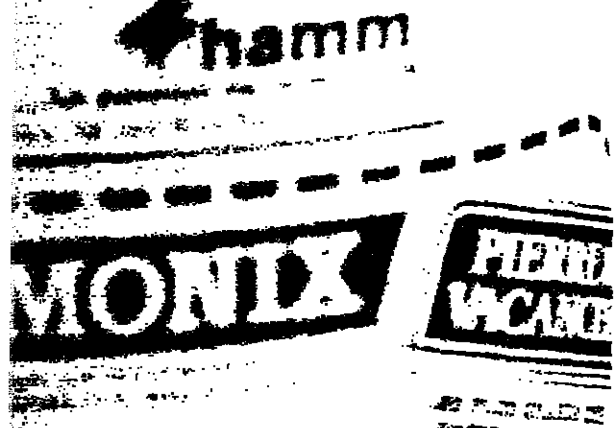






DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLÉMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12055 — 4,80 F — DIMANCHE 30-LUNDI 31 OCTOBRE 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 — Tél. : 246-72-23

Espoirs de réconciliation au Liban

Le médiateur saoudien, le prince Bandar, nous déclare que la réunion de Genève peut « aisément conduire à une entente ».
Un gouvernement d'union nationale devrait être rapidement constitué.

Le congrès libanais de réconciliation nationale s'ouvrira à Genève lundi soir ou mardi matin sous la présidence de M. Amine Gemayel. Le chef de l'État libanais aurait l'intention de quitter la Suisse dès le lendemain pour entreprendre une tournée en Syrie, en Arabie Saoudite, en Jordanie et au Maroc. Les tractations à Genève entre les huit personnalités libanaises – quatre pro-gouvernementaux et quatre de l'opposition – devraient *durer trois ou quatre jours*.

De notre envoyé spécial

Washington. – Le prince Bandar ben Sultan Al Seoud n'a ni les allures d'un Saoudien traditionnel ni le style d'un diplomate classique. Le nouvel ambassadeur du royaume wahabite aux États-Unis est, à l'âge de trente-quatre ans, un pilote de chasse à la retraite qui a décidé qu'il sera « l'homme de la paix israélo-arabe » au Proche-Orient. *Surnommé* le « Kissinger arabe », après avoir fait la navette pendant plus de *trois semaines entre* Beyrouth, Damas, Ryad et Washington, il a déjà inscrit à son palmarès la conclusion du cessez-le-feu au Liban et la convocation du congrès de la réconciliation nationale *qui va s'ouvrir à Genève.*

Bâti en athlète, vêtu d'un pantalon en flanelle et d'un chandail, le neveu du roi Fahd s'exprime en un anglais châtié mêlé d'expressions argotiques américaines, avec une franchise affable qui tranche avec la réserve hautaine qui caractérise certains membres de la famille royale. Entre deux conversations téléphoniques avec Beyrouth et Damas, il n'hésite pas à assurer le journaliste de passage que la réunion de Genève a *« de bonnes chances d'aboutir à des résultats concrets ».*

« Tous mes entretiens avec les parties en conflit, nous déclare-t-il, *m'incitent à penser qu'il serait aisé de parvenir à une entente. A mon avis, les congressistes devraient constituer sans tarder un gouvernement d'union nationale, laissant à des commissions* ad hoc *le soin de résorber les divergences, de mettre au point les réformes institutionnelles qui s'imposent.*

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 5.)

Les communistes au pied du mur

En dépit du démenti de M. Fiterman, le Monde *maintient que le ministre des transports veut quitter le gouvernement pour se consacrer à l'animation de son parti.*
A Bourg-en-Bresse, M. Jospin propose de « vérifier » l'accord P.C.-P.S. de juin 1981.

De notre envoyé spécial

Bourg-en-Bresse. – Retour à la case départ. C'est ni plus ni moins ce que M. Lionel Jospin a proposé aux communistes, vendre 28 octobre, à la tribune du congrès du P.S. Retour à l'avant-juin 81, date à laquelle les communistes et socialistes avaient conclu un accord de gouvernement. C'est cet accord qu'il faut *« vérifier »* en revenant, a dit le premier secrétaire du P.S., *« au point fondamental du contrat »* qui unit la gauche.

Comment en est-on arrivé là ? Tout se passe comme si les communistes avaient, dans leur critique de l'action gouvernementale, franchi les bornes au-delà desquelles *« il n'y a plus de limite »*, comme disait Georges Pompidou. Ce seuil à ne pas franchir avait été fixé par M. Mitterrand lui-même : le chef de l'Etat était d'avis que jamais M. Giscard d'Estaing n'aurait dû laisser passer sans réagir en décembre 1978 le fameux « appel de Cochin » de M. Jacques Chirac, qui visait l'action et l'image de celui qui était alors président de la République.

Tout se passe comme si l'« appel de Cochin » de M. Georges Marchais n'était autre que le ralliement du P.C.F. à la demande soviétique de prise en compte de la force nucléaire française dans la négociation sur les euromissiles. Cette question *« capitale »* touche *« à notre indépendance »*, a rappelé M. Jospin. M. Mitterrand, donc, ne fera pas comme M. Giscard d'Estaing : il réagit. *Cette réaction* comporte évidemment un risque – ou un avantage, selon l'endroit où l'on se situe *sur l'échiquier politique* – majeur : celui de l'éclatement de la coalition gouvernementale.

Fort *logiquement, puisque* ce ne sont pas les ministres communistes mais le parti lui-même qui est en cause, c'est à M. Jospin qu'il revenait de porter le fer dans la plaie. Il l'a fait en s'efforçant de mettre les communistes au pied du mur. Son attitude ne se distingue guère, au fond, de celle que les socialistes avaient observée pendant la phase de combat qui les a séparés des communistes de 1977 à 1981 : celle-ci consiste à mettre le P.C. en demeure de se soumettre ou de s'affaiblir davantage. M. Jospin veut surtout décourager le P.C. de céder à la tentation de se « refaire » sur le dos du P.S.

Le piège tendu aux communistes est ainsi conçu : s'ils souhaitent rompre, ils devront le faire au grand jour, à *« mi-parcours »* comme dirait M. Marchais, plutôt qu'à la veille des élections législatives de 1986, et sur des terrains périlleux en terme de popularité, tel que celui des euromissiles, par exemple.

Une contrainte et une analyse sous-tendent cette offensive. La contrainte est celle de l'opinion majoritaire dans le pays (et non à gauche), pour laquelle la participation communiste est redevenue – si elle avait jamais cessé de l'être – un « tabou ». Au demeurant, offrir de combattre ce tabou n'est pas une mince compensation accordée au P.C. *L'analyse* est qu'au fond la véritable stratégie des communistes consiste non pas à rechercher *leur* propre *sortie*, mais à attendre paisiblement... la sortie de la gauche du pouvoir en 1986. Une telle perspective suppose qu'entre-temps le P.C. se soit nettement distingué de l'action du pouvoir. Elle implique qu'entre-temps M. Fiterman ait été mis à l'abri des remous qui ne manqueront pas de secouer la majorité, et donc qu'il quitte – comme il en a l'intention – le gouvernement si celui-ci est remanié au printemps prochain.

Une autre hypothèse est que la réunion P.C.-P.S. au sommet permette aux deux partenaires-rivaux de *« reprendre ensemble l'offensive contre la droite ».* C'est l'hypothèse officiellement retenue par M. *Paul Laurent, qui* conduit à Bourg-en-Bresse la délégation communiste. M. Laurent a non seulement jugé *« positif »* le discours de M. Jospin, mais s'est dit assuré du succès de l'opération « vérification » de l'accord de gouvernement de 1981. Dans cette perspective-là, la sortie de M. Fiterman du gouvernement, dans le cadre d'un remaniement éventuel, n'aurait d'autre but que de conforter, au sein même du parti, la ligne unitaire que le ministre des transports incarne au gouvernement. S'il y a besoin d'un tel renfort, pourrait-on objecter, c'est que la ligne unitaire en question est contestée. C'est aussi, peut-être, que se pose, dans la perspective du prochain congrès communiste, la question du sort de l'actuel secrétaire général. Nul doute que M. Jospin ait voulu mettre à profit les divisions du P.C. – pardon ! le débat interne – pour obtenir de celui-ci qu'il revienne à une meilleure politique unitaire.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire nos informations pages 9 et 20.)

La Grenade, île interdite

Des « combats d'arrière-garde » continuent.
Bloqués à la Barbade, cinq cents journalistes imaginent la guerre faute de la vivre.

De notre envoyé spécial

Bridgetown. – Quand une guerre leur est interdite, les journalistes finissent par l'imaginer. Ici, à la Barbade, les conditions sont idéales pour faire travailler son imagination. Voilà quatre *jours que* les Américains ont commencé leur équipée dans l'île de la Grenade et ils continuent d'en *exclure, contrairement à leurs* habitudes, la majorité des reporters. Il y a un pays qu'on voudrait découvrir, une mer qu'on ne demanderait qu'à traverser pour débarquer là-bas, à 250 kilomètres au large, sur cette « île aux épices » où cinq mille « marines » et rangers renouent, dans un paysage flamboyant avec ce qu'on appelait autrefois « la politique de la canonnière ».

Pourtant, il faut passer ses journées dans un hall de béton stupide : un centre de presse improvisé dans un bâtiment de l'aéroport face aux Hercules C-150, qui ouvrent des entrailles de baleine pour avaler des hélicoptères aux ailes repliées, des colonnes de soldats aux yeux bouffis de sommeil, venus avec leur barda des États-Unis. C'est là *en effet que peut* arriver la *bonne* nouvelle : voir son nom sur la liste du prochain groupe qui sera autorisé, *sous escorte et avec gilet* pare-balles, à vérifier sur place comment les envoyés spéciaux de M. Reagan *rétablissent sous les* bombes et les roquettes la paix et la démocratie.

Trois ou quatre fois par jour sort d'un bureau interdit à la presse un officier en uniforme bleu pâle – petite moustache, regard nerveux derrière les lunettes – qui vient faire son « briefing ». Aussitôt, c'est la bousculade entre les tables et les chaises en fer. Des gobelets de Coca-Cola sont renversés. Des cameramen, écouteurs sur les oreilles, micro baladeur à la main, foncent vers l'individu qui monte sur une table annoncer cette fois encore que seuls des journalistes américains prendront le prochain vol pour la guerre...

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 3.)

UN AMOUR EN ALLEMAGNE

Wajda, la Pologne au cœur

Le 2 novembre sort en France le dernier film d'Andrzej Wajda, Un amour en Allemagne, avec Hanna Schygulla, Piotr Lysak, Marie-Christine Barrault.

« Je n'ai plus d'influence, sauf morale, sur ce qui se passe en Pologne. L'ensemble X., mon unité de production et de réalisation, a été pratiquement liquidé. J'étais président de l'Association des cinéastes polonais. J'ai dû démissionner. Depuis, aucun autre président n'a été élu. L'Association devrait se réunir en assemblée générale, mais les autorités ne l'ont pas encore permis. Je voudrais tourner en Pologne. J'ai investi tant d'années de travail, là-bas, avec des acteurs que j'ai aidé à s'épanouir. Il y a un an, j'avais proposé un scénario sur la vie d'un éducateur polonais d'avant-guerre. Il avait été accepté. Puis, l'autorisation a été retirée sans qu'on m'en donne les raisons. Bien sûr, il me reste le théâtre, que j'ai toujours pratiqué. Mais le cinéma... »

A la veille de la sortie en France de son dernier film, *Un amour en Allemagne,* Andrzej Wajda, avec la dignité qui lui est habituelle, laisse percer l'amertume et la tristesse d'une situation profondément blessante. Engagé dans les luttes de Solidarité, l'Union des syndicats indépendants, il a vu s'effacer, depuis l'*« état de guerre »* de décembre 1981, le temps de l'espoir. Il reste libre de ses mouvements, de ses voyages, mais il est comme exilé du cinéma polonais. Après *l'Homme de fer,* il a tourné en France et en Allemagne de l'Ouest. Lorsqu'il dit ses tourments, il ne parle pas seulement en son nom propre ; il s'exprime pour la Pologne, à laquelle l'attachent tant de liens.

Wajda avait treize ans en 1939, lorsque son pays fut envahi par les nazis, puis partagé entre Hilter et Staline avant d'être entièrement dominé par l'Allemagne du III[e] Reich. *« Nous ferons disparaître la notion même de Pologne »,* déclarait Hans Frank, le gauleiter du Führer. Wajda a connu toute l'horreur de la « polonisation » : les déportations, la création du ghetto de Varsovie, la révolte désespérée en 1943 matée avec une cruauté inimaginable, l'extermination des juifs et la mise à l'ordre nazi de la nation. A seize ans, il passait à la Résistance, dans les rangs de l'Armia Krajowa, dépendant du gouvernement polonais émigré à Londres.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 13.)

M. JACQUES DELORS invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 30 octobre de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre, maire socialiste de Clichy (Hauts-de-Seine), qui aura participé aux travaux du congrès socialiste à Bourg-en-Bresse, répondra en direct, de cette ville, aux questions d'André Passeron et Paul Fabra du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et Bruno Cortès de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

RENDEZ-VOUS

30 octobre. *Argentine :* Élections générales.
Niamey (Niger) : Réunion de trois organisations internationales ouest-africaines. Journées des villes africaines.

31 octobre. *Bonn :* Visite de M. Laurent Fabius.
R.D.A. : Visite des dirigeants des « verts » ouest-allemands.
Moscou : Visite du ministre danois des affaires étrangères.
Tokyo : Visite du chancelier ouest-allemand Kohl.

1er novembre. *Genève :* Réunion du GATT.
Chine : Visite de M. Gaston Thorn représentant la C.E.E.

2 novembre : *Afrique du Sud :* Référendum sur la réforme constitutionnelle.
Iles Cook : Élections.

3 novembre : Visite à Paris du roi Juan Carlos Ier d'Espagne.
Norvège : Visite de M. Pierre Mauroy.
Indonésie : Visite du chancelier Kohl.

5 novembre : *Suisse :* Manifestation du mouvement pour la paix à Berne.

SPORTS

29 octobre : *Sports équestres.* – Épreuve de la Coupe du monde à Amsterdam ; *Football.* – Sixième journée du Championnat de France de première division.

30 octobre : *Gymnastique.* – Fin des Championnats du monde à Budapest ; *Haltérophilie.* – Fin des Championnats du monde à Moscou ; *Athlétisme.* – Huitième épreuve pédestre Paris-Versailles (16,5 km) ; *Rugby.* – Quarts de finale de la Coupe des provinces.

31 octobre : *Automobilisme.* – Fin du rallye de Côte-d'Ivoire.

1er novembre : *Rugby.* – Sélection française-Australie à Grenoble.

2 novembre : *Football.* – Matches retour de Coupe d'Europe (Juventus de Turin-Paris S.-G., Antwerp-Lens, Laval-Austria de Vienne).

5 novembre : *Football.* – Dix-septième journée du championnat de France de première division ; *Rugby.* – Sélection française-Australie à Perpignan.

IL Y A VINGT ANS, LE COUP D'ÉTAT CONTRE DIEM

L'Amérique change de cheval au Vietnam

Les bonzes en robe safran, dans la position du lotus, transformés en torches humaines... L'inexpiable mot de la très belle – mais redoutable – première dame du Vietnam du Sud, leur reprochant leur « barbecue »... En toile de fond, des silhouettes déjà plus confuses. Celle de Diem, chef du clan des Ngo, rond mais austère, autocrate un peu anachronique, têtu *au point de ne pas admettre* que « son » peuple lui a retiré le « mandat du ciel ». Celles de son frère Nhu, plus intelligent sans doute, mais plus tortueux et plus fragile, pris dans les tourbillons des fins de règne. Celle de premiers conseillers américains, treillis encore nets, au service d'une contre-guérilla dans les miroirs d'eau, attirants mais implacables, que constituent les rizières du delta du Mékong et les marécages de la plaine des Joncs. Celles, enfin, de leurs adversaires, les vietcongs, petits hommes en pyjamas noirs qui, sautant de diguette en diguette, ne font que reprendre, sous la houlette d'un Ho Chi Minh vieillissant, un combat lancé trente ans plus tôt.

En évoquant ces souvenirs, vieux de vingt ans, on a l'impression de plonger dans la préhistoire de ce qui fut la deuxième guerre d'Indochine.

Le 2 novembre 1963, en effet, Ngo Dinh Diem, l'ancien mandarin catholique de la cour impériale de Hué, est tué dans un véhicule blindé léger qui le ramène d'une église de Cholon, où il s'est réfugié la nuit précédente, vers l'état-major général des forces armées sud-vietnamiennes, à la périphérie de Saigon. Son frère Nhu, qui se trouve avec lui, subit le même sort. On l'ignore encore à l'époque, mais, en encourageant un putsch de généraux à renverser une oligarchie essoufflée, les États-Unis viennent de franchir un pas de géant en direction d'une intervention militaire directe et, surtout, dans l'ébauche de ce qui sera leur « sale guerre ».

Le scénario, certes, est mis en place bien avant. Frustrés d'une victoire militaire par les accords de Genève de 1954, les communistes vietnamiens ont été contraints – par leurs *« grands frères »* soviétiques et *chinois ? – de laisser s'établir, au* sud du dix-septième parallèle, un régime pro-occidental, soutenu avec vigueur par les États-Unis. La zone démilitarisée est devenue une frontière. Le référendum sur la réunification n'a pas eu lieu. Pour remplacer un Bao Dai sans ambition, Ngo Dinh Diem est revenu d'une longue retraite aux États-Unis et a imposé, dans le Sud, son personnage de patriarche solitaire, raide et sûr de son bon droit, très sensible aux pressions de son clan et surtout aux colères de sa belle-sœur, l'épouse de Nhu. Les communistes, repliés dans le Nord, lui ont accordé un répit de trois ans puisqu'ils n'ont réactivé qu'en 1959, comme ils l'ont admis depuis, la piste Ho-Chi-Minh afin d'acheminer vers le Sud troupes, cadres et matériel. En 1960, les hostilités se sont ouvertes avec la création d'un Front de libération du sud du Vietnam. Depuis cette époque, face à la renaissance de guérillas au sud du dix-septième parallèle, Washington a choisi d'armer Saigon et de lui envoyer, en renfort, un nombre croissant de conseillers militaires.


Dessin de FRANCHINI.

La crise bouddhiste

Quand les bonzes – signe avant-coureur d'un changement – lancent leur campagne contre le régime diémiste, le bras de fer avec Hanoï est donc déjà en train de se jouer. Face à cette offensive déguisée dans les campagnes, l'oligarchie diémiste a mal réagi. Les interventions de la police secrète sont de plus en plus impopulaires, notamment en raison de ses méthodes expéditives. Saigon voit les vietcongs – communistes vietnamiens – un peu partout. Coupé des réalités et de plus en plus sous l'emprise des Nhu, Diem ne pense pas à l'impopularité croissante du système, y compris auprès de l'influente minorité catholique, en partie originaire du Nord, sur laquelle il s'appuie. L'aide américaine a augmenté, mais le régime est de plus en plus isolé.

C'est le 8 mai 1963 que la crise bouddhiste éclate avec la répression d'une manifestation religieuse – une femme et huit enfants tués, les uns par balles, les autres écrasés – à Hué, où le frère cadet de Diem, Ngo Dinh Can, s'est taillé un fief. Le gouvernement fait porter aux vietcong la responsabilité de l' *« incident »*. La hiérarchie d'une Église bouddhiste renaissante – sous l'influence de l'école cinghalaise – s'organise avec une surprenante célérité sous l'impulsion du bonze Tri Quang, qui se réfugiera plus tard à l'ambassade des États-Unis à Saigon. Dans cet État policier, qui fait la part belle aux catholiques, – le frère aîné de Diem, Mgr Ngo Dinh Thuc, est archevêque de Hué, l'Église bouddhiste peut exprimer et, éventuellement, catalyser un mécontentement. Les bonzes le feront d'autant mieux que le régime, qui les méprise, ne leur reconnaît *aucune autorité morale ou spirituelle. « Laissez-les se brûler, nous pourrons les applaudir »*, persifle Mme Nhu.

Le 11 juin, à Saigon cette fois, alors que les prisons se remplissent de tout ce qui fait figure d'opposant, le bonze Quang Duc, un vieux religieux, s'est immolé, le premier, par le feu. Ces immolations alertent l'opinion internationale. Le régime se raidit. Diem s'appuie de plus en plus sur Nhu et son épouse. *Il s'entête* et semble d'autant moins prêt à céder que les Américains, qui lui accordent alors une aide annuelle d'un demi-million de dollars, lui demandent, *de plus en plus ouvertement*, d'élargir la base de son régime et, même, de se débarrasser du couple Nhu. Car, à Washington, les partisans de Diem ont de plus en plus de mal à se faire entendre. Dans l'entourage du président Kennedy, à quelques exceptions près, on doute de pouvoir gagner la guerre contre le viêtcong avec un régime si impopulaire. Ceux qui pensent que Diem peut encore « se réformer » perdent du terrain, et l'idée d'un « changement d'attelage au milieu du gué » fait son chemin.

Deux mois de préparatifs

Dans un premier temps, Kennedy fait remplacer son ambassadeur jugé « pro-diémiste », M. Nolting, par Cabot Lodge, un républicain, alors que, à Saigon, la répression envers les bouddhistes bat son plein et que d'anciens partisans de Diem, notamment le « petit docteur », Tran Kim Tuyen, chef de la police secrète, commencent à comploter avec des officiers catholiques jugés extrémistes. Les étudiants et les lycéens sont emprisonnés. Les politiciens et les officiers comprennent que le régime est à bout de souffle. Les vietcongs exploitent la situation pour tisser leur toile d'araignée dans les campagnes. Diem ne bouge pas. Nhu tentera alors de mettre tout le monde devant un fait accompli, le 20 août, en faisant prendre d'assaut les pagodes par les milices du régime, tout en faisant endosser la responsabilité de *cette sanglante « défenestration »* des bonzes à l'armée. Cabot Lodge, arrivant le surlendemain à Saigon, y trouve une situation beaucoup plus grave que prévu, Nhu ayant apparemment pris le pas sur le président.

Washington propose à son ambassadeur d'envisager de lâcher Diem au cas où ce dernier refuserait de se débarrasser de son frère. Dans le débat, très animé, au sein de l'équipe Kennedy, il n'est jamais question de se retirer du Vietnam. Il s'agit désormais, de plus en plus clairement, d'encourager un coup d'Etat militaire. *Le président* Kennedy prend ainsi la responsabilité non de renverser mais de faciliter la chute d'un protégé des Etats-Unis, catholique comme lui, en espérant toutefois que les généraux lui laisseront la vie sauve.

Septembre et octobre sont donc, à Saigon, deux mois de préparatifs, de valses-hésitations, de rumeurs et de manœuvres. « Lou » Conein, officier supérieur, agent de la C.I.A., est *chargé par* Cabot Lodge *de maintenir* le contact avec les généraux et de tenter de savoir quels sont leurs plans. Il voit régulièrement, chez un dentiste, le général Tran Van Dôn, l'un des cerveaux du complot avec les généraux Le Van Kim et Mai Huu Xuan. Ils rallieront à leur cause, en jouant de sa vanité, le gouverneur militaire de Saigon, le général Ton That Dinh. La figure de proue du groupe sera le général Duong Van Minh, le « grand Minh », dont Diem se méfie assez pour en avoir fait son conseiller militaire sans pouvoir et qui reviendra à *la tête de l'État*, douze ans plus tard, le temps de décider la reddition. A l'exception de Dinh, ces généraux appartiennent à la bourgeoisie « sudiste ».

Le coup d'État est fixé au 1er novembre. Il est facilité par une bévue de Nhu, qui se méprend sur les combats et pense qu'il s'agit du « faux coup » que lui-même a manigancé pour doubler les comploteurs. Quand les deux frères comprennent ce qui se passe, il est trop tard. Les troupes fidèles, stationnées en province, ne bougeront pas. L'assaut du palais, protégé par la garde présidentielle et les forces spéciales de Diem, est donné – les généraux ont pensé à tout – par des éléments de la 5e division d'infanterie, stationnée à Bien-Hoa et commandée par un jeune colonel catholique, originaire du Centre, Nguyen Van Thieu, qui se fera très vite une place au soleil puisqu'il sera chef de l'État pendant neuf ans.

La prise du pouvoir par les militaires suscite des scènes de liesse populaire. Washington peut, sur le moment, se féliciter de cette issue, en dépit de l'assassinat de Diem et de Nhu. On est loin de se douter, alors, *que les généraux seront chassés du pouvoir* trois mois plus tard par l'un de leurs cadets, le général Nguyen Khanh, nouvelle carte américaine, que la guerre ne fait que commencer et que, cinq années plus tard, plus d'un demi-million de soldats américains seront stationnés au Vietnam. Et que les États-Unis, vingt ans plus tard, resteront profondément marqués par leur incroyable mésaventure.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

★ Les deux ouvrages de référence sur cette période sont *The Pentagon Papers*, édités par le *New York Times* en juin 1971 (Bentam) et *Vietnam, a History*, par Stanley Karnow, qui vient d'être mis en vente aux Etats-Unis (Viking Press), en relation avec la diffusion, par P.B.S., d'une série d'émissions *télévisées* retraçant l'histoire de l'engagement américain au Vietnam.

IL Y A CINQUANTE ANS, LA CRÉATION DE LA PHALANGE ESPAGNOLE

« José Antonio », ce méconnu

Le 29 octobre 1933, un jeune aristocrate, espoir du barreau espagnol, *José Antonio* Primo de Rivera, organise au Théâtre de la Comédie de Madrid un meeting qui prélude à la création de la Phalange espagnole. Né du désir de réaliser *une « synthèse de la tradition et de la révolution »*, ce mouvement, rejeté et combattu à droite comme à gauche, allait connaître une vie aussi courte qu'agitée. Son histoire se confond dans une large mesure avec celle de son fondateur, *dont le destin tragique* apparaît empreint d'une profonde solitude.

Candidat malheureux aux élections de février 1936 – après avoir été élu aux Cortès de 1933, – José Antonio Primo de Rivera est incarcéré dès l'avènement du Front populaire, trois mois avant le soulèvement du 18 juillet 1936. Déféré devant un tribunal populaire en pleine guerre civile, *le chef de la Falange espanola* sera condamné à mort et fusillé, sous la pression des communistes, le 20 novembre 1936, à l'âge de trente-trois ans.

Paradoxalement, quarante-sept ans après son exécution, « José Antonio » suscite toujours la haine ou la ferveur, la répulsion ou l'admiration... *« Un agent appointé de l'ambassade italienne »*, affirme Max Gallo ; *« une personnalité de souteneur sous un élégant vernis »*, assure le politologue américain H.R. Southworth. A l'autre extrême, le philosophe Unamuno lui reconnaît un *« cerveau privilégié, peut-être le plus prometteur d'Europe »*, et l'ambassadeur des Etats-Unis, C. Bowers, voit en lui *« un héros de roman de cape et d'épée »*. Mais quel homme se cache-t-il donc derrière le masque de pierre que détracteurs et hagiographes ont plaqué sur son visage ?

Dans l'immense bibliographie concernant la guerre d'Espagne, ses origines et ses conséquences (plus de quinze mille titres), José Antonio *occupe une place* capitale. Force est de constater cependant que l'image conventionnelle du chef de la Phalange se réduit généralement à quelques clichés inlassablement répétés. La « récupération » du personnage par l'historiographie franquiste constitue vraisemblablement l'une des principales causes de cette singulière situation.

La disparition prématurée de José *Antonio en pleine guerre civile* laisse idéologiquement le champ libre au général Franco. En 1937, le Caudillo impose la fusion de la Phalange avec tous les partis de droite (monarchistes, traditionalistes et conservateurs-républicains) et crée un nouveau mouvement, la Phalange traditionaliste. Manuel Hedilla, second chef de la Phalange originelle, est condamné à mort pour avoir *refusé de s'incliner ! Très vite, les autorités* franquistes comprennent le parti qu'elles tireraient d'un culte voué à José Antonio Primo de Rivera. Elles exaltent son exemple et son sacrifice, mais éliminent systématiquement de sa doctrine les thèmes *« révolutionnaires »* ou *« socialement dangereux »*.

Dans les années qui suivirent le démantèlement du franquisme et le retour à *la démocratie, la plaie* était encore trop vive pour que chercheurs et auteurs fussent saisis du désir d'étudier sur un plan historique les rapports embrouillés du franquisme et du phalangisme originel. On préféra étendre sur l'époque *le voile de* l'oubli, ou bien on se borna à une condamnation d'ensemble. Mais, depuis peu, les interprétations-schématisations commencent à lasser.

On a beaucoup écrit sur la philosophie chrétienne ou traditionnelle de la Phalange et sur les éléments conservateurs de sa doctrine politique. Mais un aspect essentiel est son programme social. *« Nous voulons implanter une profonde justice sociale,* répétait José Antonio, *pour que sur cette base les peuples retournent à la suprématie du spirituel. »* Ce projet idéaliste, il entendait le mener à bien en procédant à la nationalisation des banques et des services publics, à l'attribution de la plus-value du travail aux syndicats, à une profonde réforme agraire en application du principe *« la terre appartient à celui qui la travaille »*, et enfin à la création d'une propriété familiale, communale et syndicale.

Accusé de « national-bolchevisme »

On peut débattre du caractère réformiste ou révolutionnaire de ce programme, mais on ne saurait affirmer qu'il fut réactionnaire. Tel était l'avis de la droite conservatrice et libérale : sa presse ne se privait pas de traiter José Antonio Primo de Rivera de *« national-bolchevique »*, tout en lui reprochant *de confondre « franciscanisme »* et *« fascisme »*. Aux Cortès, lorsque la majorité de droite décida de lever l'immunité parlementaire du chef de la Phalange pour se débarrasser d'un adversaire encombrant, *José Antonio* ne dut son salut qu'à l'aide de l'ensemble de la gauche et d'une poignée de députés de droite. En février 1936, à la veille des élections, la Phalange prit soin de se *démarquer du « Bloc national »* – coalition antirévolutionnaire qui s'opposait à l'union des partis de gauche. En définitive, globalement, la droite n'eut de sympathie pour José Antonio qu'après la victoire du Front populaire.

A gauche, l'étude des relations avec la Phalange ne ménage pas moins de surprise. De nombreux cadres phalangistes provenaient de la *Confédération anarchiste* (C.N.T.) ou du parti communiste. Manuel Mateo, bras droit de José Antonio, était l'ancien secrétaire du P.C.E. à Madrid. Dans leurs Mémoires, le leader anarchiste Diego Abad de Santillan et le ministre du Front populaire Julian Zugazagoitia expliquent comment ces hommes facilitèrent les contacts avec plusieurs responsables de la C.N.T. (notamment Angel Pestana) *et de la Fédération anarchiste ibérique.* D'autres négociations eurent lieu avec Juan Negrin, un des principaux représentants de la fraction non marxiste et minoritaire du parti socialiste. José Antonio Primo de Rivera fit même savoir à Indalecio Prieto qu'il lui confierait volontiers la direction d'une future phalange socialiste.

Après la guerre, diverses personnalités républicaines, dont le président du gouvernement de la République en exil, Felix Gordon Ordas, reconnurent qu'*« il eût été possible d'obtenir, au début, que José Antonio coopérât à la République de gauche »*. Teodomiro Menendez, député socialiste et dirigeant du syndicat U.G.T., rapporte que José Antonio lui disait souvent au Parlement : *« Teodomiro, s'il n'y avait pas les idées religieuses, comme nous serions proches l'un de l'autre en politique ! » ;* et il ajoute : *« Il avait raison ! »* Prieto, Zugazagoita, Echevarria et d'autres ministres modérés du Front populaire rendront hommage au chef de la Phalange pour avoir tenté de persuader les belligérants de négocier dès le début de la guerre civile. Son exécution – réclamée par les communistes – fut une absurdité. Echangé ou rendu aux nationalistes, il eût tenté l'impossible pour arriver à une paix de compromis. Lui fusillé, nul ne pouvait arrêter le carnage.

Très loin de Franco

Au rang des thèses récemment battues en brèche, on citera celle du prétendu accord politique entre Franco et José Antonio. Le témoin de l'unique rencontre entre les deux hommes, l'ex-ministre des affaires étrangères, beau-frère du Caudillo, Ramon Serrano Suner, nous confiait dans une interview : *« José Antonio et Franco n'avaient ni sympathie ni estime l'un pour l'autre. Ils se trouvaient dans des mondes très éloignés par leurs mentalités, leurs sensibilités et leurs idéologies. Il n'y eut jamais de dialogue politique, ni d'entente entre les deux ! »*

Cela dit, une question vient spontanément à l'esprit : la discussion, voire la prise en considération d'un ensemble de faits sous-estimés ou ignorés jusqu'ici sur la vie politique du fondateur de la Phalange ne peut-elle conduire à une sorte de *« révisionnisme »* du fascisme ? Nous ne le croyons pas. Pour l'historien, la Phalange de José Antonio Primo de Rivera ne peut être séparée du contexte de la réalité espagnole des *années 30 qui l'a vu naître et mourir.* Réduire la Phalange au petit dénominateur commun du fascisme italien, du nazisme et des divers *« socialismes nationaux »* de l'Europe du début du siècle (pour reprendre les expressions de deux des meilleurs spécialistes du thème, les professeurs Renzo de Felice (1) et Zeev Sternhell (2), *c'est refuser de réfléchir* sérieusement sur la signification fondamentale d'un mouvement qui a marqué de son empreinte toute l'histoire espagnole récente. La Phalange de José Antonio n'était ni raciste ni antisémite ; elle ne plaçait pas l'Etat ou la race au centre de sa conception du monde, mais au contraire *« l'homme, porteur de valeurs éternelles, capable de se sauver ou de se perdre »*.

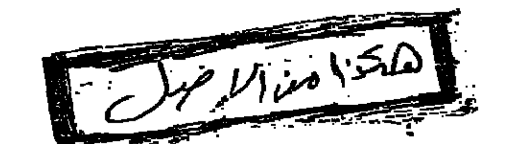
L'histoire est *manifestement* beaucoup plus riche et plus complexe que ne le prétendent les idéologues. Et le débat historique est autre chose qu'un débat judiciaire.

ARNAUD IMATZ.

(1) Renzo de Felice, *Clefs pour comprendre le fascisme*, chez Seghers.

(2) Zeev Sternhell, *la Droite révolutionnaire* et *Ni droit ni gauche*, au Seuil.

★ Arnaud Imatz : *José Antonio et la Phalange espagnole*, éd. Albatros.



Etranger

L'INTERVENTION AMÉRICAINE A GRENADE ET SES RÉPERCUSSIONS

M. Reagan a trouvé un soutien plus large dans l'opinion que dans la classe politique

De notre correspondant

Washington. – L'engagement militaire des Etats-Unis à la Grenade est de plus en plus massif, et sa fin paraît chaque jour plus lointaine. Quelque 6 000 soldats américains sont actuellement présents dans l'île, a en effet indiqué, vendredi 28 octobre, au cours d'une conférence de presse, l'amiral Wesley McDonald, commandant en chef de la région Atlantique, qui s'est refusé à exclure l'hypothèse de la création d'une base américaine dans l'île. *« En ce moment précis »*, les Etats-Unis n'ont pas ce projet, a-t-il dit, avant d'ajouter que Washington *« n'écarterait pas »* cette possibilité au vu *« de ce que seront les scénarios en Amérique latine et centrale »*.

Prenant le même jour la parole devant le comité du Sénat pour les affaires de renseignements, le directeur de la C.I.A., M. Casey, avait, quant à lui, indiqué qu'il s'était prononcé en faveur de l'invasion de la Grenade, car elle était susceptible de faire comprendre aux Cubains et aux Soviétiques que leur présence au Nicaragua n'était pas acceptée par les Etats-Unis. Cette opération, *aurait-il dit*, selon le *Washington Post*, montre à La Havane et à Moscou que le Nicaragua n'est pas à l'abri d'une intervention américaine et que Washington peut et veut frapper pour protéger les intérêts américains dans la région.

Cela ne signifie pas qu'on soit à la veille de nouveaux engagements des Etats-Unis au sud de leurs frontières, mais il est sûr que Washington entend *exploiter à fond la présence* de soldats cubains à la Grenade pour dénoncer les dangers d'une influence de l'U.R.S.S. et de ses alliés en Amérique latine et centrale et augmenter la pression militaire contre le Nicaragua.

L'amiral McDonald a ainsi affirmé, en se fondant sur des documents secrets, qui auraient été découverts à la Grenade, que Cuba s'apprêtait à envoyer dans l'île 4 341 militaires, dont 341 officiers en plus des quelque 1 100 qui s'y trouvent actuellement. Compte tenu des forces proprement grenadines, l'île où Cuba comptait, selon l'amiral, imposer « son » gouvernement, aurait ainsi aligné quelque 6 800 hommes en état de combattre.

L'administration américaine, toutefois, n'avait encore rendu public aucun de ces documents, vendredi, à *l'heure où plusieurs des ses porte*-parole faisaient état de la persistance de combats d' « arrière-garde » à la Grenade. L'amiral McDonald a, pour sa part, parlé de camps de miliciens dans les montagnes du centre de l'île et de plusieurs « poches de résistance », notamment dans le Sud-Est, près du camp militaire de Calivigny. Cette résistance serait animée par les quelque *350 Cubains qui n'ont pas encore été* faits prisonniers et par des miliciens grenadins qualifiés d' « endurcis ».

Les pertes américaines seraient maintenant de 11 tués, 67 blessés et 7 disparus ; 638 Cubains *(« des soldats professionnels très bien entraînés »)* et 17 Grenadins auraient été faits prisonniers ; 49 Soviétiques, 24 Nord-Coréens et plusieurs Bulgares et Est-Allemands seraient ré*fugiés à l'ambassade de l'Union soviétique*, dont l'amiral a démenti qu'elle ait été volontairement prise pour cible par ses hommes, comme Moscou l'avait affirmé après qu'un de ses diplomates eut été blessé.

Recevant un second groupe de journalistes autorisés, vendredi, à faire une visite accompagnée de la Grenade, un autre militaire américain, l'amiral Letcalf, a indiqué que, *en plus des hommes engagés dans* l'île, 10 000 autres se trouvaient à bord des navires de guerre mouillant au large de la Grenade. 36 Cubains ont été tués et 56 blessés, a-t-il révélé, en expliquant que les soldats américains ont affaire maintenant à des *« tireurs embusqués »* et que la résistance « organisée » est terminée.

En plus des « rangers », qui de*vaient quitter la Grenade vendredi* soir, 500 « marines », dit-on au Pentagone, pourraient être retirés de l'île dans un délai d'une semaine, ce qui ramènerait les effectifs à 5 500 hommes appartenant principalement à la 82ᵉ division aéroportée de Fort-Bragg (Caroline du Nord). Au début des opérations, le corps expéditionnaire comptait officiellement moins de 2 000 hommes.

La résistance cubaine ou grena*dine pourrait donc être plus forte* qu'on ne le dit, à moins, autre explication, que les soldats américains ne soient maintenant appelés à des tâches de police auxquelles l'amiral McDonald a paru faire allusion en parlant du *« processus d'identification »* des Grenadins « loyaux » à l'ancien gouvernement, et de ceux qui ont soutenu le dernier coup d'Etat.

En violation de la loi internationale

Malgré une confusion plus grande que jamais sur les intentions politiques de Washington et la situation militaire, l'invasion de la Grenade bénéficie, à en croire un sondage réalisé par la chaîne C.B.S. et le *New York Times*, vendredi matin, au lendemain du discours de M. Reagan, d'un très large soutien dans l'opinion américaine ; 65 % des personnes interrogées approuvent le président, 85 % estiment que la Grenade allait effectivement devenir une base militaire cubaine, et 65 % pensent que les ressortissants américains étaient en danger.

Au Congrès, en revanche, le Sé*nat à majorité républicaine a*, comme l'avait fait la veille une commission de la Chambre des représentants, approuvé par 64 voix contre 20 une résolution limitant à soixante jours la présence des forces américaines à la Grenade. Au terme de ce délai, le président, en vertu de la loi sur les pouvoirs de guerre, devrait ou bien rappeler le contingent ou bien demander au Congrès l'autorisation de le maintenir. Il ne s'agit là, de la part des congressistes, que d'un rappel de leurs prérogatives, mais qui est d'autant plus significatif que le speaker (démocrate) de la Chambre, M. O'Neill, rompant le silence qu'il s'était imposé jusqu'à maintenant, vient de déclarer que le président avait *« violé la loi internationale »* en décidant d'intervenir à la Grenade.

M. Glenn comme M. Mondale se gardent, pour leur part, de condamner la décision de M. Reagan et se contentent de réserves plus ou moins vigoureuses. Le premier se dit *« effrayé de ce que cette administration choisisse trop souvent un langage belliciste ou l'option militaire sans étudier d'autre solution »*, mais estime que le danger couru par les ressortissants américains *« justifiait une opération militaire »* qu'il approuve. M. Glenn s'élève également contre toute comparaison entre la Grenade et l'Afghanistan ou la Pologne en soulignant qu'il n'y avait ni citoyen soviétique en danger, ni soldats occidentaux déguisés en ouvriers dans aucun de ces deux pays.

M. Mondale dit que « si » les Américains étaient en danger et « si » la Grenade allait devenir une base soviétique de subversion, il aurait, lui aussi, agi. Malheureusement, ajoute-t-il, M. Reagan n'a pas suffisamment consulté les alliés des *Etats-Unis ni respecté le principe de* la non-intervention, et l'affaire de la Grenade « érode » l'autorité morale de l'Amérique. *« Si le monde en vient à croire que nous employons la force en premier ressort, nous aurons à payer à long terme un prix très lourd »*, a-t-il dit après avoir précisé qu'il ne peut vraiment juger au fond, car l'administration bloque toute information objective.

BERNARD GUETTA.

A TUNIS

M. Mitterrand a formellement condamné le débarquement américain

Le gouvernement cubain a formellement démenti le vendredi *28 octobre que plus d'un* millier de ses ressortissants se soient trouvés dans l'île de la Grenade au moment du débarquement américain. Il fixe leur nombre à sept cent quatre vingt-quatre dont quarante-quatre femmes et *détaille la fonction de chacun*. Il qualifie par ailleurs de *« mensonges cyniques et honteux »* les déclarations du président Reagan selon lesquelles une base militaire était en construction dans l'île où d'énormes dépôts *d'armes auraient été découverts*. Cuba dément enfin que des silos aient été construits pour abriter des missiles.

Cette dernière information avait été donnée par un quotidien américain, *Philadelphia Inquirer, qui faisait état de photographies* montrant plusieurs silos partiellement achevés près de l'aéroport de Pointe-Saline, au sud de l'île.

A la Grenade, où le corps expéditionnaire a été porté à quelques six mille hommes, des combats qualifiés *« d'arrière-garde »* par les Américains se poursuivaient dans la nuit de vendredi à samedi. Le département d'Etat a démenti que les forces des Etats-Unis aient ouvert le feu sur l'ambassade soviétique à la Grenade, comme les en accuse Moscou. Le ministère soviétique des affaires étrangères a officiellement protesté contre cette *« atteinte à l'inviolabilité d'une mission diplomatique »* auprès de l'ambassa*deur américain en U.R.S.S.* L'ambassade de Moscou à la Grenade abriterait quarante-neuf citoyens soviétiques, vingt-quatre Nord-Coréens, dix allemands de l'Est, quatre Bulgares et un nombre indeterminé de Cubains. Un diplomate soviétique aurait été blessé.

D'autre part, au cours de sa conférence de presse à Tunis, M. Mitterrand a explicitement condamné l'intervention américaine, nous indiquent nos envoyés spéciaux : *« Ce que je sais,* a dit M. Mitterrand, *c'est qu'il y avait à la Grenade un chef de gouvernement, que je connaissais bien et qui a été assassiné. Il est vraisemblable que, s'il y avait des forces militaires camouflées en ouvriers ou travailleurs, je dis bien « si », cela a été fait avec le consentement de ce chef de gouvernement, car cela ne date pas d'il y a trois jours ou d'une semaine. Ce gouvernement avait bien le droit de solliciter l'aide de qui il voulait. On est entré dans une phase de violences et d'assassinats qui a abouti à l'action des forces américaines. Cela n'ôte rien à la condamnation que je porte sur cette intervention. Je considère qu'il ne faut pas que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes devienne une simple référence verbale dans le langage diplomatique. »*

Ilè interdite

(Suite de la première page.)

*Certes, cette guerre est améri*caine. Une voix furieuse rugit : *« Et le Canada ! Et le Canada ! »* La voix poursuit l'officier, qui se retire à toute vitesse pour échapper aux insultes et aux quolibets. Les Canadiens, ces autres Américains, ont été oubliés. Une exception a été faite en faveur de l'Europe pour la B.B.C. Un Canadien français ricane : *« On ne veut pas de nous parce que notre pays ne participe pas à l'invasion. »* Deux journalistes antillais décident de rembarquer. La Grenade, pour eux, c'est à côté. Ils se sentent tout à fait concernés.

L'information sous scellés

Un ancien du Vietnam se souvient : *« En ce temps-là, on avait ce qu'on voulait, avec les Américains. »* Mais les guerres ont changé – ou du moins la façon de les raconter – depuis que les Britanniques ont séquestré l'information sur les Malouines. C'est ainsi du moins que l'ancien de Saigon raisonne. Depuis, il y a eu la guerre du Tchad, autre exemple d'information sous scellés. Dans l'autre camp, rien n'a jamais changé. On y a toujours découragé les reporters...

Des Japonais arrivent, costumés, cravatés, visiblement cueillis à froid sous d'autres climats. *Ils détonnent quelque peu* dans l'ambiance *blue jean*, gueules mal rasées, de la correspondance de guerre. Il y a là le petit monde à l'œil vif et au cœur blasé de ceux qui ont tout vu, tout entendu, tout respiré : l'odeur âcre de Beyrouth et celle aussi, empoisonnée, des expéditions militaires sous les tropiques qui commencent comme des vacances en charter. Cameramen avec leurs cartouchières de films, équipes de télé grosses comme des régiments, chasseurs de news capable de faire la « planque » pendant des heures et pour qui la Terre a pris petit à petit les dimensions d'un champ de manœuvres, où un jour ce sont des soldats américains qui se font déchiqueter et le surlendemain des soldats cubains, déguisés en ouvriers du bâtiment, qui se font piéger dans une minuscule « perle des Antilles ». Ils ont la même fatigue ou la même nonchalance que les « bérets rouges » qu'on voit à 20 mètres, *allongé sur* leur paquetage, dans l'attente du départ.

Alors, *faute de voir le lieu des* combats, on interroge ceux qui le connaissent. Un homme qui a une barbe de Christ s'est mêlé depuis le début aux journalistes. Il est de « là-bas » ; il y possède une maison et un yacht. A plusieurs reprises, il a proposé ses services à l'armée américaine ; il connaît la Grenade comme sa poche. Il *pourrait aider aux recherches* – celle des armes comme celle des miliciens. Mais on le récuse. Il s'en étonne. Il dit que les Américains n'ont jamais su s'appuyer sur les populations locales : *« Ça ne m'étonne pas qu'ils aient perdu le Vietnam ! »* Un couple de propriétaires terriens attend le moment de rentrer chez lui. Il a été surpris par la *nouvelle de l'invasion*, alors qu'il était quelque part en Europe ou aux Etats-Unis. Il n'a pas trop souffert sous Maurice Bishop. On lui a confisqué un terrain agricole, mais laissé une *« urbanizacion »* (lotissement). Il n'a pas connu la répression : il voyageait si souvent ! La femme dit qu'il valait mieux être d'accord avec le régime. Ceux qui ne l'étaient pas finissaient en prison. Elle évalue à une centaine le nombre des prisonniers politiques à l'époque : une bonne proportion pour un pays de cent mille habitants.

Des policiers trop près du peuple

La Grenade ? C'est très montagneux, très boisé. *« Les Américains auront du mal à en éliminer toute résistance. »* Maurice Bishop a mis trois ans, lui qui était populaire, pour liquider ses opposants. Un chauffeur de taxi de Bridgetown dit : *« Ils ne se rendront pas ! Ils se battront jusqu'au dernier ! »* De fait, les derniers communiqués de l'état-major américain parlent de « poches de résistance », de caches d'armes et de camps de miliciens que les Américains n'ont pas en*core découverts dans les montagnes* boisées du Nord et du Centre.

Mais, après tout, la Grenade, ce doit être comme ici. Dans le va-et-vient incessant entre l'hôtel et l'aéroport, on capte un bout de cette civilisation amphibie : d'anciens esclaves noirs planteurs de canne transformés en citoyens de Sa Gracieuse Majesté (ils ne le sont plus depuis peu de temps). Les policiers portent des culottes *courtes et les écolières noires des* jupettes impeccables. La route est étroite, la circulation difficile, mais les chauffeurs au visage d'encre gardent leur nonchalance en fredonnant un air de reggae. L'île semble se réduire à une seule rue – interminable – et à une seule plage : sable rose ou blanc, eau vert tendre avec des nappes *de bleu – un paysage pour lune* de miel et pêcheurs de corail.

Tous les matins on se précipite *sur deux quotidiens* : *The Nation* et le *Barbados Advocate*. Dans un pays qui ne compte que 300 000 habitants, ce pourrait n'être que des feuilles paroissiales. Pas du tout. On y trouve de bonnes informations et de bons commentaires. *Autre miracle* à couleur britannique.

Ceux qui connaissent la Gre*nade disent que la révolution* n'y a pas tout détruit : on continuait de rouler à gauche, de jouer au cricket, de parler en *yards* et en *feet*. Mais les militaires et les policiers, en devenant « populaires », n'avaient plus ce côté guindé et respectueux d'autrui *qu'on attend* de gens formés selon les vieilles traditions : ils étaient si près du peuple qu'ils le surveillaient tout le temps. Il paraît que le paradis bientôt refleurira. M. Reagan l'a promis.

CHARLES VANHECKE.

LA FIN DE LA VISITE DE M. MITTERRAND EN TUNISIE

Le délicat litige immobilier a été enfin réglé

De nos envoyés spéciaux

Tunis. – Le voyage de M. François Mitterrand en Tunisie, qui s'achève ce samedi 29 octobre après une courte visite à Monastir, a-t-il permis de liquider une fois pour *toutes le passif hérité de la colonisation* ? On peut le penser après la conclusion, annoncée par le président de la République, d'un accord sur l'épineux problème des biens immobiliers appartenant à des Français qui ont quitté le pays lors de l'indépendance.

Cet accord, définit les conditions du règlement à venir d'un dossier *qui empoisonne depuis trop long*temps les relations franco-tunisiennes. Il comporte deux volets, l'un sur la cession des biens toujours soumise à autorisation, l'autre sur le transfert des fonds qui sera facilité par des financements français. Un crédit de 20 millions de francs a déjà été débloqué. L'accord, pour répondre au souhait de Paris, ne fait pas de distinction entre les biens, c'est-à-dire logements sociaux ou immeubles de rapport.

Cependant, en ce qui concerne les deux mille logements de Menzel-Bourguiba (ex-Ferryville) occupés par des gens de condition très modeste, l'opération de rachat se fera sur la base d'un coefficient deux, par rapport au prix de 1956 (date de l'indépendance tunisienne), et, grâce à un crédit français de 40 millions, à des conditions très avantageuses. Cela devrait permettre aux locataires actuels de racheter leur maison comme le souhaitaient les Tunisiens. En revanche, pour les immeubles de rapport ou commerciaux, *le prix de vente sera fonction* du marché.

Une commission mixte de conciliation a *été prévue* entre Paris et Tunis pour régler les éventuels litiges. Même s'il peut paraître modeste aux yeux des rapatriés, cet accord, dont les Tunisiens faisaient un test de la bonne volonté française, paraît avoir levé les dernières hypothèques qui pesaient sur la coopération entre les deux pays. Sa conclusion obtenue à l'arraché, alors que les commissions ministérielles ont dû à plusieurs reprises en référer au sommet, devrait permettre aux deux pays de faire sortir leurs relations du cadre traditionnel assistant-assisté qui irritait tant les Tunisiens.

Les conversations de ces dernières quarante-huit heures ont ainsi permis d'envisager à plus ou moins long terme divers projets d'action commune : études en vue de la création d'une banque mixte pour le développement et l'exportation ; élargissement et multiplication des associations entre entreprises françaises et tunisiennes dans la production et l'exportation ; promotion des petites et moyennes entreprises ; réflexion sur les possibilités d'envoi à l'étranger, notamment dans le monde arabe, d'ouvriers spécialisés tunisiens formés en France ; participation de la France à la mise en valeur de la zone côtière de Zarzis, dans l'extrême sud, par la construction d'installations portuaires, et la contribution au développement de la pêche et de l'agriculture.

Une mise en garde aux « ennemis » de la France

Si l'essentiel des conversations élargies a été consacré aux rapports bilatéraux, la gravité de la situation mondiale a amené M. Mitterrand à privilégier la politique internationale *dans toutes ses interventions* publiques. Vendredi après-midi encore, dans sa conférence de presse, le chef de l'Etat est longuement revenu sur les conflits qui déchirent le monde et qu'il avait évoqués dans la matinée devant le Parlement (nos dernières éditions du 29 octobre). Il a, à cette occasion, lancé un solennel avertissement aux *« ennemis »* de la France.

Répondant à une question sur l'identité des auteurs des attentats de Beyrouth, M. Mitterrand a déclaré : *« Cela ne peut être que des adversaires et des ennemis de la souveraineté du Liban. Nos soldats ont sauvé des centaines de vies au bénéfice de tous les Libanais sans distinction de religion ou d'idéologie. Ils sont respectés à Beyrouth. On les aime bien. Notre enquête* (sur l'attentat) *ne s'arrêtera pas là. Si nous ne sommes ennemis de personne, ceux qui se considèrent comme nos ennemis ne doivent pas croire qu'ils agiront pendant longtemps impunément. Nous souffrons beaucoup de cet attentat contre tous ces jeunes gens ainsi sacrifiés à la passion des autres, mais cela ne changera pas notre détermination. »*

Avant la conférence de réconcilia*tion qui doit s'ouvrir à Genève*, le chef de l'Etat, appelant les Libanais à la *« sagesse »* a affirmé : *« Nous pesons de tout notre poids pour que la situation change »*, mais *« si la réconciliation n'intervenait pas, nous souhaitons qu'une force mandatée par les Nations unies prenne la relève »*. *« Mieux vaudrait un mandat international reconnu par tous »*, a indiqué M. Mitterrand, avant de poursuivre, *« sinon, la France maintiendra son contingent »*.

Répondant enfin à une question sur la cession de cinq Super-Etendard à l'Irak, le chef de l'Etat a déclaré que ces appareils *« sont là où ils doivent être si la France respecte ses contrats »*. Or, a-t-il ajouté : *« Nous respectons notre signature. Le contrat est et continuera d'être respecté. »*

FRANÇOISE CHIPAUX
MICHEL DEURÉ.

RENCONTRE AVEC L'OPPOSITION

M. Mitterrand a reçu vendredi à sa résidence de la Marsa les dirigeants des deux principaux courants d'opposition tunisiens, MM. Mohamed Harmel, secré*taire général du parti commu*niste, et Ahmed Mestiri, chef du Mouvement des démocrates socialites.

M. Harmel nous a déclaré que par cette rencontre *« très cordiale et très intéressante »* le *président de la République « a voulu marquer son intérêt pour toutes les forces de la nation »*, et, a-t-il ajouté, *« je dirais personellement pour le pluralisme qui en est l'expression »*. Selon M. Mestiri, dont le mouvement n'est pas encore reconnu officiellement par les autorités, *« cette rencontre, en elle-même, fait honneur à la France comme à la Tunisie »*. M. Mestiri *nous a* précisé qu'elle avait été l'occasion d'un tour d'horizon général sur les grands problèmes que pose le développement de la Tunisie, sur l'adaptation des secteurs politiques et économiques aux mutations de la société tunisienne ainsi que sur la situation dans la région, principalement au Maghreb. – *F.C. et M.D.*

Étranger

Argentine

Un million de péronistes ont manifesté à la veille des élections

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. – Le parti péroniste a rassemblé, le vendredi 28 octobre, pour la fin de la campagne électorale, une foule évaluée à un million de personnes dans les rues de Buenos-Aires. Par cette manifestation de masse aux allures de fête, le parti péroniste a démontré qu'il conservait toujours, après quarante ans d'existence, sa capacité à mobiliser les foules argentines. Son principal rival, le parti radical, avait rassemblé mercredi dernier moins de sept cent mille personnes dans le centre de la capitale.

Dans un bref discours, le candidat péroniste, M. Italo Luder, a déclaré : *« Que personne ne se trompe en cette heure décisive pour la nation. La caractéristique d'une société moderne c'est la participation, et, depuis quarante ans, le drapeau de la participation appartient au péronisme. »* Il a ajouté que, en cas de victoire électorale des péronistes, un *« processus de réorganisation nationale »* sera mis en œuvre *« sans conditions, ni compromis, ni interférences d'aucune sorte »*.

D'autre part, le général Bignone devait annoncer, samedi soir, la levée de l'état de siège en vigueur depuis près de neuf ans, au cours d'une allocution radio-télévisée. On n'exclut pas que le chef de l'Etat annonce également que la remise du pouvoir aux civils, initialement prévue pour le 30 janvier 1984, soit avancéeà la mi-décembre.

(Lire ci-contre.)

Japon

M. Tanaka refuse de démissionner

M. Tanaka, l'ancien premier ministre condamné à quatre ans de prison pour avoir accepté des pots-de-vin, a refusé vendredi 28 octobre de céder aux pressions du chef du gouvernement, M. Nakasone, qui lui demandait de démissionner de son siège de député. Les deux hommes se sont rencontrés pendant plus d'une heure dans une chambre d'hôtel de Tokyo, à l'initiative de M. Nakasone. Ce dernier, bien qu'ami politique de longue date de M. Tanaka, souhaitait mettre un terme à la crise politique qui a suivi la condamnation de M. Tanaka et le boycottage des sessions de l'Assemblée nationale par l'opposition *(le Monde* du 29 octobre).

A la sortie de cette rencontre, M. Tanaka a rendu public un communiqué où sa signature est suivie de *« membre de la Chambre des représentants »*. Il assure *« faire son possible pour tenir compte des désirs du peuple dans le contexte politique actuel »*. Il a, en outre, déclaré à ses partisans que *« démissionner serait un suicide politique »*. Quand à M. Nakasone, il avait déclaré avant la rencontre : *« Je mets en jeu mon avenir politique dans cette affaire et nous discuterons des moyens de mettre fin à l'impasse politique actuelle »*. Cette épreuve de force risque d'envenimer encore plus les rivalités de clan au sein du parti libéral-démocrate au pouvoir. – *(UPI)*

Chine

Disparition d'un navire de prospection pétrolière américain en mer de Chine du Sud

Un canot de sauvetage vide appartenant au navire d'exploration pétrolière américain *Glomar Java Sea*, disparu depuis mardi 25 octobre en mer de Chine du Sud à la suite d'un typhon, a été retrouvé, ce samedi 29 octobre. Après la disparition du bateau, qui avait à son bord environ quatre-vingts personnes, une expédition de sauvetage avait été organisée par les Chinois, avec l'aide de navires, d'avions et d'hélicoptères, et avec le soutien d'un avion d'observation américain *Orion*.

L'accident s'étant produit non loin de la limite des eaux territoriales vietnamiennes, dans le secteur de Hainan, zone contestée par Hanoï et dans laquelle Pékin a accordé à des sociétés pétrolières étrangères (françaises, américaines, japonaises) des concessions, on craignait la possibilité d'un incident diplomatique. Cependant, les Vietnamiens ont entrepris, eux aussi, des recherches dans leurs eaux territoriales. Aucun survivant n'avait été retrouvé ce samedi en fin de matinée. – *(U.P.I.)*

Relance de la campagne contre le « libéralisme bourgeois »

De notre correspondant

Pékin. – Une grande campagne contre la *« pollution morale »* qu'infligeraient aux *« masses »* les influences *« pernicieuses »* des idées occidentales est-elle en train de prendre son essor dans le pays ? Moins de trois semaines après la réunion du comité central consacrée au mouvement de *« rectification »* du parti *(le Monde* du 4 octobre), force est de constater que le thème de la lutte contre le *« libéralisme bourgeois »* fait un retour en force tant dans la presse que dans le discours politique.

Un tournant important dans le travail idéologique pourrait même avoir été pris si se confirmait les propos tenus ces jours derniers par un membre du bureau politique, M. Wang Zhen. Inaugurant à Nankin la toute nouvelle Société du socialisme scientifique, M. Wang, qui est le président de l'école centrale du parti, s'en est pris à *« certaines théories et points de vue erronés diffusés par quelques camarades »* et qui, selon lui, iraient à l'encontre de ce prétendu socialisme scientifique. Contrairement à ce qui était avancé jusqu'à maintenant, le danger de déviation anti-marxiste ne viendrait plus en premier lieu de la gauche, mais de la droite.

Pour donner plus de poids à son argumentation, M. Wang Zhen a invoqué le patronage de M. Deng Xiaoping, lequel passe difficilement pour un « gauchiste ». M. Wang a relevé que, lors de la dernière session du comité central, la question de la *« pollution spirituelle sur le plan idéologique »* avait été abordée par M. Deng lui-même. Celui-ci a déclaré que, pour résoudre les problèmes idéologiques actuels, l'*« accent »* devait être mis sur la correction de la *« tendance de droite »* et de l'état de *« faiblesse et de relachement »* de la direction.

Dans cette perspective, M. Wang Zhen a mentionné quelques-unes des idées *« diamétralement opposées à la théorie marxiste »* dont certains idéologues se feraient l'écho et qu'il s'agit de combattre. Quelques théoriciens prétendent ainsi, a-t-il dit, que la Chine n'est pas encore un pays socialiste. D'autres défendent le concept d'*« aliénation dans le socialisme »* et assurent que cette aliénation ne serait pas limitée au champ idéologique, mais existerait aussi dans les domaines politique et économique. D'autres, enfin, soutiennent que *« les racines de l'aliénation se trouvent dans le système socialiste lui-même »*.

Critiquant ces différents points de vue, M. Wang Zhen a appelé les théoriciens à s'engager *« sous la bannière du marxisme-léninisme, du socialisme et du communisme »* et à *« résister avec acharnement à la pollution spirituelle de l'idéologie bourgeoise »*.

Si elle devait s'accentuer, une telle inflexion, intervenant si peu de temps après la dernière session du comité central, ne manquerait pas d'être troublante. Elle renforcerait, en effet, le sentiment que le document sur la rectification du parti adopté par le comité central n'était qu'un compromis plutôt bancal, et déjà remis en cause.

Ce regain doctrinaire intervient alors que, parallèlement, se poursuit sans désemparer la campagne contre la criminalité. Selon un document interne du parti, cité dans les milieux diplomatiques, le nombre des exécutions pourrait atteindre cinq mille, un chiffre qui, au vu de nombreux témoignages et d'observations personnelles, paraît se situer dans l'ordre du possible.

En même temps est réaffirmée de façon quasi quotidienne par la presse et certains dirigeants la nécessité de poursuivre la politique d'ouverture économique à l'Ouest. Tout paraît donc se passer comme si la continuation de cette politique exigeait de la part de la direction l'allumage d'un contre-feu, tant sur le plan idéologique que sur celui du respect de l'ordre public. Une telle hypothèse, si elle se révélait exacte, confirmerait en tout état de cause que l'ampleur et la nature de la coopération économique avec l'étranger font l'objet de divergences au sein de la direction.

MANUEL LUCBERT.

Argentine : Le retour à la caserne

Une armée qui s'est mise elle-même

De notre correspondant

Buenos-Aires. – Entre le coup d'Etat du 6 septembre 1930 qui marque l'irruption des militaires sur la scène politique argentine et le *golpe* (coup d'Etat) du 24 mars 1976, les forces armées ont exercé le pouvoir politique durant vingt et un ans. Depuis la fin de la guerre, aucun gouvernement constitutionnel, à l'exception de la première présidence du général Peron, n'a pu arriver au terme de son mandat. Aussi, lorsque, dans la nuit du 24 mars un communiqué annonce que *« devant le vide du pouvoir, les forces armées ont décidé d'assumer la direction de l'Etat »*, la plupart des Argentins accueillent-ils la nouvelle avec un mélange d'indifférence et de soulagement. Un nouveau *golpe* n'est pas fait pour les surprendre, d'autant qu'« Isabelita » a complètement perdu le contrôle de la situation.

Les militaires ne rencontreront aucune résistance. Les syndicats ne feront rien pour défendre *« le gouvernement des travailleurs »*. Quant aux partis politiques, ils sont, au fond, bien contents que les forces armées viennent remettre de l'ordre. L'un des protagonistes du coup d'Etat nous a déclaré un jour : *« Nous avons informé, soixante-douze heures à l'avance, le président du parti radical, Ricardo Balbin, et il nous a répondu qu'il ne nous mettrait pas de bâtons dans les roues. »*

S'agit-il simplement d'une répétition de ce qui se produit depuis près de cinquante ans ? Pas tout à fait. Le 24 mars, pour la première fois, ce sont les forces armées dans leur ensemble, à la fois « réserve morale » et « colonne vertébrale » de la nation, qui s'installent au pouvoir. Lorsque les militaires affirment que *« le processus de réorganisation nationale (proceso) a des objectifs mais pas de délais »*, ils répètent, certes, une formule usée, mais ils expriment aussi leur ferme volonté d'aller jusqu'au bout.

Jusqu'au bout de quoi ? Ils ne le savent pas au juste. Les *« objectifs de base »* du *proceso* sont vagues et ne diffèrent guère de ceux établis par les autres régimes du cône sud : la défense de la morale chrétienne et de la tradition nationale, la défense de la sécurité nationale (ce qui implique *l'« éradication de la subversion et de ses causes »)*, ainsi que le développement économique et le bien-être général. En fait, à aucun moment les forces armées ne parviendront à se mettre d'accord sur un projet politique clair. Le principal souci des militaires sera l'organisation et la répartition du pouvoir.

L'organe suprême de l'État est *la junte, où siègent les trois* commandants en chef pendant une période de trois ans. La junte désigne à l'unanimité le président de la nation, qui doit être *obligatoirement un officier génér*al retiré du service actif. Son mandat est de trois ans mais il peut être révoqué par les trois commandants si ceux-ci le jugent *nécessaire*. Ce « quatrième homme » doit exécuter la politique définie par la junte. Ce schéma ne sera jamais appliqué de façon satisfaisante.

Instruits par l'expérience chilienne

Les mécanismes complexes de la machine militaire n'ont vraiment bien fonctionné que dans la lutte contre la *« subversion »*. La *chasse aux Montoneros* (guérilleros péronistes) et aux membres de l'E.R.P. (armée révolutionnaire du peuple), de tendance trotskiste, qui commence en 1974 sous le gouvernement d' « Isabelita », va prendre toute sa dimension après le coup d'Etat. Il ne s'agira plus seulement d'éliminer les terroristes mais aussi d'*« extirper le cancer de la subversion »*, ce qui se traduira par une répression généralisée et particulièrement sanglante. Pendant longtemps, les militaires cherchèrent à dissimuler l'ampleur de l'action répressive et attribuèrent à des *« excès »*, des *« bavures »* ou des *« erreurs inévitables dans ce type de guerre »*, les milliers d'innocents morts dans des camps de concentration après *avoir été cruellement torturés.*

On sait aujourd'hui que les enlèvements et les disparitions n'ont pas été le fait de groupes paramilitaires ou parapoliciers plus ou moins contrôlés, mais le résultat d'un plan minutieusement élaboré. *« L'expérience chilienne nous avait montré que les exécutions en public suscitaient des réactions immédiates de l'opinion publique internationale. C'est pour cette raison que nous avons choisi une méthode plus discrète »*, affirme un ancien amiral. Trente mille personnes, selon les organisations de droits de l'homme, *« disparaîtront »* après avoir été enlevées à leur domicile, sur leur lieu de travail ou en pleine rue, par des commandos agissant sur l'ordre d'une haute autorité militaire *« responsable de zone »*. Les forces armées ont d'ailleurs dû finalement admettre, tant dans le *« document définitif »* sur la lutte contre la guérilla que dans la loi d'amnistie, la responsabilité globale de l'institution militaire dans ces opérations.

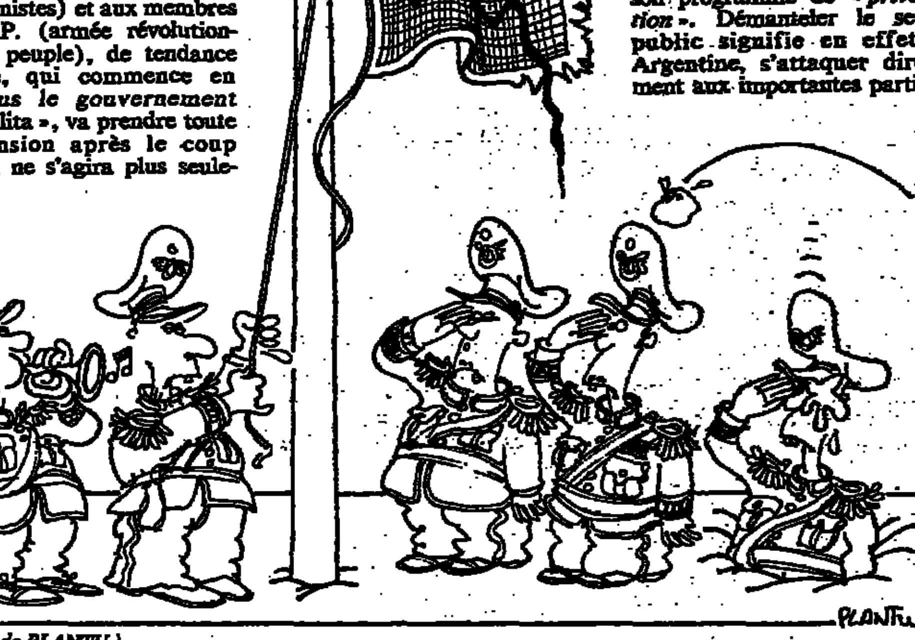
En adoptant la méthode de la *« disparition »*, les militaires prenaient, certes, un grand risque, si un jour la vérité éclatait. Mais leur calcul n'était pas si mauvais. En fait, la plupart des Argentins étaient satisfaits que l'ordre règne dans les rues et sans doute le thème des droits de l'homme n'aurait-il jamais acquis l'importance qu'il a aujourd'hui si le « miracle économique argentin » s'était produit.

Afin de rétablir la confiance des milieux financiers internationaux, les militaires placent à la tête de l'économie et des finances *« un ministre de luxe »*. Il s'agit de M. Martinez de Hoz, qui appartient à l'oligarchie terrienne et entretient des relations étroites avec la banque internationale. Le programme de remise en ordre qu'il présente dans son discours fleuve du 2 avril 1976 est bien accueilli dans les milieux d'affaires.

L'échec économique

Pourtant, au fur et à mesure qu'est *appliqué* le modèle libéral de M. Martinez de Hoz, les résistances augmentent. Et d'abord au sein de l'armée. Les militaires sont certes satisfaits de l'accroissement des réserves de change et du flot de crédits extérieurs qui inonde l'Argentine. Cela leur permet en effet de se lancer dans un fantastique programme de réarmement (plus de 15 milliards de dollars) et de s'enrichir de façon souvent frauduleuse.

Les choses commenceront à se gâter lorsque le ministre de l'économie voudra mettre en œuvre son programme de *« privatisation »*. Démanteler le secteur public signifie en effet, en Argentine, s'attaquer directement aux importantes participations que possède l'armée, depuis le début de la guerre, dans des secteurs-clefs comme la sidérurgie et la chimie lourde. Les forces armées diront « non » au libéralisme lorsqu'elles jugeront que celui-ci lèse leurs intérêts. Après le départ de M. Martinez de Hoz en mars 1981, l'Argentine retournera à ses démons familiers : l'inflation galopante, les dévaluations en cascade, la spéculation, avec, en plus, une contraction de l'activité et une progression du chômage dans des proportions jamais vues depuis la crise de 1929. Durant les neuf mois de gestion du ministre de l'économie du général Viola, M. Lorenzo Sigaut, l'économie argentine échappe à tout contrôle.



(Dessin de PLANTU.)

Les certitudes tranquilles du général Viola

Tout militaire argentin a dans sa giberne l'écharpe de président de la nation... Lorsque Roberto Eduardo Viola, encore enfant, voit défiler sous les applaudissements de la foule les élèves du collège militaire qui marchent sur la *Casa Rosada* pour renverser le président radical Hipolito Yrigoyen, sa carrière est toute tracée : il sera officier. Au collège militaire, à l'école supérieure de guerre et – complément indispensable pour tout officier sud-américain – durant son séjour de deux ans aux Etats-Unis, il apprendra que l'armée est d'abord faite pour veiller à la sécurité intérieure. La défense des frontières constitue une mission secondaire. Ce qui le passionne, c'est moins l'art de la guerre que les *« aspects sociaux et politiques »*.

Son credo est simple. *« L'Argentine est une nation en voie de formation qui a besoin, pour parvenir à l'âge adulte, de la participation de tous les secteurs et, en premier lieu, des forces armées. »* Roberto Viola est d'autant plus convaincu de leur rôle prééminent dans la «construction» de l'Argentine que, selon lui, *« le peuple n'a pas la classe politique qu'il mérite »*. L'idéal, selon lui, ce serait *« un parti qui réunirait l'intelligence des conservateurs, la tradition radicale et le sentiment péroniste »*.

Il n'y a pas trente-six manières...

Le général Viola n'aime pas les marxistes. Mais il ne verse pas dans un anti-communisme primaire, *« n'en déplaise aux tenants du libéralisme et aux nationalistes exaltés »*. Il est tout à fait normal que l'Argentine entretienne de bonnes relations avec l'Union soviétique, si cela est conforme à l'*« intérêt national »*. En définitive, le meilleur système politique, c'est encore la démocratie *« à condition qu'elle satisfasse les exigences de liberté, de justice et de sécurité »*.

Le général Viola, qui était chef d'état-major lorsque se déclenche à Tucuman, dans le nord de l'Argentine, l' *« opération indépendance »*, parle volontiers de la *« guerre victorieuse contre le terrorisme »*. *« Ce qu'il faut comprendre, ajoute-t-il, c'est que la subversion en Argentine n'avait rien à voir avec le terrorisme qui existe en Europe. L'objectif de la guérilla était la prise du pouvoir. »* Il considère que les méthodes employées étaient adéquates. *« Les Français qui ont combattu en Algérie savent bien qu'il n'y a pas trente-six manières d'en finir avec la guérilla »*. Certes, les séquelles de cette guerre le préoccupent. Mais les *« disparitions »* sont préférables aux *« exécutions »*. *« Un régime militaire provisoire ne peut pas se permettre de fusiller cinq mille personnes. Cela crée des problèmes insolubles lorsqu'il s'agit de rendre le pouvoir aux civils. »* Partisan de la manière forte pour maintenir l'ordre, le général Viola se montre en revanche prudent en matière de relations internationales. *« Je ne suis pas comme le général Galtieri, qui se lance sans préparation dans une guerre contre la Grande-Bretagne. »* Cette modération, il l'a d'ailleurs manifestée, à la tête de l'armée de terre, au moment où l'Argentine et le Chili étaient au bord de l'affrontement.

Il reconnaît que le *proceso* a échoué. *« Il nous a manqué un projet politique clair et profondément national »*, affirme-t-il. Pour lui, cependant, l'avènement d'un gouvernement élu ne met pas fin à l'intervention des militaires. *« Le véritable problème à résoudre en Argentine est celui de la stabilité politique qui va au-delà de la stabilité constitutionnelle. »*



Argentin
r à la casern
st mise elle-m

Il y a sept ans, les militaires argentins s'emparaient du pouvoir pour suppléer aux défaillances d'un péronisme tombé des mains d'une Isabelle qui n'arrivait pas à être Evita...

Lutte contre le terrorisme, disparitions en chaînes, tortures, répression, jusqu'à la désastreuse expédition des Malouines où, croyant redorer leur blason, les généraux perdirent leur honneur, la chronique est sanglante.

Contraints et forcés, les militaires ont accepté les élections de ce dimanche qui devraient leur permettre de rentrer dans les casernes et favoriser l'émergence d'une nouvelle classe politique.

hors d'état de gouverner

Les auteurs du coup d'État avaient promis de rendre à l'Argentine « *son destin de grandeur* ». Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que leur politique extérieure ait été marquée par une attitude agressive. Le premier terrain choisi par les généraux argentins pour en découdre est la zone du chenal du Beagle à l'extrémité sud du continent, où un litige frontalier oppose depuis quatre-vingts ans l'Argentine et le Chili.

En juin 1978, le gouvernement argentin rejette l'arbitrage rendu par la reine d'Angleterre à partir des conclusions d'une commission de juristes internationaux. Celui-ci donne raison au Chili concernant le tracé du chenal et lui attribue les trois îles Picton, Nueva et Lennox. Des conversations bilatérales s'engagent alors entre le général Videla et le général Pinochet dans un climat de plus en plus tendu. Lorsque celles-ci sont interrompues en novembre, l'affrontement paraît inévitable.

L'« enfant chéri » de Washington

Sur les murs de la capitale fleurit le slogan : « *L'Argentine dans l'Atlantique, le Chili dans le Pacifique* ». Fin décembre, la marine reçoit l'ordre d'occuper les îles. C'est *in extremis*, alors que les bateaux de débarquement font route vers leur objectif, qu'interviendra l'ordre de rebrousser chemin. Le général Videla a en effet accepté la médiation du souverain pontife. La marine ne lui pardonnera jamais d'avoir cédé aux pressions internationales. Contraints de freiner leurs ardeurs belliqueuses, les militaires argentins n'en accepteront pas pour autant la proposition de Jean-Paul II, qui confirme la souveraineté chilienne sur les îles en litige. Près de trois ans après que le souverain pontife a fait connaître son offre de solution, Buenos-Aires n'a toujours pas dit oui.

L'échec du régime était patent en décembre 1981. Son impopularité et son discrédit grandissaient. L'opposition, pourtant, n'offrait aucune solution de rechange. Certes, en juillet 1981, les cinq principaux partis s'étaient unis pour constituer une « *multipartite* », mais l'objectif de son promoteur, M. Ricardo Balbin, n'était pas d'engager la lutte contre les militaires. Ce qu'il souhaitait, c'était conclure un accord avec les forces armées permettant un retour graduel à la démocratie.

Quant aux syndicats péronistes, ils étaient beaucoup trop divisés pour mener une action efficace. Nombre d'entre eux (ceux qui sont aujourd'hui rassemblés dans la C.G.T. Azopardo) collaboraient d'ailleurs ouvertement avec le régime militaire. Restaient les organisations de défense des droits de l'homme, qui constituaient l'unique noyau de résistance. Mais la grande masse s'en méfiait, et les mères de la place de Mai étaient bien seules lorsque, le jeudi après-midi, elles tournaient en silence autour de la pyramide de la Liberté.

Les militaires vont alors chercher leur second souffle. L'homme chargé de sauver le *proceso* s'appelle le général Galtieri. Ce descendant de Napolitains, aux allures de soudard, n'a guère d'idées. Mais il a de la « gueule » et il sait taper du poing sur la table. Et puis, surtout, il a les faveurs de Washington. « *J'étais l'enfant chéri des Etats-Unis* », affirmera-t-il dans une interview.

Après avoir systématiquement entravé l'action du général Viola, il prend sa place le 22 décembre 1981 et opère un véritable « *retour aux sources* ». Maintien du régime militaire jusqu'à ce qu'un « mouvement d'opinion nationale » puisse prendre le relais ; libéralisme orthodoxe en économie ; et, à l'extérieur, la fin des « *zones grises* », c'est-à-dire l'alignement inconditionnel sur les États-Unis.

Il s'entoure de deux hommes clefs : M. Roberto Alemann, un libéral rigoureux, à l'économie, et M. Nicanor Costa Mendez, un nationaliste retors, aux relations extérieures. Le général Galtieri sait que sa marge de manœuvre est étroite. Comment entend-il assurer la longévité du « *processus de réorganisation nationale* » ? Par une action d'éclat hors des frontières capable de rassembler les Argentins derrière une cause commune.

Dès janvier 1982, l'idée naît de forcer la Grande-Bretagne à modifier son attitude à propos des Malouines. Très vite, les trois commandants en chef arrivent à la conclusion que pour mettre un terme à dix-sept ans de négociations infructueuses il faut la mettre devant le fait accompli, c'est-à-dire occuper les îles, quitte ensuite à faire machine en arrière.

Les généraux argentins étaient convaincus que le premier ministre britannique ne réagirait que mollement et que les États-Unis resteraient neutres.

Incompétence professionnelle

Le général Galtieri ne s'était pas trompé quant à la réaction de ses compatriotes. Quelques jours après avoir été durement réprimée à l'occasion d'une manifestation organisée par la C.G.T. « dure », la population s'est rassemblée sur la place de Mai pour acclamer celui qui se prenait déjà pour le général Peron. « *Si tout s'était déroulé comme prévu, j'aurais été élu président* », avoue-t-il dans un livre intitulé *les Hommes de la défaite*.

La suite est connue. Pris dans l'engrenage de ses excès oratoires, victime aussi de son aveuglement, le général Galtieri ne pèsera pas lourd face à la « dame de fer » et sera renvoyé dans ses foyers le 18 juin.

La débâcle de Port-Stanley aurait dû logiquement mettre un terme au régime militaire. Après l'accumulation d'échecs dans les autres domaines, les forces armées n'avaient-elles pas démontré leur incompétence professionnelle ? Pourtant, l'opposition se montrera incapable d'exploiter une situation aussi favorable. Lorsque le général Bignone, désigné en catastrophe, convoque la « *multipartite* », non seulement celle-ci se précipite au rendez-vous, mais elle ne formule aucune exigence. Le président du parti radical, M. Carlos Contin, affirme même, à l'issue de la réunion : « *Le général Bignone est un authentique démocrate.* » Il est vrai qu'à l'exception du petit parti présidé par M. Arturo Frondizi et de M. Raul Alfonsin, leader du parti radical, toute la classe politique a chaleureusement soutenu le gouvernement durant toute la guerre.

Le coup porté aux forces armées est cependant trop dur pour qu'elles songent à se maintenir au pouvoir. Leur objectif, à partir de juillet 1982, sera d'organiser leur départ dans les meilleures conditions possibles. La junte, qui a éclaté à la suite de la défaite, se reconstitue quelques mois après, et ce n'est que le 28 février 1983 que le général Bignone annonce la date des élections. Les généraux argentins se paieront même le luxe de s'auto-amnistier à un mois de la consultation populaire. Si la détérioration du régime s'est accélérée au cours des derniers mois, ce n'est pas sous la pression des partis d'opposition mobilisés par les élections internes et la campagne électorale, mais parce que ses contradictions internes n'ont fait que s'approfondir.

En mai 1973, la foule lançait à l'adresse des militaires : « *Se van, se van, y nunca volveran* » (« ils s'en vont, ils s'en vont et jamais ils ne reviendront »). Moins de trois ans après, ils réapparaissaient en force sur le devant de la scène. L'histoire se répétera-t-elle ? Jamais, sans doute, l'institution militaire n'a paru aussi affaiblie qu'aujourd'hui. La grande majorité des jeunes officiers ont été profondément marqués par la guerre des Malouines et souhaitent se consacrer avant tout à leur métier. Mais les futures autorités constitutionnelles ne devront pas oublier que si les militaires plient bagage, ce n'est pas parce que le peuple les a chassés. *Ils se sont mis eux-mêmes hors d'état de gouverner.* La démocratie argentine reste à construire.

JACQUES DESPRÉS.

Le plaidoyer *pro domo* de l'éphémère gouverneur des Malouines

Le général Mario Benjamin Menendez, actuellement aux arrêts de rigueur à la suite de la publication de son livre *Malouines : témoignage de son gouverneur*, est un homme soulagé. Cela faisait longtemps que le commandant de la garnison des Malouines avait envie de raconter ce qu'il avait sur le cœur.

A l'en croire, il ne serait en rien responsable de la déroute des troupes argentines. Son argumentation est simple. Le général Galtieri l'a envoyé à Port-Stanley pour exercer les fonctions de gouverneur, pas pour se battre contre les Anglais. Contraint par les circonstances d'organiser la défense des îles, il n'a rencontré à aucun moment l'appui nécessaire pour mener à bien cette mission. Il n'y a pas dans son livre la moindre trace d'autocritique, seulement un lancinant : « *J'ai fait ce que j'ai pu.* »

Lorsque le général Galtieri l'informe un mois avant le débarquement qu'il a été choisi comme gouverneur, le général Menendez est évidemment très surpris. Le premier moment de stupeur passé, il demande à son commandant s'il a prévu une possible réaction de la Grande-Bretagne. Réponse du général Galtieri : « *Tout a été étudié par la junte et le ministre des relations extérieures. La seule chose que vous devez faire, c'est de vous préparer à vos fonctions de gouverneur.* » Selon le général Menendez, M. Nicanor Costa Mendez avait assuré la junte que l'Argentine avait de bonnes chances de l'emporter au Conseil de sécurité et qu'en cas de résolution défavorable la Chine ou la Russie mettraient leur veto.

Lorsque le premier ministre britannique décide d'envoyer la Royal Navy, les renforts commencent à arriver du continent, mais d'une façon désordonnée. L'éphémère gouverneur des Malouines souligne l'absence totale d'intégration entre les trois armes. « *Nous ne savions pas ce qu'allaient faire la marine et l'aviation* », écrit-il.

« Sans armes, le regard vide... »

Il soutient que le général Galtieri a été régulièrement informé de l'évolution de la situation. Le 10 mai, le général Menendez dressait le bilan suivant : « *Le moral des troupes faiblit de jour en jour... Les tranchées sont inondées et le froid est de plus en plus insupportable... Les vivres, les munitions et l'essence s'épuisent.* » Réponse du commandant en chef de l'armée de terre : « *Je connais vos difficultés. Nous avons décidé de créer un centre d'opérations conjointes pour mieux coordonner la logistique.* »

On a beaucoup reproché au général Menendez de ne pas avoir prévu le débarquement des troupes britanniques dans la baie San-Carlos. Qu'avance-t-il pour sa défense ? « *Cette zone avait été écartée par la marine parce que, selon elle, les bateaux anglais seraient beaucoup trop exposés au feu de notre aviation...* » Il critique sévèrement l'inaction de la flotte argentine. « *J'ai réclamé à plusieurs reprises l'intervention des sous-marins mais ceux-ci ne se sont jamais manifestés.* » Il reconnaît que certains raids de l'aviation ont été efficaces, mais il critique le manque de continuité dans les attaques. Il reproche en particulier à l'armée de l'air de ne pas avoir bombardé la tête de pont établie par les Anglais et de s'être refusée à mener des actions d'appui tactique. Pourquoi n'a-t-il pas contre-attaqué ? « *Je ne disposais pas d'hélicoptères en nombre suffisant pour transporter rapidement des hommes et du matériel.* » Il ajoute qu'il avait demandé l'intervention de troupes aéroportées mais que celle-ci fut jugée « *trop risquée* » par l'état-major.

Après la chute de Darwin, « *malgré la résistance courageuse de nos hommes* », le général Menendez en est réduit à tenter de défendre Port-Stanley. Mais les positions argentines tombent rapidement aux mains des Anglais. Sans l'appui de la flotte, aidé seulement par les interventions sporadiques de l'aviation et pratiquement sans hélicoptères, Menendez se trouve rapidement paralysé. Le 13, la situation est désespérée. « *De tous côtés, on voyait des soldats qui cherchaient à se protéger du froid... Certains se repliaient en bon ordre mais la plupart d'entre eux déambulaient sans armes, le regard vide...* » Le gouverneur décide alors d'appeler le général Galtieri. Celui-ci lui répond sèchement : « *Les Anglais aussi sont à bout de souffle.* » Le général Menendez insiste : « *Vous devez accepter la résolution 502 du Conseil de sécurité.* »

Réponse : « *C'est impossible après les engagements que nous avons pris. Le commandant, c'est vous. Vous devez savoir quelles sont vos responsabilités.* » La conversation s'arrête là. Le général Menendez acceptera quelques instants plus tard le cessez-le-feu que lui propose le général Moore. « *J'ai estimé que nos hommes avaient fait tout ce qu'ils pouvaient.* »

Sans doute, mais pourquoi le général Menendez ne s'est-il pas battu au pied du drapeau en compagnie de ses officiers et sous-officiers ? « *Mais, monsieur, cela c'était bon dans le passé...* », nous a répondu celui qui, au fond, ne s'est jamais fait à l'idée qu'il devait, aussi, défendre les Malouines.

J. D.

LE CONFLIT IRAKO-IRANIEN

Téhéran propose d'exclure les eaux du golfe Persique de la zone de guerre

L'Iran a présenté vendredi 28 octobre au Conseil de sécurité un contre-projet au plan occidental visant à placer la zone maritime du golfe Persique hors du conflit Iran-Irak, (*le Monde* du 29 octobre). Toutefois la proposition ne fait aucune mention d'un arrêt immédiat des hostilités dans la zone du Golfe. Les membres du Conseil de sécurité ont débattu pendant près de trois heures de ce nouveau plan, sans même pouvoir entamer la rédaction d'un texte de compromis.

Des divergences sérieuses les opposent en effet. Certains considèrent que les contre-propositions iraniennes — inacceptables dans leur forme actuelle — ne sont qu'un moyen de saboter définitivement le projet occidental. D'autres, au contraire, estiment qu'elles représentent un véritable changement de position de l'Iran, et souhaitent l'explorer plus à fond. Si cette position l'emportait, il est vraisemblable que les négociations du Conseil demanderaient un certain temps : plusieurs semaines, sinon plusieurs mois.

Le projet de texte iranien ne fait en tout cas qu'une référence implicite à une condamnation de l'Irak et appelle simplement les deux parties à s'abstenir de toute action pouvant mettre en danger la paix et la sécurité dans la zone du Golfe, afin d'assurer la libre navigation dans les eaux internationales. Il ne fait aucune mention d'observateurs internationaux. — *(A.F.P.)*

Liban

Espoirs de réconciliation

(Suite de la première page.)

« *Une telle procédure aurait*, explique le prince Bendar, *le double mérite de transformer, dans les jours qui viennent, le cessez-le-feu en une paix civile stable et de rendre superflue la présence des forces multinationales sur le sol libanais. J'espère que tous les chefs de file des factions en conflit accepteront de faire partie de ce gouvernement* ».

Sur le fond, l'accord est à la portée de la main. « *Le président Amine Gemayel*, poursuit-il, *est un homme de bonne volonté. Il déclarera dès la première séance du congrès que tout, absolument tout, est négociable. Ses adversaires m'ont donné l'assurance qu'ils ne remettront en cause ni la légitimité du chef de l'Etat ni les fondements de l'Etat libanais, sa Constitution et le pacte national (non écrit) de 1943. Il ne serait question que de légers amendements conçus pour assurer un meilleur équilibre intercommunautaire.* »

Le médiateur saoudien esquisse à grands traits le contenu de l'accord qui, selon lui, ferait l'unanimité. Le chef de l'Etat serait élu non par le Parlement, mais au suffrage universel. « *Ils échapperait ainsi aux partis, aux factions et aux féodalités, pour devenir le président de tous les Libanais, musulmans ou chrétiens, dont il devra forcément satisfaire les intérêts et les aspirations. L'opposition accepterait, dans ces conditions, que la magistrature suprême soit l'apanage de la communauté maronite. Les sunnites conserveraient la présidence du conseil, les chîtes celle de la Chambre des députés. Les druzes auront la présidence d'un Sénat, qui devra être constitué, et bénéficieraient d'une plus grande proportion de postes dans l'administration de l'Etat.* »

« Bonne volonté du président Assad »

Le prince Bandar énumère les divergences qui subsistent concernant l'attribution des postes-clés à la tête des ministère de l'intérieur, de la défense et de la justice, actuellement détenus par des maronites pour ajouter, souriant, que « *les compromis qui seront réalisés seront présentés par chacune des parties, à la manière libanaise, comme une victoire* ».

L'unique « *obstacle majeur* » à la réconciliation nationale que l'émir Bandar perçoit est celui que pose l'accord de paix conclu le 17 mai dernier entre le Liban et Israël, « *accord que plus de 50 % des Libanais récusent* ». Les partis de l'opposition, la Syrie, n'en veulent à aucun prix. Mais là encore, estime-t-il, l'obstacle pourrait être sinon surmonté dans l'immédiat, du moins contourné. Le président Gemayel, qui ne l'a toujours pas ratifié, pourrait suggérer de le renvoyer devant une commission qui présenterait au Parlement un texte amendé. « *Ce serait une tragédie*, ajoute-t-il, *si le gouvernement libanais, sous la pression des Etat-Unis et d'Israël, devait se cramponner à un accord qui n'a aucune chance d'être mis en œuvre, puisque son exécution dépend d'une tierce partie, la Syrie.* »

Précisément, n'est-il pas probable que la Syrie, poursuivant des objectifs inavouables, fasse ainsi obstruction à la réconciliation des Libanais ? La réponse de l'émir Bandar est catégorique : « *Je connais bien la Syrie et le président Assad. Il est absurde de soutenir que ce dernier rêve d'annexer une partie du Liban ou d'entretenir la tension au profit de l'U.R.S.S. Il n'y a pas plus anticommunistes que nous, les Saoudiens, et je peux vous assurer que c'est la Syrie qui utilise l'U.R.S.S. et non le contraire. Le président Assad a déjà manifesté sa bonne volonté en souscrivant à un cessez-le-feu et à l'ouverture de négociations, après avoir renoncé au préalable de l'abrogation pure et simple de l'accord israélo-libanais du 17 mai.* »

A en croire le prince Bendor, le président Assad conteste deux aspects seulement de l'accord : le lien qu'il établit entre l'évacuation de l'armée israélienne et celle des forces syriennes, lien que le chef de l'Etat syrien juge « *humiliant* » pour un pays arabe qui a introduit ses troupes sur la demande du gouvernement libanais et non à la suite d'une « *sanglante aggression* » ; les avantages politiques qu'Israël retire de l'accord. « *Le président Assad*, poursuit le prince Bandor, *veut bien tenir compte de la sécurité des frontières israéliennes, mais il ne veut entendre parler de normalisation entre Tel-Aviv et Beyrouth avant le retrait du dernier soldat israélien.* » Le médiateur saoudien estime qu'il faudrait trouver un compromis acceptable pour Damas, car, dit-il, ce serait le seul moyen de consolider la réconciliation nationale au Liban et d'obtenir le retrait de toutes les forces étrangères de ce pays.

Le prince Bandar est persuadé que le gouvernement de Jérusalem serait, à cet égard, plus souple que les États-Unis parce qu'il cherche à sortir de l'impasse dans laquelle se trouve son armée au Sud-Liban. « *Je ne cesse de répéter à nos amis américains*, poursuit-il, *de ne pas être plus catholiques que le Pape ; après tout, l'accord du 17 mai n'est pas le saint Coran et la paix au Liban mérite bien que l'on envisage des correctifs. Malheureusement, les États-Unis ne comprennent pas les subtilités de la politique moyen-orientale.* »

Israël devrait, pour sa part, « *faire un geste* » qui aurait un « *impact considérable* » sur les négociations de Genève, en annonçant, par exemple, le retrait de ses unités de Saïda, « *une ville sunnite vouée au nationalisme libanais* ». Un tel geste, insiste-t-il, non seulement contribuerait à l'entente inter-communautaire au Liban, mais permettrait aussi de passer à la deuxième phase de la « *mission cruciale* » qu'il souhaite assumer : élargir la négociation à un « *règlement global et durable* », dans la région. « *Si seulement Israël choisissait la paix plutôt que l'annexion de territoires, tout deviendrait possible...* », murmure le prince saoudien.

ERIC ROULEAU.

Avec les appelés italiens de Beyrouth

On ne parle pas beaucoup d'eux dans la presse internationale et, depuis quelques jours, ils ont toutes raisons de s'en féliciter. Pourtant les soldats italiens du Liban font un travail ingrat et difficile avec allure et bonne humeur. Pour des appelés du contingent, c'est doublement méritoire...

De notre envoyé spécial

Beyrouth. – Parachutistes du bataillon Folgore en béret rouge et tenue léopard, fantassins de marine « maro » du bataillon San Marco qui portent la chemise kaki sur un pantalon couleur de forêt d'automne, fantassins du bataillon Cernaia ou encore célèbres Bersaglieri coiffés tantôt de la molle chéchia à pompon bleu roi, tantôt du casque empanaché d'un gros bouquet de plumes... force est de reconnaître que les deux mille cent vingt-sept soldats du contingent italien de la force multinationale ont fière et martiale allure. Et qu'ils font, toujours rasés de frais et sanglés dans des tenues irréprochables, l'admiration unanime des Beyroutins quand ils les voient passer dans leurs véhicules légers, lourds ou blindés, tous d'une blancheur immaculée, couleur peu courante dans la tradition militaire.

Ce succès ne va pas sans susciter un rien de jalousie de la part des porteurs d'uniformes des trois autres pays étrangers présents sur le terrain. Il serait plus juste d'ailleurs de dire « des deux autres pays », la force armée de Sa Très Gracieuse Majesté britannique, qui n'excède pas cent dragons, mettant, semble-t-il, un point d'honneur à ne se jamais montrer nulle part...

Qui plus est, leur souci de la perfection vestimentaire se complète d'une amabilité et d'une bonne humeur à toute épreuve, en dépit de l'existence de reclus qu'ils mènent derrière des sacs de sable et des barbelés. Une existence dont on sait désormais qu'elle est plus dangereuse encore qu'on n'était en droit de le craindre avant les récents événements. A qui ferait mine de s'étonner de tant de perfection et de cœur à l'ouvrage, le capitaine Corrado Cantatore, un colosse de près de 2 mètres, dont une forte moustache noire barre le visage, répond avec un sourire angélique : « *C'est normal, ils sont italiens et soldats et, finalement, ils n'ont guère de mérite si l'on peut dire, celui-ci revenant plutôt à leurs chefs, de vrais soldats, sachant ce que stricte discipline veut dire.* » On va s'étonner, mais le capitaine prend les devants : « *Oui, cela peut surprendre, mais tous les soldats que vous voyez sont des appelés... Seuls les cadres, sous-officiers, officiers, sont des militaires de carrière.* » Il y a un instant, un diplomate de l'ambassade d'Italie nous a prévenu : « *Vous allez voir des appelés du contingent réellement heureux d'avoir l'occasion de faire enfin autre chose que de garder des dépôts, ce dont se plaignent depuis la fin de la deuxième guerre mondiale toutes nos générations successives de militaires...* » Il dit vrai. Et il n'a pas eu tort en ajoutant que la présence des soldats italiens au Liban « *contribue grandement à restaurer l'image d'une armée que tous les partis de gauche et un grand nombre de médias prenaient, jusqu'ici, pour cible privilégiée sans lui ménager jamais le moindre répit* ».

Deux secteurs « chauds »

Propos confirmés par le sergent-chef Nespoli, dix ans de service déjà sous le béret des paras, que son excellente pratique de la langue française a tout naturellement désigné pour devenir, quelques heures durant, notre cicérone. « *C'est la première fois, depuis la guerre de 40, que les militaires italiens quittent leur pays. Nos gars ont pris très fortement à cœur cette tâche de paix qui est celle de la force multinationale, et tout appelés qu'ils sont, ils font montre d'un moral formidable. Pour eux, passer au Liban quatre mois sur les douze que compte leur temps de service, c'est comme une récompense... A travers leur bonne volonté et leur enthousiasme, on peut dire que c'est notre armée qui est récompensée.* » Nous voulons un exemple ? « *Un journaliste italien très connu à la télévision, Enzo Biagi, a interrogé ici à Beyrouth ses confrères de tous les bords politiques et tous, sans aucune exception, ont rendu à notre armée un hommage qu'on n'était pas habitué à entendre, croyez-moi !* »

C'est au terme de deux mois de classes, suivis de quatre mois d'un entraînement spécial adapté aux tâches qui les attendent au Liban, que les jeunes Italiens appelés sous le drapeau vert-blanc-rouge, débarquent à Beyrouth. Les paras vont porter leurs sacs à l'école précédemment tenue par les sœurs de Besançon, près de Hazmié, dans l'est du secteur sud ; les « maro » du San-Marco s'installent en bord de mer – « *Il leur faut la mer, c'est normal* », dit sans rire notre sergent, – du côté de Ramlat-Al-Baïda ; le quartier général, logé dans la luxueuse villa d'un prince du Golfe aux murs tapissés de velours cloqué à motifs, accueille les fantassins qui ne sont pas affectés au bataillon logistique, dont les bivouacs jouxtent l'hôpital de campagne, sur la route de l'aéroport.

La compétence territoriale du contingent italien s'étend sur deux quartiers : Chatila, de sanglante mémoire, et, de l'autre côté de l'axe reliant la ville à l'aéroport, Borj El Baraneh, deux secteurs « *chauds* » où, à tout instant, la moindre étincelle suffirait à mettre le feu aux poudres : dans la soirée du jeudi 27 octobre, un soldat italien en patrouille dans les rues de Chatila a été blessé à l'épaule par une balle. Aussi, le dispositif permanent est-il solidement articulé. Neuf automitrailleuses M-113 laissées à poste fixe et ayant chacune six hommes à bord jouent un rôle analogue à celui des six postes installés sur des éminences naturelles ou des terrasses à l'abri d'un rempart de sacs de sable. En outre, un véhicule blindé, une patrouille à pied et quatre jeeps sillonnent pratiquement en permanence toutes les rues du quartier.



Le général Angioni, commandant le contingent italien de la force multinationale. *(Dessin de VIOLETTE LE QUÉRÉ.)*

A bord de sa Fiat tout-terrain, blanche comme neige, surmontée au sommet de l'antenne du petit drapeau italien, nous avons accompagné le sergent-chef dans les venelles de Chatila, quartier martyr, où mille cicatrices n'en finissent pas de guérir, malgré les efforts que déploie la population pour retaper tant bien que mal les ruines. Là, c'est une ancienne caserne palestinienne dont ne subsiste que l'emplacement visible à ras du sol. Ici l'école où Yasser Arafat faisait instruire ses combattants au maniement des armes. Voici, à un carrefour que les bombardements ont bouleversé, un terrain vague où l'on a planté de guingois un de ces drapeaux noirs que les chiites sortent les jours de deuil : « *C'est la fosse commune où l'on a inhumé les victimes des massacres de septembre 1982* », dit le sergent-chef. Des enfants crient « *Ciao* » ou encore « *Italia ! Italia !* » en agitant les deux mains au passage du véhicule.

« Rassurer ces pauvres gens »

« *Voilà notre travail*, dit le sergent-chef, *faire acte de présence, rassurer ces pauvres gens, veiller à ce que pas une arme ne circule dans le quartier, aider les populations, proposer des soins médicaux à ceux qui n'osent pas les demander et tenter de trouver toujours des solutions lorsque c'est faisable...* »

Autant dire que les soldats ne chôment guère. De patrouilles en prises de garde au poste, de corvées aux séances d'entraînement, les journées sont largement remplies. « *Ils sont jeunes, vigoureux, il ne faut pas qu'ils se rouillent* », nous dit un officier. Pas de danger pour eux de s'ankyloser : douze heures de service, douze heures de repos, douze heures d'entraînement, et on recommence ! Seule vraie coupure, la semaine de permission passée au pays natal à laquelle a droit tout soldat pendant ses quatre mois de séjour au Liban, et trois jours à Chypre inscrits d'office à son programme.

Ici, il reste peu de temps pour les loisirs. Et c'est dommage, car l'armée italienne fait princièrement les choses. Si le temps et la situation politique le permettent, on ira par exemple visiter Byblos ou, quand la neige est là, skier pendant une journée à Faraya. A la belle saison, on va se détendre à la plage ou à la piscine. Et puis, il y a le football et le basket, le tennis de table et le baby-foot. Tous les soirs une séance de cinéma et une distribution à peu près quotidienne de journaux et de revues comptant jusqu'à vingt et un titres.

Côté cuisine, il semble qu'on n'ait pas non plus à se plaindre. Toute la nourriture, à l'exception des fruits et des légumes achetés sur place et de la farine du pain, dont des boulangers en treillis pétrissent chaque nuit 800 kilos, est apportée d'Italie par bateau.

Le général Franco Angioni, *qui commande le contingent italien*, n'était encore que colonel quand il est arrivé ici en septembre 1982. C'est à Beyrouth qu'il a fait coudre au mois de janvier dernier ses premières étoiles sur ses épaulettes. Sollicité à tout instant par la presse italienne, qui multiplie ses envoyés spéciaux depuis que le pays se réjouit de pouvoir montrer enfin une armée ardente et prestigieuse, il nous demande de l'excuser de ne pouvoir nous recevoir en tête à tête. « *Mais*, ajoute-t-il avec un sourire, *vous êtes dans de bonnes mains, et ceux qui vous répondent en savent plus que moi, qui ne suis que le général...* »

A ce jour, le contingent n'a eu à déplorer qu'un mort, l'un des deux fantassins blessés par balles le 15 mars dernier au cours d'une patrouille. Transporté en Italie, il y est décédé à l'hôpital, tandis que son compagnon d'infortune finira sa vie paralysé. Le 27 octobre, cinq hommes ont été blessés à l'entraînement par l'explosion accidentelle d'une grenade. « *Au regard du double drame survenu chez vous et chez les Américains, c'est bien peu de chose*, dit le capitaine Cantatore. *Nous avons aidé aux recherches dans les ruines du poste français, et j'ai vu pleurer quelques-uns de mes soldats. Mais leur moral est resté le même, et la décision de participer à quelque chose de concret et d'humanitaire est unanime. Tous sans exception, ils sont, croyez-moi, conscients et fiers d'avoir, chacun à son échelon, une responsabilité vis-à-vis des vingt-trois mille Palestiniens qui vivent dans les deux secteurs que nous contrôlons. Ils savent que l'Italie tout entière a les yeux braqués sur eux, qu'il faut être vigilants et, enfin, que nous sommes là pour apporter la paix. Et que nous ne sommes ni des combattants, ni des occupants.* »

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

La Grenade : souvenirs de l'« avant-guerre »

« Réduction de poches de résistance », prisonniers par centaines, vagues d'assaut des « marines » : c'est à croire que la Grenade est devenue Okinawa... Pourtant, l'« île aux épices » ne semblait en rien appelée à ce destin d'enjeu stratégique. Quelques impressions d'un visiteur d'« avant-guerre »...

La terrifiante masse de copie qu'ont craché les téléscripteurs du monde entier à propos de la Grenade, les propos martiaux du président Reagan, de M. Weinberger ou de Mme Kirkpatrick, les flots de commentaires sur l'importance de l'île et son rôle dans le conflit Est-Ouest, laissent une impression de malaise. Sans doute, vu de Washington, de La Havane ou de Moscou, l'enjeu s'apprécie en termes abstraits. Un camp avait remporté un avantage il y a quatre ans et demi, et il vient de le perdre.

Mais, sur place, quelle dérision ! Les cent dix mille Grenadiens se trouvent au milieu d'une tourmente internationale qui n'a pour eux strictement aucun sens. La vie est plutôt douce dans ce paradis tropical, à la fois montagneux et baigné par des flots tièdes. Le colonisateur britannique a laissé quelques solides traditions que personne n'aurait l'idée de remettre en cause : le repos du week-end, le sens de la dignité individuelle, la passion pour le cricket et le goût de la bière Guinness.

La « révolution » n'avait rien changé au mode de vie des habitants. Les Eglises, anglicane ou presbytérienne, continuaient à accueillir, le dimanche, leurs invraisemblables vieilles dames au chapeau sorti tout droit d'un roman d'Agatha Christie. Les hommes, dans l'ensemble, préféraient comme toujours palabrer au débit de boissons le plus proche. Il va de soi que les conversations portaient sur les sujets réellement importants : les chevaux et le sport. On ne parle pas de politique dans un lieu public.

Des slogans délavés

Certes, les jeunes, depuis l'arrivée de Maurice Bishop au pouvoir, s'agitaient un peu. Ils avaient été le principal soutien du nouveau régime après le coup d'Etat de 1979. Mais leur enthousiasme commençait sérieusement à faiblir. Au début, ils étaient partis, comme pour un grand jeu scout, en escouades de réfection de routes ou d'assistance aux travaux agricoles. Et puis, ils s'étaient lassés, d'autant qu'ils n'avaient à leur disposition pratiquement aucun matériel et que boucher les nids-de-poules des routes grenadiennes est une entreprise propre à donner le vertige. Le réseau routier n'a jamais été vraiment entretenu, et les pluies emportent régulièrement des pans entiers de chaussée.

Les slogans, au ton volontariste, (« *Travaillez plus, produisez davantage, consommez moins !* ») affichés sur de grands panneaux de bois étaient eux aussi passablement délavés et personne ne se préoccupait outre-mesure de les refraîchir. Les Grenadiens, descendants d'esclaves noirs, *n'ont aucun goût pour tout* ce qui pourrait rappeler la servitude de jadis dans les plantations. Ils partagent ce refus de l'embrigadement avec tous les autres Noirs des Caraïbes. L'Organisation nationale de la jeunesse, sur laquelle Maurice Bishop avait fondé de grands espoirs, ne faisait pas recette. Il est vrai que, dans certains cas, l'intimidation servait à regarnir les rangs. Mais pour combien de temps ? Mme Phyllis Coard, la femme du vice-premier ministre, avait elle aussi tenté d'acclimater une grande « organisation de masse », sur le modèle cubain, avec l'« Organisation nationale des femmes ». Il y avait du monde aux premières réunions, puis, après un succès de curiosité, les Grenadiennes en revenaient vite aux activités qui ne séparent pas les deux sexes...

Une société homogène

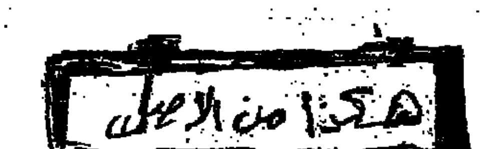
L'indolence antillaise n'est pas un vain mot. Elle était le plus formidable obstacle sur la route de la révolution. Maurice Bishop, qui savait à l'occasion lancer une raillerie bien placée et qui n'était pas insensible au charme des jolies femmes, comprenait cet état d'esprit, même s'il cherchait à donner une conscience politique plus aiguë à ses concitoyens. M. Bernard Coard, moins populiste et plus dogmatique, ne comprenait pas ce laxisme et aurait voulu enrôler la population tout entière dans une véritable croisade idéologique marxiste. Le moins qu'on puisse dire est qu'il avait du pain sur la planche.

Sous-développée, la Grenade ? Oui, assurément en termes statistiques. Mais on ne rencontre nulle part de mendiants ni d'enfants mal nourris. Les touristes connaissent surtout la noix de muscade, dont le pays est tantôt le premier, tantôt le second producteur mondial, et dont l'odeur insistante flotte dans les sous-bois, donnant à la Grenade son surnom d'« île aux épices ». Mais il y a aussi le cacao, les citrons, les bananes et toutes sortes de cultures vivrières. Aucun de ces produits ne permet un véritable accès aux marchés agricoles internationaux. Mais la société grenadienne y gagne en cohérence. Presque pas de grands planteurs, mais un éparpillement de petits paysans. Réalisant le rêve conjoint de Mao et d'Alphonse Allais, la société grenadienne ne fait pas de véritable séparation entre la ville et la campagne. La « capitale », Saint-George's, n'a guère que huit mille habitants. Rares sont les citadins qui n'ont pas gardé un bout de jardin.

Dans cette économie de subsistance, l'apport en numéraire est fourni par les frères, les cousins, les fils qui se sont expatriés et envoient de temps en temps un mandat. Les « émigrés » de Trinidad, des Etats-Unis, du Canada et de Grande-Bretagne maintiennent ainsi le pays à flot.

Voilà la société paisible, accueillante aux touristes, qui est désormais l'enjeu de calculs stratégiques savants. La noix de muscade, la douceur de vivre, et la partie de bras de fer entre l'Est et l'Ouest. La disproportion paraît flagrante.

DOMINIQUE DHOMBRES.



L'héroïne officielle et gratuite d'Amsterdam

L'idée fait son chemin. Pour que les héroïnomanes cessent de dévaliser les passants, la municipalité d'Amsterdam se propose de leur distribuer leur drogue gratis. Déjà, on leur fournit un ersatz, mais... ils n'en sont pas satisfaits. Et si toute l'Europe des drogués allait, sans rien débourser, faire son marché aux Pays-Bas ?

De notre correspondant

Amsterdam. – La façon « humanitaire » dont la ville d'Amsterdam entend combattre l'usage de la drogue dure, qui s'est propagé comme une épidémie pendant ces dernières années, continue à susciter des réactions hostiles. Ainsi, la toute dernière proposition faite ici, qui porte sur la « distribution gratuite » de la très coûteuse héroïne, paraît avoir provoqué des haut-le-corps à Paris, où l'on craint que de jeunes drogués français ne viennent s'approvisionner aux Pays-Bas à des conditions plus qu'avantageuses, pour revendre ensuite la marchandise chez eux.

Représentation caricaturale de la situation, rétorquent les responsables amstellodamois d'une expérimentation à laquelle le ministère de la santé de La Haye refuse encore de collaborer. L'héroïne ne serait pas distribuée au premier venu, mais seulement à des toxicomanes si marginalisés qu'ils leur faut commettre des vols ou des agressions afin de se procurer les sommes énormes nécessaires à satisfaire leur besoin. En outre, les étrangers seraient exclus de la distribution, qui se ferait sous une stricte surveillance médicale.

Ces arguments sont loin de rassurer les adversaires de la dernière initiative d'Amsterdam contre la drogue dure. S'ils louent généralement les bonnes intentions de la municipalité, à dominante socialiste, ils invoquent contre son « attitude irresponsable » les échecs d'efforts antérieurs, quand, pour des raisons encore inexpliquées, Amsterdam connut un véritable « boom » dans l'usage de l'héroïne.

Fidèle à sa réputation de tolérance et d'humanisme à l'égard des marginaux de tout poil, la ville d'Amsterdam chercha à découvrir une autre attitude contre les drogués que la répression pure et simple. A la fin des années 70, quand le nombre des consommateurs oscillait autour de huit mille, la cité lança sa première expérimentation fondée sur des principes qui restent en vigueur aujourd'hui : la séparation des jeunes drogués désemparés des « gros bonnets » du trafic, en accueillant ces « victimes » dans des centres répartis à travers la ville. *Ainsi, ils ne seraient pas* contraints de traîner dans les quartiers louches, connaîtraient moins de tentations, et les rues en deviendraient plus sûres.

Un échec cuisant

Ce projet de *« centres d'hébergement »*, financés par la municipalité, fut appliqué et enregistra un échec cuisant, qui amena, en 1981, l'adjoint au maire responsable de la mise en œuvre à démissionner devant une grogne populaire prenant parfois l'allure d'une véritable insurrection.

Le succès supposait la tolérance des Amstellodamois vivant autour de ces centres d'accueil, qui ne tardèrent pas à devenir autant de lieux de rencontre entre toxicomanes et pourvoyeurs sans scrupules. Cela, malgré la ferme *assurance municipale que de* telles pratiques seraient sanctionnées par la fermeture des établissements.

Pourtant, l'un des objectifs de l'opération avait été atteint : les drogués se trouvaient relativement *éloignés du centre-ville.* Mais les habitants des quartiers, le plus souvent modestes, qui avaient été désignés pour accueillir les centres, s'estimèrent victimes d'une *expérimentation qui* n'avait fait que transférer le problème chez eux.

L'adjointe au maire responsable du projet fut si copieusement huée dans ses *« soirées d'explication »* qu'une crise de nerfs mit un terme à sa carrière politique. Des citadins en colère tentèrent même de mettre le feu à des centres d'accueil pour drogués. Ils y réussirent au moins une fois, à la faveur de la nuit, avec la complicité de certains habitants du quartier.

L'incendie ne fit pas de victimes, les drogués n'ayant pas le droit de passer la nuit dans leurs *centres. Mais ceux-ci furent* fermés avant que la « justice populaire » ait conduit quelques criminels au bûcher.

L'embarras au sein de la municipalité *était alors considérable,* d'autant qu'elle avait été victime de prétendus « assistants sociaux » recrutés parmi les milliers de drogués surinamois de la capitale. Des subventions de l'ordre de 6 millions de florins (environ 15 millions de francs) confiées à ces hommes de bonne volonté s'évanouirent dans les comptes de la fondation qu'ils étaient censés diriger. « Négligences » confirmées par le nouvel adjoint au maire chargé de la lutte contre la drogue, mais restées sans suites judiciaires.

Amsterdam refusa cependant de s'en tenir à ce constat d'échec dans sa lutte pour la réhabilitation des drogués et contre les trafiquants dont ils sont les victimes. Mais on jugea prudent de ne plus faire appel à la tolérance des citadins. C'est alors qu'on songea à la distribution gratuite, mais étroitement réglementée, d'un succédané de l'héroïne, le méthadon.

Le raisonnement est simple : les drogués seraient moins enclins à avoir recours à la criminalité pour assurer leur dose quotidienne s'ils savaient que les autorités leur offrent *un produit procurant des* sensations analogues aux effets de l'héroïne.

Une fiole par jour

Sept autocars municipaux aménagés pour la distribution du méthadon font maintenant la navette tous les jours entre des points de rassemblement connus de tous les drogués d'Amsterdam. Ceux-ci ont droit à une petite fiole de méthadon par jour et, s'ils le souhaitent, peuvent demander l'assistance d'un personnel qualifié dans le domaine de la désintoxication.

Interrogée sur les résultats de l'expérience, une responsable municipale répond qu'il est *« encore un peu tôt »* pour dresser un bilan définitif mais constate que *« la grande majorité des héroïnomanes qui fréquentant le « service de méthadon » déplorent que ce succédané ne procure pas le « flash », le bref instant d'intense bien-être qui est, selon eux, le grand attrait de l'héroïne ».* Le désir d'un gramme d'héroïne (environ 350 florins) l'emporte souvent sur la volonté de se contenter *de la fiole gratuite. En outre,* le méthadon crée, lui aussi, une dépendance.

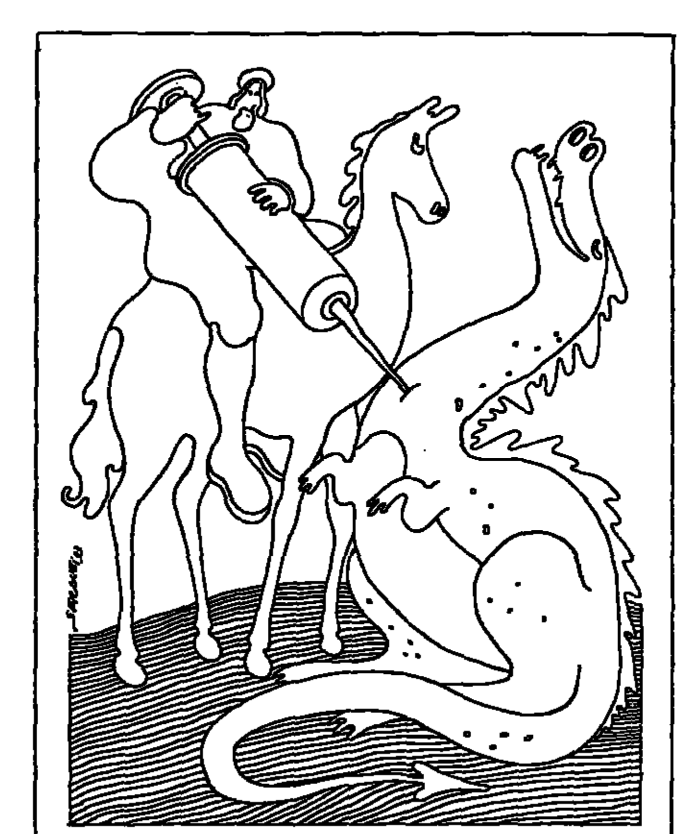
Au fil des ans, la relation entre l'héroïne et la criminalité est devenue le principal casse-tête des élus d'Amsterdam. La population, surtout celle des quartiers les plus éprouvés par les méfaits des héroïnomanes, exige « de la poigne ». *La police est totalement débordée* par le problème. On en a eu la preuve quand, pendant l'été, des pancartes firent leur apparition à plusieurs endroits du centre-ville, informant les passants, en néerlandais, anglais, allemand et français, qu'ils entraient dans une zone où les forces de l'ordre n'étaient pas en mesure de garantir leur sécurité en raison de la présence de drogués prêts à tout pour se procurer l'argent nécessaire à l'achat de leur dose quotidienne.

Le précédent du haschisch

Un tel aveu d'impuissance a été fatal au moral des habitants des quartiers en cause. Désespérés, une centaine d'entre eux firent récemment irruption dans une séance du conseil municipal, prenant en otages les édiles et barricadant toutes les sorties. Le porte-parole du commando exigea des *« mesures efficaces »*. Les occupants ne quittèrent les lieux *qu'après avoir reçu quelques assurances* d'un haut responsable de la police, équivalant bel et bien à l'instauration d'une sorte d'état d'exception dans certaines parties du vieil Amsterdam.

Ainsi, dans des zones strictement *délimitées, la police est* habilitée à interdire des rassemblements dans la rue de personnes *« soupçonnées de vouloir dévaliser des passants »*. Dans les mêmes zones, *il est interdit d'être* porteur d'une « arme par destination », serait-ce un canif ou un tournevis.

Convaincue qu'il s'agit là de mesures juste bonnes à parer au plus pressé, la municipalité a *décidé, au mois de juin dernier,* que la seule façon d'extirper le mal serait de mettre l'héroïne elle-même à la disposition des drogués « criminalisables ». Le nombre de ces cas est *généralement évalué* à mille deux cents. Les chefs de la police d'Amsterdam et de La Haye se sont prononcés en faveur de cette expérimentation, arguant que, pour 70 % environ, la petite criminalité est liée au problème de l'héroïne.



Dessin de SERGUEI.

Une majorité de députés soutiennent l'initiative d'Amsterdam, mais le ministère de la santé y a opposé son veto, faisant valoir que *la distribution gratuite risque de* provoquer l'invasion d'héroïnomanes étrangers. Il n'est pas du tout certain, selon le ministère, qu'elle puisse faire régresser la *criminalité, alors qu'elle suscitera* à l'étranger un tollé prévisible.

A cet égard, La Haye a déjà connu des ennuis diplomatiques quand un centre de jeunes, dans la ville d'Enschede, près de la frontière allemande, permit la vente de haschisch à ses membres dans le but d'en « décriminaliser » le commerce. Le contrôle de l'identité des bénéficiaires n'étant pas très strict, le centre eut vite fait de jouir d'une attrayante renommée dans l'Allemagne toute proche. Certains jeunes y furent arrêtés porteurs de haschisch acheté « légalement » aux Pays-Bas.

Selon des sources diplomatiques dignes de foi, Bonn menaça de rappeler son ambassadeur aux Pays-Bas si le centre n'était pas fermé.

L'ambassadeur néerlandais à Stockholm fut convoqué au ministère des affaires étrangères quand il *apparut que de jeunes Suédois* avaient acheté du haschisch à Enschede pour la modique somme de 40 florins afin de le revendre dans leur pays pour l'équivalent de 1 500 florins. La Haye obtempéra et, en automne de l'année dernière, le centre fut fermé.

Une éventuelle distribution d'héroïne connaîtrait-elle la même fin ? Dans sa lutte désespérée contre la drogue, Amsterdam n'est pas au bout de ses peines.

RENÉ TER STEEGE.

AUTRICHE

Le grand procès des attardés du nazisme

Ce sera un grand procès, avec de bien petits accusés. Les néo-nazis autrichiens sont plus risibles que redoutables, dans le culte de leur compatriote par la naissance, Adolf Hitler. Hélas ! ils se sont mis à poser des bombes et à traduire en attentats leur antisémitisme viscéral.

De notre correspondante

Vienne. – *« A droite », « à gauche » :* une cinquantaine d'hommes en tenue de combat, coiffés d'un béret, font l'exercice dans la cour *d'une ferme isolée près du petit village* de Rapottenstein, à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Vienne. Le scénario n'est pas celui d'un film, mais s'inscrit dans la réalité de l'année 1983, en Autriche. Régulièrement, les néo-nazis se rencontrent au « Lindenhof » pour suivre un entraînement paramilitaire ou pour festoyer entre camarades sous l'œil – ou plutôt les jumelles – vigilant de la police. Une « poignée de fous » ? C'est du moins l'opinion générale et celle du gouvernement. Pourtant, une série d'attentats à l'explosif de nature nettement antisémite a ébranlé cette vue trop simpliste des choses.

Depuis mardi dernier, huit Autrichiens et un Allemand de l'Ouest comparaissent devant le tribunal de grande instance de Vienne qui va voir se dérouler, au cours des deux prochains mois, le plus grand procès néo-nazi en Autriche : trente-six avocats commis d'office, soixante-cinq témoins, *un acte d'accusation* de deux cent soixante-quinze pages. Le verdict n'est pas attendu avant la mi-décembre. La justice autrichienne semble résolue, cette fois-ci, *à régler ses comptes avec les* néo-nazis et leurs activités qui, au cours des dix dernières années, ont rempli quelque six mille pages de dossiers.

Les neuf accusés, dont cinq se trouvent en détention préventive depuis plus d'un an, plaident non coupables. Et pour cause. Les délits qui leur sont reprochés – activités néo-nazies (diffusion de matériel de propagande notamment), entretien de camps d'entraînement paramilitaires, port d'uniformes fascistes, port d'armes illicite, vol, falsification de documents – sont passibles de peines allant de cinq à vingt ans de prison.

Un « agent de l'Est »

Le personnage central du procès qui se détache de la grisaille du lot, Ekkehard Weil, ressortissant ouest-allemand âgé de trente-quatre ans, n'est pas un inconnu des services de police. Condamné à six ans de prison pour avoir blessé à coups de feu un soldat soviétique en faction devant le monument aux morts de Berlin-Ouest, Weil réussit à s'évader de prison en R.F.A. et à rejoindre, avec un faux passeport autrichien, ses « amis » – en fait, comme cela devait apparaître dix-huit mois plus tard, de faux amis – en Autriche. Weil est soupçonné d'avoir commis, en 1982, des attentats à l'explosif, à Vienne et à Salzbourg, contre les domiciles du directeur du centre de documentation juive, M. Simon Wiesenthal, du grand maître de la franc-maçonnerie d'Autriche, du grand rabbin de Vienne et plusieurs magasins d'une chaîne textile appartenant à un juif, qui n'ont pas fait de victime mais des dégâts matériels importants.



Dessin de ROUIL.

Son arrestation en août 1982 intervient à la suite d'un coup de théâtre. Le chef du parti N.D.P. (parti national-démocrate), Norbert Burger, le dénonce lors d'une conférence de presse et conduit la police à sa cachette. Selon le chef de file des néo-nazis autrichiens, Weil est un *« agent de l'Est, officier des services secrets de la R.D.A., proche du K.G.B., qui s'est infiltré dans les milieux de l'extrême droite autrichienne pour la discréditer par ses attentats ».*

M. Burger, qui se sentait le vent en poupe après avoir reccueilli cent quarante mille voix à l'élection présidentielle de 1980, ne voulait pas – *semble-t-il – risquer de ternir son* « image » d'homme politique sérieux par des relations avec un personnage douteux qui, tôt ou tard, eût eu affaire à la police.

Les coaccusés d'Ekkehard Weil sont des extrémistes de droite *connus, âgés de vingt-cinq à trente-deux* ans, dans leur majorité originaires de familles où l'antisémitisme et le pangermanisme sont de tradition, ayant un goût excessif et puéril pour les uniformes et les armes, personnages, dans leur ensemble, médiocres. Attila Bajtsy, par exemple, vingt-quatre ans, était l'homme de contact avec les organisations nazies à l'étranger, notamment le fameux « Groupe Hoffmann » en R.F.A. Dans son appartement, à Salzbourg, *la police a saisi de la littérature* nazie, des drapeaux à croix gammée et des photographies de Hitler. Bajtsy est l'auteur de tracts et de caricatures antisémites trouvés sur les *lieux des attentats. Dans cette* galerie d'originaux figure un ancien légionnaire, âgé de quarante-six ans, utilisé pour les « coups », notamment le vol de 300 kilos d'explosif dans un dépôt d'usine. On y trouve aussi un « ancien », âgé de soixante et un ans, demeuré nazi tout court. *Tous les accusés ont été déjà* condamnés pour activités néo-nazies aux termes d'une loi qui les réprime en Autriche, mais que l'on parvient aisément à contourner avec un peu *de prudence.*

A entendre les accusés se prétendre, devant le tribunal, de nationalité « germano-autrichienne » et à les voir lever la main pour le salut hitlérien, on se demande comment les autorités ont pu tolérer l'existence de groupes et de partis d'un nazisme aussi fracassant. La réponse relève du paradoxe : c'est en vertu d'une loi « ultra-démocratique » qui rend impossible l'interdiction d'un *parti politique enregistré en bonne* et due forme. Ne voulant à aucun prix risquer de revivre l'expérience de la suppression arbitraire de partis politiques qu'ils ont connue sous un *régime fasciste,* les législateurs sont donc devenus prisonniers de leur propre excès de précautions.

Des trois partis néo-nazis qui existent en Autriche, l'Action nouvelle *droite (A.N.R.) est sans aucun* doute le plus militant. L'A.N.R. est la branche universitaire du N.D.P. Le troisième, Halte aux étrangers, porte dans son nom tout son programme. Il a obtenu 0,03 % des voix aux élections législatives d'avril dernier.

Toutefois, on ne saurait oublier que M. Norbert Burger, figure de *proue des néo-nazis* autrichiens et candidat du N.D.P., a recueilli à l'élection présidentielle de 1980 3,2 % des suffrages. Son score, dans certaines régions, a été très nettement supérieur et dépassait parfois 6 %. Ce résultat a été ressenti ici comme un douche froide. On a crié à la *« honte nationale ». Honte,* cependant, vite – trop vite – oubliée grâce aux consolations qu'offre le caractère « marginal » de l'extrémisme de droite.

Un sujet tabou

Il faut cependant tenir compte de la longue tradition en Autriche des deux éléments principaux de l'idéologie nazie, l'antisémitisme et le pangermanisme. A la fin de la seconde guerre mondiale, les autorités se trouvaient face au problème de la réintégration de quelque sept cent mille anciens membres du N.S.D.A.P. (parti national-socialiste) ; 90 % ont été « dénazifiés » rapidement pour pouvoir assurer, au moins provisoirement, le fonctionnement des écoles, des universités, *des tribunaux et des services* médicaux et administratifs. Le réemploi – inévitable – des « anciens » dans des fonctions sensibles était le péché originel de la IIe République d'Autriche. En outre, les partis politiques nouvellement créés s'engageaient dans une véritable course aux suffrages des « anciens » pour obtenir de bons résultats aux premières élections en 1945.

Pourtant les accusés du procès de Vienne restent des exceptions. Dans sa grande majorité, la jeunesse autrichienne ne sympathise pas avec le *néo-nazisme,* d'autant qu'elle se désintéresse avec éclat de la politique et des idéologies en général. Cela ne dissipe pas toute appréhension sur ce qui pourrait se produire en cas d'aggravation du chômage et des tensions sociales, créant peu à peu un climat plus propice à la propagande *xénophobe et raciste.*

Pratiquant une véritable politique de *l'autruche, les responsables politiques* ont fait du passé nazi du pays un sujet tabou. Les anciens nazis ont eu accès aux plus hautes fonctions de l'administration, de la justice et de la politique sans que l'on s'en émût outre mesure. L'indignation soulevée par l'intention qu'avait la *coalition socialo-libérale de porter* un ancien officier SS, M. Friedrich Peter, chef du groupe parlementaire des libéraux, à la présidence du Parlement en mai dernier a toutefois montré que l'opinion, aujourd'hui, est devenue très sensible au problème. Elle espère de ce procès qu'il contribue à *faire toute la lumière sur* le milieu néo-nazi. Celui-ci compte, selon les estimations officielles, quelque quinze mille à vingt mille sympathisants... et quelques centaines d'activistes.

WALTRUD BARYLI.

Étranger

SELON BONN

Les premiers Pershing-2 feront route vers l'Europe à partir du 22 novembre

Le gouvernement de Bonn a précisé officiellement vendredi 28 octobre que les premiers Pershing-2 de l'OTAN commenceront d'être acheminés des Etats-Unis vers la R.F.A. le 22 ou le 23 novembre prochain, en cas d'échec des négociations de Genève sur les euromissiles. Auparavant, à partir du 21 novembre, le Bundestag aura débattu une dernière fois de son attitude à propos de la décision de l'OTAN de 1979. Les trois premières batteries de Pershing-2 (neuf missiles au total), devraient être opérationnelles à la mi-décembre.

A Montebello (Québec), d'autre part, les ministres de la défense de l'organisation militaire intégrée de l'alliance réunis en groupe des plans nucléaires ont confirmé leur décision de réduire de mille quatre cents unités l'arsenal des armes tactiques de l'OTAN (*le Monde* du 29 octobre), ajoutant que cette réduction *« va ramener le stock d'armes nucléaires de l'OTAN à son niveau le plus bas depuis vingt ans »*. Le communiqué précise encore qu'il *« n'est pas nécessaire que l'OTAN crée une égalité, système par système ou tête par tête, avec le potentiel de l'U.R.S.S. »* et relève que Moscou a poursuivi la construction d'au moins trois nouvelles bases de SS-20 à l'est de l'Oural, *« alors que l'U.R.S.S. avait déjà déployé 351 SS-20 opérationnels, représentant 1 053 ogives »*.

On précise à Bruxelle que les principales coupes opérées dans l'arsenal tactique de l'OTAN porteront sur les missiles antiaériens Nike-Hercules, installés dans les années 60, ainsi que sur les mines nucléaires dits « systèmes de démolition » disposés le long de la frontière entre les deux Etats allemands. – *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

Il y a fusées et fusées...

Des centaines de milliers de Tchécoslovaques ont manifesté, jeudi 27 octobre, pour apporter leur soutien à l'implantation prochaine de nouveaux missiles soviétiques dans leur pays, rapporte *Rude Pravo*, organe du parti communiste tchécoslovaque. Toute la semaine précédent, les mêmes manifestants, tout aussi nombreux et aussi organisés, avaient protesté bruyamment contre l'implantation prévue de fusées américaines en Allemagne de l'Ouest. Entre-temps, le ministère soviétique de la défense avait annoncé le début des travaux préparatoires à l'installation de nouveaux *« complexes de missiles tactiques opérationnels »* sur le territoire de la Tchécoslovaquie et de la R.D.A., installation présentée comme une mesure de *« rétorsion »*.

Un évêque, membre de l'organisation para-officielle Pacem in terris (condamnée par le Vatican), Mgr Josef Vrana, administrateur apostolique du diocèse d'Olomouc, a aussitôt apporté sa caution à la mise en place de fusées soviétiques, expliquant : *« Il était impossible de continuer à reculer en formulant des propositions* [de désarmement] *sans recevoir de réponse »*. – *(A.F.P.)*

Pologne

La prison ou l'exil

Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, a évoqué, dans une interview publiée à Bonn par le *General Anzeiger*, la libération éventuelle de sept dirigeants de Solidarité et de quatre anciens membres du KOR (comité de défense des ouvriers) au cas où ils accepteraient de s'exiler. Ces onze personnes, accusées d'avoir voulu renverser le système, risquent de très lourdes peines de prison.

L' « offre » de M. Urban confirme que les autorités cherchent à faire l'économie de procès gênants – tant les charges retenues contre les accusés sont douteuses. L'ouverture du premier procès (celui des anciens membres du KOR) avait été présentée le mois dernier à Varsovie comme imminente, mais, après le plénum idéologique du comité central, l'affaire semblait redevenue beaucoup moins urgente (*le Monde* du 26 octobre). Une « offre » du même ordre avait déjà été faite au cours de l'été aux inculpés du KOR, qui l'avaient catégoriquement repoussée.

M. Urban ne semble d'ailleurs pas se faire trop d'illusions sur l'attitude des emprisonnés : *« Nous avons des raisons de penser*, explique-t-il, *que les protecteurs politiques de ces gens ne cherchent pas à le convaincre de quitter la Pologne, car ils en ont besoin pour conduire leur activité politique. »*

Propos aussi ambigus que méprisants, puisque le porte parole de Varsovie traite en fait les prisonniers politiques (dont plusieurs sont des dirigeants élus légalement par les membres de Solidarité) de marionnettes dans les mains des puissances occidentales, la porte qui leur est ainsi entrouverte est donc bien celle de l'humiliation.

Ce n'est pas cette voie que semblent vouloir emprunter les dirigeants clandestins de Solidarité, alors que l'ultimatum qui leur a été fixé par les autorités expire le lundi 31 octobre : la commisson provisoire de coordination (T.K.K.) a décidé d'appeler, à partir de cette date, à une campagne de pétitions pour la libération des prisonniers politiques, et notamment des onze personnes concernées par l' « offre » de M. Urban.

A travers le monde

Belgique

- EXPLUSION DE DEUX DIPLOMATES SOVIÉTIQUES. – Le gouvernement belge a annoncé, vendredi 28 octobre, l'expulsion de deux membres de l'ambassade d'U.R.S.S. à Bruxelles, M. Youri Chtinov, deuxième secrétaire, et M. Alexandre Kondratiev, troisième secrétaire. Les deux diplomates, qui ont quitté la Belgique, auraient tenté d'obtenir des renseignements auprès du quartier général de l'OTAN et s'intéressaient beaucoup aux avions américains F 16 qui équipent l'armée belge. Six diplomates soviétiques et quatre diplomates roumains impliqués dans des affaires d'espionnage ont été expulsés de Belgique au cours des quatorze derniers mois.

Brésil

- EMEUTES PRES DE SAO-PAULO. – Des usagers des chemins de fer, mécontents de la qualité des transports, ont incendié, vendredi 28 octobre, deux gares de la banlieue nord de Sao-Paulo, ainsi que trois trains, des autobus et la maison d'un chef de gare. Depuis l'institution de l'état d'urgence à Brasilia, on craint, dans les milieux d'opposition, que le gouvernement n'adopte la même mesure pour maîtriser les révoltes qui éclatent régulièrement à Rio-de-Janeiro et Sao-Paulo et qui se sont traduites, récemment, pas de nombreux pillages de supermarchés. – *(A.F.P.)*

Tchad

- DÉFECTION. – Le pilote d'un D-C 3 tchadien se serait rallié, à Brazzaville, aux forces du GUNT (Gouvernement d'union nationale de transition), hostile au président Hissène Habré, a-t-on appris, vendredi 28 octobre, de bonne source dans la capitale congolaise. L'officier, un capitaine de l'armée de l'air tchadienne, serait arrivé au Congo le 19 octobre à bord d'un appareil qui devait subir une révision. L'équipage se composait de trois personnes, dont un mécanicien français. Le copilote, de nationalité tchadienne, n'aurait pas décidé de rallier le GUNT. – *(A.F.P.)*

Aldo Moro et ses jeunes meurtriers...

De notre correspondant

Rome. – *« La cour est consciente du fait que demeurent irrésolues bien des questions non secondaires. »* Cette petite phrase, perdue au milieu de 1 450 pages d'argumentation, met devant l'évidence : cinq ans après l'assassinat d'Aldo Moro, huit mois après un procès de cent audiences qui s'est conclu par une soixantaine de condamnations, on ne sait toujours pas la vérité sur l'affaire la plus tragique que l'Italie ait vécue depuis la guerre. Les attendus du jugement de la cour d'assises de Rome, récemment rendus publics, n'apportent rien de nouveau : les blancs, le non-dit de ceux qui savent mais ne parlent pas, les réticences des politiciens empêtrés dans leur propre jeu, les approximations et la logorrhée des repentis, tout est là, sous une forme « rationnelle » : une vérité judiciaire, rien de plus.



Dessin de SZLAKMANN.

Alors que va sortir prochainement un film, *Scherzo* (Blague), de Lina Westmuller, ironisant sur les « années de plomb » de l'Italie, deux livres qui viennent d'être publiés se veulent aussi une sorte d'exorcisme de cette période. Le premier, d'Italo Pietra : *Moro, fu vera gloria ?* (Moro, s'agit-il d'une gloire ?), au nom de la *« vérité historique »*, le second, de Patrizio Peci, *Io l'infame* (Moi l'infâme) (1) au nom de cette *« vérité »* personnelle que se veut le récit autobiographique.

La mort, on le sait, tend à balayer les ombres du portrait du défunt. Le livre de Pietra, entre la biographie et l'étude politique, est en fait la première réflexion sur la figure d'Aldo Moro depuis l'assassinat de celui-ci le 9 mai 1978. Un livre qui soulève bien des polémiques et des indignations, et dont le thème paraît, d'entrée de jeu, frappé de l'interdit d'Ungaretti : *« Ne tuez pas les morts ! »*

« Fidèles » contre « iconoclastes »

Ancien directeur du *Giorno* dans les années 60 puis du *Messaggero*, Pietra donne une réponse qui se veut démystifiante à la question que pose le titre de son livre. Il cite notamment un jugement de Paul VI sur Moro : *« Il avait la pensée, mais non l'action. »*

Italo Pietra rappelle les critiques portées contre l'ancien chef du gouvernement : un sens du *« transformisme »* et du *« gradualisme »* qui confinait à l'immobilisme : il n'y a d'alternative à la D.C. que la D.C. Dans une telle perspective, Moro fut le maître de cet art qu'a la politique italienne de discourir et de ne rien faire, de tout changer en paroles pour que rien ne change dans les faits. *« La stratégie de Moro s'est fondée sur le sacrifice de ses alliés politiques, emprisonnés dans une étreinte suffocante. » « Il connaissait suffisamment la D.C. pour ne pas sentir le besoin et l'opportunité de la défendre outre mesure. »*

Surtout révélateur de la personnalité de Moro est le récit consacré à sa jeunesse, à son éducation catholique et fasciste, puis à ses tentations socialistes... Egalement instructives sont les informations sur les relations de Moro avec l'homme d'affaires Freato (arrêté au printemps dernier pour son rôle dans le scandale des pétroles) et les financements du « courant » de son parti, même si, au sein de celui-ci, il apparaissait comme un « pur-sang ». Plus polémiques, en revanche, les passages sur les propriétés immobilières de la famille Moro.

La grande question, enfin : Moro a-t-il vraiment voulu faire avancer le projet d'un gouvernement incorporant la gauche ou s'ouvrant aux communistes ? Le cabinet de solidarité nationale qui aurait dû être investi de la confiance du Parlement le 16 mars (jour de son enlèvement) constituait-il un tournant dans l'histoire italienne ? C'est encore une fois avec lenteur que Moro en était arrivé à son compromis avec les communistes. N'était-ce qu'un moyen de conserver à la D.C. une hégémonie qu'elle était en train de perdre ? Pour Pietra, il ne s'agissait que *« d'un pas en avant sur un tapis roulant allant vers l'arrière »*.

Dans les rangs de la D.C., on accuse Pietra de n'avoir rien compris à l'histoire italienne et de porter des jugements sur la base des stéréotypes les plus éculés de la culture laïque. Autour du nom de Moro commence une petite guerre entre « fidèles » et « iconoclastes », symptomatique surtout d'un monde politique qui n'en finit pas de *discourir sur lui-même et qui inspira cette réflexion amère à la fille d'Aldo Moro : « Quand finira-t-on de faire le procès de mon père ? »*

Peci, le « grand repenti »

Avec le livre de Peci, c'est dans un autre univers que l'on pénètre : celui des motivations et des « passions » du terroriste. *Portrait d'un terroriste ordinaire*, ni pire ni meilleur, tiré de l'album de famille (2), mais qui est surtout révélateur du caractère de « terrorisme-spectacle » que tendent à prendre les « années de plomb » de l'Italie. Grande maison d'édition, titre accrocheur, show à la télévision : bref, « les B.R. comme si vous y étiez ».

Peci, l'étudiant du lycée technique de Fermo, devenu l'un des tueurs des B.R., chef de la colonne turinoise, puis le grand repenti, après quinze jours de réflexion – libéré en mars dernier en échange de ses aveux et malgré sa participation à sept meurtres et dix-sept attentats. Lui, l'« infâme », pour ceux qu'il a trahis et qui veulent l'abattre comme il le firent sauvagement pour son frère, l'homme qui aujourd'hui lit la Bible et voterait P.S.I., attendant son passeport pour partir à l'étranger avec sa *« fiancée »*, *raconte* avec un mélange d'ingénuité et de cynisme d'adolescent ses choix : la violence, puis le repentir.

Le terrorisme au quotidien a quelque chose de dérisoire, avec ses histoires banales de sexe, de logement, de nourriture, de vacances (mais oui !). Avec sa langue de bois – « la cause », « l'organisation », – et ses abstractions : la classe ouvrière. Avec son manichéisme : *« Le fascisme était le contraire du communisme. »*

Peci est complaisant avec lui-même : *« Les vrais ouvriers qui ont fait carrière dans les B.R., il y en a peu. Moi, en moins de trois ans, je suis monté à la direction stratégique. »* Il l'est aussi envers une certaine image du terroriste aujourd'hui : *« Si j'étais né cinquante ans plus tôt, en 1903 et non en 1953, sans doute aurais-je été fasciste. »*

Tuer, c'est si facile !

Culte élémentaire de la violence et fétichisme des armes : Peci sera fasciné par la facilité avec laquelle on *« réalise une opération armée »*. Car il est aussi facile de tuer (*« avec un pistolet à la main, c'est autre chose ! »*) que de bastonner un professeur, *« fasciste »* comme il se doit. L'entrée dans les B.R. ? Un hasard, une rencontre : *« On a discuté, mais il y avait peu de choses à se dire... Après quelque temps, j'étais convaincu que l'ennemi principal c'était l'État. »*

La vie du clandestin, Peci ne s'y est jamais fait : *« Je suis un garçon tranquille, avec ses habitudes, plutôt casanier. »* Des sacrifices ? Bien sûr : *« Avec ma passion pour le football, même en habitant près d'un stade, je n'ai jamais pu y aller. »* Mais la *« vraie tragédie pour le brigadiste, c'est le problème des femmes »*. Que voulez-vous, *« la nature a ses exigences »*. *« Moi aussi j'ai besoin d'affection »*, dit un jour Peci à son chef de colonne ; et on lui cherche une compagne. Ce sera Rosaria. Pas belle, mais une dure. Le sexe scelle la lutte, mais nourrit aussi la haine : Rosaria vomira tout son venin sur Peci déposant contre les B.R. au procès de Turin.

Au fil des pages se dessine cette autre dimension du terrorisme, à la fois dérisoire et aberrant. Ceia dit, il ne faut pas oublier que les B.R. furent aussi une *organisation* parfaitement structurée et efficace. Bien sûr, on sourit lorsque passe la figure de Curcio, le fondateur des B.R., barbu, ventripotent, avec ses deux pistolets à la ceinture. Mais derrière ses complaisances, le livre de Peci révèle cette logique conduisant à un engagement entier, parfois non exempt de courage : le général Carlo Alberto Dalla Chiesa, lorsqu'il dirigeait la lutte anti-terroriste, rendit hommage à la *« militante respectable et courageuse »* que fut la femme de Curcio, morte criblée de balles dans un champ près de Turin. Courage « dévoyé », au service d'un terrorisme certes moderne, mais brandissant des idéaux défraîchis : la « grande illusion » se ramenant à un certain mépris de l'autre, un cynisme d'adolescent et un fétichisme de la violence et de l'action pour elle-même.

PHILIPPE PONS.

(1) *Moro fu vera gloria ?*, Garzanti, 1983 ; *Io l'infame*, Mondadori, 1983.

(2) Marcelle Padovani, *Vivre avec le terrorisme*, Calmann-Lévy, 1982.

Un « Que sais-je ? » sur l'histoire de la Géorgie

« Cela aurait pu être différent ! »

Le rouleau compresseur de la russification puis de la soviétisation n'a pas réussi à venir à bout des résistances du peuple géorgien, dont l'histoire millénaire, née aux confins de l'Orient et de l'Occident, a été soumise aux influences les plus contraires qu'il a su assimiler et dépasser (*le Monde* daté 23-24 octobre). Fier d'une langue originale qui a survécu à toutes les tentatives d'éradication, de son Église orthodoxe indépendante du patriarcat de Moscou, de sa civilisation méditerranéenne, le peuple géorgien est largement méconnu d'un Occident qui, sauf à la période des croisades, l'a abandonné aux convoitises de ses puissants voisins.

Le petit livre de S. et N. Gougouchvili et D. et O. Zourabichvili donne un aperçu de l'histoire de la Géorgie, de ses luttes contre les Turcs, les Perses, les Russes, jusqu'au traité d'amitié et d'assistance de 1793, qui marqua la fin de son indépendance si l'on met à part trois brèves années après la révolution d'Octobre.

Les auteurs rappellent à propos que l'intervention russe en Géorgie en 1921 servira tristement de modèle à d'autres interventions de l'Union soviétique hors de ses frontières : des communistes ayant des attaches plus ou moins étroites avec le pays ont demandé l'*« aide fraternelle »* de Moscou.

Les Géorgiens résistent à l'assimilation par tous les moyens, y compris en développant une économie parallèle, en violation de toute « légalité socialiste ». Tous les Soviétiques le font, certes, mais il est incontestable que les Géorgiens sont passés maîtres dans un art qui leur permet d'*« améliorer leur quotidien, parfois au prix de grands risques personnels »*.

Le dernier chapitre s'intitule : « Cela aurait pu être différent ! », sous-entendu : si la Géorgie n'avait pas été soviétisée. Quiconque a voyagé dans ce pays gai et accueillant ne peut que partager ce regret.

D. V.

★ *La Géorgie*, S. et N. Gougouchvili et D. et O. Zourabichvili. Collection « Que sais-je ? », PUF, 1983, 20 F.

France

LE CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE A BOURG-EN-BRESSE

A jeux découverts

M. Lionel Jospin est le premier secrétaire du parti socialiste et il entend le montrer. Le parti socialiste est le premier à *gauche et il entend le rester*. A partir de là, il n'est pas étonnant que M. Jospin ne laisse à personne le soin de distribuer les cartes — bons et mauvais points — à sa place. Et qu'il impose une partie à jeux découverts.

Il le fait en étant d'autant plus à l'aise qu'il s'est assuré peu à peu, depuis le congrès de Valence à l'automne 1981, la maîtrise de son parti. M. François Mitterrand, évidemment, ne se désintéresse pas du P.S., mais il le considère aujourd'hui d'un peu loin. Quant au P.C.F., si le chef de l'Etat surveille de près son comportement, il ne peut pas se permettre de dénoncer, à tout bout de champ, les tricheries.

Sûr de lui, puisque les militants ont accordé plus de 77 % des mandats du congrès à sa motion géante, qui rassemble les anciens courants A (Jospin), B (Mauroy) et C (Rocard), le premier secrétaire pose ses conditions au CERES de M. Jean-Pierre Chevènement. Synthèse ou pas, au terme du congrès, le CERES ne contrôlera plus que les fédérations dans lesquelles il a recueilli la majorité absolue des mandats, soit quatre (Haute-Marne, Haut-Rhin, Haute-Saône, Territoire de Belfort) sur cent. La fédération de Paris perdue, ce serait pour le CERES un symbole de son action militante qui s'envole, et pour les mitterrandistes l'aboutissement d'une conquête engagée dès la création du nouveau P.S. en 1971.

Pour le reste, on peut toujours parler. Mais en quels termes ! Les demandes d'explications de M. Jospin sont pressantes. Oui ou non, dit-il à M. Chevènement, y a-t-il une *«autre politique»* ? La question est embarrassante pour un homme qui défend des thèses en contradiction avec la politique économique du gouvernement, tout en l'assurant de son soutien et en s'efforçant d'accréditer l'idée selon laquelle il est en accord avec les objectifs exprimés par le président de la République et en désaccord avec les moyens mis en œuvre par M. Jacques Delors. Question d'autant plus gênante que, rappelle M. Jospin, la politique de la France est définie par le chef de l'Etat et appliquée par le gouvernement.

Encore le dialogue — la recherche d'un accord — est-il, en principe, possible, bien que les amis de M. Chevènement considèrent les conditions posées par le premier secrétaire comme l'expression d'un désaccord préalable fondé sur des raisons «bureaucratiques». Ce n'est pas le cas des «rocardiens dissidents» : on ne négocie pas avec la *«droite moderniste»*.

On peut, en revanche, *«vérifier»* avec M. Georges Marchais le contrat conclu entre le P.C. et le P.S. en juin 1981. Le secrétaire général du P.C.F., qui diverge sur les euromissiles, le Tchad, le Liban, quelques axes de la politique industrielle et quelques détails de la politique sociale, paraît-il penser que cet accord n'est pas tout à fait respecté ? On lui rappelle d'abord la règle qui a permis d'établir les termes du contrat. C'est M. Mitterrand qui a gagné l'élection présidentielle de 1981, pas le candidat du P.C.F. C'est le programme du premier qui a été approuvé par les Français, pas celui du second.

Reste la droite, et là, M. Jospin n'est pas en aussi bonne position. Premier du parti dominant à gauche, il est à la traîne face à l'opinion. Il faudra donc mettre cartes sur table : les réformes de la gauche d'un côté et, de l'autre, les intentions exprimées à droite de les jeter au panier. Il faudra aussi contraindre l'adversaire à aborder les législatives de 1986 à jeux découverts, *«projet contre projet»*.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. Jospin : *oui ou non, existe-t-il une autre politique ?*

La seconde journée des débats du congrès socialiste, samedi 29 octobre, devait être marquée par l'intervention *du premier ministre, dont l'arrivée, la veille, au parc des* expositions de Bourg-en-Bresse avait été chaleureusement saluée par les congressistes, et par celle de M. Jean-Pierre Chevènement. L'ancien ministre d'État devait dénoncer un système qui fige le parti dans une seule fonction: *approuver l'action du gouvernement.*

Pour qu'une *«pratique républicaine»* des institutions s'instaure, le chef de file du CERES estime qu'une double évolution est indispensable. Les socialistes doivent, selon lui, mieux assumer leur rôle dans le parti afin que celui-ci reste un lieu privilégié de débat permettant d'*«éclairer»* le gouvernement, donc d'aller au-delà d'une simple explication de la politique suivie ; mettre en avant l'idée qu'une *«autre politique»* est possible lui paraît, en outre, présenter l'avantage de permettre au parti socialiste de couvrir plus de terrain, de «ratisser» plus large. Les socialistes doivent aussi, selon M. Chevènement, mieux «assumer» l'État: le chef de file du CERES a tiré de son expérience gouvernementale la conviction que les socialistes ne maîtrisent pas assez l'appareil d'État et qu'il leur faut, dans ce domaine, se montrer plus rigoureux à l'égard de la haute fonction publique et plus exigeants envers *eux-mêmes.*

La veille, on avait pu remarquer un décalage entre *les préoccupations des cadres du parti et celles exprimées* par la direction. Les premiers paraissent décidés à faire respecter leurs engagements en faveur de l'école laïque. Les seconds, soucieux sans doute d'éviter tout débordement sur ce sujet, n'en traitent, lorsqu'ils le font, qu'en des termes balancés. Les dirigeants du P.S. s'inquiètent plutôt du comportement de leurs alliés communistes ainsi que l'a montré l'intervention de M. Lionel Jospin, et de la dégradation de la situation internationale. Une minute de silence a été observée à la mémoire des soldats français *tués à Beyrouth.*

Militants et dirigeants ont tous les yeux fixés sur les élections législatives de 1986. La salle, attentive et peu portée à l'enthousiasme, ne vibre guère qu'à l'évocation des combats à mener contre la droite et les intentions *exprimées par celle-ci de revenir sur les acquis sociaux et* économiques inscrits par la gauche dans la loi.

NADINE AVELANGE.

De nos envoyés spéciaux

Bourg-en-Bresse. — Les débats de la première journée du congrès du parti socialiste, ouvert le vendredi matin 28 octobre à Bourg-en-Bresse (Ain), ont été dominés par l'intervention, *en fin d'après-midi*, de M. Lionel Jospin. Le premier secrétaire du parti socialiste remarque d'abord que la crise des relations politiques et stratégiques mondiales *«vient d'entrer dans une phase plus dangereuse, peut-être une des plus dangereuses depuis la guerre»*. Selon lui s'accumulent *«les signes d'une massive et rapide détérioration de la situation internationale»*. Quant à la situation intérieure, il souligne que *«l'opinion publique regimbe devant la politique de rigueur»*. Il en veut pour preuve qu'une partie de l'électorat de gauche — des électeurs qui l'avaient ralliée en 1981 — s'est détournée des socialistes. Sur le terrain économique, *«la bataille n'est pas gagnée»*, dit-il, d'autant que la gauche n'a *«pas pu montrer complètement l'efficacité des mesures* [qu'elle a prises] *pour redresser la situation économique»*.

Les socialistes ne doivent pas pour autant, estime-t-il, *«céder au scepticisme et au découragement. Serions-nous devenus des socialistes de luxe, bons pour les périodes d'enthousiasme et que l'adversité affaiblirait, courberait, découragerait, amollirait ? Je ne le crois pas»*, ajoute-t-il. M. Jospin encourage ses amis à ne pas se laisser *«impressionner»* par l'aplomb de l'opposition, *«intimider par l'espèce de terrorisme intellectuel que pratique la droite. Nous n'allons tout de même pas nous laisser refiler la crise mondiale comme si elle était le résultat de notre politique ou le fruit de nos erreurs de gestion»*, déclare-t-il.

Le premier secrétaire du P.S. estime que son parti doit *«s'adapter à une véritable révolution culturelle, à un basculement de ses idées en ce qui concerne ses relations au pouvoir»*. Les institutions de la Ve République ont tout changé, car elles permettent la durée, remarque-t-il : *«Au lieu d'avoir à nous contenter d'un feu de joie social, voilà que nous sommes aussi responsables de la réussite économique* (...). *Au lieu de n'avoir en tête que la réforme, voilà qu'il nous faut aussi maîtriser la gestion* (...). *Nous avons la durée, mais nous n'avons pas encore tiré toutes les conclusions de ce changement politique profond.»*

« Nous n'acceptons pas les leçons de la droite »

M. Jospin invite les militants de son parti à tenir un langage de vérité dans le domaine de la politique internationale, de la politique économique, de leurs relations avec le parti communiste et de leurs débats internes.

Sur le premier point, il note : *«Nous voulons partout où nous le pouvons, agir, éviter le dérapage de la paix dans la guerre ; préserver et assurer l'équilibre.»* Ce sont là les motifs de la présence française à Beyrouth, dit-il, de sa présence au Tchad, de l'insistance de la France sur le démantèlement des fusées SS-20 et de sa condamnation de l'intervention américaine à la Grenade. *«Nous n'acceptons pas*, dit-il, *les leçons qu'on cherche à nous donner à droite. Faudrait-il déclarer la guerre à la Syrie, faudrait-il attaquer la Libye ? Qu'est-ce que ces «va-t-en-guerre» qui ont tourné les talons quand les troupes libyennes sont entrées à N'Djamena en 1981 ? Sous Giscard d'Estaing, la France a mené une politique vaniteuse et évanescente. Vaniteuse avec les petits, évanescente devant les grands.»*

La vérité sur la politique économique et sociale du gouvernement consiste à dire, selon lui, qu'elle vise à être une *«politique de modernité menée autour des grandes valeurs de progrès et de démocratie»*. Il s'agit de la modernisation des relations du travail et de celle de l'Etat. *«Nous ne pouvons nous dérober à la nécessité de respecter les équilibres économiques, puis à l'échec social»*, affirme-t-il. A propos de l'opposition et des intentions qu'elle exprime de remettre en cause, si elle l'emportait aux élections législatives, les grandes réformes mises en œuvre par la gauche, M. Jospin déclare : *«Ce serait une formidable régression qu'elle aurait l'intention de proposer à notre peuple* (...). *C'est vrai, les Français, pour le moment, ne nous font pas suffisamment crédit pour les réformes que nous avons apportées. Mais attendez qu'il soit question de les leur reprendre, attendez qu'il soit question de revenir sur des conquêtes vieilles de trente ans ! Ce sera l'enjeu, projet contre projet, des élections de 1986 et vous verrez comment notre peuple les défendra.»*

Pluralisme ou division ?

M. Jospin aborde ensuite le thème des relations avec le parti communiste et remarque que *«le tabou à l'égard de la participation des communistes au pouvoir subsiste dans la société française. Personne, à gauche, et surtout pas notre partenaire communiste, ne doit contribuer à faire s'épanouir ce tabou*, dit-il. *Force est de constater que ce n'est pas tout à fait le cas. Force est de constater que depuis quelques mois* (...) *la direction du parti communiste a commencé à porter de sérieuses critiques sur la politique du gouvernement et sur les orientations du président de la République»*. Il cite les euromissiles, la prise en compte de la force de frappe française dans les négociations de Genève, le Tchad, le Liban, les grands choix de politique industrielle. *«Les divergences aussi clairement affirmées ont des conséquences négatives. Dire trop systématiquement des choses différentes de ce qu'affirme le président de la République et son gouvernement — dire parfois même des choses contraires — c'est créer inévitablement un doute sur les orientations fondamentales. Une telle différenciation porte forcément atteinte à notre crédibilité* (...) *Le pluralisme à gauche, nous y tenons, mais ce n'est pas la division. Si toute la droite nous attaque constamment, mais qu'en même temps notre partenaire nous critique, alors comment bénéficier d'un soutien suffisant dans l'opinion ?* (...) *Ces questions seront déterminantes pour décider de notre défaite ou de notre victoire en 1986.»*

M. Jospin fait référence à l'accord P.C.-P.S., conclu le 21 juin 1981, dont la direction du P.C.F. se demande parfois s'il est *«correctement interprété ou appliqué»*. *«Nous avons dit clairement ensemble à cette époque que nous devions tenir compte de la crise, que nous considérions notre politique* (...) *en tenant compte des principes de gestion d'une économie ouverte, de l'interdépendance des économies en Europe et au plan mondial»*, souligne M. Jospin, qui ajoute que M. Georges Marchais a eu une *«bonne idée»* en proposant une rencontre P.C.-P.S. Le premier secrétaire du parti socialiste pense qu'il serait utile de procéder à une *«vérification»* de l'accord de juin 1981 : *«J'espère*, dit-il, *que cela nous mettra en bonne position pour reprendre ensemble l'offensive contre la droite.»*



(Dessin de PLANTU.)

M. Jospin évoque ensuite les débats internes du P.S. Il lui paraît *«difficile de faire une synthèse»* avec les orientations proposées par les rocardiens dissidents. Ceux-ci, selon lui, ont du socialisme une vision *«très différente»* de la sienne, une vision *«relativement dangereuse»* sur la crise mondiale, la *«super-rigueur»*, le *«libéralisme sans nuances»* et selon laquelle, notamment, une reprise de la croissance n'est pas possible. *«C'est intéressant*, dit-il, *de voir s'affirmer ouvertement la naissance d'un courant de droite moderniste dans le courant socialiste.»*

La transformation du droit

En revanche, M. Jospin croit possible la synthèse avec le CERES, à condition que soient remplies certaines conditions. Si le CERES proposait vraiment une *«autre politique»* économique, la synthèse serait, à son avis, *«plus malaisée»*. Elle serait plus simple si les amis de M. Chevènement suggéraient seulement *«quelques moyens différents pour mener la même politique que celle du président de la République et du gouvernement. Il faudra nous dire s'il y a ou non une autre politique*, ajoute-t-il. *J'aimerais mieux la synthèse au désaccord. Je préférerai toujours la clarté même dans le désaccord, à la confusion.»*

RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 25 octobre à propos de la discussion à l'Assemblée nationale des crédits du ministère de la justice, M. Jean-Pierre Michel, député socialiste de Haute-Saône, n'est pas ancien président du syndicat de la magistrature mais ancien secrétaire général de cette organisation.

Les conditions de l'accord lui paraissent claires. Il s'agit de respecter le vote des militants qui ont accordé 77,20 % des mandats à la motion qui rassemble les anciens courants de MM. Jospin, Mauroy et Rocard. Ce respect devrait s'appliquer au niveau national comme au niveau fédéral, ce qui veut dire implicitement que le CERES ne contrôlerait plus que les fédérations où il détient la majorité absolue.

M. Planchou, député de Paris, membre du CERES, avait déclaré auparavant : *«Le plan de rigueur doit réussir. Personne n'a remis en cause ses objectifs. Ils peuvent être atteints.»* Il souligne toutefois qu'*«une politique de croissance faible est insupportable»* et que, *«après deux ans de cure d'amaigrissement, le mécanisme de reprise sera atteint»*. Il poursuit : *«On ne peut s'accorder de pause aussi courte soit-elle dans la réindustrialisation du pays. Il n'y a pas de fatalité de la croissance zéro.»*

M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, avait défini les *«quatre conditions pour réussir : garder confiance dans notre capacité à atteindre les objectifs, faire preuve d'imagination, retrouver la confiance dans le pays et développer le débat d'idées»*. M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, avait déclaré pour sa part : *«Nous pourrons toujours voter des lois sociales, fiscales contre les cumuls, égalitaires, si on ne commence pas par dire que respecter le travail c'est réduire les inégalités dans la rémunération du travail, nous ne changerons rien. Si nous ne mettons pas en cause les activités parasitaires, les professions privilégiées, les situations de monopole, nous n'aurons pas défendu vraiment la grande masse des travailleurs, ceux dont le travail est utile, productif, d'intérêt général. Une France où les gens seraient estimés, jugés, jaugés pour ce qu'ils apportent à la société, et non pour ce qu'ils lui soutirent, serait une France vraiment nouvelle. Les lois n'y suffiront pas. C'est là que l'action des militants socialistes doit viser la transformation du droit.»*

Après avoir applaudi, comme MM. Jospin, Quilès et Joxe, l'action de M. Robert Badinter, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, remarque que les résultats électoraux, depuis le début de 1982, n'ont pas été bons pour la gauche : *«Ce congrès ne doit pas être un congrès de l'autosatisfaction mais celui de la lucidité»*, déclare-t-il. M. Defferre insiste sur la nécessité de préparer la troisième génération industrielle et pour cela de promouvoir la télématique, l'informatique et la robotique : *«La rigueur pour la rigueur, nous ne la ferons pas accepter longtemps.* (...) *Nous sommes entrés dans une période de guerre économique impitoyable. Face à cette situation, nos querelles internes paraissent dérisoires. Nous gagnerons ou nous perdrons tous ensemble»*, conclut-il.

M. Sarre : solidarité avec le gouvernement

En réponse à M. Jospin, M. Georges Sarre, député de Paris, dirigeant du CERES, affirme : *«Le gouvernement de Pierre Mauroy est notre gouvernement. Notre solidarité n'a jamais fait défaut.»* Il ajoute : *«Nous sommes pour la rigueur, pour une autre rigueur.»*

Justice !

M. Robert Badinter, pour des raisons personnelles, n'a pas pu assister au congrès de Bourg-en-Bresse. Pourtant, le ministre de la justice n'en est pas absent. La seule évocation de son nom soulève des vagues d'applaudissements. M. Badinter paraît être le plus populaire des ministres aux yeux des militants socialistes. Comme si ces militants se faisaient un devoir de refouler les attaques dont il est l'objet. Comme s'ils voulaient effacer la fâcheuse impression laissée par les analyses selon lesquelles la gauche a privilégié la mise en œuvre de libertés nouvelles au détriment de la sécurité publique. Somme toute, il y a une justice.

J.-Y. L.

Evoquant les relations de son parti avec le parti communiste, M. Sarre constate des *«divergences sérieuses, la plupart n'excèdent pas le débat légitime»*, précise-t-il, mais *«d'autres méritent un examen attentif»*. Il continue : *«L'anticommunisme est un péril pour toute la gauche.»* En ce qui concerne les élections législatives de 1986, M. Sarre explique que *«la loi électorale future ne doit pas encourager les divisions»*. *«Il n'y a pas de loi électorale magique*, affirme-t-il, *mais une seule règle : gagner.»* Mme Marie-Noëlle Nienemann, membre du bureau exécutif, animatrice de la motion des rocardiens dissidents, répond aussi à M. Jospin : elle n'accepte pas que son courant soit classé à droite et récuse l'accusation de *«libéralisme débridé»*.

J.-Y. L. et N. A.

M. Mitterrand : *Les jours meilleurs viendront*

M. Mitterrand a adressé au congrès le message suivant : *«Je veux par ce message vous adresser ma pensée fidèle et les vœux que je forme pour votre action et pour vous-mêmes. Je n'oublie rien des années passées, des luttes menées en commun, des espoirs partagés, des amitiés vécues au service d'une même cause. Sachez que la même conviction m'habite maintenant que les Français m'ont confié la charge la plus haute. Au plus fort de la crise qui secoue le monde où nous sommes, nous continuerons, comme nous n'avons jamais cessé de le faire depuis mai 1981, de corriger les injustices et les inégalités, de réformer les structures vieillies, inadaptées, de restituer leurs droits aux travailleurs, leur liberté aux citoyens, de combattre pour la paix et de rendre au pays le rayonnement qui doit être le sien.*

» Les premiers signes du redressement national apparaissent. Ils sont le prix de l'effort auquel, une fois de plus, je vous appelle. C'est dans la tourmente que la France nous a choisis pour vaincre les forces du déclin. C'est dans la tourmente que nous lui apporterons ce qu'elle attend de nous. Viendront alors les jours meilleurs. La nation saura reconnaître, soyez-en sûrs, ceux qui l'auront servie pour le présent et pour l'avenir.

» Ce n'est pas aujourd'hui que vous apprendrez mon attachement aux choix qui sont les vôtres. J'ai besoin, et les Français avec moi, de votre imagination, de votre liberté d'esprit et de votre unité.

» Vous redire mon amitié n'enlève rien à ce que je dois à tous. Je vous souhaite de grand cœur un beau et bon congrès.»

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale a adopté vendredi 28 octobre le budget du secrétariat d'État au Plan, à l'aménagement du territoire et à l'économie sociale

● **Économie sociale.** — Le budget de la délégation interministérielle à l'économie sociale s'élève à 11,9 millions de francs, en augmentation de 6,2 % par rapport à 1983. L'économie sociale recouvre les secteurs des coopératives, des sociétés mutualistes, des associations gestionnaires. Ce secteur emploie un million de personnes et concerne un Français sur deux selon le rapport de la commission des finances.

● **Plan.** — Le budget du commissariat général du Plan s'élève à 130 millions de francs, en augmentaion de 20.7 % par rapport à 1983. Toutefois le rapport de la commission des finances indique que ce pourcentage résulte d'un regroupement administratif et ne correspond pas à une augmentation des moyens d'étude du commissariat.

● **Aménagement du territoire.** — Le budget de la délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) s'élève à 2,068 milliards de francs, en progression, par rapport à 1983, de 56 % pour les dépenses ordinaires et de 40 % pour les dépenses en capital. Selon le rapport de la commission des finances établi par M. Dominique Taddei (P.S. Vaucluse), l'évolution des crédits de la DATAR « *manifeste (...) l'importance que le gouvernement attache tout à la fois à la décentralisation et au rééquilibrage des activités sur l'ensemble du pays* ».

Cependant, M. Taddei, ainsi que M. Robert de Caumont (P.S., Hautes-Alpes), se sont inquiétés de la diminution de 10 % des crédits du Fonds interministériel d'aménagement et de développement rural (FIDAR), notamment à propos de la politique de la montagne. M. de Caumont a rappelé que les trois quarts des crédits du FIDAR sont affectés à des zones de montagne.

L'Assemblée nationale a également examiné ou adopté vendredi 28 octobre plusieurs budgets dépendant du premier ministre.

● **Services généraux du premier ministre.** — Ce budget s'élève à 12,6 milliards de francs, en progression de 27,3 %. Les crédits des interventions publiques (82,5 % du total des services généraux) progressent de 28,9 %, ceux des subventions aux investissements de 26,6 %. En revanche, les investissement exécutés par l'État connaissent un recul de 15 %. Parmi les services rattachés aux services généraux du premier ministre le Haut Comité de la langue française ne voit ses crédit augmenter que de 5,8 %, après une progression de près de 20 % en 1983. La dotation du médiateur s'élève de 10 %. Les crédits relatifs aux fonds spéciaux s'élèvent à 346 millions de francs, en augmentation.

● **Secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.).** — Le budget du S.G.D.N. s'élève à 70,95 millions de francs, en progression de 4,4 % par rapport à 1983. En tant qu'organisme interministériel, le S.G.D.N. reçoit notamment du ministèrede la défense une partie de son financement. L'ensemble des crédits affectés au S.G.D.N. s'élève à 113,6 millions de francs.
Le S.G.D.N. assure diverses missions de coordination et d'étude en matière militaire et stratégique. L'Institut des hautes études de la défense nationale (I.H.E.D.N.) lui est rattaché. Il est également compétent en matière de défense civile.

● **Conseil économique et social (C.E.S.).** — Le budget du C.E.S. s'élève à 105,63 millions de francs, en progression de 7,58 % par rapport à 1983.

● **Journaux officiels.** — Le budget annexe des journaux officiels s'élève à 391,4 millions de francs, en progression de 12,3 % par rapport à 1983.

● **Relations avec le Parlement.** — Le budget du ministère chargé des relations avec le Parlement, dont le ministre est M. André Labarrère, s'élève à 2,8 millions de francs, en progression de 6 % par rapport à 1983. A l'occasion de la discussion de ce budget, M. Edmond Alphandéry (U.D.F., Maine-et-Loire), rapporteur spécial de la commission des finances, a vivement critiqué les modalités de modification en cours d'année du budget général, notamment du fait de la « régulation budgétaire ».

L'Assemblée a adopté les crédits du S.G.D.N., du C.E.S., ainsi que le budget annexe des journaux officiels. Les crédits des services du premier ministre, ainsi que ceux du ministère des relations avec le Parlement inclus dans les crédits inscrits à la ligne « services du premier ministre , services généraux » seront soumis au vote lors de l'examen des crédits de la communication par l'Assemblée nationale.

J.-L. A.

Un démenti de M. Fiterman

A la suite de la publication, dans *le Monde* du samedi 29 octobre, d'un article de Patrick Jarreau sur « Le nouveau langage du P.C.F. », indiquant notamment que M. Charles Fiterman, ministre des transports, avait demandé, en mars dernier, à ne pas être reconduit au gouvernement et qu'il avait renouvelé sa démarche dans la perspective d'un prochain remaniement avant les élections européennes, celui-ci nous a adressé la mise au point suivante : « *Je démens formellement avoir effectué quelque démarche que ce soit concernant mon éventuelle participation ou non participation au gouvernement à la suite d'un éventuel remaniement. Cette affirmation est absurde dans la mesure ou, pour ce qui me concerne, j'ignore tout des intentions du président de la République à cet égard. Il s'agit en fait d'une médiocre opération politicienne destinée à alimenter la campagne mensongère qui se développe depuis plusieurs semaines, et qui vise à mettre en doute la volonté des communistes de tout faire pour maintenir, consolider et élargir l'union dans l'action pour la réalisation des objectifs en faveur desquels la majorité du pays s'est prononcée en 1981. J'ai clairement réaffirmé cette volonté il y a quarante-huit heures à la radio. Mais il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.* »

[Nous maintenons, dans leur intégralité, les informations que nous avons publiées dans nos éditions datées du samedi 29 octobre après les avoir recueillies aux meilleures sources].

Le P.C.F. s'inquiète des conditions d'emploi en Europe de la Force d'action rapide

Rapporteur de la commission de la défense, M. Jean Combasteil, député communiste de la Corrèze, s'est inquiété, devant ses collègues de la commission, des conséquences que pourraient avoir certains aspects de la réorganisation de l'armée de terre, en particulier à propos de la Force d'action rapide (FAR).

Le FAR est cette nouvelle unité, en création, de quarante-sept mille hommes, équipée de blindés et d'hélicoptères antichars, dont la mission serait l'intervention outre-mer et la lutte en Centre-Europe, où elle serait engagée en coopération avec les forces alliées, contre certains types d'unités blindées soviétiques. Certains détachements de la FAR seront progressivement professionnalisés et constitués d'appelés volontaires pour un service long.

Rappelant qu'il était prévu de réduire, en 1984, les effectifs de l'armée de terre de six mille quatre cent soixante-dix hommes, parmi lesquels cinq mille cinq cents appelés, M. Combasteil a fait observer aux députés que, si la professionnalisation des grandes unités devait s'accentuer, on arriverait progressivement à un système d'armée de métier qui devrait nécessiter un débat national devant le Parlement.

Le député communiste a formellement demandé, d'autre part, que la doctrine d'emploi de la FAR soit clarifiée. Cette force, a-t-il constaté, qui doit intervenir en Europe en avant du dispositif de l'OTAN, dépendra nécessairement de cette organisation pour sa logistique et, pour une part importante, de son action opérationnelle. Dès lors, a conclu M. Combasteil, se posent le problème des relations de cette force avec la structure militaire intégrée de l'alliance atlantique et celui de l'automaticité de son engagement et de l'indépendance des forces françaises à l'égard de cette structure militaire.

LÉGION D'HONNEUR

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Sont nommés *chevalier*, à titre posthume :

Lieutenant-colonel Louis Sahler (tué le 7 septembre à Beyrouth), lieutenant Jean-Marie Vuillamy (tué le 4 septembre à Beyrouth).

L'AGENT LIBYEN A REGAGNÉ TRIPOLI

D'Abou Daoud à Saïd Rashed

L'Italie n'ayant pas réclamé dans le délai requis de vingt jours l'extradition de M. Saïd Rashed, accusé de l'assassinat à Milan d'un opposant au colonel Kadhafi, l'agent libyen a pu regagner son pays. Il a quitté la France vendredi 28 octobre, après que la chambre d'accusation eut décidé sa mise en liberté.

Le dénouement de l'affaire Rashed rappelle la libération précipitée d'Abou Daoud, accusé d'avoir organisé l'attentat meurtrier des Jeux olympiques de Munich. Arrêté à Paris le 7 janvier 1977, le dirigeant palestinien avait été relâché quatre jours plus tard à la suite de péripéties politico-juridiques que les autorités de l'époque avaient tenté, sans grand succès, de justifier.

A M. Gaston Defferre qui reprochait récemment au gouvernement de M. Valéry Giscard d'Estaing d'avoir, alors, « *cédé à la menace* », l'opposition peut aujourd'hui rétorquer que le chantage exercé par le colonel Kadhafi pour obtenir la libération de M. Rashed a, lui aussi, porté ses fruits. Il risque de se passer à nouveau des « choses » entre Paris et Tripoli si M. Rashed est extradé, avait menacé le chargé d'affaires libyen en France, M. Saïd Hafiana. Message parfaitement reçu à Paris comme à Rome.

Le faux pas du gouvernement français date de l'arrestation de M. Rashed dans un hôtel parisien : des agents du contre-espionnage commettent une gaffe involontaire en interpellant ce dernier en présence du chargé d'affaires libyen. Dès cet instant, l'affaire paraît mal engagée. Au lieu de fermer les yeux sur la présence de M. Rashed en France, où celui-ci n'est qu'en transit, le gouvernement décide de l'écrouer. C'est faire une confiance aveugle à la police et à la justice italiennes qui ont réclamé cette arrestation, confiance que rien, si l'on se réfère à des affaires précédentes, ne justifie. La suite devait le confirmer.

Sauver la face

Dès lors, le gouvernement est piégé. Il l'est d'autant plus que M. Rashed n'est pas un citoyen ordinaire. A Tripoli, les comités révolutionnaires auxquels il appartient décident, en représailles, de retenir trente-sept Français contre leur gré. A Paris, M. Hafiana, qui a fait appel à une avocate communiste, Me Marigrine Auffray-Limesi, pour défendre l'agent libyen, offrira d'héberger celui-ci sous son propre toit lorsqu'une première demande de mise en liberté sera déposée.

Le pire, à savoir un nouvel accès libyen de mauvaise humeur, a été évité. Mais le gouvernement doit se défendre aujourd'hui d'avoir compromis la justice dans une opération discutable. La raison d'Etat, déjà invoquée dans le cas d'Abou Daoud, justifiait-elle de lui faire jouer ce rôle ? Le parallèle ne peut être poussé jusqu'au bout. La « ficelle » imaginée pour libérer le dirigeant palestinien était un peu grosse. La chancellerie avait expliqué que le mandat d'arrêt lancé contre lui par la justice allemande n'avait pas été confirmé par voie diplomatique. Dans le cas de M. Rashed, le silence persistant de l'Italie, sollicité ou spontané, aide le gouvernement à sauver la face, ou plutôt à la sauver moins mal.

BERTRAND LE GENDRE.

LA « CELLULE ANTI-TERRORISTE » DE L'ÉLYSÉE EST RÉAMÉNAGÉE

Le commissaire Charles Pellegrini, chargé depuis septembre 1982 de faire *la liaison entre la D.G.S.E.* (ex-S.D.E.C.E.) et la police, dans le cadre de la « cellule anti-terroriste » de l'Elysée, a été remis à la disposition de la direction générale de la police nationale ainsi que son équipe, composée de sept policiers.

Ce « réaménagement » de la cellule élyséenne, que nous annoncions dans nos éditions du 8 octobre, est une conséquence de l' « affaire Barril ». Comme le capitaine Paul Barril, le commissaire divisionnaire Pellegrini a été mis en cause dans l'affaire des « Irlandais de Vincennes », en particulier pour avoir assisté, alors qu'il était officiellement en vacances, à la perquisition dans l'appartement des trois Irlandais.

● *Mise en liberté de Mme Descombes.* — Treize jours après avoir été inculpée du meurtre de son mari, Mme Eliane Descombes a quitté, vendredi 28 octobre, la prison Bonne- Nouvelle de Rouen. C'est la deuxième fois que l'épouse du propriétaire du restaurant parisien, le Louis XIV, bénéficie d'une ordonnance de mise en liberté depuis l'assassinat de Germain Descombes, le 3 avril, dans sa propriété de Fontaine-sous-Jouy (Eure). En avril, Mme Descombes avait été inculpée de recel de malfaiteur et emprisonnée à Rouen. Elle devait être libérée treize jours plus tard par le juge d'instruction qui ne pouvait justifier une prolongation de sa détention.

LE PROCÈS DE M. KRIEF CONTRE « LE CANARD ENCHAINÉ » ET « LE MONDE »

Mécontent d'un article du *Canard enchaîné* du 27 octobre 1982 et d'un autre publié par *le Monde* dans son numéro du 29 octobre de la même année, M. Michel Krief, frère de M. Jean-Claude Krief, qui fut à l'origine de l'affaire dite du Coral, avait assigné en diffamation les deux journaux devant la première chambre civile du tribunal de Paris. Il leur reprochait de l'avoir présenté comme un informateur de la police, d'avoir affirmé qu'il avait monnayé auprès de différentes rédactions parisiennes la remise d'un faux procès-verbal concernant l'affaire du Coral et d'avoir écrit qu'il tenta de faire chanter le directeur de cabinet d'un ministre en exercice, M. Jack Lang.

Le jugement, rendu le 26 octobre sous la présidence de Mme Geneviève Angibault, déclare sur le premier point que le fait d'avoir révélé la collaboration du demandeur avec un service de police ne constitue pas une diffamation. Pour la tentative de monnayage du faux procès-verbal, le tribunal déclare que les témoignages produits par la défense « *établissent de façon complète la vérité du fait allégué* ». Quant à la tentative de chantage auprès du chef de cabinet de M. Jack Lang, M. Gilbert Estève — tentative attestée par ce dernier, — le tribunal fait valoir que le fait allégué, dénoncé aussitôt à l'autorité judiciaire par M. Estève, a entraîné l'ouverture d'une information pénale contre M. Michel Krief et qu'en conséquence « *il convient, avant de statuer sur cette dernière demande, d'attendre la décision définitive sur les poursuites pénales engagées* ».

● *Loterie « privée » en Haute-Savoie.* — Trois millions de cartons de jeu d'une loterie privée ont été saisis par la police à Annemasse (Haute-Savoie). Ceux-ci étaient écoulés depuis plusieurs mois dans les bars de la cité haut-savoyarde mais également à Lyon et à Chartres. Ils permettaient de gagner de 20 à 100 F après gratté un carton avec une pièce de monnaie. La police a arrêté l'un des responsables de ce trafic, Guy Charlot. *(Corresp.)*

LA FIN DU PROCÈS DES « GRACES MÉDICALES »

Les docteurs Colombani et Mariotti sont remis en liberté

La cinquième et dernière audience du procès des « grâces médicales » a été consacrée aux plaidoiries. Avant de fixer le jugement au 16 novembre, le tribunal de Versailles a mis en liberté les docteurs Colombani et Mariotti.

Après respectivement neuf et huit mois de détention, les docteurs Alain Colombani, ancien médecin-chef de la prison-hôpital des Baumettes, et Bernard Mariotti, médecin expert, ont été mis en liberté, vendredi 28 octobre, à l'issue des débats. En revanche, M. André Fraticelli, qui s'était constitué prisonnier le jour de l'ouverture du procès, le 24 octobre, restera incarcéré en attendant le jugement qui a été fixé au *16 novembre.*

Par cette décision de double mise en liberté, le tribunal correctionnel de Versailles présidé par M[me] Jacqueline Cochard n'a-t-il pas préjugé la sanction à venir ? Cette juridiction a estimé que les deux médecins offraient suffisamment de garanties de représentation et qu'il n'y avait plus de risque de concertation entre les prévenus, l'affaire ayant déjà été évoquée dans son entier. Une peine de trois ans d'emprisonnement et une autre de deux ans avaient cependant été requises contre les docteurs Colombani et Mariotti par le procureur de la République, M. Robert Barbat, qui s'était opposé à leur mise en liberté.

Le tribunal en a décidé autrement. Dans ces conditions, on voit mal comment il pourrait infliger une peine ferme, supérieure à un an d'emprisonnement, à ces deux prévenus. Ce jugement constitue donc une première indication de la sanction qui leur sera éventuellement infligée. Il a été salué par des applaudissements nourris venant d'un public essentiellement constitué par la famille et des membres du comité de soutien à ces deux médecins. Leurs avocats ont interprété cette mesure comme un désaveu de la décision du magistrat instructeur, M. Christian Raysseguier, de les maintenir en prison au cours de l'instruction, décision qui, à plusieurs reprises, avait été confirmée par la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

Pour ce qui concerne M. Fraticelli, le tribunal a estimé qu'il devait rester en détention en raison de sa fuite, durant cinq mois, mais aussi parce qu'il faisait l'objet d'un second mandat d'arrêt après l'ouverture, en mai dernier, d'une information judiciaire pour abus de confiance. Il est reproché à cet ancien avocat d'avoir, avant sa « cavale », emporté l'argent de ses clients en soldant son compte professionnel. Un compte sur lequel il y avait d'importants mouvements de fonds, et surtout une interférence avec un compte privé, selon les résultats d'un examen. L'instruction de ce dossier est actuellement en cours au tribunal correctionnel de Marseille.

La journée a été, pour le reste, entièrement consacrée aux plaidoiries. Tous les avocats ont demandé la relaxe de leurs clients. Pour M. Fraticelli, M[e] Madeleine Vincenti a estimé qu' *il n'y avait pas d'éléments probants contre son client et que ce dossier ne tenait pas en droit* ». Ce que M[e] Sophie Bottaï, pour le docteur Colombani, a résumé de la façon suivante : « *Le réquisitoire est une constellation de petits détails et de grandes rumeurs.* » La veille, M[e] Marcel Bretagne, avocat de M[me] Solange Troisier, avait contesté les chefs d'inculpation retenus contre l'ancien inspecteur de l'administration pénitentiaire, estimant qu'ils étaient « *abusifs* ».

MICHEL BOLE-RICHARD.

DÉBUT DE GRÈVE DES ÉBOUEURS A PARIS

La C.G.T. s'oppose à la privatisation de la collecte des ordures

Sur les trottoirs de Paris, les poubelles et les sacs d'ordures ménagères commencent à s'entasser. Il a suffi pour cela qu'un certain nombre d'éboueurs C.G.T. cessent le travail, jeudi matin 27 octobre. Leur mouvement a repris. Il devait s'amplifier ce vendredi, et l'on s'attendait à un « durcissement » progressif du conflit. Déjà, lundi dernier, pendant que siégeait le conseil municipal, mille trois centS « hommes en vert » avaient manifesté sur la place de l'Hôtel-de-Ville protégée par un cordon de C.R.S.

Les éboueurs C.G.T. protestent contre la décision prise le 24 octobre par les conseillers de Paris : confier, pour sept ans, l'enlèvement des déchets des « gros producteurs » tels que les hôpitaux, les usines et les grands immeubles à une entreprise privée dont les équipes opéreront entre 20 h et 22 h.

Mince affaire apparemment puisque les éboueurs municipaux continueront à collecter, aux petites heures du matin, plus de 90 % des déchets des Parisiens. Si elle est discutée pour des raisons techniques, l'idée même de la collecte de nuit, déjà appliquée dans certaines banlieues parisiennes, n'est pas rejetée par les éboueurs. Ils acceptent même que l'expérience soit étendue au ramassage des ordures domestiques dans certains quartiers du centre de la capitale, mais à une condition : qu'elle soit assurée par les services municipaux. Or et c'est là que le conflit commence. M. Jacques Chirac ne cache pas qu'à l'occasion de l'opération décidée par le Conseil de Paris il veut commencer à clarifier une situation héritée du passé et pour le moins confuse.

Une situation unique en France

Les bennes vertes et blanches qui circulent dans Paris appartiennent à la Ville, mais pour les trois quarts d'entre elles, leurs conducteurs sont payés par deux sociétés privées, la SITA et C.G.E.A., qui se chargent, en outre, de l'entretien des véhicules. Depuis une « sentence » prononcée en 1936 par Marcel Paul, secrétaire général de l'intersyndicale des services publics, les chauffeurs, tout en étant « privés », ont le même statut que les employés municipaux. Cette curieuse situation, unique en France, qui n'est ni la régie directe ni le recours à une entreprise, a attiré l'attention de la Cour des comptes. Les magistrats estiment que non seulement la Ville n'en tire aucun bénéfice, mais qu'il lui en coûte un supplément de dépenses évalué à plusieurs dizaines de millions de francs par an.

Pour sortir de ce régime ambigu et peu économique, deux solutions sont imaginables. La C.G.T. suggère que les contrats de la SITA et de la C.G.E.A., qui doivent être renouvelés à la fin de l'année, ne soient pas reconduits et que les six cent cinquante conducteurs concernés soient versés dans les effectifs municipaux. M. Michel Elbel, conseiller (U.D.F.-C.D.S.) du seizième arrondissement et nouvel adjoint chargé de la propreté, souhaite, au contraire, laisser progressivement partir à la retraite ces personnels dont la moyenne d'âge est élevée. Puis il passerait avec des sociétés privées des contrats « normaux ». Le premier exemple de normalisation sera la collecte nocturne des gros dépôts d'ordures. La Ville lancera un appel d'offres, mettra les entreprises en concurrence réelle, puis confiera par contrat à la moins-disante le travail en son entier.

C'est donc bien vers une privatisation que l'on s'oriente. La majorité municipale fait d'ailleurs observer que des municipalités de gauche comme Lille, Reims (avant les dernières élections) et Limoges, par exemple, ont confié l'enlèvement des ordures à des sociétés privées et qu'apparemment elles s'en trouvent bien.

MARC AMBROISE-RENDU.

● *Tremblement de terre aux Etats-Unis : deux morts.* — Une forte secousse tellurique a ébranlé, vendredi 28 octobre, l'Etat de l'Idaho au nord-ouest des Etats-Unis, tuant deux enfants et détruisant plusieurs bâtiments dans les villes de Boise et de Challis. Le séisme, d'une magnitude de 6,9 degrés sur l'échelle de Richter, a été ressenti dans sept Etats voisins et dans certaines régions du Sud-Ouest canadien. Par chance, son épicentre était situé dans une zone peu peuplée. C'est le plus fort tremblement de terre enregistré sur le territoire des Etats-Unis depuis 1959.

Sœur Marie-Pauline, oblate et martyre

M. Bernard Ors, juge d'instruction à Périgueux, a inculpé, mercredi 26 octobre, Mme Aline Deremetz, sœur Marie-Pauline en religion, de non-représentation d'enfants. La religieuse, directrice du foyer Notre-Dame-des-Pauvres à Bourrou (Dordogne), avait soustrait à la justice trois enfants: Tania, Magali et Sabrina, que réclamait la direction de l'action sanitaire et sociale (DASS) et que voulait reprendre leur mère, Mme Hélène di Giamberardino.

De notre envoyé spécial

Périgueux. — L'annexe du palais de justice de Périgueux, un bâtiment moderne ouvrant sur un jardin calme sous le ciel bleu. Peu de grilles, des vitres, de la moquette et des murs colorés. Sœur Marie-Pauline, soixante-seize ans, supérieure du foyer Notre-Dame-des-Pauvres, en costume *de bénédictine, du* noir et de la guimpe, montant dans ce décor au supplice, au dialogue avec le jeune juge qui va l'inculper. Une canne pour bâton de pèlerin à la *main, soutenue par un fidèle, elle* avance en terrain plat comme si elle avait à gravir un mont.

Le peuple du foyer l'encourage. *« C'est une sainte. » « Quel outrage ! » « Courage ma mère. »* Ils sont venus pour protester des *confins* du Périgord. Isabelle enceinte, mariée, une croix sur sa robe grise, s'indigne : *« Le foyer, c'est ma famille, mon enfant aura toutes les sœurs pour grand-mères. »* Mme Merdieux, de l'Aide à l'enfance, témoigne devant qui veut l'entendre. Une ancienne « fille perdue » reconnaissante se souvient que sœur Marie-Pauline *« l'a sauvée quand elle était à la mort »*. Une autre qu'elle lui avait *« payé des cours de philosophie comparée sur ses propres deniers ». « Elle nous bordait la nuit, ce n'est pas comme à la DASS. »*

Trois quarts d'heure de louanges avant que l'oblate de Saint-Benoît, mère Marie-Pauline, Aline Deremetz pour la société, ne redescende, outragée : *« Je suis inculpée, restez calmes, ils veulent fermer le foyer. »* En septembre, sa *volonté de fer avait refusé de remettre* trois enfants à la DASS. Elle les avait cachés, elle était partie en pèlerinage à Rome, laissant à Mme Suzanne Zazzi, sœur Marie-Joseph, sa *« coadjutrice »*, les clés du foyer. Leur maman les réclamait — *« une petite femme qui ne sait pas ce qu'elle veut »*, mais à qui la justice avait donné *raison*.

Une plainte, puis deux. Des huissiers frappent à la porte. Econduits. La loi de Dieu qui met sœur Marie-Pauline hors la loi. Le « peuple » gronde : *« C'est une honte, avec tout le bien qu'elle a fait »* — et même un *« salaud ! »* fusera d'un bouillant supporteur. Puis sœur Marie-Pauline sera entraînée vers une pétition *au préfet*.

Sous l'église de Saint-Mayne-de-Peyrerol, dans sa maison, Mme Hélène di Giamberardino, la mère des trois enfants, écoute la radio : *« C'était une affaire entre nous, la justice n'avait rien à voir. »* Elle est pauvre et honnête. *« Tout allait mieux, j'étais si bien avec Erminio »*, son mari de Fideltella-del-Tonto (Italie du Sud), *mort en 1978 dans* un accident du travail. *« J'étais si bien, je savais que ça ne pouvait pas durer. »* Le destin. Ses camarades l'ont averti *(« attention ! »)*, et il s'est jeté sous l'arbre qu'on abattait. Erminio avait travaillé pour les oblates de Notre-Dame-des-Pauvres, et sœur Marie-Pauline a demandé le corps pour le veiller. *« Tandis que moi,* dit Hélène, *je ne savais rien, je ne savais pas où il était. Elles lui donnaient 250 F par mois, c'est pour ça qu'on est partis. »* Les trois filles d'Hélène vivaient au foyer avec elle. *« J'en ai préparé des biberons ! C'était sale là-bas. Je ne suis qu'une mère, mais j'ai plus de patience qu'elles. »* Hélène n'a pas l'onction du langage, mais elle accuse : *« Les sœurs font un véritable lavement de cerveau. »*

Elles n'ont rien de terrible, pourtant : de l'autorité à revendre, une foi inébranlable, elles *tiennent* à leur habit comme à la prunelle du Christ. Oblates, elles ont vécu avant de prononcer leurs vœux et plaisantent d'autant moins sur la morale de l'Evangile. En 1979, la Société d'encouragement au bien a d'ailleurs décerné à sœur Marie-Pauline une médaille d'or, signée Alain Poher. Chez elle pas de télévision. Pour l'avenir des « filles », un bon mariage... sinon mieux. Des cours par correspondance « Hattemer » (établissement hors contrat), et sûrement pour les plus « *obédientes* » une affection sincère.

Même la justice affirme aujourd'hui : « Elles ont au moins cinquante ans de retard. » Mais à Bourrou, dans leur village — électricité, flipper et jeunesse, — *on ne suit plus. Le curé, touché* par Vatican II, leur a refusé les clés de l'église. La rumeur en fait des sorcières. Sœur Marie-Joseph élèverait des crapauds. *« Une de leurs filles a mis les mains dans les Saintes Espèces »*, assure une habitante. Il a fallu compter les hosties. Un vieux prêtre âgé de quatre-vingts *ans a été chassé par sœur* Marie-Pauline et il a pleuré chez une voisine... On les accuse de pratiquer le petit Albert — *« c'est le petit Robert »*, affirme sœur *Marie-Pauline.* Trop d'anachronisme, de voiles et de crucifix. Mais les « filles », celles qui sont restées, les aiment. *« Il y a aussi des familles chrétiennes qui ont des principes d'éducation, on ne leur enlève pas leurs enfants »*, dit la mère supérieure, au-dessus de toutes les mères.

CHRISTIAN COLOMBANI.

Deux semaines après la mort du chirurgien de Pessac

LE CORPS DE Mme ARAN A ÉTÉ RETROUVÉ DANS LA NIÈVRE

Le corps de Mme Aline Aran, *trente-six ans*, l'épouse du chirurgien François-Xavier Aran découvert étouffé le 11 octobre dans la baignoire de son domicile de Pessac (Gironde), a été retrouvé par un promeneur, vendredi 28 octobre, derrière un buisson, à Prémery (Nièvre). Selon les premières constatations, la jeune femme serait morte aux environs du 12 octobre, d'une balle tirée à la poitrine. Son sac, contenant des bijoux et un sous-vêtement tâché de sang, avait été trouvé quatre jours plus tôt à une dizaine de kilomètres de là.

Depuis la découverte du corps du chirurgien bordelais, sa femme, médecin-anesthésiste, était restée introuvable. La voiture du couple avait seulement été identifiée le 12 octobre à Nevers, une balle de 7,65 mm *fichée dans* une portière. Dans la boîte à gants, un chéquier avait permis de reconstituer l'itinéraire de Mme Aran, qui avait tiré deux chèques la veille, l'un dans une agence bancaire de Limoges, l'autre dans une station-service de Guéret (Creuse).

Lettres

● *Le prix Erasme* a été décerné jeudi 27 octobre à titre posthume à Raymond Aron, en qui le jury a voulu saluer *« un représentant de grand talent de la tradition intellectuelle européenne »*. Le jury a rendu hommage *« au sens critique et au respect pour la liberté de l'individu »* dans l'œuvre philosophique et journalistique de l'écrivain.

Le prix a *également été* décerné à la romancière française Marguerite Yourcenar, au philosophe britannique Isaiah Berlin et au philosophe d'origine polonaise Leszlek Kolakonski.

● *La commission du roman de l'Académie française* vient de réduire à deux titres la liste des livres pour le Grand Prix du roman qui sera décerné le jeudi 3 novembre. Les romans retenus sont : *l'Amie du jaguar*, d'Emmanuel Carrère (Flammarion) et *Avant guerre*, de Jean-Marie Rouart (Grasset).

LA PRESSE DANS LA RÉGION RHONE-ALPES

L'empoignade Hersant-Lignel sera-t-elle arbitrée par les banques ?

La guerre continue : **le Progrès, *retranché dans son camp lyonnais, résiste aux assauts commerciaux du* Dauphiné libéré. *M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. de la société éditrice du* Progrès *doit faire face à des échéances financières délicates (le Monde du 16 août). La situation du groupe* Dauphiné libéré, *devenu — on ne s'en cache plus — un maillon du groupe Hersant, n'est pas fameuse. On avance à son propos un chiffre de pertes de 170 millions de francs en quatre ans. La stratégie parisienne de la société Socpresse de M. Hersant permet de retrouver l'équilibre financier à un plus haut niveau. Mais on imagine mal le patron du* Figaro *s'accommoder durablement de résultats déficitaires. Les financiers — le Crédit lyonnais pour M. Lignel, la Banque Paribas pour M. Hersant — sont les arbitres involontaires de la situation. Imposeront-ils de nouveaux accords à ces deux grands de la presse régionale ? Continueront-ils à alimenter, chacun pour son compte, une guerre ruineuse ?***

De notre correspondant régional

Lyon. — On a toujours largement souligné les vertus de la concurrence. Près de quatre ans après la rupture historique des accords (rédaction, impression, diffusion, publicité) *entre le Progrès* et *le Dauphiné libéré*, le constat est amer : le divorce entre les deux groupes est un échec. Echec financier mais aussi rédactionnel : le pluralisme à la mode régionale semble mal s'accommoder du haut de gamme. *« Le lecteur du* Progrès *perdu il y a dix ans ne serait pas dépaysé s'il revenait. Il n'y a pas chez nous d'originalité rédactionnelle »*, se plaint un rédacteur du *Progrès*. Sans doute un *« rêveur »* comme ne les apprécie pas M. Alfred Delsart, le directeur de la rédaction. Dans l'autre camp, *le Dauphiné libéré* cultive, lui aussi, son image *rétro*. Les éditoriaux de Mme Line Reix-Richerot, d'un niveau littéraire incertain mais dont la fibre droitière est intacte, ont repris leur place à la « une » du quotidien. Résultat : *« Depuis deux ans on avait cessé de nous appeler* le Daubé... *Ça y est, ça revient »*, déplore un rédacteur grenoblois. Autre anecdote : M. Alain Carignon, le nouveau maire de Grenoble, a lancé début octobre un luxueux périodique d'informations de la ville : *Grenoble mensuel*. Commentaire d'un opposant : *« Pourquoi le maire se paie-t-il un organe de presse ? Il a déjà un quotidien... »*

Une neutralité élastique

Sur le plan du conformisme, *le Progrès* n'a rien à envier à son rival dauphinois. Politiquement, le quotidien lyonnais s'intéresse de plus en plus au camp modéré. Mardi 27 septembre, il donnait la parole sur une page complète à l'ancien premier ministre, député du Rhône, Raymond Barre. Une place que n'a jamais eue aucun grand ténor régional de gauche. Pas plus qu'un de ceux-ci n'a eu droit à un supplément « tiré à part » de cinq mille exemplaires. Une première intéressante, qu'au sein même de la rédaction on juge comme une entorse au principe de neutralité affirmé par M. Alfred Delsart au moment de son retour à la tête de la rédaction.

Ce zèle modéré surprend et irrite... la municipalité lyonnaise elle-même. Les maires d'arrondissement sont devenus les superstars des rubriques de quartier, rubriques alimentées par des correspondants non professionnels. Ainsi, depuis la mise en place des conseils d'arrondissement, les journalistes du *Progrès* ont recensé en trois mois *quarante-sept photographies* du maire du huitième arrondissement, M. Robert Batailly. Celui-ci a d'ailleurs un autre record à son actif : sa photographie huit fois dans la même édition. Le fait que le correspondant de ce quartier soit... conseiller d'arrondissement est-il étranger à cette omniprésence ? Le maire de Lyon, M. Francisque Collomb, sénateur d'opposition, n'apprécierait que très modérément ces prestations qui contribuent de fait à minimiser le rôle de la mairie centrale.

La désorganisation de la rédaction locale a été à l'origine du mouvement de grève, massivement suivi, des journalistes du *Progrès* le 27 septembre dernier. Dirigée par M. Pierre Eymoz — encore un revenant de l'ancienne équipe du *Progrès* « d'avant J.C.L. », — l'équipe du quotidien lyonnais est soumise au régime de la douche écossaise. Elle a connu beaucoup de chefs. Elle attend les prochains en imaginant des scénarios à la mode d'Agatha Christie. Face à cette instabilité, les réponses varient selon les personnalités : du départ plus ou moins forcé par des mutations à la « déprime » en passant par la dérision ou l'humour. Sans oublier les réactions syndicales.

Les incidents sont fréquents entre une rédaction convaincue qu'au lieu de polyvalence on lui demande *« tout ou n'importe quoi »* au détriment du « suivi » de l'information, et une hiérarchie soucieuse de faire passer un nouveau mot d'ordre : *« Coller à l'actualité. » « Le journal est bon »*, assure M. Jean-Charles Lignel. *« Il y a un désintérêt quasi total pour ce qui fait la consistance de la vie économique et sociale d'une région »*, rétorque un responsable de l'union départementale C.F.D.T. du Rhône, M. Louis Bouillet. *Le Progrès* n'a plus de service « culture, spectacles », ni de service économique. M. Robert Butheau, ancien directeur de la rédaction, préretraité volontaire, dresse un bilan amer : *« Il n'y a plus dans le journal de papiers d'initiative, plus d'enquêtes. M. Lignel a voulu faire un journal sans journalistes. »*

En revanche les relations sociales sont en voie d'amélioration. La plus récente des réunions du comité d'entreprise, où a été mise en chantier la négociation d'un nouveau contrat d'entreprise, s'est, selon la direction, *« très bien passée »*. En contrepoint, il faut cependant relever une réponse du directeur de la rédaction, un très sec *« ça ne vous regarde pas »* lancé à des représentants syndicaux qui désiraient connaître le coût d'une opération de promotion... au Japon !

M. Dini est regretté

Les ventes quotidiennes lyonnaises, malgré un contenu très perfectible, restent supérieures à celles des titres concurrents du *Dauphiné libéré* à Lyon et dans le Rhône *(le Journal Rhône-Alpes et Lyon-Matin)*. Enfin, son avenir financier n'est pas plus sombre que celui de son concurrent, qui ne parviendra pas à l'équilibre financier prévu et souhaité pour l'année *1983*. Un accord de régie publicitaire « de longue durée » est en négociation avec le groupe Havas. De quoi soulager la trésorerie du *Progrès*.

« En juin, c'est Hersant qui est entré chez nous. Aujourd'hui, c'est nous qui entrons dans le groupe Hersant. » Cette réflexion désabusée d'une journaliste résume l'état d'esprit de la rédaction du *Dauphiné libéré*.

M. Xavier Ellie, nouveau président du directoire du quotidien grenoblois, n'a pu nous recevoir en raison d'un emploi du temps *« trop chargé »*. Cela aurait pu être l'occasion de démentir ou de confirmer certains de ses propos rapportés par des témoins. Ainsi la présentation comme une « concession » du fait *qu'« il n'y a pas eu de chasse aux sorcières »* dans la rédaction. Les sorcières, si l'on comprend bien, étant les rédacteurs favorables à l'ancienne direction et surtout à M. Paul Dini, éditeur du premier groupe français de journaux gratuits, la Comareg. La mansuétude des nouveaux dirigeants du *Dauphiné libéré* devra être grande : le personnel n'arrive pas à oublier deux ans de gestion sans conflit. M. Dini a laissé un bon souvenir.

Au présent, les lecteurs rhônealpins du *Dauphiné libéré* ont découvert les subtilités de la stratégie du groupe Hersant. La bataille a eu lieu à Lyon. L'idée est simple : intégrer de douze à seize pages du quotidien *Lyon-Matin* comme supplément de *France-Soir* (*le Monde* du 26 octobre). L'ensemble vendu 3,80 F — le prix actuel du quotidien national — ne devrait pas, selon les dirigeants du *Dauphiné libéré*, concurrencer le titre *Lyon-Matin*, toujours vendu 2,50 F. L'opération ne cache pas sa cible prioritaire : le couplage *Lyon-Matin-France-Soir* devrait permettre une hausse sensible des tarifs publicitaires. Le Syndicat du Livre (F.F.T.L.-C.G.T.) a protesté, le jeudi 27 octobre, *« contre ce couplage publicitaire et rédactionnel* (...) *qui risque d'aboutir à terme à la disparition de* Lyon-Matin.

Un autre couplage ?

La même opération appliquée au couplage *Figaro - Journal Rhône-Alpes* est *« à l'étude »*. Si la proximité idéologique des deux titres — le *J.R.A.* est très à l'aise dans son rôle d'opposition systématique au gouvernement — ne pose *a priori* aucune difficulté. Il reste, selon la direction du *Dauphiné*, à dépasser des problèmes *« techniques »* qui rendent *« plus délicates »* les opérations de fusion. A commencer par les formats différents des deux quotidiens. Mais un titre Hersant ne risque-t-il pas de chasser sur les terres d'un autre titre du même groupe ? Et la riposte prévisible du *Progrès* — « jouer » sur la fibre régionaliste — n'a-t-elle pas une bonne chance de toucher juste ?

A court terme, *le Progrès* devrait avoir, face à lui, trois concurrents du groupe Hersant *(Lyon-Matin, le Journal Rhône-Alpes* et le *France-Soir* régionalisé). C'est beaucoup pour une ville qui n'échappe pas au phénomène de la baisse de diffusion des quotidiens. L'inquiétude des syndicats de journalistes du *Dauphiné libéré*, qui craignent la disparition des titres locaux, n'est donc pas infondée. La cohérence générale de toute cette opération de couplage n'est pas évidente. S'agit-il d'étrangler *le Progrès*, *« pour qu'il fasse crac, crac, crac »*, comme dit M. Ellie ? De tout faire pour que *le Progrès* tombe tout cuit *dans* les bras de M. Hersant, pour reprendre une expression de M. Lignel ? Mais on peut aussi imaginer que, en cas de difficultés financières insurmontables au *Dauphiné libéré*, M. Hersant aura pu permettre la naissance, dans la première agglomération provinciale, de deux rejetons intéressants.

Toujours dans la logique de conflit entre les deux groupes de presse, il faut relever le fait que le groupe *Dauphiné libéré* continue à réclamer une somme de 10 millions de francs due à l'agence AIGLES par la société Delaroche (détenue à 100 % par M. Lignel) après un énième arbitrage juridique. Sur ce terrain où, décidément, l'apaisement *n'est pas à l'ordre du jour*, M. Lignel espère que la cour d'appel de Paris, qui se réunira le 14 décembre prochain, modifiera les conclusions d'une sentence arbitrale défavorable en première instance au *Progrès*. Enjeu : 35 millions de francs.

Qui jettera l'éponge le premier ? M. Lignel avertit : *« Je passerai ou je craquerai, mais je ne vendrai pas. »* Une déclaration qui devrait mettre un terme aux rumeurs concernant l'entrée dans le capital actuel de Delaroche S.A. ou du Progrès S.A. de nouveaux partenaires, comme M. Jean Riboud ou... M. Paul Dini. Ce dernier affirme : *« Les bruits concernant toute approche de la société Comareg avec* le Progrès *ou* le Dauphiné libéré *ne sont pas fondés, ni de près, ni de loin. »* Quant à M. Hersant, selon une tactique éprouvée, il avance ses pions un à un.

M. Lignel n'a toujours pas rencontré M. Hersant. En revanche, il a rencontré son représentant à Grenoble, M. Xavier Ellie. *Le Progrès* est demandeur pour un *« accord de zone »* qui impliquerait un retrait ou, au moins, une politique commerciale moins offensive des titres du *Dauphiné libéré* à Lyon. Mais ses replis antérieurs — *le Progrès* n'a plus d'édition dans les zones majoritaires du *Dauphiné* — l'ont affaibli pour un éventuel marchandage. *Le Dauphiné libéré*, lui, lorgne vers le marché publicitaire dominant du *Progrès*, qui reste le maître dans le plus fort secteur de concentration des gros annonceurs. Et M. Lignel ne serait pas, aujourd'hui, disposé à céder sans contrepartie une fraction du « gâteau » publicitaire lyonnais. Le blocage est donc total. Mais rien n'indique qu'il soit éternel. Des ponts ont été jetés entre les deux groupes de presse. Ils permettront peut-être d'arriver à une « paix armée » que des banquiers créanciers ne peuvent que souhaiter.

CLAUDE RÉGENT.

LE BÉARN AU-DESSUS DES ARBRES

Quatre bienheureux dans leur palombière

Dans le Béarn, la chasse en palombière est un peu plus que de la chasse. On tue peu, mais les moments passés là-haut, dans les arbres, sont des moments rares.

De Pau, nous avions roulé pendant un peu moins de 20 kilomètres, traversant des villages à peine éveillés, des champs où s'attardaient, dans les creux, des lambeaux de brume. Et puis, d'un seul coup, partout alentour, ce fut la forêt de Bordères. Des chênes, beaucoup de grands chênes, mais aussi des hêtres et des châtaigniers, des frênes, des bouleaux. Encore 100 mètres, à pied cette fois, pour découvrir, avec une cabane ouverte aux quatre vents, une très étrange timonerie de fils d'acier qui semblaient descendre du ciel, couraient à ras de sol et repartaient à l'escalade d'autres arbres, proches ou invisibles. Un chien vint nous souhaiter la bienvenue et retourna se coucher au pied de l'échelle.

13 mètres de belle et bonne échelle, soit quelque trente-six barreaux, rustiquement façonnée dans deux perches d'acacia irréprochablement droites. Venue de là-haut, une voix dit : « *Vous voilà ! Montez... On est mieux ici.* » Là-haut, c'était la palombière. Une solide cabane d'environ 3 mètres sur 6, mais à deux niveaux, s'il vous plaît, traversée du sol au plafond par un chêne majestueux, laissé libre de vivre sa vie de chêne sans subir l'affront d'un clou ou d'une vis.

En entrant, dès le dernier degré de l'échelle, la cuisine-office-salle à manger ; au-dessus, le saint des saints, la « passerelle » de ce navire de haut feuillage, bien calé sur ses échasses, haubané de câbles d'acier : l'endroit d'où l'on observe, cœur battant, où l'on espère, l'œil aux aguets, d'où l'on manœuvre le mystérieux réseau de cordelettes et de filins métalliques entrevu en bas tout à l'heure, l'endroit d'où l'on tire enfin le bel oiseau gris-bleu venu du nord.

Ils étaient quatre compères à nous accueillir, grimpés depuis l'aube sur leur perchoir, comme des milliers d'autres Béarnais le font depuis toujours, chaque année, dès le jour sacré de la Saint-Michel (29 septembre), le calendrier palombier voulant, de mémoire d'homme en mémoire d'homme, qu'« *à Sain Miqueü, appeü* », entendons par-là qu'à la Saint-Michel « on fait appeaux ».

Il y avait là Henri-le-pince-sans-rire, un sculpteur sur bois qui fournit en pieuses assiettes les marchands de Lourdes ; Yves-le-silencieux, ouvrier « dans l'aéronautique » ; André-le-barbu, médecin psychiatre, et Jean-le-joyeux, Saint-Josse de son nom, commerçant en prêt-à-porter et président de la Fédération des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques.

Quatre « *paloumayres* », c'est-à-dire chasseurs en palombière, à ne pas confondre avec ceux qui chassent au filet, là-haut dans les cols, ou ceux qui tirent leurs plombs droit vers le ciel quand passent les oiseaux filant vers l'Estrémadure, la Castille ou les vignobles de Porto. Ces quatre-là ont signé de concert voilà six ans le bail de neuf ans qui leur octroie tout loisir, moyennant une redevance annuelle de 600 francs chacun, de faire se nicher leur passion entre les nuages et le faîte des arbres. Pour bâtir la cahute, tisser leur toile de tringlerie, fabriquer les « raquettes » où l'on installe les appelants, il leur en a coûté 3 000 francs en tout.

Henri aux « ficelles »

A présent, Jean nous fait les honneurs de la place.

« *Alors, pas mal, hein ?* », interroge-t-il, avec le bel accent de par ici. C'est bien plus que « pas mal » de se trouver là, à 15 mètres au-dessus du sol, pour embrasser d'un seul regard cette mer de feuillage, un feuillage soigneusement taillé à longueur d'année, à grand renfort d'échenilloirs et de sécateurs. Comme le rappelle Henri, « *pour cinq semaines de chasse, il y a quarante-cinq week-ends de boulot... Une palombière, c'est un chantier de titan !* » D'ici, on ne saurait soupçonner que tous les 300 mètres environ, dans cette forêt longue de 25 kilomètres et large de 4 kilomètres, d'autres palombières se nichent comme la nôtre, parfois plus haut encore — « *celle de tonton Henri est à 33 mètres* ». — Sauf quand on entend parler la poudre, ou qu'un vent malicieux vous rabat dans les narines le fumet d'une poêlée de cèpes ou d'un confit en train de mijoter...

8 h 30. André, que rien ne ferait quitter l'horizon des yeux quand il est de vigie, dit tout à coup : « *Là-haut, là-haut ! Elles sont hautes, les putes !* », façon comme une autre de sonner le branle-bas. Déjà, Henri a empoigné deux des larges anneaux commandant les « ficelles », dont les étiquettes rappellent la destination finale, chaque arbre porteur d'appeaux ayant un nom, comme « le balai », « le clair », « le petit », « la flisque », « le hêtre-pau », « le hêtre-four ».

Manœuvrées tantôt doucement, tantôt avec vigueur, elles ont pour effet d'agiter les raquettes sur quoi les appelants — pigeons d'élevage ou palombes — sont maintenus par la « chaussette » emprisonnant leurs pattes, un « casque » de métal léger leur interdisant de voir. Sentant son perchoir gigoter sous lui, l'oiseau agite ses ailes de manière à préserver son équilibre. Les palombes, croyant avoir affaire à des congénères en train de se poser, viennent à leur tour — en principe — se poser dans le voisinage. Au chasseur le mieux placé d'ajuster son coup, qui, immanquablement, fera déguerpir tous les autres oiseaux.

Dès qu'André avait donné l'alerte, on avait fait silence et refermé prestement les grilles qui camouflent à demi toutes les ouvertures : la palombe voit tout et se méfie de tout... C'est André qui a tiré, droit au but. En bas, le chien attendait un ordre et un maître : Yves est descendu. Cinq minutes plus tard, il était de retour, l'oiseau à la main. « *Vous voyez,* dit Jean, l'« *holocauste* » *dont parlent nos détracteurs, c'est cela. Dix-huit palombes en tout et pour tout, à quatre fusils chaque jour, depuis la Saint-Michel...* »

Yves a fait frire dans la poêle des tranches de jambon de pays, larges chacune comme deux mains. On a débouché une bouteille d'un bon rouge du cru, sorti le fromage « pure brebis » fait dans la montagne toute proche et calmé ces faims insidieuses qui vont si bien avec les petits matins dans la forêt. En attendant midi, le pastis, les gésiers de canard confits, les côtelettes d'agneau grillées, la poignée de girolles cueillies dix minutes plus tôt au pied de notre « maison » dans les arbres.

Avec le cognac, après le café, Jean a dit enfin : « *Le bonheur, monsieur le journaliste, il est là, quand on est en haut... Voir les palombes, les « poser », tout est là. Tout l'art est là-dedans... Le reste — le coup de fusil — c'est presque complémentaire, mais pas vraiment obligatoire ! On rêve de ce bonheur-là pendant onze mois de l'année, et la Saint-Michel arrive, voilà, vous savez tout...* »

Après, sous un ciel opiniâtrement vide de tout point noir, on a parlé des « *drouilles* » (gros vols) inespérées, qu'on appelle aussi des « *pataques* », qu'on n'aura guère vues cette année dans le coin ; de la Saint-Luc, le 18 octobre — c'était hier — qui n'a pas tenu ses promesses de « *grand truc* », comme le veulent la rime et la tradition ; de la Saint-Martin, qui marquera la fin de la grande fête annuelle, puisque « *le 11 novembre, on est tous au monument aux morts et les palombières ont fermé boutique* ». Après le déjeuner, un copain est venu en voisin passer l'après-midi. « *J'en suis à mon quarante-troisième permis. Cette chasse, monsieur, elle m'a sauvé la vie. Dans les sales moments, je pensais aux palombes, et j'ai tenu...* »

Redevenu soudain le « président Saint-Josse », Jean a laissé sourdre sa colère. Contre les règlements « *absurdes* » qui maintiennent encore la palombe dans la classe des « nuisibles », ce qui ouvre grand la porte aux destructions massives, alors qu'« *il faut, absolument, la classer « gibier » une fois pour toutes, et en interdire formellement la commercialisation, qui reste autorisée...* » Contre l'Union nationale des fédérations de chasse de France, dont il a démissionné avec bruit voilà deux semaines, « *parce qu'elle ne fait rien de bon pour les chasseurs et que son président en prend trop à son aise en décidant tout seul* ».

Son sac vidé, on a reparlé de ce « bonheur » non feint qui est le sien et celui des dizaines de milliers de chasseurs du Pays basque, de la Bigorre et du Béarn. Quelque chose de très proche de ce qu'un vieux connaisseur du « Nord », le Solognot Maurice Genevoix, traduisait par « *le besoin de chasser selon le temps et la saison, d'obéir aux conseils éternels qui vous viennent de la terre et des nuages* ».

J.-M. D.-S.

ESCALADE

Patrick Edlinger l'homme-araignée

Dans la Vie au bout des doigts, Patrick Edlinger restait suspendu d'une main sous un surplomb rocheux sans assurance. Dans Opéra vertical, l'homme-araignée se jette dans les gorges du Verdon. Bonjour le vertige ! Le dernier film de son complice Jean-Pierre Janssen sort le 5 novembre, la salle Pleyel.

Des dalles de roche grise. Verticales. En bas, tout en bas, le ruban vert du Verdon. Patrick Edlinger progresse sur la paroi. Bébête qui monte, qui monte, dans une voie au nom psychédélique, « l'Ange en décomposition ». Défi à la pesanteur. Drôle de défi tout de même : l'araignée déroule son fil, une corde grosse comme le petit doigt, qui glisse dans des mousquetons. Elle sert à quoi cette corde ? Gros plan interrogatif sur cette gueule d'ange. Et l'ange lâche tout. Saut dans le vide. Chute d'un corps ! Une, deux secondes d'éternité « gazeuse », de surréalisme fou. Sans le moindre truquage, le plus beau spécimen de l'escalade moderne commet-il un geste suicidaire sous l'œil glauque d'une caméra pour le seul besoin d'en faire toujours plus ? Non, pour prouver qu'il opère en toute sécurité. Cordes et mousquetons remplissent en effet leur office : 20 mètres plus bas, Edlinger se reçoit sur la paroi comme un jeune chat.

Fin du suspense : « *C'est pour montrer que l'escalade obéit à des règles de sécurité* », nous explique-t-il dans la salle de montage où il suit la mise en forme du film tourné en septembre par Jean-Pierre Janssen dans les gorges du Verdon. « *Ce saut, c'est un peu comme un plongeon. Mais, au lieu d'avoir la tête en bas, il faut s'appliquer à rester droit pour bien se recevoir. Ici, la difficulté tient au fait que, pour les besoins du film, je n'ai pas mis les deux derniers mousquetons d'assurance. Au moment de sauter, j'ai cru que j'étais monté trop haut. Et puis je me suis jeté en arrière...* »

« Un festival du corps »

Après avoir donné le vertige aux spectateurs de *la Vie au bout des doigts,* Patrick Edlinger va couper le souffle dans *Opéra vertical,* symphonie d'escalade aux grandes orgues de pierre du Verdon. Étonnant bonhomme. Les traits du Bonaparte d'Abel Gance et la musculature sèche d'un hébertiste (1). Il grandit à Barcelonnette. Adolescent, il découvre la montagne. Il commence à grimper. A dix-sept ans, ses parents sont d'accord pour qu'il ne fasse plus que cela. Il quitte sans regret une terminale. Un royaume l'attend : les calanques autour de Toulon, les canyons des pré-Alpes du Sud. Le cancre jongle avec une arithmétique de la falaise où « VI A » passe dans le « dièdre des rappels », avec une chimie de la varappe où « T.N.T. » surplombe du « gaz », avec une romanesque du vide où « Pichenibule » est une paroi rabelaisienne. Le voilà agrégé de « grimpe ». Sans avoir fait le Groupement militaire de haute montagne (G.M.H.M.) : « *Réformé comme asocial dépressif* ». Sans avoir postulé un diplôme de guide : « *J'aurais pris la place d'un type qui a vraiment besoin du diplôme pour vivre.* »

Professionnel du vide, Edlinger peut, en effet, vivre de son art : « *L'escalade, c'est comme un ballet, un festival du corps dans l'espace.* » Des commanditaires ont décidé de financer les évolutions de ce Noureev d'une scène tirée au fil à plomb. « *Ce n'est pas énorme, de l'ordre du SMIC. Pour améliorer l'ordinaire, je suis prêt à faire de la pub, mais pas n'importe quoi. L'an dernier, j'ai refusé un chèque des Japonais qui voulaient que je « fasse » la tour Eiffel.* »

Comme il y eut, naguère, une génération de pèlerins sur le chemin de Katmandou, des grimpeurs comme Edlinger, il y en a plein les falaises aujourd'hui. Est-il le meilleur ? « *Ce n'est pas à moi de le dire, mais on parle beaucoup de compétition en ce moment. Si cela se fait, je participerai sans hésitation. On verra les résultats.* » Il ne craint guère la concurrence. D'ailleurs, les critiques dont le milieu l'avait accablé, au début, se sont estompées : ses mérites ont été reconnus, car il ne triche pas.

Solo

Comment tricher quand on fait essentiellement du solo, c'est-à-dire de l'escalade entièrement libre, sans aucune assurance ? « *C'est de l'escalade extrême. L'engagement y est total et la concentration intensive. Mais le solo ne s'improvise pas. Il faut un ensemble de circonstances physiques, morales et psychologiques qui font qu'à un moment donné on est en bonne condition pour la réaliser.* »

Avec des doigts forts comme des serres d'aigle, Edlinger peut prendre son envol au bord des précipices. « *L'entraînement constant assure connaissance et maîtrise de soi, améliore l'intuition qui permet une vision plus rapide des passages, en éliminant les temps d'arrêt. L'enchaînement ainsi obtenu aboutit à une chorégraphie dictée par la structure et les aspérités du rocher. Pour maîtriser parfaitement cette notion d'harmonie du corps dans l'espace, il faut entretenir une musculature puissante et longiligne, la plus légère et la plus résistante possible.* »

Un tantinet narcissique, Edlinger ? « *Si, le miroir, c'est le Verdon, il est parfois 200 mètres plus bas ; je ne tiens pas à descendre me regarder de trop près.* » Non, le garçon est avant tout un joueur. « *Pour être totalement concentré, il faut avoir conscience du danger. La peur est une marge avec la mort au bout. Je m'efforce de vivre en éliminant toutes les peurs parasites, pour aller le plus loin possible.* » Atteindre cet horizon, c'est réaliser en solo des difficultés encore inconcevables sans aide artificielle : « *Les progrès faits ces dernières années l'ont été par l'amélioration des qualités physiques des grimpeurs. On peut maintenant travailler en vitesse et en légèreté pour atteindre des passages encore plus durs.* » Promesses de nouvelles sensations fortes dans les prochains films : « *Ils seront vraiment bons lorsqu'il y aura quatre ou cinq syncopes dans la salle.* »

En attendant l'infarctus, les spectateurs d'*Opéra vertical* (2) ne seront pas déçus : Edlinger nettoie avec une brosse à dents des fissures de la grosseur d'un crayon, en descendant en rappel le long d'une muraille baptisée « Debiloff ». Et il remonte mains et pieds nus. Dans certains cas, les fauteuils des salles de projection devraient être équipés de ceintures de sécurité.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Méthode d'éducation physique naturelle développée par Georges Hébert par opposition à la gymnastique suédoise.

(2) *Opéra vertical* est aussi un album de photos publié chez Arthaud (90 p., 130 F).

LE BORDELAIS EN ÉMOI

« Châteaux fantômes »

Une nouvelle affaire sur les rives de la Gironde : des coopératives de vinification mettent sur le marché des « châteaux fantômes ».

« *Vous avez dit scandale ? Non, le terme est un peu fort !* » On aime l'ordre et la précision en Gironde. Un mot est un mot, un vin est un vin ; on accueille mal ce qui vient perturber l'équilibre local. Autant dire que beaucoup voient d'un très mauvais œil cette affaire de « châteaux fantômes ». Une affaire aux parfums inquiétants qui pourraient bien, une nouvelle fois, venir ternir le blason des nobles crus bordelais. Tout a commencé avec la plainte déposée il y a peu, à Libourne, par un viticulteur bordelais contre une cave coopérative girondine. Motif : le « château » revendiqué par la coopérative n'existe pas, le vin ainsi qualifié provenant en réalité du mélange de vendanges de diverses origines.

N'y a-t-il là, comme d'aucuns le confient avec une certaine imprudence, « *que le réflexe déplorable d'un professionnel qui a un comportement d'indic* » ? S'agit-il au contraire d'un coup de semonce dans le conflit chronique qui oppose les propriétaires de « petits châteaux » aux adhérents du mouvement coopératif, le labeur individuel à la vinification collective ? Règlement de comptes sans doute, mais qui a le mérite de dévoiler une affaire viticole d'importance.

Tenter de comprendre, c'est revenir à la difficile notion de « château ». Un piège linguistique. « *Le château,* résume M. Louis Marinier, président du puissant syndicat des appellations contrôlées du département (dix mille adhérents, dont quatre mille coopérateurs), *c'est sacré, c'est le cru, le domaine, c'est tout notre patrimoine. On y tient énormément.* » Certes, mais encore ? « *Pour nombre de consommateurs,* explique un spécialiste averti, *le château c'est le rêve. On imagine le hobereau au coin du feu, sa femme, ses chiens et ses vignes. La réalité est bien différente. Dans cet immense vignoble atomisé on trouve tout, de la 2 CV délabrée à la Rolls rutilante.* »

En théorie, pourtant, un château *correspond à une réalité* : vin d'appellation provenant d'une exploitation définie qui assure elle-même vendanges et vinification. Une définition qui devrait garantir l'absence de tromperies sur la marchandise, puisque le propriétaire assume pleinement la responsabilité de sa production. A dire vrai, pourtant, ce cadre gomme l'essentiel : l'impitoyable hiérarchie qui fait que sur trois mille châteaux on ne recense que trois cents « vrais grands » qui gèrent, de Saint-Emilion à Pomerol, du Médoc à Sauternes, un fabuleux domaine. Là, les châteaux — et les seigneurs — existent bel et bien, fièrement campés parmi les ceps et connus de quelques milliers de connaisseurs à travers le monde.

C'est ailleurs qu'on crie au scandale, dans la piétaille constituée des bordeaux génériques et des crus paysans. Une tolérance a en effet été accordée aux coopératives de vinification implantées depuis près d'un demi-siècle en Gironde et qui assurent près d'un tiers de la production : comme tout propriétaire, les coopérateurs peuvent utiliser le vocable sacré. Sont ainsi nés les fantomatiques « châteaux de coopératives ». « *Si la plupart des coopératives sont crédibles,* explique avec diplomatie M. Marinier, *elles gagneraient encore en crédibilité si les coopérateurs acceptaient d'eux-mêmes d'édicter certaines règles.* » Car s'il y a plainte et scandale, c'est que de toute évidence certaines caves coopératives ne craignent pas de mélanger des raisins d'origines différentes et ensuite d'étiqueter « château » les bouteilles de vin ainsi produit.

« *Certes, on observe une « prostitution » des qualificatifs,* confie-t-on, *qui peut tromper les consommateurs mais qui ne correspond pas obligatoirement à un vin de mauvaise qualité. A l'amateur de se faire une opinion !* »

Pardonnera-t-on en Gironde et ailleurs à ceux qui ont voulu de la sorte se « hausser du col » ? On sait par expérience, dans ce vignoble, aujourd'hui envahi par les machines à vendanger, qu'on ne peut tricher sans risque. Mais on connaît aussi le danger qu'il y a à ne pas savoir, en famille et sans bruit, liquider ce genre de problème.

JEAN-YVES NAU.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Les Parisiens qui ne s'évadent pas *sur les routes glissantes de la Toussaint* peuvent remonter le cours du temps à la recherche de leurs propres racines au quatorzième Salon du vieux papier de collection, dans l'ancienne gare de la Bastille (*jusqu'au 6 novembre — 10 h à 20 h* samedi, dimanche ; 11 h à 20 h les autres jours et jusqu'à 22 h les mardi et vendredi — entrée 20 F). Livres, revues pamphlets, gravures, affiches, autographes, actions et billets *périmés, cartes postales par milliers,* sont là pour raviver notre mémoire de papier, à commencer par le « journal du jour de votre naissance » sur simple demande.

Une exposition attire les regards *sur l'œuvre imprimée d'une époque.* Elle est consacrée cette année à « la grande guerre des crayons » ou les « noirs dessins de la propagande 1914-1918 » : quatre cents documents, souvent atroces, sélectionnés par Jean-Pierre Anclert, *parmi* les journaux, affiches, tracts, où l'on peut voir les enfants aux mains coupées (pure légende) ou embrochés sur les baïonnettes allemandes, les usines à cadavres, d'où l'on tirait la glycérine, le « Kaiser rouge », le « Kron-prince-monseigneur » et Wilson le marchand de canons.

Ceux qui préfèrent les charmes forestiers de la brocante trouveront une petite foire à Dammarie-les-Lys (à 5 km au sud de Melun vers Fontainebleau). A Melun même, vente à 14 h, dimanche 30 octobre, de curiosités d'art populaire, serrurerie, travaux de maîtrise, de la clé du treizième siècle à la grille en fer forgé, vente précédée le matin (à 10 h) de faïences et étains anciens.

Parmi les ventes de spécialités : timbres à Provins, tableaux à l'Isle-Adam, faïences et argenterie à Lyons-la-Forêt, tableaux modernes à Versailles (chevau-légers), au profit de l'association des myopathes de France. Ventes classiques avec meubles, tableaux, bibelots au Palais des congrès à Versailles, à Beauvais, à Meaux et aux Andelys.

GERSAINT.

PARIS EN VISITES

LUNDI 31 OCTOBRE

« La Mosquée présentée aux jeunes », 14 h 30, place du puits de l'Ermite, Mme Hulot.

« Le Café Procope », 15 h 15, 20, rue de l'Ancienne-Comédie, Mme Garnier-Ahlberg (Caisse nationale des Monuments historiques).

« Hôtel de Soubise », 15 h, rue des Francs-Bourgeois (Arcus).

« Palais de Justice », 15 h 15, métro Cité, M. Czarny.

« Mobilier royal », 14 h 45, métro Louvre, Mme Hauller.

« Siège du P.C. », 15 h, métro Colonel-Fabien, M. Jaslet.

« Quartier de l'Horloge », 14 h 30, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Cité », 15 h, 65, boulevard Arago (Tourisme culturel).

MARDI 1er NOVEMBRE

« Hôtel de Lauzun », 14 h 45, métro Pont-Marie, Mme Oswald (Caisse nationale des Monuments historiques).

« L'Ile Saint-Louis », 15 h, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Montmartre », 15 h, métro Abbesses, Mme Lasnier.

« Hôtels du Châtelet et de Villeroy », 15 h, 127, rue de Grenelle (Paris et son histoire).

Par-dessus les frontières

1961. — *Les ballets du Bolchoï partent pour Londres après une série de représentations à Paris. Le danseur étoile Rudolf Noureev accompagne ses camarades jusqu'à l'avion et, brusquement, fait demi-tour. Il demande le droit d'asile en France. Il ne retournera plus dans son pays.*

1983. — *Le cinéaste et homme de théâtre polonais Andrej Wajda, depuis deux ans, tourne principalement des films occidentaux. Il n'est pas exilé, il n'est pas dissident. Il retourne dans son pays, où il peut poursuivre ses activités théâtrales. L'un s'arrache, l'autre s'obstine. L'un et l'autre seront ensemble à l'affiche : Noureev avec un ballet,* Raymonda, *à l'Opéra et Wajda avec un film,* Un amour en Allemagne.

RUDOLF NOUREEV MONTE RAYMONDA

A quoi rêve la jeune fille

Raymonda, *grande machine à danser sur une musique de Glazounov, créée par Marius Petipa à Saint-Pétersbourg en 1898, entre au Palais Garnier dans la version du directeur de la danse, Rudolf Noureev.*

L'intrigue sur laquelle repose le ballet joue entre Raymonda, promise à un croisé, un émir, Abderaman, qui tente de l'enlever, et le fiancé, revenu opportunément pour la sauver, accompagné de son frère, le roi de Hongrie — ce qui justifie le style magyar du mariage. C'est ce ballet qui sera choisi pour les adieux de Petipa en novembre 1907 et le tout jeune Nijinski y danse « le pas classique hongrois ». Le tissu chorégraphique de *Raymonda* est si riche, que les compagnies soviétiques le remettent à leur repertoire dès 1920. C'est à Rudolf Noureev que l'on doit sa diffusion dans le monde occidental, au Royal Ballet en Australie, à Zurich, à l'American Ballet et aujourd'hui à l'Opéra de Paris, dans une superproduction, à laquelle participent tous les danseurs de la compagnie.

Les répétitions se font dans le studio du boulevard Berthier qui ressemble à un campement de nomades engoncés dans des lainages. Un peu à la manière de Balanchine, Noureev se concentre davantage sur la création technique que sur la psychologie. Il ne compose pas dans la continuité, mais règle minutieusement, selon l'inspiration du moment, un certain nombre de pas détachés du contexte. Il tient donc à avoir tout son monde à sa disposition. Auprès de lui, son assistant Eugène Poliakoff, qui connaît tous les pas et tous les rôles, et Eric Stumbaugh. Yvette Chauviré n'est pas loin. Elle est chargée de surveiller, de corriger le style et tient également le rôle de la Comtesse.

Ce jour-là, Noureev concocte depuis deux heures déjà un enchaînement sournois, sec et précis, d'une extrême rapidité. On recommence cinq fois, dix fois. A sept heures du soir, s'amorce le galop final. Noureev stoppe net le pianiste avec un sifflement de bouilloire. Reprise, le rythme s'accélère encore ; les danseurs flottent, complètement perdus, alors il jette son bonnet en l'air, va prendre la place d'un garçon, entraîne le groupe, à droite, à gauche, à droite... On l'applaudit. Le cheveu en bataille, le rose aux joues, il devient volubile :

« Le troisième acte est entièrement de Petipa, je l'ai reconstitué de mémoire après l'avoir dansé au Kirov sous la direction de mon maître Pouchkine. Dans le premier et le second acte beaucoup de pas sont de moi. J'ai ajouté en particulier plusieurs variations pour les garçons, toujours en respectant le style de Petipa. Mais enfin il faut se dire qu'il n'existe pas aujourd'hui un seul de ses ballets absolument conforme à l'original.

» Après la révolution russe, une nouvelle version donnait le beau rôle à Abderaman, parce qu'il fallait glorifier les États musulmans du sud de l'U.R.S.S. C'était une version réaliste, dansée par Oulanova, mais totalement en désaccord avec la partition de Glazounov, et avec l'esprit romantique du ballet.

» Il m'a semblé que sans trahir Petipa, on pouvait tenter d'éclairer le personnage de Raymonda en tenant compte de notre époque, et en mettant l'accent sur ses contradiction. C'est une jeune fille qui n'a pas encore connu l'amour et que l'on marie par nécessité avec un homme qu'elle ne connaît pas. Elle vit en Provence dans son château, à la charnière de l'Occident et de l'Orient, c'est le temps des cours d'amour. A ses côtés, vivent ses amies Clémence et Henriette ; des poètes, Béranger et Bernard de Ventadour et on peut s'imaginer que dans cette atmosphère raffinée, elle rêve à l'amour et s'invente un homme idéal.

» Dans une version que j'ai réalisée à Zurich pour Marcia Haydée et en 1975 à l'American Ballet, le rêve de Raymonda se prolongeait durant tout le deuxième acte. C'était comme une vaste parenthèse onirique, la jeune fille donnait libre cours à ses fantasmes — incarnés par Abderaman — avant de retomber dans la réalité banale du mariage. Ici le rêve est sensiblement réduit mais il trouble Raymonda dans une séquence où l'image d'Abderaman se superpose à celle de son fiancé. Si bien que, quand elle rencontre réellement l'Arabe et qu'il tente de la séduire, elle reste désarmée. C'est un peu la situation du Lac des Cygnes, *le Bien et le Mal et la tentation du Mal, à travers les « pas de deux », adages et variations. La danse d'Abderaman, assez souple, suggère la noirceur insidieuse du personnage. Raymonda a son libre choix. De ce choix découle tout naturellement le reste du ballet, le tournoi, le combat à l'épée entre les deux rivaux et la fête du mariage avec son grand divertissement. »*

MARCELLE MICHEL.

(1) Toutes les étoiles sont distribuées dans les rôles-titres : E. Platel, N. Pontois, F. Clerc, G. Thesmar pour Raymonda, Ch. Jude, R. Noureev, J.-Y. Lormeau, M. Denard pour Jean de Brienne, J. Guizerix, M. Denard, J.-P. Franchetti, C. Atanassof pour Abderaman. Les décors sont de Nicholas Georgiadis.

Wajda, la Pologne au cœur

(Suite de la première page.)

Le 1er août 1944, cette armée de l'intérieur organisait l'insurrection de Varsovie, une défaite, après deux mois de combats acharnés. Les nazis ont détruit la capitale polonaise. Les troupes soviétiques y sont entrées en 1945. Cette « libération » donne le pouvoir au gouvernement communiste de Lublin, après un début de guerre civile. A vingt ans, Wajda est définitivement marqué par sa jeunesse. Rescapé d'une génération plongée dans le chaos et l'enfer, il s'en fera le témoin par ses premiers films et gardera toujours la Pologne au cœur.

Diplômé, en 1952, de l'École de cinéma de Lodz, assistant du cinéaste officiel Alexander Ford, Wajda débute dans le long métrage en 1954. *Génération*, (distribué beaucoup plus tard en France sous le titre *Une fille a parlé*) est la chronique d'une adolescence à Varsovie sous la botte nazie. S'il y passe, inévitablement, des traces d'idéologie marxiste, le romantisme fiévreux de Wajda s'y manifeste déjà, dans le rapport de l'homme et de l'histoire. Son romantisme, typiquement polonais, est alors une défense contre le « réalisme socialiste », et ça ne plaît pas tellement aux autorités politiques. Trois ans passent. Et puis, voici *Kanal (Ils aimaient la vie)*, descente dans l'horreur et l'héroïsme de l'insurrection manquée de Varsovie. Wajda a trente et un ans. C'est l'époque de la première découverte en France et sur la scène internationale, grâce au Festival de Cannes, où le film reçoit un « prix spécial du jury ».

Wajda exorcise encore les souvenirs douloureux de sa génération meurtrie, dans *Cendres et Diamants* (1958) où, le jour de la capitulation allemande, alors que la guerre civile couve en Pologne, un jeune homme qui a toujours vécu dans la peur et dans la haine, découvre l'amour et subit une douloureuse prise de conscience. Wajda, dont le style vire au baroque, refuse l'écrasement des destins individuels par la fatilité historique. Il veut l'espoir, le changement, la vie meilleure dans l'identité nationale retrouvée. Il s'appuie, pour cela sur l'obsession du passé récent : la guerre de 1939 dans *Lotna* (1959), l'histoire d'un juif traqué, refusant d'être exclu, dans *Samson* (1961). Mais, en 1960, *les Innocents charmeurs*, sur un scénario de Skolimowski, a fait apparaître la nouvelle génération qui a grandi en « démocratie populaire ». Depuis les grèves ouvrières de Poznan en 1956 et les réformes libérales de Gomulka, la déstalinisation s'est accomplie, l'U.R.S.S. n'est plus qu'un allié extérieur. La Pologne, malade de sa dernière grande tragédie nationale semble se stabiliser dans son propre socialisme. Un durcissement se produit, en 1968, après la répression soviétique en Tchécoslovaquie. les manifestations étudiantes en Pologne puis, la crise en 1970 et les émeutes ouvrières, contraignent Gomulka à démissionner. Il est remplacé par Gierek. Tout ce bouillonement, cette aspiration de la société polonaise à une libéralisation toujours plus grande, se retrouveront chez le seul Wajda dans *l'Homme de marbre* (1976) et, surtout *l'Homme de fer*. Celui qui a étranglé les traumatismes de la seconde guerre mondiale, se retourne encore sur les années 40 *(Paysage après la bataille)* puis explore le patrimoine littéraire.

En 1972, il a créé l'Ensemble, où il produit ses films et ceux de jeunes réalisateurs. Qu'est-ce que la Pologne pour Wajda, au cours des années 70 ? *le Bois de bouleaux, Les Noces, la Terre de la grande promesse, la Ligne d'ombre.* C'est le recours à la littérature, l'oscillation entre le lyrisme intimiste et la frénésie baroque, la recherche d'un profil historique, de conceptions humanistes.

Dessin de Andrzej Wajda pour le film « Un amour en Allemagne »

On ne peut pas oublier le choc causé au Festival de Cannes 1978, par *l'Homme de marbre*, que Tony Molière amena, en surprise, pour une première mondiale. Ce film politique et lyrique soulevant la chape de plomb de l'époque stalinienne, qui avait eu des ennuis avec la censure polonaise, se trouve, du coup, « libéré ». Par un cheminement intérieur logique, Wajda a rejoint son temps. Il n'en est pas pour autant conforté dans des certitudes et un idéalisme satisfait. *Sans anesthésie* et *le Chef d'orchestre* montrent à partir des sujets contemporains, les chocs de l'individu avec le pouvoir, les ambitions des autres, la difficulté de la condition de l'artiste. Même *l'Homme de fer*, suite de *l'Homme de marbre*, réalisé en 1981, dans l'enthousiasme des conquêtes obtenues à la suite des grèves de Gdansk en 1980, se termine sur un doute. Est-ce que cela allait durer ?

Malgré la Palme d'or du Festival de Cannes, *l'Homme de fer* (1) est un échec qu'on s'explique mal, à sa sortie en France. Tony Molière qui l'a distribué, s'est trouvé ruiné. Gaumont a pris, en somme, le relais, en coproduisant et, en distribuant *Danton* et *Un amour en Allemagne*. Car, en Pologne, on le sait, le retournement politique a placé Wajda en quarantaine de cinéma. Il n'est pas, il ne sera jamais, un dissident, il aime trop la Pologne. Avec *Danton*, il a vu la Révolution française sous la Terreur à travers une pièce polonaise. Et *Un amour en Allemagne* — tiré d'un roman de Rolf Hochhut l'auteur du *Vicaire* (2) — n'est pas seulement un film contre l'oubli jeté en Allemagne de l'Ouest sur la période hitlérienne. Wajda a repris la forme narrative de *l'Homme de marbre* et de *l'Homme de fer* ; une enquête dans le passé par retours en arrière.

En 1941, dans un village du Bade-Wurtemberg, une épicière dont le mari est au front s'éprend d'un prisonnier polonais, travailleur de force dans une ferme. Cet amour se heurte à la législation nazie : une citoyenne du Reich qui a des relations sexuelles avec un étranger risque la déportation et son « complice » la pendaison. Wajda montre, dans le microcosme d'une société villageoise, le *nazisme vécu quotidiennement*, ordinairement, la contamination des esprits, les cancans et les jalousies, le mécanisme qui conduit à la haine des « sous-hommes » et à la délation. La passion assumée jusqu'au bout par Pauline Kropp est un défi intolérable. Si remarquables que soient les actrices, Hanna Schygulla, Marie-Christine Barrault, Élisabeth Trissenaar, *Un amour en Allemagne* est, en grande partie, un film d'hommes. Mayer, officier de la Gestapo (Armin Mueller-Stahl), n'apparaît pas comme un personnage tout d'une pièce. Il cherche à arranger les choses, par égard pour le mari combattant et la vie d'une pure aryenne. Mais Stanislaw (Piotr Lysak) refuse d'être « germanisé ». Il affirme la fierté d'un être, décidé, quitte à en mourir, à rester polonais. La partie la plus forte, la plus émouvante, la plus significative du film est celle où Stanislaw est mis en présence d'un autre prisonnier, Wiktorczyk, *(Daniel Olbrychski n'est pas là par hasard)* chargé de le pendre, car un bon Allemand ne doit pas toucher un « sous-homme ».

Parlant dans leur langue, retrouvant, d'instinct, la fraternité de leurs origines, les deux Polonais s'unissent dans la même volonté de résistance, écho lointain des premières œuvres de Wajda et préoccupation essentielle, chez lui, aujourd'hui. La honte d'un double crime retombera sur les Allemands des années 40, mais, en revenant sur ces événements, Wajda lance un cri d'appel à la Pologne, sa Pologne. Il va retourner à Cracovie jusqu'à l'été prochain, pour deux mises en scène de théâtre. « *Après*, dit-il, *j'aurai à prendre une décision. Si je ne peux pas tourner de film dans mon pays, je viendrai en France où je suis bien accueilli.* » Et une confidence lui échappe : il hésitait à réaliser *Un amour en Allemagne*, parce que les deux projets de scénario proposés ne l'intéressaient pas. « *Et puis,* avoue-t-il, *j'ai lu le livre et je me suis senti concerné par le héros polonais.* » Alors...

JACQUES SICLIER.

(1) *L'Homme de fer* sera diffusé le dimanche 6 novembre, à 20 h 35, sur TF1.

(2) *Un amour en Allemagne*, de Rolf Hochhuth est publié aux éditions Ramsay, 92 F.

Paris / programmes

théâtre

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE CADEAU DE L'EMPEREUR (Giovanna Marini). – Bouffes du Nord (239-34-50), sam., 20 h 30.

TOMBEAUX DE POUPÉE. – Chaillot, Grand Foyer (727-81-15), sam., 20 h 30.

LES SERPENTS DE PLUIE. – Madeleine (265-07-09), Sam., Dim., 15 h.

LA RITE DU PREMIER SOIR. – Essaïon (278-46-42), sam., dim., 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), sam., dim., *19 h 30* : Madame Butterfly.

SALLE FAVART (296-06-11), sam., 19 h 30 : Vive Offenbach.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim., 14 h 30 : Victor ou les enfants au *pouvoir (dernière) ; dim., 20 h 30 ;* l'Avare : sam., 20 h 30 : les Estivants.

PETIT T.E.P. (797-96-06) : Théâtre, sam., 20 h 30, dim., 15 h : Clair d'usine.

BEAUBOURG (277-12-33). Débats : de 10 h à 23 h : Les parois poétiques. – Cinéma/Vidéo : Nouveaux films B.P.I., sam., dim., 13 h : Prélude pour un Théâtre des Dieux ; 16 h : Ph. Soupault et le surréalisme : 19 h : Toute la mémoire du monde ; sam., dim., 15 h : Productions vidéos du MNAM : sam., dim., 18 h : Richard Serra. Films et vidéos. – Théâtre : sam., *20 h 30 ; dim., 16 h : « Bosco ».*

THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), sam., 18 h 30.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), sam., à 20 h 30 : Paco Ibanez (dern.) : dim., 16 h : « Avec Lorca ».

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Amour en visites (dern.) ; sam. 18 h 30 : Comédiens cherchent public pour mourir d'amour et plus si affinités (dern.).

ANTOINE (208-77-71), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), dim. 15 h : Moi : sam. 18 h 45 et 22 h.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), sam. 20 h 30, dim., 16 h : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : Cocteau-Marais.

ATHÉNÉE (742-67-27), 16 h : le Pélican : sam. 20 h 30 : Credo.

BASTILLE (357-42-14), sam. 19 h 30, dim. 17 h : l'Autre côté de la Lune ; A Lilian Gish.

BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), sam. 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (227-25-95), sam. 20 h 30, dim. 17 : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf.

CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Maison de Bernarda Alba : **Tempête** (328-36-36), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Vater Land. **Th. du Soleil** (374-24-08), sam. 18 h 30 : Richard II.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) **Grand Théâtre**, sam. 20 h 30 : la Parodie : **Resserre**, sam. 20 h 30 : Dommage qu'elle soit une putain ; **Galerie**, sam. 20 h 30 : les Troyennes.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30 : la Manie de la villégiature.

CONSTANCE (258-97-62), sam. 20 h 45, dim. 17 h : L'histoire merveilleuse d'un gagnant du Loto dont la fiancée se tua accidentellement *le lendemain du tirage.*

DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h ; dim. 15 h 30 : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 20 h 30 : l'Echo du silence (dern.) ; 22 h : Va ma Terre quelle belle idée.

ELDORADO (208-23-50), sam. 20 h 45, dim. 16 h : le Don Juan de la Creuse.

ÉDOUARD-VII (742-57-49), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Mademoiselle Julie.

ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 21 h., dim. 17 h : Louise-Emma.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54), sam. 20 h 15 ; dim., 15 h 30 : la Bonn' Femme aux camélias.

ESPACE GIRAUD-PHARES (233-55-77), sam. 20 h 30 : Fantaisie mineur.

ESPACE-MARAIS (584-09-31), sam. 20 h 30 : Transexpress Hôtel (dern.).

ESSAÏON (278-46-42), I, sam. 20 h 30 : A. Violetta.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (340-36-35), sam. 21 h : Récit d'une passion envahissante.

FONTAINE (874-74-40), sam. 18 h, dim. 17 h : Vive les femmes.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 15, dim 14 h 30 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

GALERIE-55 (326-63-51), sam. 21 h : Public Eyes - A Private Ear.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon - Abracadabracula ; 22 h 45 : Cabaret Dada.

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LIERRE - THEATRE (586-55-83), sam. 20 h 30, dim. 17 h : la Colonie pénitentiaire.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam., I. 18 h 30 : Cajamarca ou le supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 30 : Bobby Lapointe ; II. 18 h 30 ; la Voix humaine : 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Visages de Cocteau. Petite salle, 19 h 45 : Mozartement vôtre ; sam. *22 h 15 : Baudelaire du mal.*

MARAIS (278-03-53), sam. 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), sam. 19 h et 22 h : les Sales Mômes.

MICHEL (265-35-02), sam. 21 h 30, dim. *15 h 30 : On dînera au lit.*

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MOGADOR (285-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), sam. 19 h et 21 h 30 : Marguerite et les autres (dern.) : **Petite Salle**, sam. 21 h 15 : dim. 16 h : l'Astronome (dern.).

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim., 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam. 15 h, dim. 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

PLAISANCE (320-00-06), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour.

POCHE - MONTPARNASSE (548-92-97), sam. 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 17 h, dim. 15 h : K2.

POTINIÈRE (261-44-16), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

RENAISSANCE (208-18-50), sam. 21 h, dim. 15 h : Théâtre de Bouvard.

SAINT-GEORGES (874-74-37), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Ma vedette américaine.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam. 19 h 30 et 22 h : Cami (dern.).

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79) I. sam. 20 h 30, dim. 15 h : Tartuffe ; 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II. sam. 20 h 30, dim. 15 h : Fando et Lys ; sam. 22 h, dim. 17 h : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; 23 h 30 : Roman-photos pour bonniches en délire.

TEMPLIERS (278-91-15), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : Cinquante-neuf minutes d'attente.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), sam. 21 h : les Dames de fer.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), sam. 18 h 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h 30 : l'Orchestre ; 21 h 30 : Arrête de rire, ça va sauter ; 22 h 30 : le Propriétaire.

THÉATRE NOIR (346-91-93), sam. 20 h 30, dim 17 h : les Crocodiles.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Sortilèges.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Dîner bourgeois (dern.).

THÉATRE DU QUAI DE LA GARE (842-07-53), sam., dim. 19 h et 21 h : Dissident il va sans dire.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h. : les Affaires sont les affaires ; II, sam. 21 h, dim. 15 h ; les Exilés.

THÉATRE 13 (588-16-30), sam. 21 h, dim. 15 h : la femme indolente.

THÉATRE 14 (545-49-77), sam. 20 h 30 : Goodbye paradis cancan.

THÉATRE 18 (226-47-47), sam. 22 h, dim. 18 h : Bruits de peau.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; sam. 22 h., dim. 18 h : le Bel Indifférent, l'Amour toujours.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam. 18 h 30 : les Mots ; sam., dim. 15 h : la Nuit du 16 janvier.

UNION (246-20-83), dim. 20 h 30 : le Chant général ; sam. : l'An 2000 n'aura *pas lieu.*

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Samedi 29-dimanche 30 octobre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 29 OCTOBRE

15 h, Carte blanche à Marcel Bluwal : Solitude, de P. Fejos ; Cops, de B. Keaton et E. Cline ; Son Altesse royale, de L. R. Foster : 17 h, la Femme et le Pantin, de J. von Sternberg ; 19 h, Hommage à Lilian Gish : le Portrait de Jennie, de W. Dieterle ; 21 h, Lord Chumley, de J. Kirkwood ; Man's enemy, de F. Powell ; Person to person (télévision).

DIMANCHE 30 OCTOBRE

15 h, Carte blanche à Marcel Bluwal : Maldone, de J. Gremillon ; 17 h, les Chemins de la gloire, de H. Hawks ; 19 h, Carte blanche à Marcel Bluwal : Allemagne année zéro, de R. Rossellini ; 21 h, Hommage à Lillian Gish : Comédiens, de P. Glenville.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 29 OCTOBRE

15 h, Messaline, de V. Gottafavi ; 17 h, Chotard et Cie, de J. Renoir ; 19 h, Studio Bela Balazs (Films de fiction) : le Nid familial, de B. Tarr ; 21 h, Anna Christie, de Cl. Brown.

DIMANCHE 30 OCTOBRE

15 h, le Chemin du paradis, de W. Thiele et M. de Vaucorbeil ; 17 h, Mauvaise Graine, de B. Wilder ; 19 h, Studio Bela Balazs (Films de fiction) : Intersection, de P. Fabri ; l'Aube, de A. Szirtes ; 21 h, Bus stop, de J. Logan.

Les exclusivités

L'AMI DE VINCENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).

L'AMIE (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, *14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-*Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Images, 18e (522-47-94).

L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ASSIA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; *Nation, 12e (343-04-67)* ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55) ; Capri, 2e (508-11-69).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (325-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BENVENUTA (Fr.-Belg.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES BRANCHÉS A SAINT-TROPEZ (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BRULER LES PLANCHES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 5e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Escurial, 13e (707-28-04).

CHANEL SOLITAIRE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA CRIME (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : *Saint-Ambroise, 11e (700-89-16)* (H. sp.).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Movies, 8e (260-43-99) ; Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; *Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88)* ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'ERMITE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; George V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

EVIL DEAD (A.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE FAUCON (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse *Pathé, 14e (320-12-06).*

LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Acacias, 17e (764-77-83).

LE GÉANT (All., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE (Fr.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.C.G. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet *Beaugrenelle*, 15e (575-79-79).

HANNA K. (Fr.-A.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e *(327-95-94).*

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) (H. sp.).

LUDWIG-VISCONTI *(It., v.o.)* : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE *(A., v.o.) : Quintette, 5e (633-*79-38).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-93-83) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Rialto, 19e (607-87-61). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Montparnasse, 6e (329-90-10) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

PATRICIA (Am., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-60-23).

RACKET (A., v.o.) (*) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.C.G. Danton, 6e (329-42-62) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-45-76). – V.F. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.C.G. Opéra, 2e (261-50-32) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; *Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount* Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

ROSI ET LA GRANDE VILLE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. Gobelins, 13e, (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

LA SCARLATINE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23)

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) Paramount City, 8e (562-45-76) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SUPERMAN III (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) (H. sp.).

TENDER MERCIES (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

TONNERRE DE FEU (A., v.f.) ; Arcades, 2e (233-54-58).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA TRAVIATA (It., v.o.) ; Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : *14-Juillet Racine, 6e* (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

UNDERGROUND USA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

UNE PIERRE DANS LA BOUCHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Calypso, 17e (380-30-11) (H. sp.).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ZELIG (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) (version angl. non s/titrée) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; *Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention* Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES FILMS NOUVEAUX

LE GRAIN DE SABLE, film français de *Pomme Meffre : Studio Logos, 5e* (354-26-42) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-18-45) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LE MARGINAL, film français de Jacques Deray : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 2e (354-07-76) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE, *film français de Jean-Marie Poiré* : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-62-20) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet *Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gau*mont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

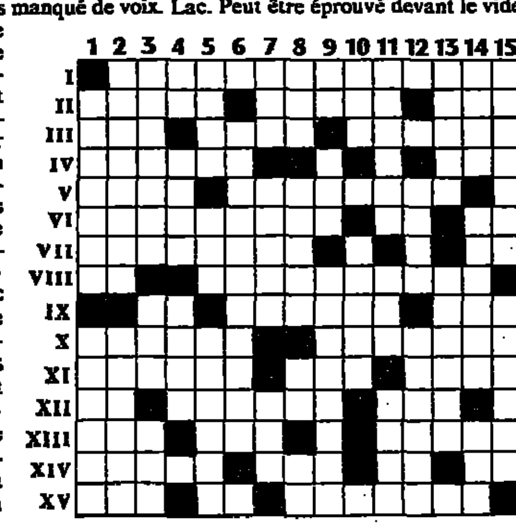
UN BRUIT QUI COURT, film français de Jean-Pierre Sentier et Daniel Laloux : Sant-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 3569

HORIZONTALEMENT

I. Une manœuvre d'enveloppement. – II. Est difficile à fendre quand il est sec. Massif, en Algérie. Permet de bien percer quand elle est bonne. – III. Qui n'a donc pas manqué de voix. Lac. Peut être éprouvé devant le vide. – IV. Déchet de métal. Qualifie une bonne façon de parler. – V. Affluent de l'Oubangui. Permet de sonner quand il est bien placé. – VI. Construisit les propylées de l'Acropole d'Athènes. Préposition. Mesure. – VII. Qui sont donc en grève. La fin de tout. – VIII. Adverbe. L'attitude des gens qui ne veulent pas se frapper. – IX. Préposition. Une petite marque d'affection. Ne conserva pas. – X. Endroit où l'essence est rare. Peut servir de doublure. – XI. Un droit qu'on payait à l'entrée. Servie dans un pub. Avoir une attitude très entreprenante. – XII. Fin de bail. Supprimée. Se mouille. – XIII. Pas sévère. Sigle d'une organisation internationale. Un homme pour un singe. – XIV. Utile pour ouvrir le dialogue. Amène à la raison. Plaît au berger. En Russie. – XV. Vulgaire depuis qu'elle est chrétienne. Qui a donc transpiré. Qu'on rencontre fréquemment.



VERTICALEMENT

1. Peut se glisser dans le creux de l'oreille. Une bonne adresse. – 2. S'arrête dès qu'on est à bout de souffle. Mot souvent prononcé après la fermeture. – 3. Qu'on peut facilement retourner. Un point. *Faisait* fumer. – 4. Mis en mouvement. Fit du tort. Deviendra. – 5. Passe à Florence. Fils arabe. Agissent sans réfléchir. – 6. Une opération qui peut se faire à l'œil. – 7. Qui a donc besoin de repos. Peut être versé quand on est touché. Fut influencé par saint Paul. – 8. Qui ont donc pu nous enrichir. Petite, est redoutée comme la gale. Ne se presse jamais. Article. – 9. Matière dont on peut faire des ponts. Qui ont fait leur apparition. Se sentent plus à l'aise dès qu'on a mis les pieds dans le plat. – 10. Possessif. Ne peut pas se faire sans arrêt. – 11. Vital, pour un dictateur. Circulent en Roumanie. Peut éclairer le sujet. – 12. Me servis. Bonne, c'est une vraie poire. – 13. Narine de cétacé. Prendre la taille. – 14. Une grande quantité. A l'entrée du gosier. Obtenus. – 15. Agissait comme un esprit. Où l'on peut respirer.

Solution du problème no 3568

Horizontalement

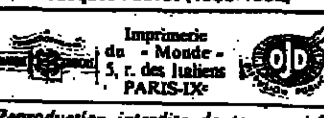
I. Maraîcher. – II. Avis. Aède. – III. Levée. Vêt. – IV. Anes. Cens. – V. D.D.T. Chat. – VI. Ruer. Aser. – VII. Erreur. – VIII. Si. Armure. – IX. Set. Néri. – X. Erine. Noé. – XI. Ecossent.

Verticalement

1. Maladresse. – 2. Aventurière. – 3. Riveter. Tic. – 4. Ases. Réa. Nô. – 5. Urnes. – 6. Ca. Charme. – 7. Hévéas. Urne. – 8. Edenté. Rion. – 9. Rets. Rue. Et.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 29 octobre 1983 :

DES ARRÊTÉS

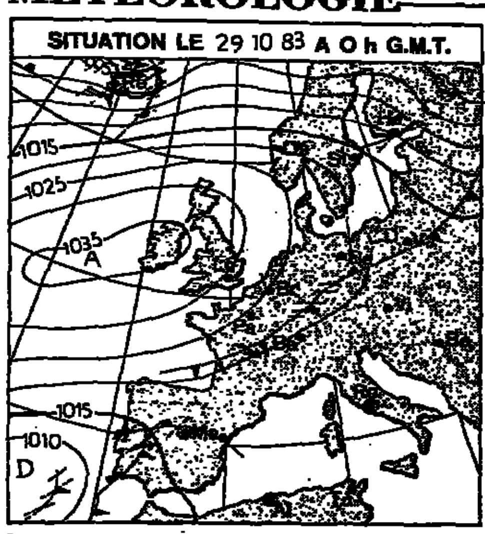
- Fixant la liste des titres de formation professionnelle dont la détention est requise pour l'appréciation de la capacité professionnelle du décret du 22 mars 1983.
- Relatif à l'agrégation d'éducation physique et sportive.

DES LISTES

- Des élèves ayant obtenu en 1983 le diplôme d'ingénieur des arts et manufactures.
- Des candidats admissibles au concours d'agrégation pour le recrutement de professeurs d'universités dans les disciplines juridiques, politiques économiques et de gestion (section sciences économiques).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 10 83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 30.X.83 DÉBUT DE MATINÉE

Évolution probable du temps en France entre le samedi 29 octobre à 0 heure et le dimanche 30 octobre à minuit.

Une zone pluvieuse qui traverse lentement la moitié sud-est de la France samedi persistera dimanche du sud des Alpes à la Corse, tandis que les hautes pressions se rétabliront sur le nord du pays.

Dimanche : sur la Provence, la Côte d'Azur et la Corse persistera un temps maussade : des nuages avec des averses parfois orageuses. Un mistral assez fort s'établira en cours de journée. Des températures de 6 à 10 degrés le matin se situeront vers 14 à 16 degrés l'après-midi.

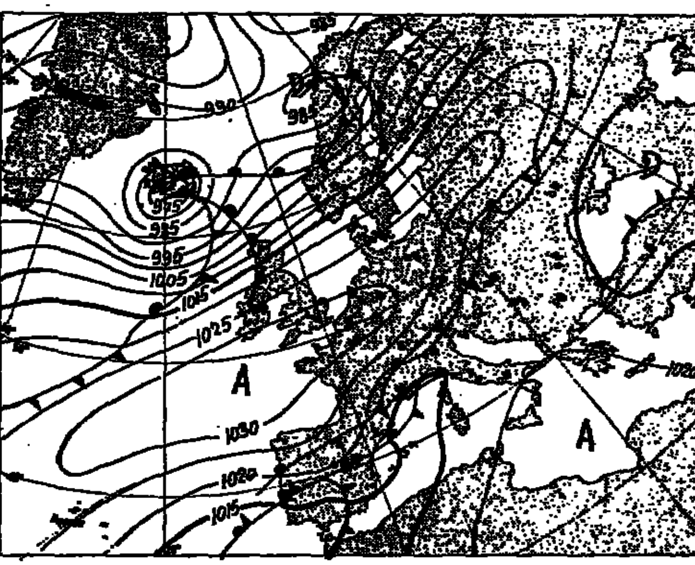
Sur les autres régions le temps sera très frais en fin de nuit avec des températures voisines de 2 à 4 degrés sous abri. Des gelées blanches seront même observées des Ardennes au Bassin parisien et au Centre. Au lever du jour le temps sera également brumeux et les bancs de brouillards assez fréquents au nord de la Loire. En cours de journée un temps ensoleillé se généralisera, mais les vents de nord-est resteront sensibles et pénétrants, en particulier du Jura à l'Aquitaine. Des nuages gagneront le soir les côtes de la Manche et de la mer du Nord.

Les températures se situeront vers 10 à 11 degrés sur le Nord et le Nord-Est, 13 degrés sur l'Ouest, 14 à 15 degrés sur le Sud-Ouest, 16 à 17 degrés sur le Roussillon.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le samedi 29 octobre 1983, à 8 heures, de 1025,6 millibars, soit 769 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 28 octobre au 29 octobre) : Ajaccio, 20 et 7 degrés ; Biarritz, 22 et 8 ; Bordeaux, 19 et 3 ; Bourges, 11 et 6 ; Brest, 12 et 7 ; Caen, 11 et 6 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 17 et −1 ; Dijon, 11 et −2 ; Grenoble, 17 et 1 ; Lille, 12 et 4 ; Lyon, 15 et 2 ; Marseille-Marignane, 17 et 7 ; Nancy, 12 et 0 ; Nantes, 13 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 19 et 10 ; Paris-Le Bourget, 12 et 6 ; Pau, 23 et 6 ; Perpignan, 20 et 7 ; Rennes, 11 et 5 ; Strasbourg, 14 et −2 ; Tours, 12 et 5 ; Toulouse, 20 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 23.

PRÉVISIONS POUR LE 30 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 9 degrés ; Amsterdam, 12 et 5 ; Athènes, 17 et 10 ; Berlin, 10 et 2 ; Bonn, 9 et −1 ; Bruxelles, 11 et 1 ; Le Caire, 31 et 24 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 11 et 1 ; Dakar, 33 et 26 ; Djerba, 22 et 11 ; Genève, 15 et 0 ; Jérusalem, 23 et 16 ; Lisbonne, 17 et 15 ; Londres, 11 et 6 ; Luxembourg, 10 et 1 ; Madrid, 19 et 9 ; Moscou, 12 et 5 ; Nairobi, 27 et 14 ; New-York, 19 et 15 ; Palma-de-Majorque, 22 et 12 ; Rome, 20 et 9 ; Stockholm, 7 et 7 ; Tozeur, 25 et 11 ; Tunis, 22 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET

Naissances

— Béatrice MAURIZI
et Christian DELAVEAUX
ont la joie d'annoncer la naissance de

Julien,

le 26 octobre 1983.
« Les Terres blanches »,
Les Amandiers, n° 58,
95320 - Saint-Leu-la-Forêt.

Décès

— M. et Mme Claude Badinter
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Badinter
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère

Charlotte BADINTER,

le 23 octobre 1983 à Paris.

— Nous apprenons le décès du

comte
Jean FROTIER de BAGNEUX,
ancien sénateur des Côtes-du-Nord.

[Né le 17 janvier 1900 à Parigné (Ille-et-Vilaine), le comte Jean Frotier de Bagneux était entré en 1945 au conseil municipal de Quintin (Côtes-du-Nord). Maire de cette commune de 1947 à mars 1983, il avait représenté le canton de Quintin au conseil général, de 1951 à 1976. Sénateur indépendant de 1959 à 1980, date à laquelle il n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat, le comte Jean Frotier de Bagneux avait présidé la commission des affaires culturelles de la Haute Assemblée de 1974 à 1977.]

— Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Georges BAUDART,
le 26 octobre 1983, dans sa soixante-neuvième année.
Moulin de Cunffio,
56240 Plouay.

— Mme Victor Boublil, son épouse,
Ses enfants,
M. et Mme Albert Bellaiche,
M. et Mme Guy Boublil,
M. et Mme Raymond Taieb,
M. et Mme Simon Boublil,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Denise et Robert Bellaiche
et leurs enfants,
Nani, Janine, Georges Boublil
et leurs enfants,
José, Jacqueline Taieb
et leurs enfants,
José, Alain, Joyce Boublil,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Victor BOUBLIL,
vice-président du Comité de direction
du culte israélite de Tunis,
ancien membre
du Comité économique et social,
ancien président des industriels
du bâtiment de Tunisie,
ancien président des établissements
J. Boublil et neveu.

Les obsèques ont eu lieu le 28 octobre 1983 à Tunis.
83, avenue Taïeb-Mehiri,
Tunis, Tunisie.

— Fontaines.

Les familles Thibert, Bassot, Marcé, Caffarena, Bernier,
Et alliées,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Marie JAVOUHEY,

survenu à Fontaines dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 31 octobre 1983, à 14 heures, en l'église de Fontaines, où l'on se réunira.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
12, rue des Maréchaux,
Fontaines, 71150 Chagny.

— M. Marc Malet,
délégué régional de la Fédération française des maisons des jeunes et de la culture,
Les familles
Cotton, Malet, Vangelade,
Et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marc MALET,
née Lucette Cotton,
survenu le 24 octobre 1983, à Aix-les-Bains (Savoie), dans sa soixante-troisième année.

Les obsèques civiles ont été célébrées dans l'intimité, le jeudi 27 octobre 1983.

Que son souvenir reste dans les cœurs de ceux qui l'ont connue et aimée.

— Le 25 octobre 1983,

Jean RONFORT,
expert d'art,
a été rappelé à la lumière et à la paix de Notre-Seigneur.

Il était dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 novembre 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, rue Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris-5e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Gentilly, 7, rue Sainte-Hélène, 75013 Paris.

De la part de :
Mme Jean Ronfort, son épouse,
Mme Hubert Gœneutte, sa fille,
M. Jean-Nérée Ronfort, son fils,
Et des familles Ronfort, Vaast et Camplo.

— Les familles Souyris, Pebayle, Dugier, Togesi,
ont la douleur de faire part du décès de *leur regretté*

M. Camille SOUYRIS,
professeur à la faculté des lettres
de Nice E.R.,
directeur de la revue *Fer de lance*
(Rythmes et couleurs)
Grand Prix des muses 1962,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance.

survenu à Cannes, le 21 octobre, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques ont eu lieu à Cannes (Alpes-Maritimes), le 28 octobre 1983.

Anniversaires

— A l'occasion du septième anniversaire du décès de
M. G.-M. FAKRA,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, estimé, aimé.

Services religieux

— Dernier hommage à

Mme Anita BERNARDINI,
professeur de philosophie
à Paris, Tulear, Bangui.
Cérémonie le lundi 31, à 15 h 30, à l'église russe de Sainte-Geneviève-des-Bois, Essonne.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 29 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 45 Série : Dallas.
Réal. I. J. Moore.
Bobby craintif, Farraday assassiné, J. R. impliqué, Cliff Barnes sur les chemins de la faillite. Drôle de famille !

21 h 35 Droit de réponse.
Emission de M. Polac.
Droit de réponse à Jean-Baptiste Doumeng, « l'homme du mois ». Avec R. Dumont, agronome, A. Asmolar, sociologue, P. Thorez auteur des Enfants modèles...

22 h 50 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Lilian Gish à Paris.

23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 35 Variétés : Champs-Elysées, de M. Drucker.
Autour de Francis Cabrel, Michel Berger, Nicoletta, Angelo Branduardi...

22 h 5 Magazine : les enfants du rock.
Au sommaire : Sex Machine ; Haute Tension, avec John Sanborn, P. Hooper, les groupes Heaven 17, The Cure, The Creatures et Herbie Hancock.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Agatha Christie : Reflet d'avenir.
Réal. D. Davis.
Au cours d'une préparation de dîner, un homme voit dans un miroir une scène horrible : un homme marqué d'une cicatrice qui étrangle sa compagne.

21 h 30 Série : Merci Bernard.
Réal. J.-M. Ribes.
Avec Tchouk Tchouk Nougah, Claude Piéplu, Romy Coutteure...

21 h 55 Journal (et à 23 h).

22 h 15 Magazine : Confrontations.
Réal. H. Chapier et M. Naudy.
Avec le philosophe Roger Garaudy.

22 h 30 Musiclub.
Spécial Vladimir Jankélévitch : propos sur la nostalgie, l'humour, l'univers des musiciens déracinés, illustrés d'exemples musicaux.

23 h Spécial foot.

FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Magazine du spectacle : 3e rang de face.
18 h Dessin animé : Les aventures sous-marines.
18 h 8 Feuilleton : Dynasty.
18 h 55 Informations.
19 h 10 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : les Mohicans de Paris.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nuits ouvertes comme des lits, de C. Semprun-Maura. Avec L. Terzieff, N. Borgeaud, S. Sauvion, S. Jeney.
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

FRANCE-MUSIQUE A VIENNE

20 h, Concert (en direct du palais Schwartzenberg) : Quintettes de Mozart et Beethoven.
22 h, Ernst Krenek.
22 h 30, Le club des archives : *Requiem* de Verdi.
0 h 5, Nuit de Vienne.

Dimanche 30 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14 h 30 Champions.
Magazine des sports et divertissement.

17 h 30 Les animaux du monde.
La jungle des insectes.

18 h Série : Alambic et Torpédo.

19 h Le magazine de la semaine : sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
Le grand témoin sera Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme ; la télévision des autres, celle des Etats-Unis (les Etats-Unis face au Liban et à la Grenade) ; un reportage sur le Liban et un autre sur Hollywood et le cinéma.

20 h Journal.

20 h 35 Film : la Vengeance aux deux visages.
Film américain de M. Brando (1961), avec M. Brando, K. Malden, P. Pellicer, K. Jurado, B. Johnson, S. Pickens.
Arrêté, après le pillage d'une banque, par suite de l'abandon de son complice, un bandit s'évade de prison cinq ans plus tard et cherche à se venger. Western au rythme volontairement lent, réalisé et joué avec beaucoup de maniérisme par Marlon Brando. A voir si l'on aime celui-ci jusque dans ses outrances.

22 h 55 Sports dimanche.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13 h 20 Dimanche Martin.
17 h 10 Série : l'Ennemi de la mort.
18 h 10 Dimanche magazine.
Un reportage sur l'attaque de l'île de la Grenade par les troupes américaines.
19 h 5 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : la chasse aux trésors en Corse.
21 h 40 Document : Nos années 50.
La nouvelle Marianne, réal. C.-J. Philippe.
Troisième et dernier épisode de cette histoire de la France d'après guerre : la Ve République est en place, c'est le temps de la nouvelle vague : J.-L. Godard, F. Truffaut, J. Tati.
22 h 30 Concert magazine.
Emission d'E. Ruggieri, réal. J. Cohen.
Les années 30 aux Etats-Unis : Gershwin, avec C. Carrière, producteur à France-Musique, le violoniste D. Lockwood, les guitaristes P. Catherine et C. Escoudé...
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h 30 Pour les jeunes.
18 h 45 L'écho des bananes.
Emission de rock de V. Lamy.
Avec les groupes Uzeb, les Stunners, Gap Band, Sex Pistols...
19 h 40 R.F.O. hebdo.
20 h Fraggle Rock : Laissez couler l'eau.
Un spectacle de marionnettes réalisé par Jim Henson, le créateur des illustres « Muppets », une comédie musicale colorée pour les enfants et les adultes...
20 h 35 A la recherche du temps présent.
Émission de P. Sabbagh et R. Clarke.
La Terre vivante — les théories nouvelles qui démontrent que les continents et les mers sont mobiles. Avec X. Le Pichon, professeur de géodynamique.
21 h 35 Charente-Maritime et Cie.
A l'occasion du Festival international du film de la voile à La Rochelle.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Chaînes.
Film allemand de W. Dieterle (1928), avec W. Dieterle, M. Johnson, G. Tolnaes, H.H. von Tardowski, P. Henckels (N. muet).
Condamné à trois ans de prison pour un meurtre accidentel, un homme devient, pendant son incarcération, l'ami d'un industriel qui décide de l'aider. Film traitant ouvertement de l'homosexualité dans les pénitenciers, du chômage, du suicide et de la crise de la société allemande. Fut, à l'époque patronné par la ligue des droits de l'homme.
23 h 45 Prélude à la nuit.
« Pulgareles », de Geiss, par le groupe Noco Music, solistes : J. de Udaeta, E. Séjourne, et P. Geiss.

FRANCE-CULTURE

17 h 30 Rencontre avec... Jean-Laurent Cochet et sa compagnie.
18 h 30 Ma non troppo.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros : la nouvelle poésie anglaise (Jeff Nuttal).
20 h 40 Atelier de création radiophonique : Cycle Mauricio Kagel.
23 h Festival d'automne : l'Australie à Paris.

FRANCE-MUSIQUE

FRANCE-MUSIQUE A VIENNE

17 h Comment l'entendez-vous ? Deux cents ans de symphonie en Autriche : œuvres de Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Bruckner, Mahler, Schönberg...
19 h Concert (en direct de l'opéra de Vienne) : *Lulu*, d'A. Berg, par l'orchestre du Wiener Staatsoper, dir. L. Maazel, sol. J. Migenes-Johnson, B. Fassbeander, M. Himermeier.
22 h Concert : (en direct de Grintzing) : par la Schrammel Philharmonia.
0 h 5 Les mots de Françoise Xenakis.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 30 OCTOBRE

— *M. Michel Jobert*, président du Mouvement des démocrates, répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission « Forum », de R.M.C., à 12 h 30.

— *M. Jacques Delors*, ministre de l'économie, des finances et du budget, participe à l'émission le « Grand Jury-R.T.L.-*le Monde* », sur R.T.L., à 18 h 15.

— *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du P.S., est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

Economie

LA FRANCE COMPTE 4 459 000 RÉSIDENTS ÉTRANGERS

Une population relativement stable

Le ministère de l'intérieur et de la décentralisation vient de publier la dernière statistique concernant la population étrangère résidant en France. Au 31 décembre 1982 – date à laquelle s'arrête le décompte établi, comme chaque année, sur la base des titres de séjour en cours de validité, – la France comptait 4 459 068 résidents étrangers, *familles comprises*, contre 4 223 928 au 31 décembre 1981, 4 167 978 au 31 décembre 1980 et 4 124 317 au 31 décembre 1979.

Si l'on s'en tient à ces seuls chiffres, *l'accroissement de cette* population au cours de l'année 1982 serait donc de 235 140 personnes. En fait, il n'en est rien, car l'augmentation réelle du nombre *d'étrangers en situation régulière* est beaucoup moins importante. Expliquons-nous.

Les enfants étrangers de moins de seize ans, en effet, ne sont pas soumis à *l'obligation de détenir un* titre de séjour et ils ne sont donc inclus dans la statistique que s'ils sont recensés au titre de l'immigration familiale. Leur nombre à Paris et dans les trois départements de la « petite couronne » (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) était estimé les années précédentes à 140 000. En considérant les critères statistiques utilisés auparavant, et notamment sous le précédent septennat, on aboutit au chiffre de 4 318 068 étrangers en France métropolitaine au 31 décembre 1982, contre 4 223 928 au 31 décembre 1981. L'augmentation, d'une année sur l'autre, serait donc de 94 140 personnes.

Une opération vérité

Il convient cependant de noter que, pour la première fois cette année, grâce à des recherches sur les statistiques de scolarisation dans la région parisienne, le nombre *d'enfants étrangers de moins de* seize ans a pu être évalué de façon plus précise à environ 281 000. Il s'agit là d'une opération vérité que les gouvernements précédents *n'avaient pas cru bon de réaliser*. En tenant compte de cette évaluation des mineurs, le chiffre est de 4 459 068 étrangers.

Mais il faut savoir que ce dernier chiffre inclut, outre les 141 000 enfants qui n'étaient pas recensés précédemment, 120 000 étrangers qui se trouvaient illégalement sur notre territoire et dont la situation a été régularisée en 1981 et en 1982. Le ministère fait observer que l'augmentation réelle du nombre d'étrangers en situation *régulière*, par rapport au 31 décembre 1980, est donc d'environ 30 000 personnes, qui sont pour la plupart bénéficiaires de mesures de regroupement familial.

Sur la base, désormais officielle, de ce chiffre de 4 459 068 étrangers au 31 décembre 1982, la répartition s'établit comme suit, selon les régimes : 2 747 394 étrangers relevant du régime général (61,62 %, contre 59,18 % en 1981) ; 805 355 ressortissants algériens (18,06 %, contre 19,34 %) ; 631 035 étrangers ressortissants d'Etats membres de la C.E.E. (14,15 % contre 14,8 %) ; 133 415 ressortissants d'Etats africains du Sud-Sahara auparavant sous administration française (2,99 %, contre 2,72 %) ; 141 869 réfugiés et apatrides (3,18 %, contre 3,08 %).

L'évolution par sexe et par âge *révèle une légère diminution de* la population étrangère masculine en pourcentage : 2 167 546 hommes (48,61 %) en 1982 contre 2 130 947 en 1981 (50,45 %), 1 237 461 *femmes* (27,75 %) contre 1 204 950 (28,53 %) – évolution qui s'est faite surtout au profit des enfants de moins de seize ans : 1 054 061 (23,64 %) contre 883 031 en 1981 (21,02 %).

Les Portugais en tête

L'évolution des communautés les plus nombreuses dans le régime général fait apparaître un léger accroissement de la communauté portugaise qui, comme les années précédentes, occupe la première place avec 866 595 ressortissants contre 859 438 en 1981 (857 324 en 1980). Une diminution de la communauté algérienne, dont le nombre de personnes revient de 816 873 en 1981 (816 176 en 1980, chiffre rectifié) à 805 355 en 1982. Une progression des Italiens, dont le nombre passe de 444 472 en 1981 (421 265 en 1980) à 492 669 en 1982. Une diminution des Marocains, dont le nombre revient de 452 035 en 1981 (469 189 en 1980) à 441 042 en 1982. *Une légère réduction du* nombre des Espagnols, qui de 412 542 en 1981 (424 692 en 1980) passe à 395 364 en 1982. Un accroissement des Tunisiens, *dont le nombre passe de 193 203 en* 1981 (181 618 en 1980) à 212 909 ; et un autre accroissement : celui des Turcs, qui passent de 118 073 en 1981 *(103 946 en 1980) à 135 049 en* 1982.

Les autres communautés, beaucoup moins importantes, subissent peu de variations : 68 316 Yougoslaves, contre 67 767 en 1981 (68 239 en 1980) ; 64 172 Belges, contre 62 368 en 1981 (59 968 en 1980) ; 63 769 Polonais, contre 66 317 en 1981 (65 594 en 1980).

La France compte aussi, entre autres communautés, celles des Allemands (51 004 résidents, contre 49 772 en 1981), des Britanniques (43 119, contre 41 615), des Sénégalais (34 536 contre 29 188), des Américains (23 076 contre 23 657), des Suisses (22 833 *contre 23 125 en 1981), des* Camerounais (14 118 contre 13 143) ; des Libanais (13 527), des Mauriciens (13 090) ; des Iraniens (12 951) ; des Ivoiriens (12 213) etc.

8 % de la population

Parmi les réfugiés, les plus nombreux sont les Cambodgiens (31 083 contre 27 896 ent 1981). Viennent ensuite les Vietnamiens (26 905 contre 23 775) puis les Laotiens (25 932 contre 23 867). Les Polonais sont 8 870 en 1982 contre 7 547 en 1981.

La répartition par régions de résidence montre une forte croissance de la population étrangère en Ile-de-France, avec 1 759 456 ressortissants étrangers en 1982 contre 1 430 265 en 1981. Mais ce phénomène résulte surtout, on l'a dit, de l'inscription des 140 000 enfants étrangers de la région parisienne et des opérations de régularisation, plus importantes dans les grandes régions industrielles.

Le pourcentage de la population étrangère par rapport à l'ensemble de la population française reste sensiblement *le* même : 8 % – pourcentage que l'on peut comparer avec celui des années 30, où il s'élevait officiellement à 6,59 %, donnée qu'il faudrait sans doute corriger en hausse si l'on tient compte des lacunes statistiques de l'époque.

Globalement, la population étrangère reste donc relativement stable et, n'en déplaise à ceux qui invoquent un hypothétique « *seuil de tolérance* », la proportion d'étrangers dans la population française, malgré *leur important développement* démographique, n'a pratiquement pas varié – depuis, d'ailleurs, un demi-siècle !

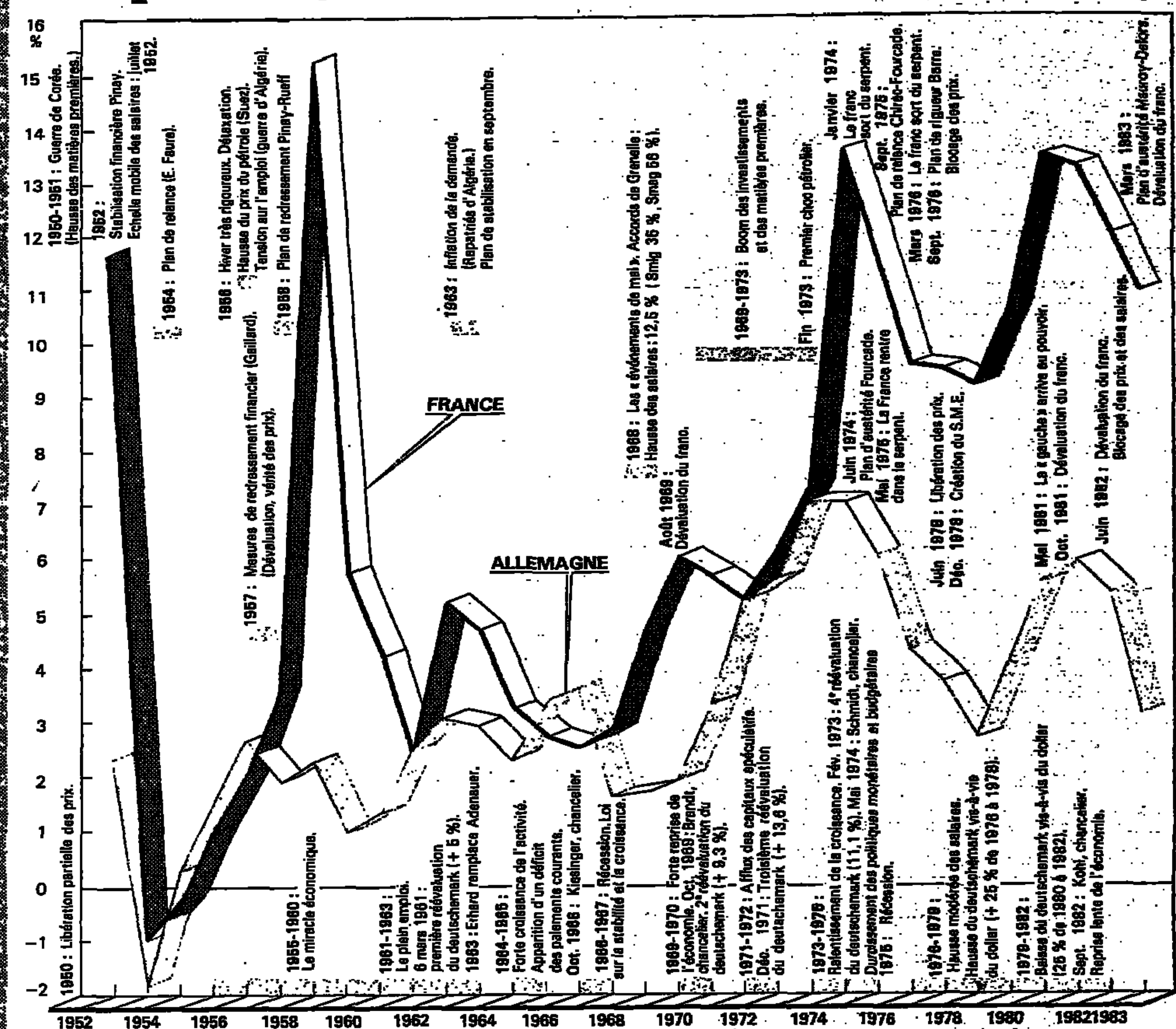
JEAN BENOIT.

● **Manifestation de pompistes à Montpellier.** – Une soixantaine de gérants de stations-service ont manifesté vendredi 28 octobre pour protester contre l'incarcération, mercredi 26 octobre, de l'un de leurs confrères, M. Jean-Louis Guymont, inculpé d'homicide involontaire pour avoir tué un voleur d'essence. – *(A.F.P.)*

● **Manifestation de préretraités à Metz.** – Près d'un millier de préretraités, retraités et ouvriers mineurs de Lorraine ont manifesté, le vendredi 28 octobre à Metz, à l'appel de la C.G.T., pour protester contre *« l'amputation des ressources des préretraités »*. Ils revendiquaient, notamment, *« la garantie des 70 % de la rémunération »*. La fédération de la métallurgie C.G.T. et l'Union fédérale des retraités et préretraités C.G.T. ont dénoncé l'attitude des forces de l'ordre, qui, selon des témoins, ont lancé des grenades lacrymogènes sur les manifestants pour les tenir à distance.

LA HAUSSE DES PRIX EN FRANCE ET EN R.F.A.

Le plus sage des deux n'a pas toujours été celui qu'on pense



« Dans les années 50 et 60, la hausse des prix était en France supérieure de 50 % à ce qu'elle était en Allemagne », déclarait récemment M. Delors au « Club de la presse » d'Europe 1.

Le graphique ci-dessus, qui retrace sur trente ans l'écart des prix entre la France et la R.F.A. (1), montre que les choses ne se sont pas exactement passées ainsi. A plusieurs reprises, les prix ont évolué au même rythme en France et outre-Rhin. Ces périodes ont, il est vrai, été relativement rares, mais elles ont bel et bien existé : de la fin de l'année 1952 au début de l'année 1956, en 1960-1961, puis encore durant la période 1965-1966-1967.

Plus près de nous, les années 1971-1973 voient les rythmes d'inflation français et allemand se rapprocher jusqu'à se confondre : l'écart est de 0,1 % seulement en 1971, de 0,5 % en 1972, de 0,3 % en 1973. Ce phénomène s'explique par l'accélération de l'inflation en R.F.A. au début des années 70 : + 5,2 % de hausse en 1971, + 5,5 % en 1972, + 7 % en 1973 et en 1974.

Ces périodes de stabilité en France ont eu des conséquences différentes sur l'activité et l'investissement. Ainsi l'expérience de stabilisation monétaire du gouvernement Pinay (1952) stoppe l'inflation mais provoque un sérieux coup d'arrêt aux investissements. Ceux-ci baissent de 10 % en volume en 1952 puis encore de 1,3 % en 1953. En revanche, la faible hausse des prix des années 1965 à 1967 n'a pas empêché les investissements *de progresser* : de 7,8 % en 1966, puis encore de 5,6 % en 1967.

On peut dire que, jusqu'aux années 70, l'écart n'est jamais très important entre les deux pays, si l'on met à part les années 1950 à 1952, puis l'envolée des prix qui se produit en France *au cours de la période* 1956-1957 et qui s'explique notamment par la rudesse de l'hiver 1956 (forte hausse des prix des produits alimentaires qu'une politique de l'indice « à tout va » masquera momentanément par le jeu de détaxations et de subventions), la crise de Suez qui fait monter les prix du pétrole et du fret, la *guerre d'Algérie qui provoque* de très fortes tensions sur le marché de l'emploi, la forte hausse des salaires, les mesures sociales (troisième semaine de congés payés...). Autre exception : l'année 1969, qui voit la hausse des prix s'accélérer en France (+ 6 %) – c'est l'après-mai 68 – alors qu'elle reste inférieure à 2 % en Allemagne.

Cette tendance longue se modifie radicalement après le premier choc pétrolier. L'écart se creuse fortement : il passe brusquement à 6,6 % en 1974 alors qu'il n'était que de 0,3 % en 1973. Il sera particulièrement élevé après le second choc pétrolier (8 % en 1980). Mais, dès le milieu de 1978, la libération des prix industriels et des services, qui marque une date dans notre histoire économique a creusé la différence : 5,3 % en 1976, 5,8 % en 1977, 6,5 % en 1978 et en 1979, 8 % en 1980. L'effet sur les investissements de cette importante décision est contrecarré par le second choc pétrolier ; à une reprise sensible en 1979 et en 1980 a succédé une rechute en 1981 (2).

Sur les trois derniers trimestres de cette année, l'écart d'inflation entre la France et la R.F.A. est revenu à 6,1 % en moyenne. C'est dire qu'il reste, malgré quelques progrès, beaucoup trop important pour une coexistence tranquille du franc et du deutschemark au sein du système monétaire européen.

AL. V.

---

(1) Variation des prix à la consommation en moyenne annuelle.

(2) Les investissements dans l'industrie reculent de 0,6 % en volume en 1977, puis progressent de 1,2 % en 1978, de 5,4 % en 1979 et de 7,6 % en 1980. En 1981 le recul est très prononcé : – 7 %. Les moyennes annuelles cachent le moment de la rupture, qui doit se situer à la mi-1980.

SOMBRE AFFRONTEMENT DANS LA JUNGLE GUATÉMALTÈQUE

Le pétrolier et le financier

Bataille de communiqués, lettres acides, démentis croisés, accusations de diffamation réciproques, rien ne va plus entre Elf et la Générale occidentale, le groupe de Sir James Goldsmith. Dernier épisode révélateur : Sir James, le 21 septembre, accuse publiquement le groupe pétrolier de *« détournement de fonds »*. Sommé de se rétracter, il persiste et, de surcroît, dans une lettre virulente adressée le 19 octobre au président d'Elf – et diffusée dans la presse, – annonce avoir saisi la première chambre du tribunal de grande instance de Paris d'une procédure *« destinée à faire reconnaître que* [Elf], *par ses démentis inexacts et réitérés, a tenté de faire croire au grand public que Générale occidentale et son président avaient menti, portant ainsi gravement atteinte à leur honneur et considération »*.

Le conflit relativement banal au départ entre associés au sein d'une concession pétrolière au



Dessin de PESSIN.

Guatemala (*le Monde* daté 9-10 octobre), a dégénéré, on le voit, depuis peu en véritable guerre ouverte. D'arbitrage international en procès, mises sous séquestre et autres procédures, l'affaire a depuis dix-huit mois fait boule de neige. Les sommes en cause ont grossi au point d'atteindre, en juillet dernier, quelque 600 millions de dollars, montant réclamé par Basic, filiale de la Générale occidentale, à Elf : six fois la valeur totale de la production annuelle de la concession guatémaltèque – dont Elf ne détient que 43 % – et près de deux fois les bénéfices du groupe pétrolier l'an passé ! Ajoutons pour faire bonne mesure que, alors que quatre procédures judiciaires sont en cours, Elf a fait mettre sous séquestre les biens de Basic au Guatemala, laquelle a répliqué en demandant l'embargo des actifs d'Elf dans ce même pays. Un bel imbroglio juridique et financier...

Une affaire prometteuse

Comment en est-on arrivé là ? L'affaire relativement simple à la base est ardue à raconter tant les versions des deux belligérants s'opposent, sur les chiffres, les faits, les dates même. Jusqu'en 1980, les récits concordent à peu près : l'origine de l'*affaire* n'est alors qu'une petite concession pétrolière de 2 000 km2, située dans la jungle tropicale guatémaltèque, à proximité de la frontière du Mexique. La société Basic Bahamas, filiale du groupe Brisa-Luxembourg – dont la Générale occidentale, alors simple banquier, acquerra en 1980 34 % du capital, – en est propriétaire depuis 1970 et l'exploite jusqu'en 1977, par sa filiale Petromaya, opérateur.

En 1977, Elf-Aquitaine, attiré par les perspectives d'un permis si proche des champs pétrolifères mexicains, s'associe à Basic, et acquiert 17,5 % de la concession par le biais d'une société écran (B.E.A.). La loi guatémaltèque interdit en effet à une société nationalisée étrangère de détenir un permis. L'association fonctionne sans gros problèmes jusqu'en 1980. On a trouvé du pétrole. Le Guatemala change alors ses lois pétrolières. Basic tente dès le début de 1980 d'obtenir une transformation de sa concession d'exploration en concession d'exploitation. En vain. Est-ce, comme l'affirme Elf, parce qu'un différend fiscal réel l'oppose au gouvernement, ou parce que, comme l'assure aujourd'hui la présidente de Basic, Mme Beau, les autorités locales *« ont tenté de reprendre la concession de Basic pour rien »* ? Toujours est-il que c'est Elf qui devient en août opérateur de la concession, renouvelée sous conditions par le gouvernement à l'association Basic-Elf. Un nouveau contrat d'opération est signé entre les deux partenaires : Basic détient 80 % des parts, Elf-Aquitaine Guatemala, qui peut désormais apparaître en nom propre, 20 %. Elf reprend *« au vol »*, selon ses propres termes, les opérations de Petromaya et met sur pied en quelques mois un budget pour la fin 1980 et un programme pour 1981.

A partir de là rien ne va plus, et les versions des deux adversaires divergent radicalement. *« Elf a envoyé une nouvelle équipe, qui ne s'est pas entendue avec l'ancienne. Au lieu de demander aide et expérience, ils ont voulu tout reprendre. Ils ont très mal travaillé »*, assure Mme Beau. *« Pendant deux ans et demi, une accumulation d'erreurs techniques a entraîné une chute de la production et même dans certains cas le gâchis d'une partie des réserves. »* Erreurs, maladresses techniques, équipe trop importante, composée d'un grand nombre d'expatriés, mauvaise maîtrise des problèmes financiers = baisse de la production, donc des recettes, et dépassements des budgets initiaux de 25, 50, voire 100 %. *« Nos experts sont formels : Elf n'a pas opéré selon les standards normaux »*, affirme Basic.

Les responsables du groupe français, très calmes, sourient. L'exploitation, reconnaissent-ils, est apparu plus difficile que prévu. Le secteur est patrouillé par des guérilleros, les couches pétrolifères sont minces (1,20 m dans le gisement de Terra-Bianca), profondes, les puits déviés de 30 à 32° et la pression très importante. De surcroît, l'Etat guatémaltèque avait imposé des obligations très lourdes dans le nouveau contrat de concession : obligation de forer six puits d'exploration à 3 500 mètres de profondeur, construction de nombreuses annexes (hôpital, école, etc.) et de routes. Le personnel américain de Petromaya est reparti, il fallut très vite le remplacer, *« mais nous avons conservé tous les Guatémaltèques »*. Enfin, les dossiers abandonnés par Petromaya, seule base de travail pour établir les programmes et budgets initiaux, se sont révélés *« très peu fiables »*, – *« le cabinet d'audit avait refusé d'approuver les comptes »*, glisse M. Goguel, responsable de la zone pour Elf. *« Nous avons eu des surprises pénibles »*, ajoute le directeur du groupe au Guatemala, *« les fiches descriptives des équipements des puits ne correspondaient pas à la réalité, par exemple »*. Bref, pour Elf *« c'est une opération standard. Il y a eu des problèmes. C'est la vie des pétroliers. Nous n'avons pas de raison d'en être fiers. Nous n'avons pas non plus de raison d'en être honteux »*.

L'escalade

« Anormales » ou *« standards »*, toujours est-il que les relations des deux associés se dégradent rapidement. Dès janvier 1981, Basic, selon ses dires, envoie un télex, s'inquiétant des conditions d'exploitation. En novembre 1981, elle commence à renâcler et refuse d'honorer les appels de fonds qui lui sont adressés après cette date – le dernier règlement versé date de mars 1982 pour un appel de novembre 1981. En janvier 1982, Basic écrit à Elf pour lui annoncer son intention d'aller en arbitrage, et, en avril-mai 1982, la filiale de la Générale occidentale introduit une action auprès du tribunal arbitral de Genève contre Elf-Aquitaine Guatemala et sa maison mère, la Société nationale *Elf-Aquitaine* (S.N.E.A.). Basic, qui, entre-temps (en février 1981) a cédé à Elf 23 % de ses parts, portant la participation du groupe français à 43 % et conservant 57 % de la concession, réclame, dans un premier temps 200 millions de dollars, qui seront portés ultérieurement à 293 millions de dollars. Cette somme doit couvrir les dommages que lui ont occasionnés son association avec Elf : dommages techniques – pertes de production et de réserves – et financiers – chute de la valeur de ses parts dans la concession, appels de fonds excessifs, etc... Les dépassements de budgets contestés par Basic ne s'élèvent cependant – selon la plainte déposée par lui ultérieurement au Texas – qu'à 40 millions de dollars en 1981, et les pertes sur les revenus anticipés pour la même année à 34 millions de dollars. De son côté, Elf réclame à Basic 28 millions de dollars correspondant aux appels de fonds non honorés de novembre 1981 à août 1982, date à laquelle Basic a été déclaré – *par Elf* – *déchu de ses droits* dans l'association, et demande au tribunal arbitral le droit de prendre des mesures conservatoires contre Basic. L'interprétation du groupe français, fort différente on s'en doute, est que Basic, sentant le vent tourner et l'opération guatémaltèque se révéler moins prometteuse que prévu, a préparé un dossier pour, le jour où il n'aurait plus les moyens d'honorer les appels de fonds, attaquer en arbitrage et tenter de tirer ainsi profit de l'affaire, appliquant en quelque sorte le principe selon lequel *« la meilleure défense c'est l'attaque »*.

Jusqu'au début de cette année toutefois, l'affaire, de l'aveu même des dirigeants de Basic, reste du domaine des *« conflits courants »* entre associés. En décembre 1982, Basic a même réussi à trouver un second partenaire, la société Hispanoil, à laquelle il a cédé une nouvelle tranche de 33 % de sa participation, ce qui réduit sa part à 24 %, celle d'Elf restant inchangée à 43 %. *Mais, au printemps 1983,* le tribunal arbitral de Genève rend un premier verdict. Il refuse les mesures conservatoires réclamées par Elf, mais déboute également Basic dans sa demande d'associer la maison mère S.N.E.A. à la procédure. D'où une nuée de procès complémentaires. En juillet 1983, Elf demande et obtient la mise sous séquestre des actifs de Basic au Guatemala et la nomination d'un administrateur provisoire (Interventor). Elle estime en effet anormal que Basic puisse percevoir sa part des ventes de la concession alors qu'elle ne paye plus depuis novembre 1981 sa part des dépenses, qu'Elf est obligé de financer seul.

Basic réplique aussitôt en entamant le même mois un procès au Texas contre la maison mère S.N.E.A. et ses filiales américaines (Texas-Gulf, Elf-Aquitaine Inc, auxquelles a été ajouté depuis Elf trading). Estimant le préjudice subi à 293 millions de dollars, il réclame en outre 300 millions de dollars supplémentaires à titre de dommages et intérêts. Total : 593 millions de dollars.

Pour clore le tout, en septembre, la Générale occidentale, par l'intermédiaire de sa filiale Grand Union, propriétaire d'une affaire de forage, tente d'obtenir auprès des autorités guatémaltèques la mise sous embargo des actifs d'Elf au Guatemala, pour des impayés de 1,5 million de dollars, correspondant à la part de Basic dans les factures dues – qu'Elf avait refusé d'honorer dès lors que Basic ne répondait plus aux appels de fonds. La mise sous séquestre obtenue formellement auprès d'un tribunal guatémaltèque n'est toutefois pas appliquée, car elle concerne *« Elf-Aquitaine Guatemala S.A. »* – signataire du contrat avec Grand Union, – alors que la filiale du groupe est enregistrée au Guatemala sous la raison sociale *« Elf Aquitaine Guatemala »* tout court. D'où une série d'informations et de démentis sur ce sujet entre les deux groupes.

Confiants...

On en est là. En attendant les décisions des tribunaux, notamment celle du tribunal arbitral de Genève, clé de toute l'affaire, qui ne devrait intervenir au plus tôt qu'à la mi-mai 1984, l'exploitation continue, dans les conditions qu'on devine, au Guatemala. Elf, peu désireux de poursuivre une expérience aussi malheureuse, a interrompu les travaux d'exploration et examine les dispositions d'une nouvelle loi pétrolière, votée au Guatemala en septembre et *a priori* plus favorable aux compagnies pétrolières exploitantes, pour décider s'il convient ou non de poursuivre.

Quant aux procédures juridiques, leur issue est incertaine. Si le tribunal de Genève donne raison à Basic, Elf devra payer *293 millions de dollars* (et probablement dès lors les 300 millions supplémentaires réclamés au Texas) et sera déchu de ses droits d'opérateur au Guatemala. S'il donne à l'inverse raison à Elf, Basic sera déchu de ses droits au Guatemala et devra verser à Elf 30 millions de dollars correspondant aux sommes non versées plus des intérêts. Il est toutefois rare qu'une des deux parties ait totalement gain de cause auprès d'un tribunal arbitral.

En attendant, les deux adversaires restent confiants, sinon sereins. *« Sur cent soixante contrats d'association conclus par Elf, nous n'avons jamais eu de problème juridique avec un partenaire, hors des Etats-Unis où les procédures sont monnaie courante »*, assure la direction du groupe pétrolier, en soupirant : *« Il est vrai que c'étaient des pétroliers. Là, nous sommes tombés sur des financiers qui ne jouent pas le jeu. »* *« Basic est une petite société pionnière sans grands fonds propres. Le préjudice est énorme*, réplique Mme Beau. *Mais elle a fait l'an dernier une augmentation de capital. Elle peut donc attendre le temps nécessaire pour que les tribunaux prennent une décision. Nous tiendrons. »*

VÉRONIQUE MAURUS.

Les prix des produits pétroliers vont-ils baisser en novembre ?

Les prix des carburants diminueront-ils en novembre ? Théoriquement oui, si l'on applique la formule automatique de fixation des prix pétroliers, modifiée depuis septembre dernier. La baisse des prix sur le marché libre de Rotterdam depuis plusieurs semaines – le cours du dollar restant bloqué à 7,70 F – permet d'envisager une baisse des prix à la pompe de 2 à 5 centimes par litre, selon les produits. Reste à savoir s'il convient d'appliquer une diminution du prix d'une telle ampleur, alors que le blocage du cours du dollar, principal paramètre de la formule, fait perdre plusieurs centaines de millions de francs par mois à l'industrie française du raffinage et qu'en avril les pouvoirs publics eux-mêmes avaient décidé de compenser par une taxe spéciale les baisses de prix, jugées à l'époque excessives et susceptibles de perturber les choix des consommateurs et la politique d'économies d'énergie. Le gouvernement est très divisé sur ce point. Le ministère de l'économie, des finances et du budget, l'œil braqué sur les indices stratégiques du dernier trimestre, ne semble guère disposé à repousser cette aubaine. En revanche, le secrétariat d'Etat à l'énergie, harcelé par les plaintes des compagnies de raffinage et inquiet, à juste titre, des menaces qu'un blocage prolongé des prix fait courir aux investissements et donc à l'avenir à moyen terme de cette industrie, plaide en faveur d'un retour à la formule initiale. Il ne manque pas d'arguments... L'application de la formule de calcul « normale » – sans blocage du dollar –, aboutirait, en effet, compte tenu de la baisse des cours de la devise en octobre à une quasi-stabilité des prix *à la pompe en novembre*. Le moment paraît donc propice à un retour à la normale qui assainirait considérablement les rapports du gouvernement et des compagnies et de plus, éviterait des fluctuations trop erratiques des prix. Le retour à l'application normale de la formule des prix des carburants et du fuel domestique est « souhaitable », a déclaré récemment M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat à l'énergie. *Aura-t-il gain de cause ? Le* débat reste, pour l'heure, ouvert... – V. M.

La vendange en Champagne bat tous les records

(De notre correspondant)

Reims. – Un record chasse l'autre. Avec un potentiel de 290 millions de bouteilles, la vendange 1982 avait déjà été qualifiée d'historique en Champagne. Un second « miracle » vient de se produire sur les coteaux champenois. D'après un chiffre, certes encore officieux mais qui ne devrait guère varier, le volume de la récolte en appellation se situerait autour de 2 270 000 hectolitres, soit l'équivalent de 300 millions de bouteilles.

Ces deux récoltes exceptionnellement abondantes permettront de rétablir des stocks retombés à un niveau dangereusement bas après les trois campagnes déficitaires de 1978, 1980 et 1981. Elles avaient contraint les Champenois à limiter de façon singulière leurs expéditions (146 millions de bouteilles en 1982).

L'objectif de vente pour les prochaines années tend à atteindre progressivement le cap des 200 millions de bouteilles vendues en France et à l'étranger. *« Nous en avons la volonté et la capacité »*, souligne le comité interprofessionnel du vin de champagne.

Cette vendange « du siècle » aura pour effet de stabiliser les prix de manière assez durable. Ainsi, la bouteille de champagne de devrait-elle pas valoir, lors des fêtes de fin d'année, davantage qu'en 1982.

Le quart de la vendange est appelé à grossir le stock régulateur constitué par l'interprofession afin de parer aux vendanges déficitaires. Aussi, 75 millions de bouteilles environ seront-elles mises en réserve, en quelque sorte placées en banque. – D. L.

En vente à partir du 2 novembre

LA VIGNETTE AUTOMOBILE AUGMENTE DE 6,2 % à 20 %

La vignette automobile 1983-1984 sera mise en vente à partir du 2 novembre, dans les recettes des impôts, et du 10 novembre, dans les débits de tabac, jusqu'au 1er décembre à minuit. Les tranches d'imposition n'ont pas été modifiées. Les hausses de la taxe, différenciées selon les tranches, sont plus faibles que celles appliquées l'année précédente puisqu'elles s'étalent de 6,2 % pour les véhicules les moins puissants (contre + 14 % en 1982-1983) à 20 % pour les plus de 16 chevaux fiscaux (+ 40 % l'an passé). Les tarifs sont ainsi établis :

VÉHICULES DE MOINS DE CINQ ANS : 170 F de 1 à 4 CV ; 320 F de 5 à 7 CV ; 760 F de 8 à 9 CV ; 900 F de 10 à 11 CV ; 1 600 F de 12 à 16 CV. Pour les véhicules de plus de 16 CV, une taxe spéciale remplace la taxe normale, elle s'élève à 8 100 F ;

VÉHICULES DE PLUS DE CINQ ANS ET JUSQU'A VINGT ANS : 85 F de 1 à 4 CV ; 160 F de 5 à 7 CV : 380 F de 8 à 9 CV : 450 F de 10 à 11 CV ; 800 F de 12 à 16 CV ; 4050 F pour les voitures de plus de 16 CV ;

VÉHICULES DE VINGT A VINGT-CINQ ANS : 76 F pour toutes les tranches, sauf pour les voitures de plus de 16 CV (1 100 francs) ;

VÉHICULES DE PLUS DE VINGT-CINQ ANS : vignette gratuite.

● **Report de quarante-huit heures du paiement de certains impôts.** – L'échéance du 31 octobre 1983 pour le paiement des impôts directs (impôt sur le revenu, impôts locaux) tombant cette année un lundi, la date limite de paiement a été reportée au 2 novembre. Les contribuables concernés pourront ainsi s'acquitter de leur impôt jusqu'au mercredi, à minuit, sans encourir la majoration de 10 % pour paiement tardif.

● **C.G.T. : 3,9 % de hausse de prix en août et septembre.** – L'indice des prix de la C.G.T., calculé en raison de la période d'été sur deux mois, a augmenté de 3,9 % en août et septembre (+ 0,6 % en août et + 0,8 % en septembre selon l'INSEE). Depuis le début de 1983, cet indice a enregistré une hausse de 10,3 %. En un an, par rapport à septembre 1982, le coût de la vie s'est, selon la C.G.T., accru de 12,6 % (+ 10,1 % d'après l'INSEE).

Faisant remarquer que le mode de calcul de son indice est différent de celui de l'indice officiel, la C.G.T. souligne que *« la comparaison la plus significative est à opérer sur l'ensemble des trois premiers trimestres de l'année »*. Pour la centrale syndicale, *« les 10,3 % marquent les limites de la politique de prix actuellement pratiquée »*. Selon l'INSEE, en neuf mois, la hausse a été de 7,6 %.

● **Gervais-Danone accroit sa participation dans La Grande Brasserie de Lille.** – En acquérant 71 335 actions de La Grande Brasserie de Lille, au cours de 175,96 F, auprès de la Société carpinienne de participation et de deux personnes physiques, le Compagnie Gervais-Danone, filiale du groupe alimentaire B.S.N.-Gervais-Danone, porte *sa participation à 40,74 % du capital*.

En novembre 1980, le rachat aux Brasseries Pelforth de sa participation de 27,11 % par la Société européenne de brasseries avait donné au groupe Gervais-Danone le contrôle de La Grande Brasserie de Lille.

● **Accord de principe pour le refinancement d'International Harvester.** – Les quelque deux cents créanciers du constructeur de machines agricoles en difficulté depuis plusieurs années (perte de 12,8 milliards de francs en 1982) ont conclu un accord de principe visant à prendre la suite d'un premier arrangement sur le refinancement de la firme, arrivant à expiration le 15 décembre. Les créanciers envisagent de convertir à nouveau une partie de leurs avances (environ 4 milliards de francs) en actions préférentielles sans droit de vote, ce qui porterait à quelque 50 % la participation des banques au capital d'International Harvester.

● **Liquidation de biens de l'imprimerie rennaise Oberthur.** – Le tribunal de commerce de Rennes a prononcé, vendredi 28 octobre, la liquidation de biens de l'imprimerie rennaise Oberthur (sept cent soixante et onze salariés) et l'a autorisée à poursuivre son activité pendant deux mois *« dans le souci de sauvegarder un maximum d'emplois »*.

La société avait déposé son bilan en mars 1981 et un concordat de dix ans avait été adopté. Oberthur employait alors mille trois cent cinquante salariés. Le passif de la société est passé de 87 à 110 millions de francs.

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Record pour la Suède : vingt ans

Les deux événements de la semaine ont été la ruée sur l'eurocrédit *de 500 millions* de dollars levé par l'Algérie et la durée de vingt ans obtenue par la Suède sur 500 millions de *dollars d'euro-obligations.*

L'Algérie demeure un bon risque dans l'esprit des eurobanquiers. Deux de ses plus grandes banques, la Banque extérieure d'Algérie (B.E.A.) et la Banque nationale d'Algérie (B.N.A.) vont très bientôt lever ensemble au moins 500 millions de dollars par le truchement d'un eurocrédit. Trois principaux syndicats bancaires se disputent actuellement le mandat.

L'un, placé sous la direction de la Banque arabe et internationale d'investissement (B.A.I.I.) est composé de vingt eurobanques dont Indosuez et Paribas qui se portent garantes de 500 millions. Un autre *dirigé par la Gulf International* Bank, qui comprend dix établissements internationaux, dont deux *français*, le Crédit agricole et la Société générale, a offert d'emblée 700 millions de dollars à la B.E.A. et à la B.N.A. Le troisième, qui a également proposé 700 millions, ne comprend que trois banques. Mais elles sont de taille puisqu'il s'agit, en l'occurrence, de la puissante Arab Banking Corporation, de la B.N.P. et de l'américaine Manufacturers Hanover.

Les conditions proposées par les uns et les autres sont similaires : une durée de huit ans assortie de cinq années de franchise, un taux d'intérêt qui sera l'addition au Libor d'une *marge de 0,50 % durant les quatre* ou cinq premières années, puis de 0,625 % pour le solde, et des hono*raires pour les banques représentant* environ 0,525 % du prêt.

Ces termes sont avantageux pour l'Algérie. *Ils placent ce pays très* près des meilleurs emprunteurs mondiaux alors que la dette exté*rieure algérienne qui était* de 14,5 milliards de dollars à la fin de 1982 doit se trouver maintenant plus proche des 16 milliards compte tenu des crédits commerciaux et financiers consentis cette année.

La Suède est également en train de lever 500 millions de dollars mais par le canal d'une émission euro-obligataire époustouflante puisque sa durée est de vingt ans. C'est la première fois qu'une échéance aussi étendue est offerte sur le marché international des capitaux qui, du coup, parvient à rivaliser avec New-York. Les porteurs auront toutefois la possibilité de demander le remboursement anticipé de leurs euro-obligations à la fin des dixième et quinzième années. Le taux d'intérêt en sera l'ajout d'une marge de 0,25 % à la moyenne entre les taux offerts et demandés à Londres sur les dépôts en euro-dollars à six mois.

C'est évidemment le Crédit suisse – First Boston qui dirige cette opération : lui seul pouvait le faire. Pour la Suède, cette euro-émission va lui permettre de réaménager très avan*tageusement* sa dette *extérieure*. Elle est, par ailleurs, extrêmement demandée. Le Trésor français ferait *bien de s'en inspirer.*

Autrement, le marché international des capitaux continue de vivoter *au gré des oscillations de la masse* monétaire américaine. Les euro-émissions en dollars offertes avec *des coupons immuables recueillent* peu d'intérêt. Texaco par exemple, qui a lancé un euro-emprunt de *200 millions de dollars sur sept ans*, monté de manière à donner un rapport annuel légèrement supérieur à 10,90 %, a beaucoup de mal à le placer. Vendredi il était offert avec une décote de 2,50 points. Par contre, une opération assortie de warrants donnant accès à des actions suscite une bonne demande. Il n'y a rien d'étonnant puisque les investisseurs restent présentement plus attirés par les bourses du monde entier que par des placements obligataires.

Il n'y a paradoxalement pas assez d'euro-emprunts nouveaux en deutschemarks. Ce manque a pour effet de pousser excessivement à la hausse les cours sur les marchés secondaires.

La prochaine émission dans ce secteur ne verra pas le jour avant le 7 novembre. Elle sera offerte par la banque *britannique Barclays* et compte tenu de l'ambiance actuelle devrait voir le jour avec un coupon *annuel d'environ 7,625 % – 7,75 %.* Un emprunteur français pourrait par conséquent fort bien se présenter avec un taux d'intérêt inférieur à 8 % par an.

En revanche, le marché libellé en ECU est beaucoup trop sollicité. Les euro-émissions s'y succèdent à un rythme tellement endiablé que les investisseurs ne peuvent plus suivre.

L'opération italienne de 600 millions d'ECU sur sept ans, dont 60 millions ont été offerts sur le marché euro-obligataire, est encore loin d'être placée. Le coupon annuel de 11,50 % a été jugé insuffisant. Aussi l'emprunt qui sera émis au pair se traite présentement avec une forte décote de l'ordre de 2,25 points.

Heureusement pour lui, l'Aéroport de Paris, qui a lancé cette semaine une émission dans ce secteur, a choisi de ne lever qu'un modeste montant puisqu'il n'est que de 25 millions d'ECU. D'une durée de dix ans, il est garanti par la République française. Les obligations qui seront émises au pair sont dotées d'un coupon annuel de 11,375 %. Ces conditions dans l'ensemble ont été bien acceptées mais l'aéroport parisien ne dispose que d'un temps limité pour placer son opération. Elle va en effet se trouver prise en sandwich entre l'italienne, qui n'est pas terminée, et celle que la Banque mondiale entend lancer les deux premiers jours de novembre.

Ce sera la première fois que la Banque mondiale émettra du papier *en ECU et ce faisant elle va donner* ses lettres de noblesse à ce secteur. L'euro-emprunt devrait être de 150 millions, ce qui est un montant extrêmement élevé pour le marché de l'ECU. Bien que les conditions n'en étaient pas encore totalement connues vendredi après-midi, il semble qu'il doive se présenter en deux tranches. L'une d'une durée de dix ans pourrait être offerte avec un coupon de 11 % par an, ce qui serait alors le plus bas jamais offert sur une échéance de cet ordre. L'autre tranche devrait être beaucoup plus courte, c'est-à-dire aux environs de cinq ans. Sur cette durée, elle pourrait voir le jour avec un coupon annuel de 10,625 % à 10,75 %. Ces *conditions sont évidemment* basses comparées avec celles auxquelles le marché est accoutumé. Mais ce *n'est pas tous les jours qu'on* voit cette grande dame qu'est la Banque mondiale proposer des euro-obligations en ECU.

Les bénéfices de l'U.B.S.

La banque privée zurichoise Vontobel vient de publier une étude intéressante sur l'Union de banques suisses (U.B.S.). Elle jette, entre autres, des lumières sur l'énorme *pouvoir de placement de la plus* grande banque helvétique. Celle-ci devrait enregistrer cette année un *bénéfice net réel supérieur* à 1,1 milliard de francs suisses, même si celui qui devrait officiellement être rapporté à l'issue de l'exercice n'était que de 530 millions. Ce dernier chiffre, s'il se révèle exact, n'en serait pas moins de 21 % supérieur à celui de 1982.

Une des raisons de la puissance de l'U.B.S. est que, selon la même source, elle gère 500 000 comptes de portefeuille qui représentent environ 150 milliards de francs suisses. Ce volume astronomique, qui équivaut à un peu plus de 71 milliards de dollars fait de la banque zurichoise l'un des plus grands réseaux de placement dans le monde. Il aurait permis à l'U.B.S. d'encaisser plus de 800 millions de francs suisses de commissions en 1982, dont 160 millions en provenance de ses diverses *activités sur l'euromarché. Devant* des résultats aussi impressionnants, il n'est pas étonnant que l'étude *recommande fortement* l'achat d'actions au porteur ou de certificats de participation de l'établissement de la Bahnhofstrasse.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Faible remontée du dollar
Bonne tenue du franc

La baisse du dollar sur les marchés des changes, bien amorcée il y a trois semaines, interrompue il y a quinze jours par raffermissement des taux d'intérêt, puis enclenchée à nouveau la semaine dernière, a donné lieu, à nouveau, à une remontée des cours. Cette remontée a été provoquée par deux facteurs : d'abord, l'augmentation–surprise de la masse monétaire, annoncée la *veille du week-end des 21 et 22 octo*bre, a immédiatement orienté le billet vert à la hausse (voir rubrique « *Marché monétaire* et *obligataire* »). Ensuite, l'annonce des attentats à Beyrouth et la nouvelle de l'intervention américaine à la Grenade ont provoqué une petite tension sur le billet vert, mais l'ampleur de cette tension a été faible, si faible que cela a frappé. Sur le marché de l'or, on en a tiré les conclusions en faisant baisser les cours, et sur les marchés des changes, on a noté que le cours du dollar n'avait guère dépassé *2,62 DM et 7,99 F à Paris*, bien loin des records du 11 août dernier (2,7450 DM et près de 8,24 F). C'est *donc que la mécanique de* hausse du dollar pourrait être cassée au profit du mark, du yen, de la livre sterling, du franc suisse et aussi du franc français.

Sur les marchés internationaux, on a prêté attention aux pronostics des cinq grands instituts ouest-allemands de recherche économique, formulés pour la R.F.A. : une croissance de 2 % en termes réels en 1984, un excédent de 10 milliards de DM de la balance des opérations courantes en 1983, un peu plus en 1984, et une réduction du déficit budgétaire. De quoi renforcer solidement la monnaie allemande, que ce soit par rapport au dollar ou par rapport au franc, les mêmes instituts *prévoyant* une croissance *zéro* en France en 1984, comme en 1983. De son côté, la revue américaine *Business Week*, dans son dernier numéro, estime que la baisse du dollar et la reprise économique en R.F.A. vont entraîner un afflux de capitaux en direction de l'Allemagne fédérale. Ce phénomène provoquera un raffermissement du mark et obligera certaines monnaies européennes – franc belge, franc français et lire – à dévaluer. Le raisonnement est le même pour le yen, un yen vigoureusement soutenu par la reprise économique japonaise, la *Banque du Japon se déclarant* prête, toutefois, à freiner le remontée de la monnaie nippone qu'elle jugerait *trop rapide.*

Le raffermissement du franc français au sein du système monétaire européen (S.M.E.), amorcé depuis quinze jours, s'est poursuivi cette semaine, essentiellement aux dépens du mark *qui à Paris*, après avoir dépassé son cours-pivot de 3,0648 F à la fin de la première semaine d'octobre, *est progressivement* revenu à moins de 3,050 F. Ce raffermissement est attribué à l'amélioration de la balance commerciale française, qui continue à susciter des commentaires à l'étranger. On y souligne que la diminution des stocks de pétrole et la réduction des achats qu'elle entraîne vont réduire de 10 à 12 milliards de francs les importations françaises pendant 1983, économie qui ne peut se répéter l'année prochaine, il est vrai. Mais, à l'extérieur de nos frontières, même aux États-Unis peu bienveillants d'habitude, on convient que la *rigueur porte, enfin, ses fruits.*

Du coup, les eurofrancs, qui avaient commencé à quitter la France il y a trois semaines, y reviennent, essentiellement sous la forme de placements au jour le jour et à un mois, parfois deux mois. Ceux qui avaient acheté des francs au comptant pour les revendre à terme, procédure baissière *classique*, les replacent à terme sur le marché de Paris, afin de bénéficier des taux plus élevés pratiqués *sur* notre place. C'est que le spectre d'une réforme de S.M.E. s'éloigne un peu dans le temps. A Francfort, *M. Jacques Mayoux, président* de la Société générale, inaugurant les nouveaux locaux de sa banque le *21 octobre dernier, a pu déclarer* qu'il n'y aurait pas de réaménagement au S.M.E. avant la fin de *l'année. Il n'a toutefois pas spécifié* ce qui se passerait après. A son avis, la politique de la France doit s'éten*dre à la hausse salariale afin* de casser la spirale salaires-prix.

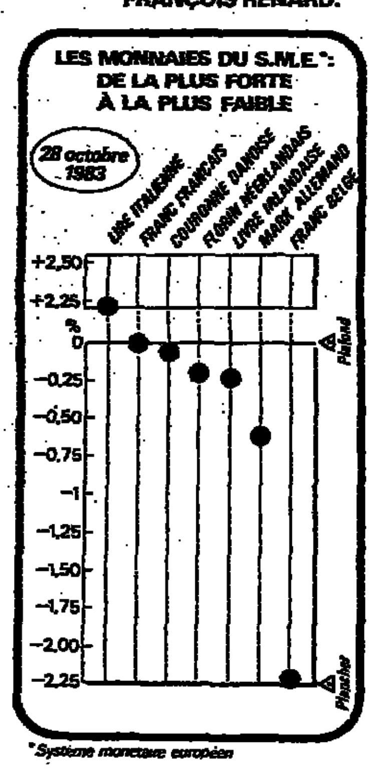
En fait, la situation du franc reste fragile, l'étranger guettant tout dérapage et se montrant attentif aux propos qui vont être tenus au *congrès du parti socialiste à Bourg*-en-Bresse.

Une baisse significative de l'or

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a glissé cette semaine jusqu'à 384 dollars, au plus bas depuis septembre 1982, dans une atmosphère assez nerveuse.

D'un côté, les rumeurs de vente de métal se multiplient, que ce soit du fait de l'Irak ou du fait d'autres pays. On rappelle que l'U.R.S.S., par exemple, avait livré de l'or aux Suisses en garantie de plusieurs emprunts aux alentours de 360 dollars l'once, et l'on se rapproche de ce cours. De l'autre, sur le marché à terme aux États-Unis, les opérateurs ont observé que des événements aussi graves que ceux du Liban ou de la Grenade n'avaient pas fait *monter les cours du métal comme* cela aurait pu se produire dans le passé, et ils se lassent de conserver *des positions à l'achat fort coûteuses* sur un produit dont les cours stagnent, et même baissent.

FRANÇOIS RENARD.



*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 21 AU 28 OCTOBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,4950	–	12,5281	46,9704	38,1825	1,8754	34,0194	0,6277
	1,5020	–	12,6662	47,6190	38,7146	1,8968	34,4115	0,0635
Paris	11,9331	7,9820	–	374,92	304,77	14,9700	271,54	5,0187
	11,8582	7,8950	–	375,95	305,65	14,9753	271,67	5,0190
Zurich	3,1829	2,1290	26,6725	–	81,2986	3,9929	72,4273	1,3365
	3,1542	2,1000	26,5992	–	81,3008	3,9833	72,2642	1,3350
Francfort	3,9154	2,6190	32,8113	123,02	–	4,9119	89,0968	1,6441
	3,8796	2,5830	32,7171	123,00	–	4,8994	88,8850	1,6420
Bruxelles	79,7134	53,32	6,6800	25,0446	20,3589	–	18,1391	3,3471
	79,1854	52,7200	6,6776	25,1047	20,4103	–	18,1417	3,3515
Amsterdam	4,3945	2,9395	36,8266	138,07	112,24	5,5129	–	1,8452
	4,3648	2,9060	36,8093	138,38	112,50	5,5121	–	1,8474
Milan	2381,54	1593,00	199,57	748,24	608,25	29,8762	541,93	–
	2362,64	1573,00	199,24	749,04	608,98	29,8368	541,29	–
Tokyo	347,73	232,60	29,1406	109,25	88,8125	4,3623	79,1291	0,1460
	349,06	232,40	29,4368	110,66	89,9728	4,4081	79,9724	0,1477

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 28 octobre, 3,4316 F contre 3,3971 F le vendredi 21 octobre.

Marché monétaire et obligataire

Incertitude aux États-Unis

De l'autre côté de l'Atlantique, les marchés ont soufflé le froid et le chaud. Tout d'abord, une mauvaise surprise les attendait à la veille et au lendemain du week-end, sous la forme d'une augmentation surprise de la masse monétaire des États-Unis, qui, dans sa définition la plus réduite (M1) augmentait de 2,4 milliards de dollars. Auparavant, *les* pronostics portaient sur une diminution s'étageant entre 500 millions et 3 milliards de dollars. Cette *mauvaise surprise faisait remonter* les taux et le dollar. Deux jours plus tard, néanmoins, le loyer de l'argent entre banques américaines, les Federal Funds, fléchissait jusqu'à 9 %, mais il se raffermissait à l'approche du week-end sur toute une série d'indications jugées peu favorables : annonce, par le Trésor, d'un appel de fonds de 16 milliards de dollars à la mi-trimestre, ses besoins atteignant 42 milliards de dollars pour le trimestre en cours et 50 à 55 milliards pour le suivant ; déficit de 195 milliards de dollars pour l'exercice budgétaire clos le 30 septembre 1983, contre un déficit de 110,7 milliards de dollars pour l'exercice clos le 30 septembre 1982 (il est vrai que les prévisions officielles pour l'exercice 1982-1983 portaient sur une augmentation de 210 milliards de dollars environ : il y a donc un progrès relatif !).

En fin de semaine, les milieux financiers se hasardaient à pronostiquer une contraction de 1 milliard de dollars pour la masse monétaire, d'autres la voyant stable. Le destin fut bon garçon. Toujours dans sa définition la plus réduite (M1), la masse monétaire allait diminuer d'autant (2,4 milliards de dollars) qu'elle avait gonflé une semaine auparavant.

En France, quelques espoirs se sont levés en voyant le taux de l'argent au jour le jour tomber à 12 %, phénomène préludant, peut-être, à une détente plus générale. Pour doucher leur enthousiasme, on fait toutefois remarquer que la Banque de France a continué à alimenter le marché à un taux inchangé de 12 1/4 % (20 milliards de francs pour une échéance du 2 novembre très lourde, au moins 30 milliards de francs). Dans l'intervalle, le marché *est, logiquement*, assez liquide, mais cela ne sera vraisemblablement plus le cas au-delà du 2 novembre. De toute façon, la France s'aligne sur l'Allemagne en ce domaine et la Bundesbank n'a rien fait. Enfin, le franc, malgré une tenue plus satisfaisante cette semaine, n'est pas en position de soutenir une baisse unilatérale du taux.

Une E.D.F. bien placée

Sur un marché obligataire mieux disposé, où les rendements n'ont guère varié (13,25 % contre 13,21 % pour les emprunts d'État à plus de sept ans, 13,18 % contre 13,25 % pour ceux à moins de sept ans et 14,30 % contre 14,28 % pour les emprunts du secteur public, selon les indices Paribas), le « gros » emprunt d'E.D.F., dont l'ombre s'étendait la semaine dernière, s'est fort bien placé. Il est vrai que son importance a été moindre que prévu. Certains avançaient le chiffre de 4 milliards de francs, et même de 5 milliards de francs. En fait, E.D.F. a appelé 3,7 milliards de francs, dont 2 milliards seulement par le canal des banques, le reste étant écoulé par la Caisse des dépôts ou le Crédit agricole. La formule retenue – 2 milliards de francs à 14,20 % la *première année puis sur taux révisa*ble (TRO) tous les ans en fonction du taux mensuel moyen des obligations (T.M.O.) et 1,7 milliard de francs à 14,20 % fixe, le tout sur dix ans, a plu au marché. La tranche à taux révisable a fait l'objet d'une forte demande de la part du fonds commun de placement et des SICAV à court terme, tandis que celle à taux fixe était recherchée par les investisseurs institutionnels. Depuis le début de l'année, E.D.F. a emprunté 17,8 milliards de francs et, en devises, l'équivalent de 9,6 milliards de francs.

Après ce bel effort, le BALO du 7 novembre 1983 fera état d'un programme plus réduit : 500 millions de francs pour *Renault-bail*, 185 milliards de francs pour le G.O.B.T.P., 150 millions de francs pour la Banque française de l'agriculture, et un montant non précisé pour la Compagnie de crédit aux particuliers (CREDIPAR). Après, on parle d'une nouvelle grande signature, C.P.M.E., S.N.C.F. ou P.T.T.

F. R.

Affaires

APRÈS UN MAUVAIS PREMIER SEMESTRE

Les pertes de Peugeot S.A. avoisineraient 2 milliards de francs en 1983

Les résultats du groupe Peugeot S.A. en 1983 *« resteront encore éloignés de l'objectif de retour à l'équilibre »* en raison d'un alourdissement des coûts et des charges de toute nature, répercuté partiellement dans les prix de vente, et de l'insuffisance des gains de production, souligne le constructeur automobile en publiant ses résultats du premier semestre.

Si P.S.A. annonce une perte de 799 millions de francs pour la société holding financière du groupe – compte tenu d'une provision de 982 millions pour la dépréciation des titres Peugeot et Citroën en portefeuille, – il ne fournit comme résultat consolidé que son chiffre d'affaires, en progression par rapport aux six premiers mois de 1982 de 5,9 % à structure comparable avec 41,9 milliards de francs. Pour le second semestre, le groupe estime que *« l'amélioration de certains paramètres économiques et l'augmentation des ventes sur les marchés européens et africains devraient entraîner une progression consolidée du chiffre d'affaires supérieure à 25 %, ce qui porterait au total la hausse du chiffre d'affaires de l'exercice 1983 à 15 % environ ».*

De fait, en France, grâce à la BX Citroën et à la 205 Peugeot, les immatriculations de P.S.A. ont globalement progressé de 4,3 %, par rapport au premier semestre de 1982, ce qui a permis au groupe de regagner 1,2 point sur le marché (33,2 % contre 32 %). Il est vrai que dans les autres pays européens, où les marchés ont connu un regain d'activité (+ 7 % en moyenne), les trois marques de P.S.A. (Peugeot, Citroën et Talbot) ont constaté un net recul de leurs ventes.

Pour l'ensemble de l'année, les résultats seront donc inférieurs à ce qui était attendu – M. Parayre, président de P.S.A., parlait au début de l'année d'un retour vers l'équilibre – même si, selon P.S.A., l'exploitation fera apparaître *« un déficit sensiblement inférieur à celui de l'année précédente »*. Mais si l'on se souvient que le déficit réel avant modification des méthodes comptables était supérieur à 3 milliards, les 2 milliards de francs de pertes estimées par les milieux financiers pour 1983 devraient être confirmés. Aussi P.S.A. annonce-t-il que *« les mesures voulues continueront d'être prises pour comprimer les coûts et les charges de toute nature »*, et de rappeler les suppressions d'effectifs. Le parti communiste qui dénonce *« les mauvais coups portés à l'économie française par la direction de Peugeot »* et qui se mobilise avec la C.G.T. pour défendre Talbot n'a visiblement pas l'intention de laisser faire.

● **Cent trente suppressions d'emplois chez D.M.C. à Mulhouse.** – La direction de D.M.C. (Dolfus, Mieg et Cie) de Mulhouse (Haut-Rhin) a annoncé le mardi 25 octobre son intention de supprimer cent trente postes de travail d'ici à la fin de l'année. La décision a été prise, précise-t-on de source patronale, en raison de la stagnation des marchés et compte tenu de l'informatisation de certains secteurs de l'usine. Celle-ci emploie actuellement mille deux cents salariés.

La restructuration du secteur aluminium en Espagne

PECHINEY PARTICIPERA A UNE AUGMENTATION DE CAPITAL DE ALUMINIO DE GALICIA

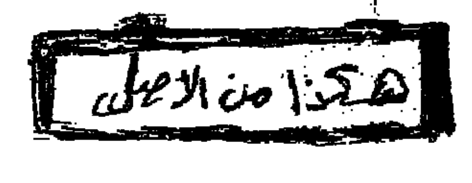
Le groupe français Pechiney et l'Instituto nacional de industria (INI) *espagnol ont annoncé*, vendredi 28 octobre, une série d'accords permettant la restructuration du secteur de l'aluminium en Espagne.

Ces accords prévoient que, avant fin 1983, l'INI deviendra action*naire majoritaire* (51 %) de la société Aluminio de Galicia, actuellement contrôlée à 67 % par Pechiney. Le groupe français conservera 37 % de Aluminio de Galicia et participera aux côté de l'INI à une augmentation de capital de cette société. L'augmentation de capital sera de 5 milliards de pesetas, souscrits pour 1 milliard par Pechiney et 4 milliards par l'INI.

Ultérieurement, une fusion est envisagée entre Aluminio de Galicia et une autre firme d'aluminium espagnole, la Endasa. Endasa est actuellement contrôlée à 42 % par le producteur canadien d'aluminium Alcan, le reste du capital étant dans les mains de l'INI.

En septembre 1982, *Aluminio de* Galicia avait été déclarée en cessation de paiement, ce qui constituait *l'un des plus gros dépôts* de bilan dans l'histoire industrielle de l'Espagne.

Les accords annoncés vendredi permettent donc de trouver une solution industrielle aux problèmes de l'entreprise et constituent un premier pas vers un regroupement des forces de l'industrie espagnole de l'aluminium. – *(A.F.P.).*



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 24 au 28 octobre 1983

Place à la réforme !

UNE demi-heure de retard le premier jour, un quart d'heure seulement le lendemain, début des transactions à l'heure pile les jours suivants.

La première étape de la longue réforme entreprise par la Bourse de Paris et qui s'est traduite, le 24 octobre, par la séance *inaugurale du* marché à règlement mensuel baptisé sur les cendres de l'ancien *« comptant du terme »* a connu un relatif succès. En dépit des inévitables anicroches d'un service informatique mis à rude épreuve alors qu'il avait déjà tendance à s'essouffler parfois en temps normal...

Lundi, l'affluence était telle sous les lambris où se mêlaient étroitement curieux, un brin nostalgiques et professionnels encore plus pressés que d'accoutumée que les commis avaient *du mal* à cacher *la grogne que leur* inspirait l'audace de *« ces personnes étrangères »* dénoncées dans un tract syndical pour avoir eu l'outrecuidance de *« les tirer par les manches au moment de l'exécution des ordres » !*

De toute façon, c'est toujours la faute à quelqu'un... *« C'est la faute aux rompus »* affirmait d'ailleurs un libelle placardé sur les piliers, faisant allusion aux regroupements de titres que doivent opérer les commis pour parvenir aux quotités (*nombre fixe d'actions défini pour chaque* échange :10, 20...) traitées sur le « R. M. » selon le jargon des familiers du palais Brongniart.

Mais, finalement, tout le monde a mis la main à la pâte et il fallait voir le spectacle étonnant de ces coteurs aussi prompts à saisir au bond le cours annoncé par le chef de groupe de cotation et à le souligner à la craie qu'à pianoter sur le terminal d'ordinateur mis à sa *disposition* pour injecter aussitôt la cotation de l'action. Pendant ce temps, les habitués de la corbeille, installée au centre du parquet (avec son tas de sable...), jouaient aux quatre coins entre les groupes A, B, C, D, disséminés à chaque extrémité, marquant un petit temps d'arrêt devant la dizaine d'écrans lumineux mis à leur disposition pour suivre la courbe de leurs actions.

Celle-ci a encore été ascendante si l'on en croit l'indicateur *instantané, en hausse de 1 % pour l'ensemble* de ces cinq séances. A croire que la politique de la canonnière pratiquée par les États-Unis dans cette île microscopique de la Grenade n'a pas affecté leur foi dans l'avenir du marché parisien, pas plus que le ton maussade arboré par Wall Street en fin de semaine. Pourtant les conseils de prudence sont de plus en plus nombreux et M. Pierre *Balley*, directeur financier de la B.N.P. a eu beau jeu de rappeler au récent Forum de l'investissement et du placement que si la Bourse de Paris a monté de quelque 40 % en six mois, cette hausse n'est plus que de 20 % en deux ans et de 16 % en trois ans.

Parallèlement, l'achat de valeurs étrangères se poursuit avec doigté et le cours de la devise-titre (elle valait *environ 10,75 F vendredi)* autant que sa prime par rapport au cours du dollar doivent être pris conjointement en considération. Tel est du moins l'avis de l'agent de change Alain Buisson pour lequel il faut intervenir lorsque cette prime se situe autour de 20 % mais freiner ses ardeurs dès qu'elle atteint 30 %.

A Paris, les actions étrangères, à commencer par les *américaines, n'ont pas pâti d'un environnement* international assez maussade, à l'exception des aurifères, en forte baisse dans le sillage du métal fin, les derniers événements tragiques de Beyrouth et des Caraïbes orientales n'ayant déclenché aucun ressort comme on aurait pu s'y attendre.

Côté valeurs françaises, le seul fait marquant de la semaine *a été la belle* performance des valeurs du bâtiment avec en tête Colas, S.G.E.-S.B., Maisons Phénix, tandis que BIS, Viniprix devaient plier l'échine.

Vendredi, Esso s'est trouvée regaillardie par l'annonce d'un nouveau forage positif sur un permis exploité en Brie par Esso-Rep alors que l'ensemble des actions pétrolières faisaient grise mine. Manurhin, enfin, en baisse de 7 % lundi, s'est vivement reprise vendredi alors que Matra, chargée de lui tenir la tête hors de l'eau, est obligée *d'annoncer que ses résultats consolidés pour* l'année 1983 seront en retrait par rapport aux prévisions *« du fait de la prise en charge de Manurhin »*. Chacun porte sa croix...

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	28-10-83	Diff.
4 1/2 % 1973	1 911	– 8
7 % 1973	9 375	– 180
10,30 % 1975	90,80	Inchangé
P.M.E. 10,6 % 1976	90,05	+ 0,05
8,80 % 1977	112,75	– 0,55
10 % 1978	88,90	– 0,20
9,80 % 1978	88,80	– 0,05
8,80 % 1978	89,55	– 0,20
9 % 1979	85	– 0,65
10,80 % 1979	90,90	– 0,05
12 % 1980	97,90	+ 0,10
13,80 % 1980	101,95	+ 0,75
16,75 % 1981	110,50	+ 0,05
16,20 % 1982	118,10	Inchangé
16 % 1982	110,20	+ 0,25
15,75 % 1982	108,90	+ 0,35
C.N.E. 3 %	3 050	+ 30
C.N.B. bq. 5 000 F	101,50	– 0,38
C.N.B. Paribas 5 000 F	101,65	– 0,25
C.N.B. Suez 5 000 F	101,65	– 0,30
C.N.I. 5 000 F	101,40	– 0,25

Banques, assurances sociétés d'investissement

Locafinancière a dégagé au 30 juin un résultat provisoire de 23,79 millions de francs contre 18,87 millions de francs. Pour l'exercice entier, un dividende majoré de 10 % est prévu (20,50 F pour 1982).

Pour l'exercice clos le 30 juin, *SADE* dégage 13,79 millions de francs de bénéfice net (+ 15 %). Le dividende est maintenu à 12,70 F.

Immobanque pense pour 1983 pouvoir augmenter la rémunération de ses actionnaires (35 F par action pour 1982). A l'issue du premier semestre, ses comptes font apparaître un bénéfice de 28,73 millions de francs (+ 12 %).

Pour l'exercice clos le 30 septembre, *Centenaire Blanzy* enregistre un bénéfice disponible de 14,09 millions de francs contre 15,89 millions, mais le résultat, plus-values incluses, atteint 68,97 millions de francs contre 54,88 millions. Le dividende net est porté de 36 F à 38 F.

	28-10-83	Diff.
Bail Equipement	217,50	– 2,50
Cetelem	270	– 10,50
Chargeurs S.A.	256	+ 1
Bancaire (Cie)	347	– 11
C.F.F.	554	+ 34
C.F.I.	203	Inchangé
Eurafrance	709	+ 12
Hénin (La)	263,40	– 2,10
Imm. Pl-Monceau.	228	– 3,50
Locafrance	229	+ 3
Locindus	571	– 29
Midi	1 153	+ 11
Midland Bank	162,20	– 0,80
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	950	+ 15
Parisienne de résc.	560	+ 10
Prétabail	786	– 4
Schneider	80,50	– 3,30
U.C.B.	171	+ 5

Mines d'or, diamants

Le groupe *Anglo American* envisagerait de prendre une participation importante dans l'industrie électronique sud-africaine à la suite de la restructuration du groupe *Allied Technologies Altech* et d'*Asea Electric South Africa.*

	28-10-83	Diff.
Amgold	1 156	– 9
Anglo-American	172,10	– 6,70
Buffelsfontein	474	– 10
De Beers	80,40	– 3,10
Driefontein	310,50	– 5
Free State	385	– 8
Goldfields	76,50	– 1,50
Gencor	236,50	+ 2,50
Harmony	192	– 10,30
Président Brand	399	– 31
Randfontein	1 145	– 15
Saint-Helena	368	+ 15
Western Deep	482	– 26
Western Holding	465	+ 6

Produits chimiques

Flambée de bénéfices chez *ICI* dont le résultat avant impôts pour le troisième trimestre a presque triplé : 147 millions de livres contre 58 millions. Malgré un prélèvement fiscal accru (+ 120 %) pour les neuf mois, le bénéfice avant impôts double : 445 millions de livres contre 203 millions. Le résultat net est de 291 millions de livres contre 133 millions.

	28-10-83	Diff.
Institut Mérieux	735	– 16
Laboratoire Bellon	485	+ 52
Nobel-Bozel	10,10	+ 1
Roussel-Uclaf	646	+ 36
B.A.S.F.	664	+ 14
Bayer	657	+ 15
Hoechst	725	+ 30
I.C.I.	93,80	– 0,10
Norsk-Hydro	732	– 49

Pétroles

Amrep lance un emprunt convertible de 115 millions de francs représenté par 115 000 obligations de 1 000 F au taux de 11,75 % (taux actuariel : 13 %). Les actionnaires pourront souscrire (2 obligations pour 9 actions). La conversion sera possible dès le 12 décembre (10 actions pour 9 obligations).

	28-10	Diff.
Elf-Aquitaine	169	+ 1,20
Esso	386	+ 64
Francarep	433	+ 19
Pétroles française	151	+ 1
Pétroles B.P.	67,80	+ 4,70
Primagaz	270	+ 17
Raffinage	75,20	– 5,60
Sogerap	472	+ 41
Exxon	411	+ 4,50
Petrofina	1 060	– 15
Royal Dutch	466	– 11,80

Matériel électrique services publics

Afin d'améliorer sa situation financière, la *Compagnie européenne d'accumulateurs* va réduire son capital de 132,5 à 15,87 millions de francs en ramenant le nominal des actions de 100 F à 12 F. Il le portera ensuite à un montant maximum de 200 millions de francs au moment opportun. *Matsushita Electric Industrial* annonce pour les neuf premiers mois de son exercice un bénéfice net de 124,36 milliards de yens (+ 9,2 %).

Mauvaise moitié d'année pour *Matra* dont le bénéfice net chute de 49 % pour revenir à 36,5 millions de francs, ce malgré un résultat d'exportation accru de 36,4 % à 341 millions. Trop d'impôts (141 millions de francs contre 102 millions) et trop de provisions (114 millions de francs contre 102 millions), précise ce communiqué. Les prévisions faites en début d'année pour l'exercice entier sont enterrées du fait de *la prise en charge de Manurhin.*

Merlin-Gérin enregistre une augmentation de 41,9 % de son résultat net pour le premier semestre (41,3 millions de francs) auquel s'ajoute encore une plus-value de 15 millions.

	28-10	Diff.
Alsthom-Atlantique	153,90	+ 0,90
CIT-Alcatel	1 409	+ 31
Crouzet	120,10	+ 0,10
Générale des Eaux	434	+ 14
Intertechnique	1 200	– 25
Legrand	1 880	– 5
Lyonnaise des Eaux	714	– 11
Matra	6 985	– 31
Merlin-Gérin	959	+ 31
Moteur Leroy-Somer	450	– 83
Moulinex	94,50	inch.
P.M. Labinal	316	+ 4,50
Radiotechnique	392	– 8
S.E.B.	399	– 5,50
Signaux	773	+ 6
Télémec. Electrique	1 250	inch.
Thomson-C.S.F.	178,50	+ 13,50
I.B.M.	1 393	+ 22
I.T.T.	451	+ 20
Schlumberger	563	– 5
Siemens	1 597	+ 58

Métallurgie construction mécanique

Les grèves du mois de juin dernier chez *De Dietrich* ont affecté les résultats du groupe pour le premier semestre. Pour un chiffre *d'affaires en* diminution de 1 % sur celui de la période de référence de 1982, le bénéfice revient à 5,22 millions de francs (– 22,4 %). Cependant, à fin septembre, une légère amélioration des ventes était notée pour les neuf mois (+ 2 %).

	28-10-83	Diff.
Alspi	71,10	– 1,95
Amrep	930	+ 45
Avions Dassault-B.	447	Inchangé
Chant. Fce Dunk	8,20	+ 0,60
Chiers-Châtillon	19,90	+ 2
Creusot-Loire	50	+ 1
De Dietrich	320	Inchangé
FACOM	732	– 15
Fives-Lille	170,50	+ 3
Fonderie (Génér.)	33,50	+ 0,40
Marine-Wendel	73	– 1,70
Penhoët	454	+ 2
Peugeot S.A.	197	– 1,80
Poclain	67,20	– 7,80
Pompey	114,10	– 1,20
Sagem	1 345	– 30
Saulnes	15	– 2
Valéo	304	+ 29
Vallourec	68,20	– 3,20

Filatures, textiles, magasins

Encore des pertes pour le *B.H.V.*, dont le montant pour le premier semestre atteint 15,2 millions de francs contre 18,4 millions au 30 juin 1982.

La Redoute a besoin d'argent. Elle va donc augmenter son capital d'environ 100 millions de francs en émettant à 600 F une action nouvelle pour six et lancer un emprunt obligataire d'un même montant (1 200 F le titre portant 10 % d'intérêt).

	28-10-83	Diff.
André Roudière	100	– 8,21
F.F. Agache-Willot	62,70	– 5,30
B.H.V.	110	+ 1,80
C.F.A.O.	531	+ 8
Damart-Serviposte	1 104	– 56
Darty	653	– 17
D.M.C.	81,80	+ 3,40
Galeries Lafayette	152	+ 5
La Redoute	1 144	+ 14
Nouvelles Galeries	62	– 4
Printemps	122	+ 9,90
S.C.O.A.	47,45	+ 2,45

Valeurs diverses

Pour les neuf premiers mois, le bénéfice net de *Bic Corp.* augmente de 54 % à 7,5 millions de dollars. La progression pour les trois derniers mois a été de 67 %.

Les dirigeants de *Sodexho prévoient pour l'exercice* 1983-1984 une augmentation de 20 % du chiffre d'affaires et de 35 % des résultats. Pour l'exercice clos le 31 août dernier, le bénéfice net avait atteint 85 millions de francs (+ 93 %).

Les mesures de redressement prises chez *Sommer-Allibert* commencent à porter leurs fruits. Au *30 juin, le bénéfice net s'élève* à 67,4 millions de francs (+ 205 %) pour un chiffre d'affaires accru de 15,5 % à 2,35 milliards de francs. Avec la baisse de la consommation et l'augmentation des prix des matières premières, le bénéfice net de la seconde moitié de l'année devrait être d'une vingtaine de millions de francs.

	28-10-83	Diff.
Accor	178	+ 3
Agence Havas	875	+ 45
A.D.G.	335	– 15,10
L'Air Liquide	493	+ 1,50
Arjomari	340	– 15
Bic	687	+ 42
Bis	223,50	– 45,50
Club Méditerranée	647	+ 27
Essilor	1 870	– 30
Europe 1	564	+ 4
Gle Ind. Part.	384,80	+ 19,80
Hachette	1 191	– 24
Oréal (L')	1 999	+ 14
Navigation Mixte	190	+ 4
Nord-Est	49	Inchangé
Presses de la Cité	1 521	+ 66
Skis Rossignol	1 215	Inchangé
Sanofi	467,90	+ 17,90

Dauphin à l'affiche

Prévue pour le 27 octobre, l'introduction des 20 000 actions (sur les 200 000 qui composent le capital de 10 millions de F) de la société Dauphin O.T.A., au prix d'offre minimum de 750 F, n'a pu avoir lieu en raison des demandes démesurées par rapport au nombre de titres proposés au public. Au total, ces demandes, dont certains atteignaient jusqu'à 1 150 F par action, ont porté ce jour-là sur près de deux millions de titres (soit 100 fois plus que ce qui était disponible sur le marché, et les autorités boursières ont été contraintes de reporter cette introduction à huitaine *le Monde* du 29 octobre).

Créée en 1921, avec comme spécialité la peinture murale le long des routes, la société Dauphin O.T.A. (Office technique d'affichage) a attendu près de quarante ans avant d'ouvrir ses premières succursales en province, signe d'une discrétion que le caractère familial de l'entreprise a sans doute accentué.

Mettant à profit la progression de l'affichage publicitaire, qui a permis à ce secteur de voir ses parts de marché passer de 11 % à 15 % en quelques années par rapport à l'ensemble des méthodes publicitaires, Dauphin O.T.A. a progressivement renforcé sa position sur le marché évalué au total à quelque 27 milliards de francs en 1982. Mais celui-ci reste encore très « éclaté » tant par les formes diverses que peut revêtir la publicité (lieux de vente, voie postale, distribution à domicile, publicité aérienne, par objet, stands, expositions, médias...) que par le nombre impressionnant des sociétés opérant dans ce secteur : 17 % des annonceurs réalisent encore à eux seuls 90 % des dépenses publicitaires (1).

Pour illustrer cette fragmentation, il suffit de savoir que les trois premières sociétés françaises, qui ont pour noms Publicis Conseil, R.S.C. et G. et Havas Conseil détiennent seulement 3,6 % à 5,8 % du marché alors qu'elles réalisent chacune un chiffre d'affaires compris entre 600 et 1 000 millions de francs (hors taxes).

Pour sa part, Dauphin O.T.A. a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 313 millions de francs, ce qui place la société au troisième rang du secteur de la publicité extérieure, précédée par Affichage Giraudy (355 millions) et Avenir Publicité (510 millions de francs). Étant donné que ces deux dernières font respectivement partie des groupes Europe 1 et Havas, Dauphin se trouve être la seule véritable entreprise totalement privée à faire son entrée en Bourse.

Par cette opération, M. Dauphin entend donner à sa société « une image différente de celle qu'on lui connaît et qui reste familiale ». De plus, l'expérience du rachat de Giraudy par Europe 1 intervenu l'année dernière lui a appris que « quand on recherche des partenaires, on ne trouve personne qui veuille rester minoritaire ». Enfin, cette introduction qui lui permet de « vendre des actions en Bourse tout en conservant le contrôle avec sa sœur » (2) peut ouvrir la voie à une opération financière par la suite, si besoin est.

Avec une progression de 24 % en moyenne de son chiffre d'affaires au cours des quatre dernières années, Dauphin a enregistré un bénéfice net de 15 millions de francs en 1982, une rentabilité qui a incité les banques introductrices (Neuflize, Schlumberger, Mallet et Crédit commercial de France) et la charge d'agent de change Chevreux de Virieu à présenter cette société, « la seule qui dispose d'un total de cinquante-quatre agences » à l'investisseur.

S. M.

(1) *Le Publicitor* par Bernard Brochand et Jacques Lendrevie. Éditions Dalloz.

(2) A l'issue de l'introduction, la famille Dauphin détiendra 67,9 % du capital de la société, la Compagnie française de crédit et de banque (groupe Suez) 10 % et le personnel (sept cent cinquante personnes environ) « quelques actions ».

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	24 oct.	25 oct.	26 oct.	27 oct.	28 oct.
Terme	246 834 299	239 795 774	269 453 935	254 622 922	266 402 695
Comptant					
R. et obl.	938 986 168	969 580 111	1 000 962 541	803 118 680	851 777 869
Actions	45 059 834	48 311 801	43 880 669	56 729 468	56 514 345
Total	1 230 080 301	1 257 687 686	1 314 297 145	1 114 471 070	1 174 694 909
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)					
Franç.	142,7	144,2	144,8	144,5	–
Etrang.	149,2	151,7	152	150,2	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)					
Tendance	147,7	148,7	149,6	149,6	149,5
(base 100, 31 décembre 1982)					
Indice gén.	139,4	140,6	141,2	141,2	141,3

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 21 oct.	Cours 28 oct.
Or fin (kilo en barre)	100 500	99 800
– (kilo en lingot)	100 600	99 950
Pièce française (20 fr.)	682	658
Pièce française (10 fr.)	398	399
Pièce suisse (20 fr.)	650	651
Pièce latine (20 fr.)	629	632
● Pièce tunisienne (20 fr.)	610	581
Souverain	780	778
Souverain Elizabeth II	805	805
● Demi-souverain	440	420
Pièce de 20 dollars	3 930	3 930
– 10 dollars	1 852	1 855
● – 5 dollars	1 150	1 080
– 50 pesos	4 120	4 120
● – 20 marks	760	760
– 10 florins	662	647
● – 5 roubles	435	405

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
A.T.T.	87 480	57 688 280
Perrier	112 400	45 440 305
Schlumberger	70 900	39 962 830
Pernod-Ricard	38 880	34 977 230
4 1/2 % 1973	16 225	31 030 020
Esso	77 250	28 439 278
Moët	21 635	28 355 950
Club Médit.	40 260	25 382 980
Presses Cité (1)	16 455	24 763 270
B.S.N. (1)	9 365	21 158 350
I.B.M.	15 090	20 586 895

(1) Quatre séances seulement.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Nouvelle baisse

Après avoir assez bien encaissé le choc qui lui avait, au départ, causé l'attentat de Beyrouth, au point de refaire une partie du terrain perdu, Wall Street a repris le chemin de la baisse, une baisse qui devait s'accélérer la veille du week-end, sur des nouvelles peu rassurantes *en provenance de la Grenade.* L'indice des industrielles devait s'inscrire, vendredi soir, à 1 223,47, soit à 25,61 points en dessous de son niveau du 21 octobre, dont 18,59 perdus le jour même.

Pour les opérateurs, le débarquement des « marines » à la Grenade était une affaire pour ainsi dire conclue, et les bons résultats trimestriels des entreprises *effaça une partie du mauvais effet* produit. Il fallut déchanter. Vendredi, l'annonce d'une poursuite des combats, mais aussi, par Moscou, du bombardement de son ambassade là-bas, firent passer des frissons autour du « Big Board ». Du coup, les signes d'accélération de la reprise économique passèrent inaperçus. Les milieux financiers n'étaient cependant pas trop inquiets, faisant valoir que la forte contraction de la masse monétaire, nouvelle apprise tard dans la soirée, devrait, la semaine prochaine, faire passer la pilule.

	Cours 21 oct.	Cours 28 oct.
Alcoa	45	41 3/4
A.T.T.	62 3/8	60 7/8
Boeing	37 7/8	38
Chase Man. Bank	44 3/8	47 1/2
Du Pont de Nem	53 1/2	51 3/4
Eastman Kodak	69 7/8	66 7/8
Exxon	39	38 1/4
Ford	66 3/8	66 1/4
General Electric	51 3/8	52
General Foods	51 3/8	52 1/2
General Motors	77 3/4	76 5/8
Goodyear	30 3/8	30 1/4
I.B.M.	127	127 3/4
I.T.T.	43	40 3/4
Mobil Oil	30 1/2	29 3/4
Pfizer	40 3/8	39
Schlumberger	52 5/8	52 5/8
Texaco	36 7/8	35 3/8
U.A.L. Inc.	30	29 3/8
Union Carbide	65 1/4	64 1/2
U.S. Steel	28 1/8	27 1/2
Westinghouse	48 1/2	48 1/2
Xerox Corp	46 3/8	45 5/8

LONDRES

Bien tenu

L'amélioration constatée la semaine précédente s'est maintenue. Mais le marché ne s'est quand même pas surpassé. L'espoir d'une réduction de l'inflation en 1984, évoquée par le chancelier de l'Echiquier, et la promesse d'une prolongation de la reprise économique pour les douze mois à venir ont encouragé certains investisseurs à prendre position. Autre facteur haussier : l'annonce par I.C.I. d'un doublement de ses résultats fin septembre.

Indices « F.T. » du 28 octobre : industrielles, 691,1 (contre 689,8) ; mines d'or, 475,8 (contre 516) ; fonds d'Etat, 81,7 (contre 81,6).

	Cours 21 oct.	Cours 28 oct.
Beecham	303	301
Bowater	205	198
Brit. Petroleum	424	410
Courtaulds	93	90
De Beers (*)	7,80	7,45
Dunlop	52	48
Free State Geduld*	38	35 1/4
Glaxo	743	730
Gt. Univ. Stores	538	565
Imp. Chemical	554	570
Shell	562	532
Unilever	835	830
Vickers	108	106
War Loan	36 5/8	35

(*) En dollars.

TOKYO

Irrégulier

L'expectative a été de règle en liaison avec les événements internationaux (*Beyrouth, Grenade, Wall Street, masse* monétaire américaine). D'une semaine à l'autre, les différents indices n'ont guère varié, le Nikkei Dow Jones s'inscrivant à 9 301,56 (9 319,26) et l'indice *général* à 682,36 (*contre* 680,98).

	Cours 21 oct.	Cours 28 oct.
Akaï	558	548
Bridgestone	527	580
Canon	1 330	1 350
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	1 020	1 030
Matsushita Electric	1 660	1 720
Mitsubishi Heavy	246	244
Sony Corp	3 600	3 500
Toyota Motors	1 260	1 290

FRANCFORT

Toujours au plus haut

Ni les événements de Beyrouth ni le *débarquement américain* à la Grenade n'ont eu d'influence sur le marché, qui, toujours fortifié par des achats étrangers, a poursuivi son avance. A mi-parcours, l'indice de la Commerzbank s'est élevé à 1 017,50, son niveau le plus élevé depuis septembre 1960. Des ventes bénéficiaires l'ont, par la suite, ramené vendredi à 1 006,90 (contre 1 000).

	Cours 21 oct.	Cours 28 oct.
A.E.G.	83,10	82,90
B.A.S.F.	158,90	161
Bayer	156,50	160
Commerzbank	180	173,10
Deutschebank	319,50	314,10
Hoechst	170,30	175,40
Karstadt	277	281
Mannesmann	139,30	138,20
Siemens	376	384,20
Volkswagen	226,50	228,80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

SUR FR 3

Grand bazar

M. le ministre ne s'attendait certainement pas à cela : à cette femme d'ouvrier qui lui coupe la parole parce qu'elle ne veut plus de promesses, de lendemains qui chantent, qu'elle veut vivre tout de suite ; à ce couple « branché » qui conjugue follement moto, stéréo et vidéo, au mépris de l'épargne et de la santé du commerce extérieur ; à cette jeune femme cadre qui défend ses « privilèges » sans se soucier de « solidarité » ; à ce front commun de tous ceux qui, saturés par dix ans de crise, sont venus affirmer leur liberté, leur plaisir de consommer.

Devant cette véhémence dépourvue de toute agressivité, ces subjectivités passionnées sans être partisanes, les statistiques, les beaux schémas, les arguments politiques bien rodés ne peuvent rien. Le discours sur l'économie ne fait que renforcer l'angoisse de la crise. La rigueur et l'austérité ne font plus recette : il faut trouver d'autres mots pour mobiliser. M. Jean Le Garrec l'a volontiers reconnu. Désarmé, mais attentif, il a écouté.

Ce moment de vérité, « Vendredi grand public » l'a obtenu en quittant les studios de télévision pour s'installer au milieu d'un hypermarché, en prenant le risque du direct en public, préparé par six mois de travail sur le terrain. C'est dans ces grands bazars inégaux, foisonnants, généreux que la télévision révèle ce qu'elle a de plus précieux : la capacité d'ouvrir un espace politique inédit, vivant, enfin partagé.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

LE GOUVERNEMENT PRÉPARE UN NOUVEAU TEXTE LÉGISLATIF SUR LA PRESSE ÉCRITE

Une réunion interministérielle a eu lieu mardi 25 octobre à l'Élysée au sujet des réformes à introduire dans le régime économique et juridique de la presse écrite (article 19 *bis* du code général des impôts, aides à la presse, ordonnance du 26 août 1944...). Selon certaines sources autorisées, la décision a été prise, à la suite de ce conseil, de mettre au point un texte législatif nouveau, ainsi que le premier ministre, M. Pierre Mauroy, l'avais laissé entendre récemment devant les députés socialistes.

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, avait annoncé en janvier dernier la mise en chantier de ces réformes. M. Jean-Pierre Hoss, chef du service juridique et technique de l'information (S.J.T.I.), a déjà eu des conversations avec les milieux professionnels. D'autre part, M. François Lagrange, maître des requêtes au Conseil d'Etat (et ancien commissaire général adjoint au Plan), a été chargé par le secrétaire d'Etat de la mise au point des futurs textes.

PAR DÉCISION DE JUSTICE

Le Touring Club de France est mis en liquidation de biens

La première chambre civile du tribunal de Paris a rendu, le vendredi 28 octobre, un jugement transformant le régime du règlement judiciaire, sous lequel subsistait encore de Touring Club de France depuis 1981, en liquidation totale.

Sauf appel du ministère public, cette décision de justice entraîne la mise en vente des actifs et le licenciement des quatre cent cinquante salariés du T.C.F. et de Touring Secours.

L'exercice 1982 du T.C.F. s'était soldé par un bénéfice d'exploitation de près de 1 million de francs, mais le contexte économique de 1983 a remis en cause les acquis de l'année précédente : la chute des rentrées des cotisations, une diminution de 10 % de la fréquentation des terrains de camping et une réduction des ventes de voyages long-courriers ont provoqué, à la fin du mois de septembre, une perte d'exploitation de 12 millions de francs.

De toute façon, reconnaît M. Pierre Guédon, directeur général, la situation financière du Touring Club restait très précaire pour deux raisons : d'abord, parce que les engagements pris en juillet 1981 par les sociétés Havas Tourisme et Peugeot n'avaient respectés par aucun de ces deux anciens partenaires du Touring Club ; ensuite, parce que, quelques mois avant de déposer son bilan, le Touring Club avait vendu, pour 41 millions de francs, l'immeuble de l'avenue de la Grande-Armée où était installé son siège social. Une vente qui, constate M. Guédon, ne devait servir qu'à rembourser les découverts bancaires, au mépris de l'intérêt des autres créanciers et au détriment des intérêts du Touring Club lui-même, qui se trouvait vidé des trois quarts de sa substance financière.

Des négociations devaient toutefois être engagées avec la B.N.P. et la Société Générale, afin d'obtenir un prêt sur dix ans de 20 millions de francs à un taux préférentiel de 4 %. La direction du Touring Club, a expliqué M. Guédon, s'est néanmoins heurtée à un refus, et plusieurs interventions auprès des pouvoirs publics n'ont donné aucun résultat. Pourtant ce prêt, qui entrait dans le cadre d'un plan de redéploiement sur trois ans, aurait pu donner au Touring toutes les chances de survivre, en maintenant en état de fonctionner l'ensemble des services pour les 150 000 sociétaires. Il permettait également de sauver 450 emplois et économisait, de ce fait, près de 20 millions de francs aux ASSEDIC.

Selon la direction du T.C.F., l'attitude des anciens partenaires du Touring a rendu impossible la poursuite du plan de redressement, et le secrétariat d'État au tourisme s'est révélé incapable d'imposer une telle solution malgré une volonté exprimée au plus haut niveau.

La direction a donc demandé aux mandataires de justice et au tribunal de tirer toutes les conclusions et de prendre les mesures rendues nécessaires par l'assèchement complet de la trésorerie de l'association.

PATRICK FRANCÈS.

En Libye

Tripoli expulse sous quarante-huit heures les « loyalistes » de l'O.L.P.

Les autorités libyennes ont, vendredi 28 octobre, donné quarante-huit heures au représentant de l'O.L.P. à Tripoli, aux cadres des autres organisations palestiniennes résidant en Libye ainsi qu'à leurs familles, pour quitter le pays, a annoncé l'agence palestinienne de presse Wafa à Tunis. Tripoli a signifié aux responsables palestiniens que *« une fois ce délai passé, leur vie serait en danger »*, ajoutant qu'ils *« ne peuvent emporter que leurs affaires personnelles »*.

Selon l'agence palestinienne, les services de renseignement libyens *« ont investi, par la force des armes, les bureaux de l'O.L.P., du Fath (principale composante de l'organisation que dirige M. Yasser Arafat) et des organisations palestiniennes en Libye, assignant à résidence un certain nombre de leurs membres et en arrêtant d'autres »*. Un porte-parole palestinien affirme même que les services de renseignement libyens ont *« tiré »* sur les représentants de l'O.L.P. présents dans leurs bureaux de Benghazi, *« blessant grièvement sept d'entre eux »*. – *(A.F.P.)*

LA C.G.T. : LES VRAIS RESPONSABLES DU KRACH

Dans un communiqué la section syndicale C.G.T. du T.C.F. déclare : *« Le tribunal de grande instance vient de prononcer la liquidation judiciaire du Touring Club de France. Comment pouvait-il en être autrement, quand on sait que les dirigeants actuels de cette association n'ont fait preuve d'aucune innovation, se contentant d'appliquer la même politique que leurs prédécesseurs et dédaignant les actions d'intérêt public qui avaient fait sa notoriété. (...) Il est pour le moins surprenant que M. Guédon, désigné par les mandataires de justice, ait attendu plus de deux ans pour nous faire découvrir les vrais responsables du krach du T.C.F., en cherchant notamment à porter l'accusation plus directement sur les pouvoirs publics actuels. Une telle attitude ne peut s'expliquer que par son désir de masquer son échec. »*

En République Sud-Africaine

Le premier ministre a échappé à un attentat

De notre correspondant

Johannesburg. – La police a annoncé l'arrestation, jeudi 27 octobre à Pietermaritzbourg (Natal), d'un homme porteur d'une large boîte de métal « suspecte », alors qu'il passait devant l'hôtel où séjournait le premier ministre sud-africain, M. Pieter Botha. Cet homme transportait, selon la police, *« une bombe de forte puissance, de fabrication soviétique »*, reliée à une minuterie *« en position de fonctionnement »*.

L'hôtel, deux cinémas et un immeuble voisins ont été promptement évacués, et les artificiers ont désarmorcé l'engin. Le prisonnier, dont l'identité n'a pas été révélée, aurait fini par avouer qu'il agissait sur ordre du Congrès national africain (A.N.C.), la principale organisation clandestine de lutte armée contre l'apartheid.

Grâce à ces révélations, la police a pu annoncer vendredi s'être emparée de trois caches d'armes du mouvement. Des mines et des détonateurs auraient été saisis.

« Ceci prouve une fois de plus », a déclaré le général Steenkamp, nouveau patron de la « police spéciale », *« que les terroristes méprisent la vie des innocents »*. Samedi matin, l'organisation incriminée n'avait cependant pas revendiqué l'attentat. Le 10 octobre, à Warmbath, au nord de Pretoria, plusieurs bombes avaient endommagé des citernes d'essence, non loin de l'endroit où le premier ministre devait prendre la parole en public. – P. C.

En Haute-Volta

LE CAPITAINE SANKARA S'ATTEND A UNE « AGRESSION IMMINENTE » CONTRE SON RÉGIME

Ouagadougou *(A.F.P.)*. – Le capitaine Sankara, président du Conseil national de la révolution (C.N.R, au pouvoir depuis le coup d'Etat du 4 août 1983), a révélé, vendredi 28 octobre, l'existence d'un « complot » dirigé contre son régime. Dans un message radiodiffusé, il a précisé que *« le Conseil national de la révolution et le gouvernement révolutionnaire détiennent des preuves irréfutables de l'agression imminente de notre jeune révolution par des mercenaires recrutés par une poignée de politiciens revanchards des régimes réactionnaires voltaïques, puissamment aidés par leurs alliés impérialistes »*.

Le président Sankara, qui n'a cité aucun nom de politicien et n'a nommé aucun pays, a affirmé qu'il détenait *« des preuves témoignant de l'hostilité active et croissante de certains pays envers le nôtre, dont le seul crime est de s'engager dans la révolution »*, ajoutant : *« Le souci constant de mon pays de contribuer sincèrement à la construction de l'unité africaine et d'entretenir les meilleurs rapports fraternels avec tous le voisins et tous les pays nous a toujours interdit de dénoncer cette hostilité. »*

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

● **La fédération C.F.T.C. des mineurs demande la réunion d'une « table ronde » tripartite** sur la politique énergétique et la production charbonnière nationale. Dans un communiqué, le syndicat estime qu'il y a *« intérêt à faire la clarté sur les choix à opérer et à lever les ambiguïtés des promesses non tenues »*.

A B C D F G H

Au Japon

LE CHOMAGE S'ACCROIT

Tokyo *(A.F.P.)*. – Le chômage a atteint le taux record de 2,81 % de la population active en septembre, touchant 1,67 million de personnes. Ce taux est en augmentation par rapport à celui d'août (2,80 %), qui était déjà le plus élevé depuis 1953.

Le résultat est essentiellement dû à une forte augmentation du nombre des femmes au foyer à la recherche d'un travail à mi-temps malgré le peu d'offres sur le marché, estime-t-on de source gouvernementale. La population active féminine a augmenté en septembre de 3,8 % par rapport au même mois de 1982, tandis que la population active masculine enregistrait seulement un accroissement de 1,2 %. Au total la population active japonaise (y compris les demandeurs d'emploi) comptait en septembre 59,51 millions de personnes, en augmentation de 2,2 % par rapport au même mois de 1982.

Cependant le coût de la vie au Japon a augmenté de 1,3 % en septembre par rapport à août, mais de 0,7 % par rapport à septembre 1982. L'indice des prix à la consommation (base 100 en 1980), s'est établi à 110,3. La hausse annuelle est la plus faible enregistrée depuis juin 1959 (+0,3 %).

● *John Coetzee, lauréat du prix Booker-Mc Connel.* – Le Booker-Mc Connel – principal prix littéraire décerné en Grande-Bretagne, d'une valeur de 10 000 livres – a été attribué cette année au romancier sud-africain John Coetzee pour son troisième livre, *The Life and Times of Michael K.* (Secker and Warburg).

Coetzee, âgé de quarante-trois ans, né au Cap, où il vit, a fait ses études en Afrique du Sud et aux États-Unis ; il enseigne la linguistique et la littérature américaine à l'université du Cap.

Le numéro du « Monde » daté 29 octobre 1983 a été tiré à 470 564 exemplaires

Le Comité national olympique français souhaite un second tirage du Loto pour financer le sport

Mécontentement dans les milieux sportifs à la suite du vote, le 26 octobre, du projet de budget de la jeunesse et des sports par l'Assemblée nationale : *« C'est un mauvais budget »*, a déclaré M. Nelson Paillou, président du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.). Il reconnaît que certaines mesures sont très positives – crédits exceptionnels de 16 millions de francs pour les Jeux olympiques de Sarajevo et ceux de Los Angeles, amélioration des crédits de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP), crédits supplémentaires de 1,5 million de francs pour la réduction sur les billets S.N.C.F. des sportifs, – mais il regrette que ce budget ne représente que 0,25 % des dépenses de l'État.

« Cela n'autorise toujours pas la mise en place d'une politique ambitieuse en faveur du sport », estime M. Paillou. *« Si le C.N.O.S.F. admet qu'en raison de la gravité de la conjoncture économique les crédits budgétaires ne puissent être améliorés pour 1984, il ne comprendrait pas que des dispositions ne soient pas prises, avant la deuxième lecture du budget, pour améliorer sensiblement l'importance des crédits extra-budgétaires »*.

Ces crédits sont, dans le projet de budget, en diminution de 17 millions par rapport à 1983. M. Paillou souhaite la mise en place d'un deuxième tirage hebdomadaire du Loto, qui procurerait au Fonds national de développement du sport (F.N.D.S.) 70 millions de francs de recettes supplémentaires : *« L'État confirmerait ainsi qu'il entend accorder une priorité au développement des activités sportives en faveur des dix millions de jeunes de notre pays au moment où il appuie la candidature de la France pour l'organisation des Jeux olympiques de 1992 »*.

● *ALPINISME.* – L'expédition française conduite par le guide chamoniard Yannick Seigneur a renoncé à conquérir l'Everest (8 848 m) par la face nord. Les douze hommes, qui tentaient une ascension sans oxygène, ont été arrêtés par le mauvais temps. Auparavant, une équipe de six alpinistes américains conduits par le docteur James Morrissey est néanmoins parvenue au sommet de la plus haute montagne du monde par le versant chinois.

● *FOOTBALL.* – Battus tous les trois à domicile la semaine dernière, les trois clubs « européens » ont bien réagi le 28 octobre aux matches avancés comptant pour la seizième journée du championnat de France de première division : le Paris S.-G. s'est imposé à Nancy (2-1), Lens a dominé Rouen (2-0) et Laval l'a emporté aux dépens de Metz (1-0).

● *GYMNASTIQUE.* – L'U.R.S.S. a remporté le concours général féminin par équipes des championnats du monde de gymnastique à Budapest. Elle a précédé, avec 393,45 points, la Roumanie (392,10 points) et la R.D.A. (389,25 points).

EN MARGE DU CONGRÈS DU P.S. A BOURG-EN-BRESSE

Manifestation d'hôteliers et grève des professions de santé

De notre correspondant

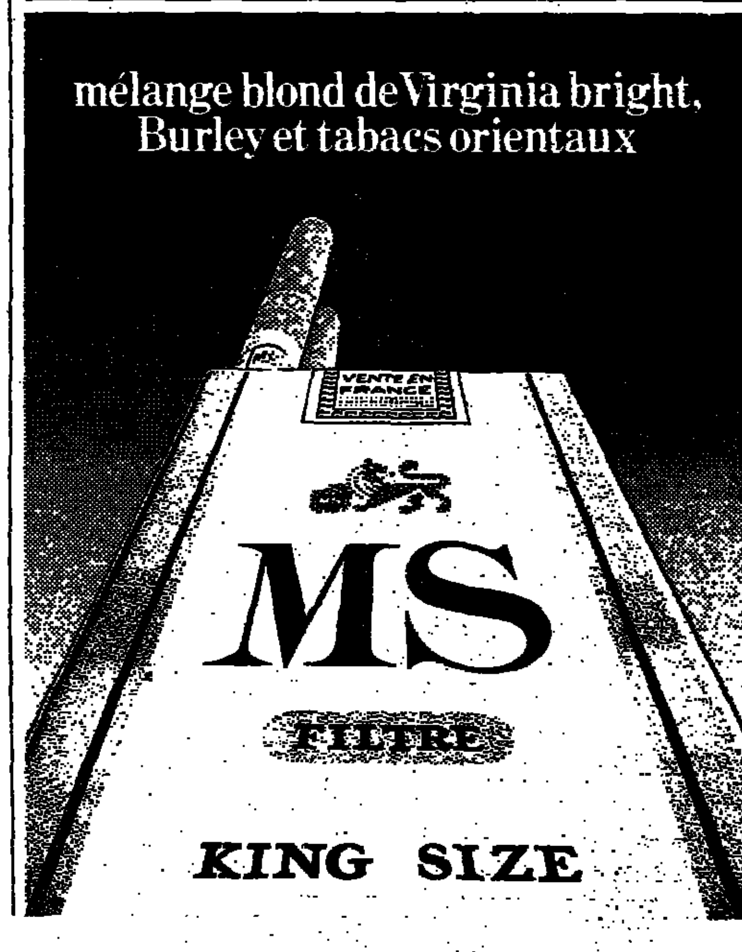
Bourg-en-Bresse. – A l'appel de leurs deux fédérations, quelque cinq cents hôteliers et restaurateurs mécontents sont venus de toute la France manifester jeudi à Bourg-en-Bresse. La plupart avaient mis leur toque blanche pour manger *« une soupe populaire sur le cours de Verdun »*. La manifestation avait été organisée pour protester contre le blocage des prix qui vient d'être imposé à leur profession (*le Monde* du 5 octobre).

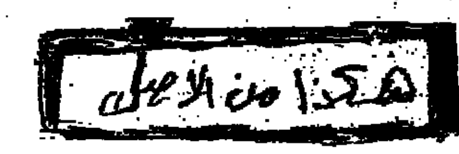
Vers 14 heures, après avoir tenté d'être reçus à la mairie, les manifestants ont pris le chemin du Parc des expositions, où se tient le congrès du P.S. A mi-distance environ, au carrefour de l'Hôtel-Dieu, le cortège s'est trouvé face à un cordon de C.R.S. Il n'y a pas eu d'affrontement. Une délégation a finalement été reçue au Parc des expositions.

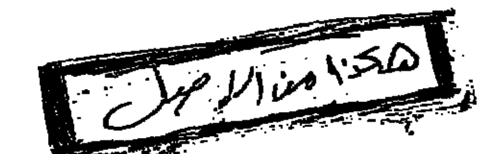
Cette manifestation a été la seule de la journée, bien qu'à la sortie de la mairie, une banderole du CODENE ait pu laisser prévoir une manifestation contre l'armement nucléaire. Pas de démonstration publique non plus des agriculteurs. Il est vrai que la F.D.S.E.A. et M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, étaient convenus d'un rendez-vous à la chambre d'agriculture depuis plusieurs jours. Toutefois, M. Rocard n'avait certainement pas prévu l'heure de cette rencontre qui tombait juste pendant l'intervention au congrès de M. Jospin.

Enfin, il ne faisait pas bon tomber malade, jeudi, à Bourg-en-Bresse. A l'appel du Centre départemental des professions de santé, tous ceux qui exercent à titre libéral étaient appelés à faire grève entre 12 heures et 20 heures. Le mouvement a été suivi à plus de 80 %, notamment à Bourg-en-Bresse, où toutes les pharmacies avaient baissé leur rideau.

J.-P. C.







Le Monde
DIMANCHE



LA MOUCHE

Les consommateurs dans le prétoire

Directement ou par l'intermédiaire d'une association, le consommateur abusé ou frustré peut aller devant la justice. Les résultats sont encore inégaux.

IL y a encore dix ans, le consommateur face à la justice c'était toujours, peu ou prou, le débiteur qui ne payait pas ou le voleur dans une grande surface qui devaient affronter une partie adverse impitoyable et un juge pressé. Depuis la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat de décembre 1973, dite loi Royer, les associations de consommateurs ont la possibilité d'aller en justice et de demander réparation pour un préjudice collectif. La loi aidant, et l'influence et la hardiesse des associations croissant, le consommateur est devenu celui qui porte plainte et non plus seulement celui qui doit répondre de ses actes.

Difficile d'évaluer le nombre d'affaires de consommation qui sont plaidées chaque année. Il n'existe aucun tribunal ni aucun juge spécialisé. Cela se passe en correctionnelle lorsqu'il y a fraude, au civil lorsque deux parties sont prises devant les tribunaux administratifs lorsqu'un service public est en cause...

C'est que la consommation touche à tous les secteurs d'activité. La pharmacie et l'alimentation : on l'a vu avec l'accident tristement célèbre du « talc Morhange », (qui en 1972 entraîna la mort de trente-six enfants et des lésions plus ou moins graves pour deux cents autres), ou celui, moins connu, de petits pots pour bébés dans lesquels s'était trouvé du verre pilé. L'habitat : il représenterait un tiers des affaires de consommation – constructions payées mais inachevées dont le promoteur s'évapore, malfaçons rendant l'habitation inutilisable, litiges locatifs, etc. Les transports : automobiles neuves comportant des défauts de fabrication, véhicules d'occasion plus ou moins « trafiqués ». Le tourisme : agences de voyages ou locations saisonnières qui ne tiennent pas ce qu'elles promettent. Assurances diverses, services après vente et garanties mensongères, clauses abusives enfin.

De plus en plus de gens, lassés de « se *faire avoir* » *en silence, renâclent.* L'I.N.C., Institut national de la consommation (1), reçoit deux à trois mille lettres par mois. *Que choisir ?* (2) organe de l'Union fédérale des consommateurs (*U.F.C, qui compte deux cent dix* unions locales), comporte une rubrique de petites annonces où les unions locales demandent aux lecteurs de signaler les anomalies qu'ils ont pu constater. Certaines annonces provoquent cent ou cent cinquante réponses dans le mois. C'est ce qui a permis à l'U.F.C. de partir en guerre contre le pneu V12 de Kléber Colombes, suspect d'éclater à grande vitesse, ou contre les « lampes d'ambiance » qui explosaient à la chaleur en dégageant parfois des gaz toxiques.

Une seule université...

Reste pour les militants de la consommation à faire valoir leurs droits. Si un arsenal de textes – du code civil à la loi Scrivener sur le démarchage à domicile – protège le consommateur, nul ne les connaît, ni les bénéficiaires ni même les professionnels du droit. Peu d'avocats se spécialisent dans les affaires de consommation, réputées peu payantes. Aucune université n'a, semble-t-il, inscrit le droit de la consommation au programme de la licence en droit. Dans une seule université, celle de Montpellier-I, où enseigne M. Calais-Auloy, un des très rares universitaires français spécialisés dans ces problèmes, *a été créé un* diplôme d'études supérieures (troisième cycle) spécifique (3).

Quant aux futurs juges, ils reçoivent en tout et pour tout une seule journée de formation dans ce domaine à l'Ecole de la magistrature de Bordeaux. Aussi certains vont-ils suivre des stages d'information à l'I.N.C. Il faut dire que le nombre de domaines concernés ne facilite pas la formation.

Le consommateur a-t-il réussi à prendre connaissance de ses droits que le coût habituel de la justice ne l'incite pas à y avoir recours. Didier Bergès, responsable du service juridique de l'U.F.C., juge déraisonnable de miser plus de 20 % du montant du litige. Quand on sait qu'une heure d'avocat coûte au bas mot 300 F et que la moindre affaire nécessite cinq heures de travail, soit 1 500 F, on comprend aisément que nul ne se lance dans la procédure pour un plat surgelé ou un moulin à café. Et que le journaliste d'Antenne 2 qui avait fait chez Darty l'acquisition d'un réfrigérateur dont la porte ne fermait pas ait hésité avant de confier son dossier à un avocat. Devant un tribunal d'instance, on peut se passer d'avocat, mais l'assignation est obligatoirement présentée par un huissier. Coût : 200 F.

Aussi, beaucoup de petits problèmes de consommation ne sont pas vécus comme des « litiges », mais comme des incidents de parcours : « *Les gens laissent tomber et changent de crémerie*, raconte un militant de la défense du consommateur. *Il faut vraiment que le problème concerne un objet cher ou que celui-ci soit vraiment dangereux. Un exemple : une firme a vendu pendant des années des cocottes à pression dont l'écrou mal conçu laissait passer des jets de vapeur brûlante. Eh bien, seuls les gens brûlés demandaient réparation. Les autres jetaient la cocotte et passaient la somme aux pertes et profits.* »

Expertises et contre-expertises viennent accroître le coût des frais de justice. Si en province certains juges d'instance se déplacent sur les lieux mêmes du litige, en cas de malfaçon de construction par exemple, peu d'entre eux sont assez disponibles pour le faire. La loi prévoit *que la provision d'expertise n'est pas à la* charge du consommateur mais du professionnel, mais combien de tribunaux appliquent cette loi ? L'I.N.C. souhaite qu'on remplace le recours aux experts « *libéraux* » actuels, chers et plus souvent favorables au gros professionnel qu'au petit consommateur isolé, par des expertises administratives effectuées gratuitement, comme en Suède, par le service des fraudes, qui est à la fois très compétent et objectif. Faut-il préciser que la corporation des experts s'y oppose avec de grands cris ?

Onze ans de procès

Chers et lents : pas seulement les experts mais la machine judiciaire tout entière. Dans une banlieue de la région parisienne, 80 pavillons construits en 1969 commencent à crouler dès 1972. Les propriétaires ont naturellement assigné le constructeur. Onze ans après, l'affaire se plaide toujours devant la sixième chambre du tribunal de grande instance de Paris. Les « propriétaires », relogés par le maire de la commune en H.L.M., cumulent le loyer de leur H.L.M. et les traites du pavillon que les organismes de crédit continuent d'exiger. Après onze ans de procès contre la société promotrice, tel groupe de sept copropriétaires d'une résidence lyonnaise a remporté une victoire appréciable sur le plan moral : ses droits ont été confirmés deux fois en appel, une fois en cassation. Mais *la société a son siège au Lichtenstein*, elle se dissout et se reconstitue à la moindre alerte, et les propriétaires en sont pour leurs frais.

Car il ne suffit pas de savoir patienter et de gagner... encore faut-il faire exécuter les décisions judiciaires. Un exemple : une jeune fille de vingt-cinq ans a un accident de moto en 1977. Le casque, par suite d'un défaut de fabrication, ne tient pas sur la tête et tombe. Les fractures des vertèbres cervicales provoquent une paralysie totale et définitive. Sortie du coma, la malheureuse victime assigne le vendeur. Expertise. Contre-expertises. Appel. Le vendeur est *condamné à lui payer 1,5 million* de francs de dommages et intérêts. Il dépose son bilan, devient insolvable... et continue son activité sous un autre nom. Après six ans de procédure, la jeune fille n'a pas touché un sou.

Si des individus isolés hésitent, les associations de consommateurs, elles, vont en justice de plus en plus souvent. Selon le *Bilan de l'action civile des associations de consommateurs* depuis 1973, que vient de publier l'I.N.C., 2 500 actions environ ont été engagées en dix ans, de plus en plus diversifiées. Si 40 % ont porté sur l'alimentation, 10 % sur l'automobile, 5 % sur la construction, on y trouve aussi les meubles, l'électroménager ou l'habillement – la moitié des actions mettant en cause la distribution, 35 % les services et 15 % la fabrication.

Dans ces interventions, les associations ont une double stratégie : elles lancent un certain nombre d'affaires en assignant le fabricant ou le prestataire de services. Mais, plus souvent, elles « suivent », en se portant partie civile, des actions engagées par des administrations spécialisées comme la direction générale de la concurrence et de la consommation ou la direction de la répression des fraudes, celles-ci disposant de plus de moyens collectifs d'investigation pour constituer les preuves.

LILIANE DELWASSE.

(Lire la suite page III.)

(1) L'I.N.C., 80, rue Lecourbe, 75015 Paris, publie la revue *50 millions de consommateurs.*

(2) U.F.C., 14, rue Froment, 75011 Paris.

(3) *Il existe aussi un* D.E.S.S. de droit de la distribution à Dijon, de droit de la santé et de la consommation à Sceaux.

LIRE

- **LE JAPONAIS DE BERNÈDE**
  Installé dans un village du Gers, un Japonais gagne sa vie en triant des poulets à un rythme extraordinaire : 1 300 à l'heure *(lire page IV)*.
- **RENÉ THOM PHILOSOPHE DES MATHÉMATIQUES**
  Mathématicien éminent, René Thom a inventé la « théorie des catastrophes ». Mais sa réflexion touche aussi à la poésie et à la magie *(lire page XIII)*.
- **LES PROGRAMMES DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION** *(pages VII à X)*.

LANGAGE

Subjonctif

Rapportée par toute la presse, une déclaration de Max Gallo, porte-parole du gouvernement, à la sortie du conseil des ministres du 12 octobre : *« Il est probable que ces Français* (retenus en Libye) *puissent regagner le territoire national. »*

Les titres du fautif — écrivain et ministre — n'excusent pas cette grosse faute. La règle est nette : l'indicatif après : *Il est probable* (ou : *assez probable*) *que ;* le subjonctif après : *Il est peu probable que.* Il fallait donc dire : il est probable que ces Français *pourront* regagner le territoire national.

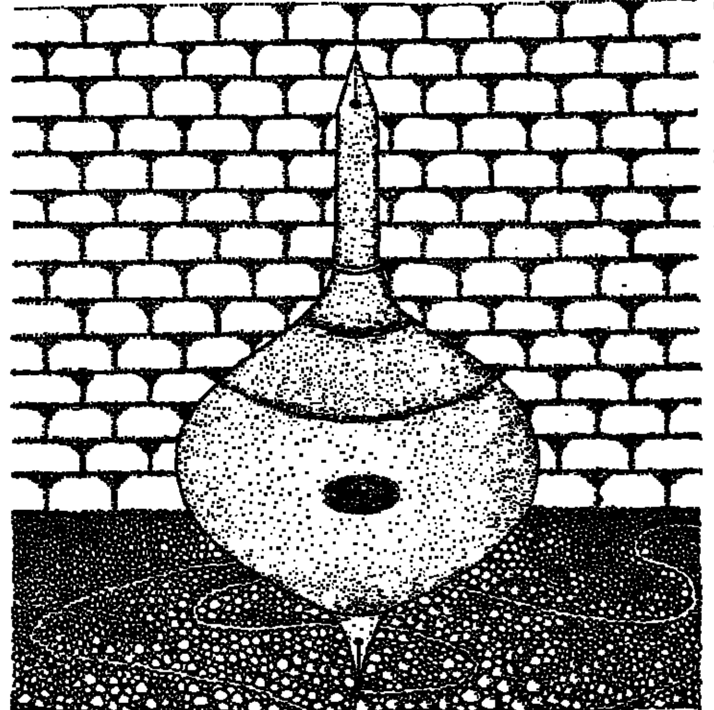
On paraît s'inquiéter d'un commencement de disparition du subjonctif français. Je n'en vois guère d'indices, alors que les fautes d'hyper-correction (un subjonctif de trop, par souci de « bien parler ») sont aujourd'hui assez fréquentes.

Le 15 du même mois, au bulletin d'information du matin d'une grande radio. *Je cite : « M. Paul Quilès a inauguré l'ouverture du Salon de la maison individuelle. »*

C'est une cérémonie de trop, même pour un ministre dynamique. Il « ouvre » ou il « inaugure », au choix, mais pas les deux.

Un instant plus tard, un titre : *Le crime du chirurgien de Pessac.* Le malheureux ! C'est un crime dont il a été la victime, et non l'auteur, bien sûr. Notre confrère-radio voulait parler du « crime de Pessac », ou de « la mort du chirurgien de Pessac ». La langue lui aura fourché !

JACQUES CELLARD.


ORANGE

Flamands

A propos de l'article de Daniel Schneider, « Flamands : malgré la honte » (le Monde Dimanche, *9 octobre 1983).*

De mère lilloise et de père roubaisien, je crois être flamand. Et je suis bien sûr de n'y attacher aucune importance. Mais alors aucune. Ce qui m'autorise d'ailleurs à demander aux séparatistes corses, basques, bretons ou du quatorzième arrondissement de nous foutre la paix. Eux et moi sommes français. Ce qui n'exclut pas les particularismes culturels ou autres.

Mais la honte des Flamands ! Bien sûr que quelques zigotos, comme l'abbé Gantois, ont profité de l'occupation allemande pour s'agiter et magouiller. Quelle importance aujourd'hui ?

Ancien journaliste pourtant, je n'ai jamais entendu parler de la radio libre Uylenspiegel, d'un *« bouillonnement culturel* [flamand] *qui commencerait à trouver son prolongement politique »*, d'un manifeste publié par cinq associations (ça doit bien faire six personnes en tout), ni de l'éventualité d'un parti politique flamand.

Quant à la *« certaine fascination »* dont une *« grande partie des Français »* ne se défendraient pas *« pour les frères d'outre-Quiévrain »*, ça fait sourire. Les « Flamands » de France, qui ont oublié qu'ils l'étaient, n'éprouvent, à ma connaissance, pas une attirance particulière pour ceux de Belgique. Ni plus ni moins que pour les Anglais ou les Suisses. Que quelques-uns — rares — aient un regain d'intérêt pour la vieille chanson flamande, je m'en réjouis parce qu'elle est parfois bonne. Ça ne va pas plus loin.

J. L. M.
(Lille.)

∴

Enfin un article au sujet des Flamands de France !

Les Français ont toujours été mieux informés de ce qui se passait en Bretagne ou en Corse. La Flandre française a toujours souffert d'une conspiration du silence, et pour cause.

Depuis des siècles que la Flandre française fait partie de la France, les Flamands sont considérés comme citoyens de seconde zone. Leur idiome a été ignoré systématiquement, coupé de ses racines naturelles — le néerlandais — pour devenir un patois à consonances rauques.

La langue flamande étant réduite à un idiome local, ceux qui la parlent sans pouvoir l'écrire ne se rendent même plus compte qu'il s'agit d'un rameau de la langue néerlandaise. Cependant, à partir du moment où certains parmi eux ont réagi à cet état de choses en voulant promouvoir leur identité culturelle, le pouvoir centralisateur les a taxés d'incivisme.

Cet état de choses, nous l'avons aussi vécu en Belgique. Ceux qui en Belgique, depuis plus d'un siècle, se démenaient pour la renaissance de la langue néerlandaise furent bafoués, détestés et taxés d'incivisme sans pour autant abandonner la partie. Cette lutte nous l'avons finalement gagnée.

Les Flamands de France n'en demandent pas tant. Si certains d'entre eux se souviennent de la langue que parlaient leurs ancêtres, pourquoi leur en vouloir ? N'est-il pas naturel qu'à côté du français, qui est leur langue nationale, ils soient attachés à leur propre langue et à leurs coutumes ? Peut-on leur prendre de mauvaise part qu'ils recherchent des contacts avec leurs voisins du Nord, dont ils se sentent les proches ?

Croire que les Flamands de Belgique veulent provoquer des mouvements séditieux, c'est manquer de sérieux. Si les Flamands de Belgique (et plus particulièrement ceux de la Flandre-Occidentale) soutiennent leurs revendications culturelles, pourquoi nous en vouloir ?

Jadis, lorsque l'université de Gand fut flamandisée, la France accorda un soutien financier considérable à l'Ecole des hautes études, institut qui devait pendant des années représenter le symbole de la francité à Gand. Ce que les Flamands de Belgique font en France est bien plus modeste et inoffensif.

FRANS BOUCKAERT.
(Bruges, *Belgique.)*

Normands et « écolos »

Dans le Monde Dimanche *du 9 octobre 1983, Frédéric Legoupil, du parti nationaliste normand, dit :*

« La plupart des écolos ne sont pas des Normands. »

Né de parents haut-normands par ma mère et bas-normands par mon père (ils avaient, eux, réussi l'unité), portant un nom qui, comme Angot ou Anquetil, a des origines scandinaves, serais-je un vrai Normand ? Me reconnaîtrait-il le droit de lui répondre ?

Mes ancêtres n'étaient-ils pas eux aussi des horsains (étrangers à la région) quand ils sont arrivés ?

Etaient-ils pillards ou non ?

« Pompaient-ils l'air » de ceux qui occupaient le pays avant ?

A quoi bon tout cela aujourd'hui ?

Frédéric Legoupil ne se réclame tout de même pas de la race normande et de ses *consonances... racistes.* Son nationalisme ne se réfère pas non plus à celui d'un autre, qui se disait en plus socialiste. D'ailleurs, où trouverait-il une « race normande » ?

L'essentiel est ailleurs.

Comme Denis de Rougemont — depuis longtemps penseur du régionalisme, mais aussi écologiste européen (*cf.* Ecoropa), — nous en avons, nous « écolos », assez de l'Etat-nation centralisateur, et nous lui préférons le pays, et la région, et l'Europe.

Et lorsque les écologistes du Nord-Cotentin atteignent régulièrement les meilleurs scores nationaux à toutes les élections depuis 1978, font élire des conseillers municipaux en mars 1983, indépendamment des partis politiques, n'est-ce pas significatif du fait qu'une bonne partie de la population en a assez du centralisme mené par E.D.F., la Cogema et l'Etat français, et qu'elle reconnaît *dans les écologistes — d'origine* normande ou non — ceux qui défendent leur pays ?

DIDIER ANGER.
(Porte-parole de la fédération écologiste de Basse-Normandie, Les Pieux.)

Redon et la C.F.D.T.

Au sujet de l'enquête sur « les disparus de Redon » (le Monde Dimanche, *25 septembre 1983), M. Michel Duthoit, de la C.F.D.T., nous écrit :*

Actuellement secrétaire de l'Union régionale Bretagne, j'étais à l'époque du conflit Garnier responsable de l'union départementale d'Ille-et-Vilaine et c'est à ce titre que je l'ai suivi, *de bout en bout,* et que j'ai signé, au nom de la C.F.D.T., le protocole de reprise d'activité en août 1980.

La simple lecture de la seule chronologie des articles de presse de l'époque suffit à montrer que dans cette affaire, du début à la fin, c'est la C.F.D.T., et elle seule, qui a pris les initiatives, bousculé *les indifférences généralisées,* tiré les responsables potentiels sur des issues les plus viables possibles.

Ainsi le protocole, après bien d'autres étapes, a été réfléchi, élaboré, écrit, proposé par la C.F.D.T., et sa négociation est le résultat d'une action opiniâtre auprès d'un partenaire, la chambre de commerce et d'industrie de Rennes (C.C.I.), que nous avons nous-mêmes interpellé.

Les effets sont minces ?

Il est certain que la C.C.I. n'a pas su, ou n'a pas voulu, exploiter le formidable impact de l'accord et les opportunités du rassemblement des énergies que cet accord avait créé. La promotion industrielle décidée, volontaire, suivie du pays a *cédé le pas* — comme d'habitude avec ce type d'organisation patronale — à la protection de situations établies et au partage *le plus frileux des risques* les moins grands.

Ils porteront longtemps cette responsabilité face à Redon. Pour le reste :

— Une entreprise de *machinisme agricole* est repartie ;

— Des formations ont été réussies et un appareil pédagogique inexistant sur Redon est maintenant en place ;

— Un centre de machinisme agricole est *prévu dans* le contrat Etat-région du IXe Plan ;

— Une structure de liaison producteur-utilisateur y est annexée ;

— Un projet de contrat de plan de pays est en voie d'être proposé à l'E.P.R., reprenant les opportunités délaissées jusqu'à présent.

Ces résultats ne sont pas minces, quoique inférieurs aux besoins et à nos espérances, mais nous ne sommes pas seuls et nous considérons avoir largement investi nos *forces,* surtout par rapport aux capacités proportionnelles des autres partenaires.

C'est la première fois à l'époque — et ce fait a été souligné dans le bulletin national des C.C.I. lui-même — qu'une organisation syndicale a eu la volonté de jouer un rôle actif pour l'avenir face à la destruction massive d'un bassin et cela en articulant les différents éléments composant la situation économique du pays.

C'est encore *la C.F.D.T.,* et elle seule, qui a remué les partenaires de l'ASSEDIC et les pouvoirs publics pour obtenir un accord de *traitement particulier pour les* dossiers des chômeurs de chez Garnier. Traitement de bienveillance systématique aux limites de *la réglementation correspondant* à l'importance de la situation dramatique vécue.

Il n'y a pas de disparus à Redon. Il y a des délaissés des pouvoirs économiques, industriels, établis.

Il y a aussi des militants, bien vivants, profondément courageux, qui ont préféré jouer un rôle positif pour leur avenir, celui de leurs enfants, plutôt que s'enfermer dans une résignation à laquelle bien d'autres les condamnaient.

VOUS ET MOI

Vétérinaire de montagne

« Pourquoi vous n'avez pas fait docteur plutôt ? » Le jeune vétérinaire de vingt-deux ans sourit sans répondre. Voilà près d'une heure qu'il est dans l'étable, les bottes dans le purin, le bras dans l'utérus de la vache pour retourner le veau mal placé, un veau qui pèse au moins 60 kilos. Il a des crampes aux épaules et son front ruisselle. La vache laisse tomber une bouse dans la poche de sa blouse marron. Le paysan, narquois, guette sa réaction. *« Bah ! ça ne fait pas de mal ! »,* dit le véto en riant. Le paysan se détend et rit aussi : *« C'est vrai, ça ne fait pas de mal ! »*

Toute la famille est dans l'étable comme au spectacle. Le grand-père se croit indispensable parce qu'il tient la queue de la vache voisine. *« Pousse-toi, pépé, crie la belle-fille, tu vois bien que tu gênes ! Pas si près on t'a dit, toujours au milieu, le pépé ! »*

Le paysan, un peu méfiant, demande : *« Et vous avez fini vos études ? Vous êtes remplaçant pour les vacances ou aide ? — Oui, j'ai terminé mes études. Je suis aide longue durée pour six mois, jusqu'au service. — Ah bon ! Et d'où vous êtes ? »* Surtout ne pas dire que l'on est parisien, c'est très mal vu. *« J'ai fait mes études à Lyon. Heu... Je suis de Lyon. — Ah bon ! Ce n'est pas loin au moins. Vous êtes presque de la région, quoi ! »*

Dans cette ferme de montagne, on accueille, l'été, des enfants en vacances. Ils sont une douzaine, serrés les uns contre les autres, à regarder faire le vétérinaire. Ils sont très intéressés et posent des questions. Tous disent qu'ils veulent être vétérinaires plus tard. Lui, attendri, se souvient qu'à leur âge il avait aussi la vocation et soignait les animaux en peluche de sa petite sœur.

Comme souvent dans les fermes, la femme reste à l'écart et ne dit rien. Elle apporte des seaux d'eau chaude, puis du café. Depuis deux mois qu'il travaille dans ce cabinet où deux vétérinaires sont associés (et débordés), Bruno commence à connaître la mentalité et le langage des paysans. Ainsi, lorsqu'on lui téléphone : *« Allô ! docteur, j'ai ma vache qui maronne »,* comprenez : prolapsus du vagin. *« J'ai ma vache qui fait des saletés »* (métrite), *« qui se casse »* (kystes aux ovaires). *« J'ai mon veau qui souffle »* (pneumonie) ou *« qui a le gros cordon »* (infection du cordon ombilical), etc. Ouf ! Le veau est sorti, vivant ! Bruno est crevé. Il avale une nouvelle tasse de café avant de regagner sa voiture, où le téléphone sonne. On l'appelle à N..., dans les gorges, à 40 kilomètres, pour un veau qui a un coup de chaleur. Quand il arrive, le veau est par terre dans un état comateux. On peut lui toucher la cornée sans qu'il réagisse. Il a des symptômes nerveux. Trois piqûres intraveineuses. Glaçons sur la tête. Le lendemain, quand il reviendra, il y aura une nette amélioration et la fermière lui dira, naïvement : *« Je suis bien contente qu'il aille mieux. Vous pensez, des fois qu'il serait resté bête ! »*

Bruno, très fier, me fait admirer l'arrière de sa voiture de fonction où il a classé avec soin instruments et médicaments. Voici la vêleuse (un genre de cric) pour les extractions forcées, l'embryotome pour découper le fœtus, le détecteur électromagnétique de corps étrangers métalliques (quand la vache avale un clou, on lui fait ingurgiter un aimant qui attire le clou implanté dans l'estomac), les instruments pour les pieds avec tenailles, pansements, rénettes, serre-jarret ; les antibiotiques, antiparasitaires, anti-inflammatoires antidiarrhéiques, les anesthésiques, calmants, cardiotoniques, diurétiques, vitamines, phosphore, calcium, flacons de perfusion, pommades pour les traumatismes externes, etc.

Maintenant, on l'appelle au club hippique pour un pur-sang qui a une très grave colique et se roule par terre de douleur. Il en profite pour vacciner d'autres chevaux, remplit les certificats : *« ... Cheval blanc moucheté... — Ah ! Non ! Pardon, docteur ! Ecrivez, blanc truité ! »,* s'écrie le propriétaire, indigné. Nouvel appel pour un cochon qui a une pneumonie. Alors qu'il est dans la porcherie, on vient le chercher pour une urgence ; un chat qui s'est fait renverser par une voiture. Le paysan, qui a entendu, s'écrie : *« Soigner un chat ! Si c'était moi, je l'aurais « fini », et, en plus, les chats, c'est pas ce qui manque ! »*

Il est 13 h 30. Consultations au cabinet. Un garde-chasse apporte *un chevreuil mort trouvé dans les* bois, il faut l'envoyer pour autopsie à Nancy à cause de la rage, qui a fait son apparition dans le pays. *Une cliente du « Grand-Hôtel »* amène son teckel. Elle explique qu'elle a perdu son mari et que sa mère n'arrête pas de pleurer. Son chien s'en ressent. Il a changé de comportement, il lui est venu des poils blancs. Il se gratte sans cesse. Bruno diagnostique une dermatose séborrhéique. Il fait une piqûre. Le chien, très comédien, hurle. La dame, suppliante : *« Arrêtez un instant, docteur, j'ai peur qu'il n'ait une crise cardiaque, son cœur est si fragile ! »* Un homme entre avec son chien très mal en point : piroplasmose grave qu'il est bien temps de traiter. Un employé du cirque installé sur la place arrive avec son chimpanzé. Il fait sensation dans la salle d'attente. Il propose au véto de le payer... avec deux billets d'entrée pour le cirque !

Un couple très snob avec son boxer : *Vous comprenez, docteur, à Paris, notre chien est soigné par le docteur Klein en personne ! »* Pansement douloureux. Le maître : *« C'est très bien, mon grand, tu as été courageux, je suis fier de toi. On jouera à la balle. »* Une jeune femme accompagnée de ses enfants amène à vacciner un adorable chaton : *« Il a été sevré trop tôt, il dort avec le chat en peluche de ma fille et cherche à le téter. »*

Téléphone. *« Allô ! docteur, je n'arrive pas à faire prendre son bain à mon chat siamois. Vous ne pourriez pas l'anesthésier ! »* (!). Une dame avec un magnifique épagneul : *« Voilà, docteur, je veux m'en débarrasser, il est devenu une gêne pour moi, il faut l'« euthanasier. »* Le véto et son assistante essaient en vain de raisonner la femme et de suggérer d'autres solutions. Rien à faire. Le chien est assis, yeux interrogateurs, sa queue frétille de joie. Il saute de lui-même sur la table, confiant. Le veto prépare la dose de strychnine. Tonte de la patte. Tuyau. Seringue. La queue remue de plus en plus faiblement. La tête retombe. C'est fini. La femme n'a pas une parole de tendresse, mais elle baisse les yeux devant le regard accusateur du véto.

Un vieux paysan avec son chien. Vilaine blessure infectée. L'homme, attendri, ne tarit pas *d'éloges sur son chien : « Le meilleur chasseur de la région, et si vous l'aviez connu jeune ! »* 7 heures. Bruno a encore quelques visites à faire. En fin de soirée, il se rend à N..., où une douzaine de paysans se sont regroupés pour faire vacciner leurs chiens contre la rage. En attendant le véto, ils se sont attablés et ont commencé à casser la croûte joyeusement.

Cette nuit, Bruno est de garde et passe au cabinet brancher le répondeur automatique qui renverra les appels chez lui. Minuit. Appel de la gendarmerie : un cheval *échappé* s'est fait heurter par une voiture et gît sur la route nationale. Bruno met un disque à son répondeur personnel : *« Ici, le vétérinaire de garde. J'ai dû m'absenter pour une urgence. Veuillez laisser vos nom, adresse, etc. Merci pour votre appel. »*

GABOU.

Les consommateurs dans le prétoire

(Suite de la première page.)

Mais l'U.F.C. n'hésite pas non plus à porter plainte contre les services publics, ces modernes grands féodaux, parfois avec succès : la S.N.C.F. a été condamnée l'an passé par le tribunal de Paris pour publicité mensongère à lui payer 10 000 francs.

L'Union départementale des consommateurs *de Paris* vient de déposer plainte, en avril, contre la R.A.T.P. pour avoir accepté des rectificatifs-alibis (illisibles) dans les abris-bus sur les autobus.

Fin juin, à Draguignan, s'est ouvert un procès contre une société de distribution d'eau, la Compagnie méditerranéenne d'exploitation des services d'eau, filiale de la Compagnie générale des eaux, qui avait augmenté ses prix au-delà des majorations autorisées ; au mois de janvier dernier à Mende, en Lozère, une union locale particulièrement dynamique, présidée par un ancien cantonnier, a traîné *en* correctionnelle le P.-D.G. de la société en mobilisant des consommateurs et en portant plainte elle-même.

Des amendes dérisoires

Mais les associations de consommateurs ont du mal à faire connaître un *« préjudice collectif ». On se contente* de définir ce qu'il n'est pas : ni préjudice social, qui est du ressort du pénal, ni somme des préjudices individuels. Aussi les tribunaux accordent-ils plus volontiers des dommages et intérêts aux consommateurs individuels... lorsque ceux-ci peuvent apporter la preuve d'un préjudice.

En revanche, soulignent les associations, les tribunaux accordent rarement des amendes ou des réparations assez *fortes pour dissuader la fraude ou* la faute. Les dispositions de la loi Scrivener du 10 janvier 1978, qui permet, en cas de publicité mensongère, d'infliger une amende s'élevant jusqu'à 50 % du coût de la campagne, sont rarement utilisées.

Ainsi les meubles Global se sont vu in*fliger par le tribunal de Toulouse* une amende de 500 francs pour une publicité – mensongère – qui leur avait coûté 180 000 francs. Pour les vins Margnat, qui avaient annoncé 1 litre sur l'emballage alors que la bouteille contenait en réalité 98 centilitres, le gain net a représ*enté 14 millions* de francs : le tribunal d'Aix-en-Provence a accordé 20 000 francs à chacune des associations de consommateurs qui s'étaient portées partie civile. Luc Bihl, avocat de la consommation, auteur de *Consommateur, défends-toi* (4) et de *l'Histoire du mouvement consommateur* (5), évalue à 1 000 francs en moyenne par affaire la réparation accordée par les tribunaux (6). Aussi ces affaires peuvent-elles rarement être engagées par des individus isolés.

Dans quelques affaires seulement, de grosses sommes *ont été* accordées aux plaignants. Ainsi, en juillet 1982, le tribunal de grande instance d'Orléans a-t-il condamné les pavillons Lemoux-Bernard pour des contrats contenant des clauses illégales comme celle-ci : *« Notre garantie décennale est limitée à cinq ans. »* La Fédération française des familles a obtenu 50 000 francs en appel (il n'y avait aucun demandeur individuel). Pour la tragique affaire du talc Morhange, le tribunal de Pontoise avait accordé 100 000 francs à l'Union nationale des associations familiales (7) et à l'U.F.C., mais la cour d'appel de Versailles a ramené la somme à 40 000 francs par association et par famille de victime.

Les cours d'appel ont en effet tendance, semble-t-il, à réduire les dommages accordés en première instance aux victimes comme aux associations.

Deux exemples. Un couple, modeste, avait, pour fêter ses vingt ans de mariage par un beau voyage, acheté un séjour aux Indes à Nouvelles Frontières. Par suite d'un dépassement classique des inscriptions, ils restent en rade à Orly. Nouvelles Frontières se croit quitte en remboursant les billets. Le tribunal d'instance du quinzième arrondissement de Paris condamne la société à verser 5 000 francs de dommages et intérêts *par personne lésée : en appel,* la somme est réduite à 3 000 francs. La chambre de consommation d'Alsace a reçu en première instance 70 000 francs dans une affaire de vente par réunion où des casseroles (A.M.C.) étaient vendues au-dessus de leur prix. La cour d'appel de Colmar a *confirmé la condamnation* mais a supprimé les dommages. Les victimes n'ayant pu apporter la preuve du préjudice, leur plainte a été déclarée irrecevable.

Toutefois, on trouve des arrêts contradictoires. Le bilan établi par l'I.N.C. constate, en appel, une diminution du nombre des très faibles dommages (moins de 250 francs) en même temps qu'une suppression des dommages supérieurs à 40 000 francs, tandis qu'augmentent les sommes « moyennes » (1 000 à 5 000 francs).

D'autre part, le droit français est individualiste et les actions collectives sont mal intégrées à notre système. La procédure américaine du *« class action »*, qui permet à tous les consommateurs spoliés d'être *dédommagés sans* avoir à porter plainte, par action répétitive, n'a jamais été admise en France et il n'y a pas de cumul des peines prononcées en correctionnelle. Le cas existe pourtant pour les contraventions : lorsqu'une amende a été infligée à la société Olida en 1980 à Marseille, pour fraude sur le poids de saucisson, elle a été multipliée par 82 – nombre des saucissons en *défaut.* De même, une société de Limoges ayant vendu vingt-deux voitures d'occasion dans des conditions irrégulières a vu son amende multipliée d'autant. Mais ces amendes, perçues par l'Etat, ne retournent pas aux consommateurs.

L'information-sanction

Les tribunaux, enfin, sont peu généreux pour tout ce qui n'est pas dommage strictement matériel. Daniel, qui avait intenté un procès au pompiste qui refusait de remplir le petit réservoir de son *scooter « pour 20 francs de jus »*, a été débouté. Il avançait l'ordonnance du 30 juin 1945 prévoyant une amende de 60 à 200 000 francs pour ceux qui subordonnent les ventes à l'achat d'une quantité imposée. Les magistrats lui répondirent que la clause du « minimum 5 litres », contre laquelle il s'élevait, protégeait le consommateur en lui garantissant une livraison exacte et avait un impératif technique. Deux dispositions contradictoires, le *fait n'est pas rare.*

Sélection du Reader's Digest, assignée plusieurs fois pour envoi forcé de livres, a toujours été relaxée par la 10e chambre correctionnelle du parquet de Paris pour une sombre histoire de croix en guise de signature.



LA MOUCHE

Rares sont sans doute les magistrats qui, comme le président du tribunal correctionnel de Metz, profitent des procès pour se tourner contre les consommateurs et faire la leçon aux plaignants (8). Mais aux journées Justice et Consommateurs, organisées chaque année à Bordeaux, les magistrats ont clairement dit qu'ils considéraient que les organisations de consommateurs se comportaient comme des groupes de pression et menaçaient l'indépendance des magistrats.

C'est pourquoi les batailles de prétoire sont souvent plus efficaces par leur re*tentissement à l'extérieur que par leur* conclusion. Comme le souligne Thierry Guillois, du service juridique de l'U.F.C., *« l'exemple est rarement dans la sanction mais dans l'audience et le bruit fait autour de l'affaire ».* Si Renault a promis de rappeler ses R 18 au freinage défaillant, ce n'est pas tant parce que l'union locale de Saint-Lô *avait recensé trente accidents par défaut* de freinage sur R 18 qu'à cause du poids de la revue *Que choisir ?*, et des répercussions dans les médias. La célébrité est très dissuasive.

Même sans l'aide de la justice, un automobiliste, excédé d'être renvoyé de concessionnaire en fabricant pour une Rancho à problèmes, eut l'idée amusante de garer son véhicule devant le magasin où *il* l'avait acquis avec un panneau expliquant ses ennuis. Attaqué en diffamation, il fut relaxé par le tribunal car, disait ce dernier, *« la contre-publicité n'est pas interdite par la loi ».* Le boycott s'est avéré une arme redoutable dans les mains des consommateurs : celui du veau, il y a deux ans, a fait baisser de moitié la consommation de veau, selon les producteurs. Les vins filtrés par amiante, certains colorants chimiques nocifs, ont disparu aussi grâce au boy*cott ou à la menace de boycott brandie* par l'U.F.C.

Tout cela explique que, parmi les pro*cédures possibles, toutes celles* qui restent en deçà de ce que la loi accorde aux consommateurs juridiquement font contre elles l'unanimité des organisations. La conciliation, par exemple. Régine Loosli, responsable du service juridique de l'I.N.C., explique : *« Nous sommes contre les conciliateurs pour trois raisons : ils n'ont pas vraiment de compétence juridique. Ils sont conservateurs. La conciliation n'apporte aucune garantie d'application. Elle a pour vocation d'étouffer l'affaire et de mettre tout le monde d'accord. Ça vaut pour une affaire de voisinage, de mur mitoyen, mais, en matière de consommation, il n'y a pas de demi-mesure possible. Régler une conciliation, c'est éviter que le litige ne prenne sa dimension collective ; or c'est justement ce que nous cherchons. »* Pour des raisons du même ordre, l'institution de prud'hommes de la consommation n'inspire guère confiance (devant les prud'hommes du travail, les affaires durent cinq à sept ans). Pour Luc Bihl, *« le droit est favorable aux consommateurs, si on cherche des justices parallèles, on reste en deçà de la loi et on recrée une situation d'ancien régime à justices multiples (9) ».* Les associations de consommateurs sont légalistes : *rien que* la loi, peut-être, *mais* toute l'application de la loi. ■

LILIANE DELWASSE.

La loi Royer

La loi d'orientation du commerce et de l'artisanat du 27 décembre 1973, dite loi Royer, a fait entrer définitivement les consommateurs dans le débat judiciaire. Elle permet aux associations agréées (une quinzaine sur le plan national, *une centaine sur le plan local*) *« d'exercer devant toutes les juridictions l'action civile relativement aux faits portant un préjudice direct ou indirect à l'intérêt collectif des consommateurs »* (article 46).

Les associations peuvent aller au pénal, au civil ou bien devant les tribunaux administratifs. Elles peuvent porter plainte ou bien se constituer partie civile sur des affaires lancées par le parquet ou par un consommateur isolé. La limite de la loi, c'est l'action dite en représentation. Les associations représentent l'intérêt collectif, *elles ne peuvent pas* représenter un intérêt individuel, c'est-à-*dire obtenir réparation pour le compte* d'un consommateur isolé, recevoir des dommages *à sa place et les lui restituer.* Chaque consommateur doit donc intervenir lui-même devant la juridiction de son choix.

(4) Denoël, 1976.

(5) Aubier, 1983.

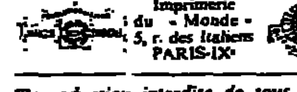
(6) Une étude sur mille quatre cent cinquante constitutions de partie civile par des associations de consommateurs montre que 75 % ont débouché sur 1 000 F de dommages et intérêts, *5 % sur le franc symbolique, 8 % environ* sur... rien. Moins de 2 % des jugements ont accordé 5 000 F ou plus.

(7) F.F.F. et UNAF : 28, place Saint-Georges, 75009 Paris.

(8) Voir Bertrand Le Gendre : « Les tribunaux et la loi Royer », *le Monde* du 5 mars 1983.

(9) « La longue marche des justiciables », *le Monde* du 29 janvier 1983.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

CROQUIS

Contact

Train de banlieue. Un jeune homme très b.c. et très b.g. Pas du tout le style seconde classe. S'asseoir et ouvrir les dossiers, un seul et même mouvement. Plongée dans les documents. Roule, roule train sans plaisir. Sinon celui d'une cigarette que le jeune homme porte à ses lèvres. Recherche minutieuse d'une poche à l'autre. Point de briquet. Sursis aux poumons. La cigarette restera entre index et médius. Déjà les yeux sont revenus sur les dossiers. mais entre eux et le visage du jeune homme, la flamme d'un briquet que tend une main noire. C'est l'immigré type. Sûr. il vient de ou va à son caniveau. Ou à l'A.N.P.E. Le jeune homme, qui n'a rien demandé, marque un temps de surprise, porte le délicieux cylindre à sa bouche, se penche, allume. Un peu de fumée et : « Merci, monsieur. » Le porte-feu ne dit ni ce cille. Le fumeur aspire, avale, souffle. Des jets réguliers de vapeur blanche sur les dossiers. De temps à autre, un œil sur ce qu'on peut à peine appeler le paysage. Le jeune homme guette sa station, la devine, range ses pages, se lève et semble découvrir le vis-à-vis. Puis il se souvient du don du feu et quelque chose entre rictus et sourire se dessine, très bref tremblement aux commissures de fines lèvres sur un visage blanc. Aussi rapide et du même tremblement, un rictus-sourire de lèvres épaisses sur visage noir lui répond.

On ne peut pas vraiment parler de communication ; deux mots et deux frissons labiaux ne changeront pas la face du monde. Mais cette flamme offerte, ce « Monsieur » à l'immigré et ces ébauches d'une esquisse de sourire... Cela a tout de même fait dix secondes de contact. Un début. Il n'y a pas de fumée sans feu.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

Visite

Mon amie a courtoisement refusé mon bras. Toute seule, elle a passé sa robe de chambre et nous voilà partis dans le couloir. Nous effectuons plusieurs aller-retour ; les autres vieilles dames approuvent et remarquent que mon amie marche mieux que ces derniers jours.

Ce n'est pas un mouroir, les infirmières sont gentilles et la salle est propre. Mais elles sont huit, le dîner se prend à 17 h 30, l'extinction des feux est à 20 heures. Ce n'est pas non plus l'hospice ; celles qui sont là se remettent lentement d'une défaillance et repartent au combat avec plus ou moins d'appétit de vivre. Les plus chanceuses, une fois assurées d'une rémission, repartiront chez leurs enfants ; on tentera pour d'autres de mettre en place un système complexe et fragile, mélange d'autonomie, de surveillance médicale et d'aide ménagère. En tout cas, c'est à cela qu'elles s'accrochent. Et surtout, ne pas descendre d'un étage, en bas chez les grabataires ou ceux qu'on voit passer lentement au bras d'un infirmier bougon, grondés pour des fautes d'inattention ou de paresse.

Je parle à mon amie et j'essaie de me souvenir que je ne parle ni à une petite fille ni à une trentenaire convalescente après une crise d'appendicite. Elle me facilite la tâche, elle sait exactement où elle en est et connaît par le détail la liste limitée des bonheurs à venir. Nous parlons de la montagne où, cet été, j'ai emmené ma fille. Un territoire qu'elle connaît bien, au début de ce siècle, elle a été en Autriche l'une des premières femmes alpinistes.

Je l'embrasse et je crois bien que je l'aime ; je souhaite au fond de moi qu'elle vive aussi longtemps qu'elle en aura envie, ce qui est une façon élégamment hypocrite de me souhaiter la même chose.

THOMAS ROBACHE.

PORTRAIT

Le Japonais de Bernède

Installé dans un petit village du Gers, Takeshi Tsujihara gagne sa vie en triant des poulets par milliers.

IL aurait pu être ingénieur chez Mitsubishi et rentrer chaque soir par le train dans son « flat » exigu de Tokyo en ne rêvant jamais de vacances. Takeshi Tsujihara, trente-huit ans, est installé dans un petit village du Gers, entre Landes et Béarn, niché dans une vallée bénie des dieux et arrosée par l'armagnac et le madiran. Il a une épouse espagnole – de Cordoue, précise-t-elle – et deux petites filles de carte postale qui répondent aux prénoms, peu répandus du côté de Pau ou d'Auch, de Yosmiko et Mie-Rosalia (même que le correspondant de *Sud-Ouest* a eu du mal à faire orthographier correctement ces noms dans le journal quand la dernière est née). L'aînée, qui fréquente la classe unique de l'école primaire de Bernède, a très vite servi d'interprète entre ses parents et la population locale. Leur maison, m'avait-on expliqué, est facilement reconnaissable à la Toyota bleue qui stationne devant, ce qui, dans nos campagnes cocardières, est moins courant qu'une Renault ou qu'une Peugeot diesel.

M. Tsujihara est sexeur. Un métier indépendant, comme pharmacien ou notaire, dont personne, à part les éleveurs de poulets, n'a jamais entendu parler, mais qui va, semble-t-il, comme un gant aux Japonais. Ils sont, en effet, une vingtaine de sexeurs nippons en France, et la concurrence nationale est dérisoire. *« Les Français sont moins bons »*, fait observer en souriant Takeshi Tsujihara.

Moins bons ? *« Je sexe environ 1 300 poussins à l'heure, alors que les Français ne dépassent pas les 600 ou 700 cents. »* C'est normal, fait-il remarquer, car les Asiatiques ont une acuité visuelle supérieure et un temps de réflexe plus court que les Européens. C'est pour cela, dit-il, qu'ils excellent au ping-pong !

Les coquelets à droite, les poulettes à gauche. Pareil pour les dindonneaux. Lui arrive-t-il de se tromper, de douter ? Il rit. Peut-être pense-t-il que nous, Français, manquons de cette inébranlable conviction qui fait les grandes fortunes en cette période de profond désarroi ? Il y a, nous apprend-il, quarante caractères propres à chaque sexe. Mais lui, le sexeur, n'a pas le temps de faire passer une visite médicale à chacun de ses poussins : il travaille à la chaîne, en somme, et son œil opère une fulgurante synthèse d'ordre génital pendant que sa main déjà libère le nouveau-né dans le carton de droite ou dans celui de gauche. Ils sont parfois 50 000, sortis le matin même de l'éclosoir, après trois semaines d'incubation, à attendre leur tour et à piauler d'impatience.

M. Tsujihara est rapide, mais pas nerveux. Il lui arrive de demeurer trente heures d'affilée ou davantage chez un naisseur, jusqu'à épuisement des « stocks ». De quoi rebuter pas mal de jeunes Français. C'est que les poussins doivent être à jeun pour être sexés, et qu'ils ne peuvent le rester trop longtemps sans risque de mortalité. Il faut donc aller vite. D'autant que les futurs poulets et futures poules n'attendent que leur sélection pour partir en camion chez des éleveurs ou sur les marchés, car leur prix sera fonction de leur sexe. Cette discrimination, qu'on aurait tort d'assimiler à une manœuvre sexiste, est purement économique et gastronomique.

Takeshi Tsujihara est fier de son métier. Il l'a appris dans une école où la formation s'étend sur trois ans, alors qu'en France elle n'est que de quelque mois. Le Japon exporte d'ailleurs ses sexeurs aussi bien que ses motos ou ses magnétoscopes. *« Même les pays communistes sont contraints de faire appel à nous »*, fait-il remarquer en souriant, comme s'il s'agissait d'un comble à ses yeux et à tout le moins de la preuve irréfutable de la supériorité nippone en la matière.

Le sexage est l'une de ces spécialités susceptibles d'ouvrir facilement les portes de l'émigration aux jeunes Japonais. Takeshi Tsujihara avait précisément envie de voir le monde. Il a vécu sept ans en Grande-Bretagne et autant d'années en Espagne, avant de s'établir dans le Sud-Ouest, qu'il parcourt maintenant de long en large, de jour et de nuit, car ses rendez-vous avec les poussins sont impératifs.

Son métier n'est-il pas fastidieux ? Non. M. Tsujihara aime les animaux. Et puis il est rémunéré à la pièce, ce qui doit avoir un côté encourageant lorsqu'il reste 30 000 poussins à départager. La mécanisation, heureusement, n'est pas pour demain : il existe bien une machine à sexer, mais elle tue trop de poussins, paraît-il, pour constituer une véritable menace. Il n'y a, en définitive, que les races auto sexables grâce à la couleur du duvet qui rendent inutiles les services du sexeur.

Songe-t-il peut-être à retourner au Japon ? L'agitation permanente qui y règne semble l'effrayer aujourd'hui. Il réfléchit. L'église de Bernède, avec sa tour carrée qui distingue le village, nous fait face dans l'encadrement de la fenêtre : personne ne lui demande plus de donner l'heure, mais il est possible qu'à l'automne quelque palombe, effarouchée par les batteries mises en place dans les arbres, vienne buter sur son clocher. *« Ce serait trop difficile »*, finit-il par répondre.

Sans l'avouer, le sexeur a dû, une fois pour toutes, renoncer aux paysages de son pays au profit des côteaux gersois. La modestie de sa réponse le dispense de confesser des attirances nouvelles qui prendraient, aux yeux de certains, l'allure de trahison.

« Ici, intervient sa femme, *il peut se reposer entre deux visites. Le calme est tel que même la journée, après une nuit de travail, il ne risque pas d'être dérangé dans son sommeil. »* Il n'y a pas que ces arguments. Takeshi Tsujihara a depuis quelque temps de ces faiblesses purement locales, de ces envies de désertion qui écourtent les nuits lorsque l'Adour, symbole vivant de toute une région, fait les yeux doux aux pêcheurs. Il rit lui-même de cette passion qu'il a, en somme, attrapée ; ses yeux brillent comme s'il avait, sous la pression de la culture environnante, joué un bon tour aux maîtres de son école de sexage, là-bas dans son pays, où des hommes se pressent en vue d'une perpétuelle conquête qui n'a rien à voir avec celle du bonheur.

Il arrive donc maintenant que Takeshi Tsujihara, la canne sur l'épaule à la manière des autochtones, s'en aille rejoindre, par des chemins de terre tracés dans les champs de maïs, les bords de la rivière qui flâne dans le coin avant de descendre vers Bayonne et l'Océan, dans lequel elle se perdra. ■

FRANK DE BONDT.



ANDRÉ BARBE

Des rassembleurs de la culture bretonne

Chansons, traditions, techniques maritimes : des « militants » réunissent des souvenirs du passé. Pour les intégrer à la culture d'aujourd'hui.

DANS la salle municipale de Pontivy, un long ruban de mille personnes danse d'un même et impeccable pas, tandis que sur l'estrade deux chanteurs de Kan a Diskan (1) scandent un rythme qui n'en finit pas. Grands-mères en coiffe, bébés et jeunes – des centaines de jeunes en jean et en baskets – fêtaient ce jour-là le dixième anniversaire de l'association Dastum (2).

Dastum, cela signifie « recueillir ». Plusieurs associations ont entrepris, il y a quelques années, un gigantesque travail de fourmis : rassembler le passé de la Bretagne pour ne pas le laisser mourir. Les traditions régionales, comme toutes les cultures populaires, sont nées d'un mode de vie ; elles accompagnaient les travaux des champs, les manipulations des voiles à Terre-Neuve et à Plouguerneau. La moissonneuse-batteuse a remplacé l'aire et les fléaux, le chalutier-usine a succédé au morutier et au thonier à voile. La Bretagne n'en est que plus empressée à sa cueillette du passé.

Cette fidélité aux traditions a-t-elle un sens lorsque les modes de vie qui les ont produites disparaissent ? Fixer une culture, est-ce lui donner une chance de survie ou la figer à tout jamais ? *« Toutes les communautés sont confrontées à la disparition de leurs cultures lorsque les modes de vie qui les ont engendrées disparaissent*, affirme M. Per Denez, directeur de la section de celtique à l'université de Rennes. *Il y a de moins en moins d'agriculteurs en France par exemple. Mais aujourd'hui, les minorités s'affirment, refusent de disparaître, réclament un statut. Dès que leurs traditions ont été mises en cause par l'envahissement de la culture « française », au dix-neuvième siècle, les Bretons ont voulu les sauver. »* C'est de cette époque que date la première collecte entreprise par Hersart de la Villemarqué : le *Barzas Breiz*, un ouvrage de 400 pages environ.

La tradition orale n'est pas une culture au rabais. *« L'oralité n'est pas la pagaille*, remarque M. Per Denez. *Il existait en Bretagne une langue littéraire parlée différente de la langue quotidienne. Elle avait ses propres phonèmes, ses lois. Comme en Islande, où trois personnages devaient apprendre par cœur le tiers d'un texte de loi fort complexe et le réciter régulièrement devant le peuple assemblé. »*

Et quelle variété ! Dix-sept des vingt-trois chants du *Barzas Breiz* ont ainsi été réunis dans une seule paroisse ; chaque pays a son rythme de gavotte. Même diversité dans les instruments. *« Pour beaucoup, la musique bretonne, c'est le biniou et la bombarde*, remarque M. Pierre-Yves Moigne, directeur du Centre breton d'art populaire à Brest. *Or ces instruments n'étaient pas utilisés dans le Finistère ; ici, on ne connaissait que le violon, la vielle, la clarinette et, plus tard, l'accordéon. »*

La Bretagne paysanne n'est pas seule à rassembler ses souvenirs. Les marins participent à cette collecte. *« Recueillir les traditions maritimes était doublement difficile*, souligne Bernard Cadoret, membre de l'association Chasse-marée, qui a réuni des chants populaires et des techniques maritimes (3). *Il nous fallait contacter de très vieux pêcheurs. Nous n'avons pu sauver que des pans de ce patrimoine. Cette culture avait souffert du dédain à l'égard des marins eux-mêmes. C'était le dernier des métiers. Aujourd'hui, on voit des jeunes gens naviguant sur des pétroliers qui recommencent à construire des bateaux dans une bouteille. C'est un fait minime mais significatif... »*

L'association a édité deux volumes de 450 pages sur les bateaux bretons et trois disques de chants recueillis sur les côtes : elle publie depuis deux ans une belle revue illustrée tirée à 35 000 exemplaires, rédigée par des amateurs passionnés et spécialisés, un syndic des gens de mer, un animateur de Radio-Conquet, un marin en retraite.

« Nous voulons accumuler des références, affirme Patrick Malrieu, fondateur de l'association Dastum, *un matériau brut que les Bretons peuvent utiliser. »* Ainsi espère-t-on que quelques-uns des 35 000 chants recueillis par Dastum seront fredonnés par les parents pour leurs enfants. Des instituteurs peuvent constituer des fascicules pour leurs élèves avec les milliers de textes et de photos réunis par l'association. Un ouvrage vient de retracer l'histoire de la chanson bretonne à l'aide de documents (4). *« Après tout*, remarque M. Per Denez, *l'écrit n'est guère qu'une petite étape dans l'histoire de l'humanité. »*

Ce travail n'a pas seulement un objectif encyclopédique. Au moment où disparaissent les grands-pères qui contaient les histoires et les grands-mères qui chantaient les mélopées, il ne s'agit pas de stocker des mots immuables, des airs intangibles, des mélodies éternelles. Patrick Malrieu compte sur le renouveau de la musique traditionnelle, fondée sur une diversité d'interprétations et non sur des normes complexes, pour ranimer la vie sociale : *« Alors que les occasions de contacts se raréfient, nous devons sauver cet aspect créatif de notre culture, essayer de le faire vivre, au lieu de participer à l'indigestion télévisée. Il suffit souvent d'une simple étincelle pour amener les gens à sortir de chez eux. »*

Quinze mille personnes

La musique « traditionnelle » peut évoluer, intégrer des apports contemporains. Cela s'est déjà produit : certaines gavottes de l'Aven n'ont-elles pas pour thème des airs d'opérette ? L'électronique, qui seule a permis de recueillir des airs et des chansons anciennes, offre aussi des possibilités aux musiciens. La musique « ethnique » souligne le chanteur Alan Stivell, n'est pas liée aux techniques, à une époque, à des instruments mais à des rythmes, des phrasés, des interprétations. Ses douze albums sont là pour le prouver. Pour lui, science-fiction et celtitude ne sont pas antinomiques. *« La musique de demain sera électronique. On pourra tout aussi bien y mêler le chant* a capella *que l'ordinateur. »* Après une formation classique, Alan Stivell a appris à utiliser la harpe de son père ; mais plonger dans la musique traditionnelle n'a été pour lui qu'une étape nécessaire : *« On ne peut faire évoluer une musique sans la connaître telle qu'elle était. »*

Si l'association Chasse-marée a obtenu que les vieux bateaux soient classés monuments historiques, elle participe à la création d'un navire moderne, avec voile et avirons, qui permettra d'alléger considérablement les infrastructures portuaires (5). *« Après avoir voulu sauver l'histoire, nous voulons aussi respecter le milieu naturel, créer des liens entre les plaisanciers et les marins, réfléchir aux techniques modernes,* dit Bernard Cadoret. *A l'île d'Yeu, par exemple, les pêcheurs ont repris des activités saisonnières afin de protéger les fonds. Ils abandonnent un chalutage destructeur pour la palangre en hiver, la pêche au thon en été. »*

La culture bretonne veut être une culture vivante. Elle y parvient déjà. Quinze mille Bretons ont participé en juin 1982 à la Fête de la mer, où les vieux gréements succédaient aux chants de marins : le Festival interceltique de Lorient, où des concours de chorales succèdent aux « bagadou » (orchestres) et aux concours de chants, reçoit aussi des milliers de personnes chaque année.

A ces grandes rencontres annuelles, une multitude d'initiatives font écho. A Plouguerneau, par exemple, le patron du bar Le Tremenarc'h organise une Semaine de la mer, où les chansons à virer se mêlent aux films sur la pêche à la baleine. Les bistrots « folk » accueillant des musiques populaires du monde entier fleurissent, comme les concerts bretons : au Relecq-Kerhuon, les artisans traditionnels qui s'obstinent à survivre organisent chaque année une fête : deux cent soixante-dix enfants suivent des cours au Centre breton d'art populaire. Le cinéma breton sort de la contestation pour entrer dans la création grâce à un atelier régional né il y a un an. ■

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Chants accompagnant les danses.

(2) Dastum : chez Jean-Yves Thoraval, 27, rue Charles-Le-Goffic, 22000 Saint-Brieuc.

(3) *Le Monde* du 27 août : « Les chasse-marée de Douarnenez ».

(4) *Histoire de la chanson bretonne,* par Patrick Malrieu. 95 pages. Chez Michèle Bouëdec, Mare an Azen, 56700 Hennebont.

(5) *Chasse-marée,* n° 8. Chapitre : Inis Gwenva.

DEMAIN

TRAVAILLEURS DU FUTUR

Gamma : l'avenir du Saint-Laurent

Gamma est un groupe de prospective canadien qui utilise surtout le concours d'universitaires. En quelques années, il est devenu un conseiller écouté.

GAMMA est né de père grec et de terre canadienne. Ce groupe interuniversitaire (Montréal, McGill, Concordia), fondé en 1974 par Kimon Valaskakis, s'est assuré parmi les équipes de prospective internationales une notoriété sans rapport avec ses moyens matériels (6 millions de francs annuels, une dizaine de permanents) et principalement due à la souplesse de sa structure – l'utilisation tournante d'une trentaine de consultants de haut niveau, – à la qualité de ses membres, et aux dons de vendeur de son fondateur. Charme grec et pragmatisme anglo-saxon ont mis Gamma sur orbite.

C'est par ses travaux sur la « société de conservation », un de ses programmes de départ, que Gamma s'est fait connaître. Quatorze départements et agences du gouvernement fédéral canadien lui ont commandé en 1974 des scénarios de croissance du « juste milieu », qui devaient se situer entre l'optimisme à la Herman Kahn (le « boom ») et la position catastrophiste du Club de Rome (le « doom »). Quinze chercheurs (du philosophe à l'ingénieur nucléaire) sont mobilisés à l'intérieur et à l'extérieur de Gamma et dirigés par Kimon Valaskakis. Du côté gouvernemental, un groupe formé de tous ses clients supervise le projet. La recherche est répartie en deux phases : la première théorique et conceptuelle, avec l'exercice Delphi sur la définition et l'« affûtage » des premiers scénarios. Deuxième phase : préparation de quatorze rapports individuels par chacun des membres de l'équipe, examen croisé, nouvelle rédaction et intégration des rapports dans une synthèse, discutée en séances plénières, où on utilise la machine à voter « Consensus ».

Le rapport rendu public le 16 décembre 1976 suscita un intérêt considérable dans la presse canadienne et américaine. Il comprenait quatre volumes, distribués directement par Gamma. Les résultats furent adaptés au grand public et publiés (1).

Quels sont les avenirs dessinés par Gamma ? Il identifie cinq scénarios possibles. Trois d'entre eux correspondent à l'option de conservation, les deux autres à la société de consommation. Dans le premier cas, la société de conservation est définie comme une société de « gaspillage zéro » dans laquelle le développement doit s'harmoniser avec l'environnement, en particulier en ce qui concerne les impacts à long terme.

Les trois scénarios « conservationnistes » diffèrent à la fois par le degré de conservation, et l'écart entre la société décrite et le système actuel. La préférence des auteurs va au scénario le plus proche du *statu quo*, qui préconise une croissance avec conservation, que la formule « faire plus avec moins » exprime bien. Cette option recherche à la fois une efficacité et une économie maximales, tout en n'impliquant pas de sacrifices importants.

Par opposition à ces trois options conservationnistes, Gamma a analysé deux versions de la société de consommation. La première se situe dans le prolongement du *statu quo* et est animée par une philosophie de consommation sans conservation ; c'est le « faire plus avec plus ». La seconde décrit une société de gaspillage qui fait « moins avec plus ».

Ce travail est exemplaire des méthodes de Gamma. Sélection d'un champ porteur qu'on investit largement (Gamma ne traite que trois ou quatre champs en parallèle) pendant un temps assez long (quatre à six ans). Mobilisation de ressources humaines de qualité, essentiellement universitaires (pas de charges de structure). Les vacances sont longues, les années sabbatiques existent au Canada et les professeurs cherchent toujours des salaires d'appoint. En outre, compte tenu de la publicité qui est faite à leurs travaux, ils sont tenus de respecter leurs engagements et leurs délais.

Enfin publication systématique pendant toute la durée du programme dans une forme élégante et lisible des documents de travail, rapports intermédiaires, articles, conférences, livres (2). Un programme est un événement.

Le destin du Québec

En même temps que sur la société de conservation, Gamma travaille sur un autre grand projet, commandité par le gouvernement du Québec, en collaboration avec différentes équipes universitaires canadiennes de prospective. Il s'agit non plus d'une prospective normative où on dessine des futurs souhaitables et où on imagine comment les atteindre, mais d'une approche globale exploratoire. Aucune vision désirable du futur n'est retenue au départ. Le projet part d'une analyse du présent, la réalité québécoise découpée en sous-systèmes (3), menant à des futurs possibles. Plusieurs équipes interdisciplinaires sont formées (plus de quarante chercheurs). En mars 1978 paraît un rapport de vingt-huit volumes qui est publié par l'éditeur officiel du Québec. Il constitue une des tentatives les plus ambitieuses de radiographie de la société québécoise, avec deux conclusions :

– Des six sous-systèmes identifiés, celui qui porte sur les relations extérieures a une influence déterminante sur tous les autres. En clair, les leviers du changement du Québec sont situés en dehors de ses frontières.

– La société québécoise possède un grand potentiel de résistance (son élite et son identité culturelle) et peut se tailler une place prometteuse en jouant sur son interdépendance même.

Parmi les sous-produits de ce travail, deux ouvrages grand public. Dans *le Québec et son destin international, les enjeux politiques* (4), Kimon Valaskakis essaie, à l'heure des alignements politiques Québec-Canada, de dégager les interdépendances et les dépendances, les attachements symboliques et les pertes réelles en regard de la puissance d'attraction qu'exerce l'espace économique américain, et suggère de choisir le contrepoids européen pour éviter l'absorption par les États-Unis.

Dans *Futur du Québec au conditionnel* (5), plusieurs scénarios sont proposés : « Québec + 20 », scénario tendanciel classique qui décrit le quasi-maintien du système actuel ; « Québec maximal » axé sur la réalisation d'un niveau élevé de la qualité de la vie, la promotion de valeurs nouvelles et l'indépendance du Québec ; « Québec de pointe » qui valorise l'ouverture du Québec vers les innovations technologiques, la recherche d'un taux de croissance élevé, le respect de l'équilibre écologique.

« *Lancés par les deux grands projets qui nous ont permis par ailleurs de tester nos capacités et notre marché*, explique Kimon Valaskakis, *nous avons été amenés à modifier nos structures, à les adapter à notre développement et à notre souci d'ouverture sur le privé.* »

Il existe désormais un Institut Gamma à but non lucratif, qui fait de la prospective dans l'intérêt public, promeut son enseignement et stimule la concertation des acteurs publics et privés. Il vit de subventions gouvernementales et publie tous ses travaux.

Parallèlement ont été créés les « services de recherche de Gamma » : ils fonctionnent comme une société de conseil ; sous contrats, avec les firmes privées (mais pas exclusivement), sur les problèmes d'analyse stratégique ; leurs travaux sont confidentiels. Les premiers résultats permettent de reverser des fonds à l'Institut.

« *Nous avons choisi pour le moyen terme trois grandes voies de recherche*, poursuit le directeur de Gamma. *La prospective du développement international, la société informatisée (Institut), la prévision et la planification stratégique (Services Gamma).* »

Le secteur « développement international » est essentiellement financé par des organisations internationales pour des participations à des projets collectifs : notamment projet OPID (Objectifs, processus et indicateurs de développement) parrainé par l'Université des Nations unies ; projet Démocratie télécommunautaire financé par l'Unesco ; projet Aménagement du temps et développement social commandité par l'Unesco et la Fondation Bariloche.

Le programme sur la société informatisée (lancé en 1979) absorbe une grande part de l'activité de l'Institut et de nombreuses collaborations extérieures. Participent au financement, des ministères, des firmes, les médias, qui ont ainsi accès à tous les documents, plus un certain nombre de services comme des séminaires, des conférences ponctuelles, des journées d'étude.

Il comporte deux volets : stratégie industrielle et aspects sociaux de la révolution informatique. A partir d'une analyse des causes de l'informatisation et de la nature du processus lui-même, il propose une planification stratégique cohérente de ce développement aux décideurs canadiens. Parmi les abondantes publications, on trouve notamment *Macroéconomie de la société informatisée* (Roland Donandet Bernat) ; *Implications sociales de la société de l'information* (Iris Fitzpatrick Martin) ; *Recherche et développement au Canada* (Russel Wills) ; *Issues et choix* (Valaskakis) ; *Acceptabilité par le public* (W. Lambert Gardiner).

Beta, Tao, Tta...

Très *schématiquement* on peut dire que ces travaux développent la notion d'« informédiation », les machines prenant désormais en charge tous les types d'information et leurs conséquences. Trois thèses sont avancées :

1. – Les technologies de l'information annoncent une nouvelle révolution industrielle et non une société postindustrielle.

2. – Le Canada devrait pour soutenir ces défis adopter la méthode du saute-mouton : soit brûler une étape du cycle de vie d'une technologie pour doubler ses concurrents, soit brûler toute une génération technologique et gagner la course vers une génération nouvelle. Ainsi les Japonais laissèrent-ils les Américains mettre au point les téléviseurs noir et blanc pour mieux envahir le marché des téléviseurs couleur.

3. – Il faut renoncer aux contradictions canadiennes entre gouvernement d'Ottawa et la province, secteur public et secteur privé, patronat et syndicats, universitaires et société en général.

Enfin, dans le cadre des services de Gamma, l'équipe – la même – vend désormais un savoir-faire directement applicable aux problèmes des firmes, une *prévision stratégique et une planification* à la carte. Le menu est accrocheur mais très anglo-saxon : *Basic environmental tracking analysis*, dite « Beta », c'est une étude des variables de base commune à toutes les firmes ; *Threats and opportunities analysis*, dite « Tao », qui est une identification des menaces et des chances de l'entreprise ; *Strategic profiles analysis*, ou « Spa », qui propose des scénarios stratégiques – *Training and tracking analysis* ou « Tta ».

Autour du professeur d'économie grec élevé en Egypte et étudiant à Londres et à Paris : Peter Sindell (Harvard et Stanford) ; W. L. Gardiner, psychologue (Ph 10) ; Iris Fitzpatrick (mathématique et sciences sociales) ; Paris Anapoulos (génie et sciences politiques) ; Fred Knelman (professeur au département des sciences et affaires humaines et Concordia) ; Hadj Bemhyahia (docteur en sciences économiques Paris-X, et troisième cycle en informatique et mathématique Grenoble), Louis Marc Duchanne (sciences économiques Montréal) ; Gilles Cloutier (droit civil et économie politique).

Ces hommes ne vendent pas seulement l'avenir avec des mots. Ils sont très écoutés par le gouvernement canadien parce que leur vision globale et prospective permet aux décideurs politiques de se situer dans la dynamique internationale, parce qu'ils proposent des solutions pragmatiques, raisonnables, du « juste milieu », enfin parce que leur optimisme technologique correspond aux attentes canadiennes, aiguisées par l'exemple des deux grands « voisins », Amérique du Nord et Japon. ■

A. B.

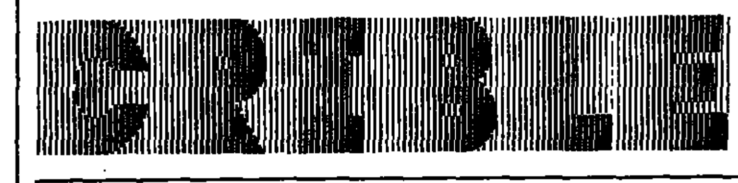
(1) *Version anglaise publiée par Harper and Row de New-York*, Fitzeury et Whiteside (Toronto), version française publiée par Les Quinze éd.

(2) Publiés et disponibles chez Renouf Publishing Company, 2182 Sainte-Catherine Street West Montréal Que H3H - 1M7. Tél. : (514) 937-3519.

(3) Economique, urbain, régional, technologiques, valeurs, relations extérieures, écologique.

(4) Les Quinze éd. 1980.

(5) Gaëtan Morin éd., 1982.



ANNIE BATLLE

A SUIVRE

Orange mécanique

Le ministère norvégien de la justice étudie l'introduction de la castration par médicaments pour les auteurs de crimes sexuels. Une forte augmentation de ce genre de crime et du nombre des viols cette année a amené le ministère à agir directement pour trouver des méthodes de traitement efficaces.

Les statistiques prouvent que la récidive dans ce domaine est d'entre 25 % et 30 %. Le ministère de la justice va étudier les *résultats positifs de la castration* par médicaments à l'étranger, a déclaré un porte-parole du ministère. A l'aide de médicaments, le désir et la possibilité de réaliser l'acte sexuel sont supprimés. Il est hors de question d'introduire en Norvège la castration chirurgicale.

★ *Norinform*. Boîte postale 241 Sentrum, Oslo 1, Norvège. Tél. : (02) 11-46-85.

BOITE A OUTILS

Nouvelles technologies et formation

Le Centre européen pour le *développement* de la formation professionnelle – CEDEFOP – publie dans sa revue triannuelle un numéro spécial sur les nouvelles technologies et la formation.

Plusieurs des articles proposés sont les exposés des spécialistes à la conférence sur « le changement technologique, l'emploi, les qualifications et la formation » organisée à Berlin du 24 au 26 novembre 1982 (il y avait plusieurs Français).

« *Lorsqu'est abordée la relation technologie-formation, il apparaît que l'on cherche trop souvent à observer et analyser les effets de l'innovation technologique sur la formation professionnelle, ses contenus, la façon de la concevoir, de l'organiser et de la finaliser.*

» *Est-ce bien poser le problème ? Ne s'agit-il pas avant tout de créer les conditions pour que les personnes et les collectivités soient en mesure de maîtriser les outils dont elles vont disposer ? Il s'agit, en effet, de faire face au risque d'une société éclatée entre ceux qui savent et décident et ceux qui subissent ; de faire face au risque d'une organisation du travail tentée par un taylorisme, nouvelle manière.* »

Dans cette optique, P.P. Valli aborde le défi technologique.

H. Schmidt met en relation changement technologique, *emploi et qualifications professionnelles*. A. d'Iribarne met en évidence la nécessité d'une éducation professionnelle. D. Allen *raconte l'expérience de la* B.B.C. en Grande-Bretagne, et A. Sorge s'étend sur l'évolution vers la polarisation des qualifications.

★ *CEDEFOP-Bundesallee, 22 D. 1000 Berlin 15.*

Évolution des P.M.E.

Les petites entreprises sont très différentes les unes des autres. Cependant, une étude approfondie de leurs comportements montre, d'après Neil C. Churchill et Virginia L. Lewis, qui sont respectivement directeur et membre du Caruth Institute des chefs d'entreprise (États-Unis), des problèmes communs.

Ces problèmes apparaissent à des *stades analogues* de leur développement et les deux chercheurs les ont regroupés en un schéma qui permet de mieux comprendre la nature, les caractéristiques, *les enjeux d'une* firme : de la petite teinturerie de trois employés à l'entreprise de logiciels informatiques qui réalise 20 millions de dollars par an et *qui a une croissance de 40 %.*

Les cinq stades retenus sont : existence, maintien, réussite, développement et exploitation maximale des ressources.

Pour chaque phase, les problèmes *permanents* sont schématisés, illustrés. En reconnaissant le stade dans lequel se trouve son entreprise, l'entrepreneur *devrait pouvoir utiliser cette* analyse pour mieux comprendre ses difficultés et anticiper celles à venir.

★ *Harvard - L'Expansion*, nº 30, 67, avenue de Wagram, 75842 Paris Cedex 17. Tél. : 763-12-11.

Parc scientifique

Les parcs scientifiques sont nés aux Etats-Unis il y a moins de quarante ans. Depuis, le phénomène se développe et il existe *beaucoup d'expériences* ayant des caractéristiques très différentes : parcs, zones, cités...

L'association Sophia Antipolis propose la création d'un club pour renforcer les liens et échanges entre ces initiatives et, désormais, *les Nouvelles de Sophia*, lettres du Parc international d'activités Valbonne, Sophia Antipolis, publient périodiquement des monographies sur les principaux parcs mondiaux.

★ *Association Sophia Antipolis*, B.P., 06561 Valbonne Cedex, tél. : 33-10-10.

Bruit et société

Le bruit, « ensemble de sons indésirables ou provoquant une sensation désagréable », figure au premier rang des nuisances subies par les Français au sein de leur environnement quotidien.

Après-demain consacre son *numéro* d'octobre-novembre 1983 à un dossier sur ce problème. Bruits au quotidien, bruits au travail, bruits à l'école, bruits à la ville, bruits des transports..., *les différentes agressions auditives* que nous subissons sont analysées.

Les conséquences de ces *agressions sont identifiées* : impacts sur la santé, coût social... Des propositions de lutte sont faites sur le plan de l'architecture, sur le plan global, politique, *sur le plan des actions de la* base.

Une *bibliographie* (ouvrages, rapports, thèses, compte-rendus de colloques, articles) est fournie.

★ *Après-demain*, 227, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.

L'informatique le soir

L'Université populaire de Paris, association loi de 1901, *propose des sessions d'initiation* à l'informatique. Au total trente-cinq heures réparties sur quatorze cours du soir (19 h 30 à 22 heures). Ceux-ci comprennent *des exercices sur micro ordinateurs* Sharp munis d'imprimantes. Prix : 750 F + 60 F d'inscription.

★ *Université populaire de Paris*, 48, rue de Ponthieu, 75008 Paris, tél. : 225-33-42.

BLOC-NOTES

PUBLICATIONS

Taxe professionnelle

Juris Associations, revue d'actualité juridique et pratique au service des associations, consacre treize pages de son numéro de septembre-octobre aux exonérations de la taxe professionnelle des organismes sans but lucratif. A la lumière de l'instruction du 12 avril 1983, elle précise les conditions d'exonération de taxe sur les salaires.

★ *Juris Associations*, 24, rue Joseph-Serlin, 69001 Lyon. Tél. : 827-00-38.

RENDEZ-VOUS

Economie sociale

L'université du Maine offre la possibilité de préparer un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en économie sociale à toute personne titulaire d'une maîtrise de droit, de sciences économiques, d'administration économique et sociale et de sciences et techniques comptables, après justification des raisons de son choix lors de l'inscription et au cours d'un entretien ultérieur avec les enseignants.

Des équivalences peuvent être accordées, notamment aux titulaires du diplôme des hautes études en pratique sociale (D.H.E.P.S.), délivré à des personnes salariées par l'université du Maine.

★ Secrétariat du DESS, faculté de droit et des sciences économiques, université du Maine, route de Laval, B.P. 535, 72017 Le Mans Cedex. Tél. : (43) 84-06-70, poste 350.

Clubs sportifs

M. Pierre Chazaud, inspecteur de la jeunesse et des sports et chargé de cours à l'université de Lyon-II, vient de publier un guide destiné aux associations et clubs sportifs : *le Sport et sa gestion,* qui permet de répondre aux nombreuses questions, que se posent les dirigeants confrontés à la complexité des systèmes administratifs en place.

★ *Le Sport et sa gestion*, éditions Vigot, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75006 Paris.

Travailleurs sociaux

Pour les travailleurs sociaux confrontés au problème du chômage des personnes sans qualification dont ils ont la charge, la Boutique de gestion de Paris organise, du 14 au 18 novembre, un stage destiné à les aider à réinsérer ces marginaux de fait. « Du social à l'économique » devrait leur apprendre à finaliser leurs projets sociaux.

★ La Boutique de gestion de Paris, 95, boulevard Voltaire, 75011 Paris. Tél. : 355-09-48.

annonces associations

Appels

Ass. socio éducative propose à object. consc. poste assistant technique. Descriptif contre 4 F timbres poste à M.J.C. B.P. 306, 73103 Aix-les-Bains.

DIVORCE

Comment une femme peut s'enrichir avec le divorce ? Conseils aux fut. vict. des droits des femmes. Tél : (1) 588-98-44.

Convocation

Si vous aimez les associations de type anglo-saxons. Tél. : 340-45-12 de 18 h à 19 h ou le dim. de 10 h à 12 h.

Création

L'ass. de voyages, à but non luc. Le Point-Mulhouse propose depuis fév. 83, son magazine bimest. Près de 10.000 lecteurs nous ont déjà fait confiance. Et vous ? Le nº 4 paraît en kiosques, le 25/10, avec Reiser, Hongkong, l'islam noir, les P.A., fiches pratiques... 64 p. coul. 15 F, ou 60 F pour un an à Pour un autre tourisme, 2, pl. Wagram, 17ᵉ.

Manifestations

PROFESSEURS D'**EMT**
JOURNÉES D'ÉTUDE DE L'APAME
10, 11, 12 novembre 83.
Les prof. d'activ. man. éducat. se réuniss. à Préfailles (44).
Inscr. : (1) 630-55-79.

LE M.A.C.I.D.D.
(Mouvement d'Accueil de Conseil et d'information pour Divorçants et Divorcés) propose lundi 7 nov. à 18 h 30 un débat autour du thème :
« Que dire aux enfants » ?
M.A.C.I.D.D., 4, rue Vigée-Le-Brun, 75015 Paris. Tél. : 306-77-71.

La Sauvetage de l'Enfance organise une conférence-débat sur le thème : « l'adolescent en difficulté et la famille ». Sous la présidence effective de :
Mme Edwige AVICE,
Ministre du Temps libre, de la Jeunesse et des Sports.
Et avec les interventions de :
M. le Professeur Philippe JEAMMET,
Professeur de Pédo-Psychiatrie (Paris VI), Hôpital International de l'Université de Paris
et de :
M. Gérard MENDEL,
Psychiatre et Psychanalyste, auteur de « La Révolte contre le père » et « 54 millions d'individus »
le jeudi 24 novembre 1983 de 14 h 30 à 18 h
au 6, rue Albert-Lapparent, 75007 Paris.
(Les invitations sont à retirer au 53, rue Réaumur, 75002 Paris.)

Xᵉ Congrès du Camacq les 19 et 20 novembre à Lyon. Comment établir un vrai débat public à l'heure de la décentralisation dans un quart. où un projet d'aménag. se prépare afin que les habitants participent réellement à la transform. de leur cadre de vie. Ass. de Quartier des grandes villes. Rens. à l'UCIL, 1, rue Gaspard-André, 69002 Lyon. 842-62-49.

L'AOFD, 9, rue Guenegaud, 6ᵉ, Paris, poursuit ses rencontres :
— solitude et séparation, y faire face et vivre mieux, samedi 5 nov. et 3 déc., 10 h 30 ;
— parents séparés, divorcés, face à vos enfants : LA NOUVELLE RELATION, lundi 7 nov. et 5 déc., 18 h 30.
Rens. et inscript. : 329-77-19.

Sessions et stages

Cours d'arabe maghrébin à Paris-18ᵉ, basés sur l'oral pour tous ceux qui veulent communiquer avec les Maghrébins immigrés en France. Cours du soir, formul. intens. Début des cours 17 oct. Rens. envel. timb. à ALPHATIS-MAGHREBIN, 27, r. de Chartres, 75018 Paris.

Stages relations humaines : « Les réunions : participation et conduite », 5 j. en mai-juin 84 ; « Pratique des entretiens de tête-à-tête », 6 j. au printemps 84. Pour tous ceux qui rech. efficacité de leurs activ. et respons. Stages linguistiques angl., all., esp., ar., temps plein/réactiv. de conn. 1 sem. (42 h) ou 7 sem., diff. niveaux. Info préal. Serv. form. cont. Univers. Lyon-2, 86, r. Pasteur, Lyon-7ᵉ. 869-24-46.

LES ATELIERS D'ÉCRITURE ELISABETH BING

Week-ends de sensibilisation, stages, ateliers hebdomadaires. Formation permanente. Documentation sur demande. Merci de joindre 4 t. à 2 F. B.P.G. 245, 75227 Paris Cedex 05.

EXPRESSION ORALE ANIMATION RADIO

Elocution, animation, improvisation. 6 jours du 28 nov. au 3 décembre.

LE JOURNAL PARLÉ

Initiation au journalisme radio. Du 21 au 26 novembre. Centre de formation pour la presse associative, 5, bd Voltaire, 75011 Paris. Tél. : 16 (1) 357-71-04.

GESTION COMPTA NOUVEAU PLAN COMPTABLE

Stage toute l'année, pour associations et P.M.E. Prochain stage : 18 et 19 novembre. Boutique de gestion de Paris. 95, bd Voltaire, 11ᵉ. (1) 355-09-48.

TRAVAILLEURS SOCIAUX

Stage d'initiation au montage et à la gestion d'une activité visant l'insertion sociale d'individus en difficulté. Du 14 au 18 novembre. Boutique de gestion de Paris. 95, bd Voltaire, 75011. Tél. : (1) 355-09-48.

MICRO INFORMATIQUE

Stages d'initiation toute l'année. Pour association et P.M.E. Prochain stage du 21 au 25 novembre. Boutique de gestions de Paris. 95, bd Voltaire, 75011. Tél. : (1) 355-09-48.

Cinéma Formation Professionnelle, Image, Son, Montage, vidéo, Ecriture de scénarii, Adaptation, Découpage, Scripte, Assistant, Production et Droit du Cinéma, Réalisation, Photographie, Technique ou Jeu de l'Acteur. 460 à 760 F. Films Plain-chant - 540-42-56. 6, rue Didot, 75014.

INITIATION A LA TRUFFICULTURE
Stage le 18 novembre. Ecomusée de la Truffe. 24420 SORGES-EN-PÉRIGORD. Tél. : (53) 05-90-11 (ap. midi).

RELATIONS AVEC LA PRESSE
Connaître les médias, savoir leur parler, savoir faire parler de soi. 5 jrs de stage du 14 au 18 nov. Centre de Format. pour la Presse Associat., 5, bd Voltaire, 75011 Paris. 16 (1) 357-71-04.

Un nouveau-né : le Conseil national

Né à l'hôtel Matignon en juillet dernier le Conseil national de la vie associative est encore dans les langes. Il remue, mais pourra-t-il marcher ?

LE Conseil national de la vie associative (C.N.V.A.) est né sans grand bruit, un jour d'été à l'hôtel Matignon, des intentions passées de M. André Henry, ancien ministre du temps libre, et de la volonté personnelle de M. Pierre Mauroy, qui fut, on le sait, président des clubs Léo-Lagrange. De cette conjonction était résulté le décret du 25 février 1983, selon lequel le Conseil, « placé auprès du premier ministre », « devait établir un bilan annuel, faire toute proposition de réformes et conduire toutes études qui lui paraîtraient utiles au développement de la vie associative ». Le 1er juillet — ne fallait-il pas commémorer la loi de 1901 ? — les cinquante-huit membres étaient nommés, le 5, ils étaient officiellement installés par M. Mauroy et une brochette de ministres.

Evénement discret. La presse a gardé un silence presque général : un certain scepticisme, au souvenir de tant de « hauts comités » et de « conseils supérieurs ».

Composé uniquement de personnalités du monde associatif, le C.N.V.A. est une structure « éminemment privée », maître de ses priorités et de ses ordres du jour, mais, comme le relève la lettre d'information de la FONDA (Fondation pour la vie associative), cette indépendance comporte le risque d'isolement et d'inefficacité. Le Conseil, qui se réunira en assemblée plénière au moins deux fois quarante-huit heures par an, émettra des avis... que le gouvernement ne sera pas tenu de respecter.

Pour mieux préciser la nature de leurs relations avec les pouvoirs publics, les membres du C.N.V.A. se sont efforcés, dès leur première réunion de travail, de « charger de sens » le texte du décret. Il a été demandé que la mention « auprès du premier ministre » soit concrétisée par un dialogue direct entre le secrétaire général du gouvernement et le président du C.N.V.A., ce qui serait accepté par Matignon.

Les fortes et les pauvres

Le rôle d'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics suppose une représentativité quasi exhaustive du phénomène associatif. Certes, les membres du Conseil ont été désignés par les dix-sept ministères qui ont sous leur tutelle des associations. Mais on relève l'absence de deux ou trois familles : les associations humanitaires par exemple, et celles de soutien aux immigrés. Leur absence est une illustration du fossé qui existe entre associations fortes et associations pauvres, et augure mal de la fonction de rééquilibrage qu'on pouvait attendre du C.N.V.A.

A l'intérieur même du Conseil, les associations ne se retrouvent d'ailleurs pas dans une exacte égalité. Ainsi, tant qu'on n'aura pas autorisé les membres du Conseil à se désigner des suppléants, les travailleurs salariés qui sont bénévoles dans leur association auront plus de difficultés à assister aux séances que les permanents mandatés par les grosses associations. Cette inégalité se retrouve plus encore dans le choix des onze élus du bureau. Il semble que le dosage politique, la répartition des pouvoirs et des notabilités se soient opérés entre les huit « coordinations » avant le scrutin. Prenant le parti d'en rire, les « modestes » associations n'ont pu que remarquer que « les jeux étaient faits » et que, avant même d'être élu président, Georges Davezac, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement, avait son discours dans la poche...

Club de décideurs

Il y a eu des déçus : « *La sensibilité « défense du patrimoine » a été écartée* », regrette Jean-Pierre Raffin, président de la Fédération française des sociétés de protection de la nature (F.F.S.P.N.). « *Ma candidature marginale n'avait aucune chance d'aboutir au milieu de ce club de décideurs qui pilotent d'énormes associations dont certaines existaient avant la guerre* », constate Françoise Pasquier, président du Centre de recherche, de réflexion et d'information féminine (CRIF), qui aurait souhaité interpeller le bureau sur la place des femmes dans les associations (1).

Georges Davezac se défend de toute interprétation « présidentialiste » de sa fonction. De fait, celle-ci l'oblige à se faire le porte-parole de la diversité associative, qu'elle soit laïque ou confessionnelle, proche des pouvoirs publics ou, au contraire, totalement privée. C'est là un rôle nouveau pour le « patron » de la Ligue de l'enseignement, mais sa sincérité ne tardera pas à être mise à l'épreuve. Bien qu'il attende toujours ses locaux et un budget (2), le C.N.V.A. est décidé à aller vite « *pour prouver qu'on peut être concret rapidement* ». Tous les dossiers hérités du ministère Henry et qui relèvent d'un projet global de développement de la vie associative ont été ouverts en même temps. Certains, qui font l'objet d'un quasi-consensus (réforme du congé-cadre jeunesse, crédit d'heures, statut de l'élu social), ne devraient pas poser de problèmes sérieux. Il en ira autrement des questions de fiscalité (les partisans d'un plus ample financement de la vie associative par les particuliers s'opposeront à ceux qui refusent tout désengagement de l'État) et surtout de ce serpent de mer, « l'utilité sociale ».

La « magistrature des associations » et, en tête, son président, devront en l'occurrence faire preuve de la plus grande sagesse : pour l'heure, les positions très tranchées entre ceux qui redoutent qu'on confonde utilité publique et activité sociale, ceux qui craignent une municipalisation rampante des associations et ceux qui en revanche se montreraient favorables à une distinction entre associations gestionnaires et associations non gestionnaires paraissent irréconciliables.

Il ne faudra pas beaucoup plus d'un an pour juger sur pièces la validité des travaux du C.N.V.A. : en effet, en juin 1984 sera rendu le premier bilan de la vie associative (dont la préparation a été confiée à Henri Thery) dans le même temps que sera discuté le budget 1985, qui devrait comporter — si le Conseil a pu se faire entendre — de nouvelles mesures en faveur des associations. « *Sans doute, nous tombons mal si nos avis n'ont que des conséquences financières et budgétaires*, estime Georges Davezac, *mais notre succès dépendra autant de la responsabilité du gouvernement (jouera-t-il le jeu jusqu'au bout ?) que de la manière dont on va travailler. Mais le pari est jouable, qui permettrait enfin de faire reconnaître les formations associatives à l'égal des formations politiques ou syndicales.* »

Le président du C.N.V.A. résume là un avis général. Personne n'est encore prêt à quitter le bateau. Même Françoise Pasquier, qui n'hésitera pas à le faire si elle estime que sa voix est systématiquement couverte, a pour l'instant envie de se battre, notamment « *parce qu'il faudrait faire toucher du doigt à ces diplodocus qui sont assis sur l'idée que la vie associative est le monopole inexpugnable de la gauche que, en ce moment, la droite, elle aussi, est en train de se constituer un tissu associatif* ». ■

DANIEL GARCIA.

(1) Le C.N.V.A. compte onze femmes, soit un peu moins de 20 % de ses membres.

(2) Le budget nécessaire au bon fonctionnement du Conseil a été estimé à un million de francs par an. Il serait couvert à raison d'un tiers par Matignon, un tiers par la jeunesse et les sports et le dernier tiers par les autres ministères, au prorata du nombre d'associations sous leur tutelle qui sont au Conseil. Le budget permettrait notamment l'embauche d'un secrétaire et de trois chargés de mission : un pour les relations avec les ministères, un second pour les relations avec les associations et un conseiller juridique.

CONSEILS

LES AGRÉMENTS (2)

Associations et centres sportifs

La structure de base des associations et centres sportifs est celle de toutes les associations déclarées conformément aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901 et de son décret d'application du 16 août 1901, mais leur agrément relève de dispositions réglementaires spécifiques qui découlent de la loi 75-988 du 29 octobre 1975 relative au développement de l'éducation physique et du sport.

Cette loi a été complétée pour son application par deux décrets du 3 juin 1976 nº 76-489 relatif à l'habilitation des fédérations sportives et 76-490 fixant le principe de statuts types qui conditionnent cette même habilitation. Ainsi une association sportive ou un club qui souhaite organiser ou participer à des compétitions est soumis à une double condition :

— Etre constitué suivant les principes généraux de toutes les associations régies par la loi du 1er juillet 1901 et notamment que soient mis en évidence les principes de non-lucrativité ;

— Etre affilié à une fédération sportive qui seule peut lui permettre d'être agréé par le ministre chargé des sports et ainsi prétendre à l'octroi de subventions.

Nous insistons sur les textes ci-dessus qui sont toujours applicables et appliqués, même si une loi sur l'organisation des activités sportives est en préparation. (Le projet adopté le 6 avril dernier par le conseil des ministres est actuellement examiné par le Sénat et devrait venir en deuxième lecture devant l'Assemblée nationale au cours de la session de printemps 1984.)

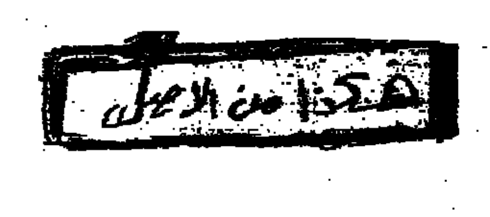
Les articles 11 et 12 de la loi fixent le rôle des fédérations sportives et précisent que « dans une discipline sportive et pour une période déterminée une seule fédération peut être habilitée ». Cette habilitation est donnée après avis du Comité national olympique et sportif français et le décret du 3 juin en fixe les conditions générales ainsi que la procédure de retrait. Les fédérations sportives doivent non seulement être déclarées conformément aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901, mais avoir adopté des statuts comportant un certain nombre de dispositions obligatoires particulières concernant notamment sa composition, les conditions de radiation, la composition de son assemblée générale, celle de son comité de direction, de son bureau ainsi que les règles de leur fonctionnement, le rôle du président et d'autres dispositions communes aux associations reconnues d'utilité publique, comme celles qui ont trait à l'acceptation des dons et legs et à la gestion de ses ressources et de son patrimoine, aux modifications qui pourraient être apportées aux statuts ou à la dissolution, enfin à la surveillance des deux ministères de tutelle : intérieur et sports.

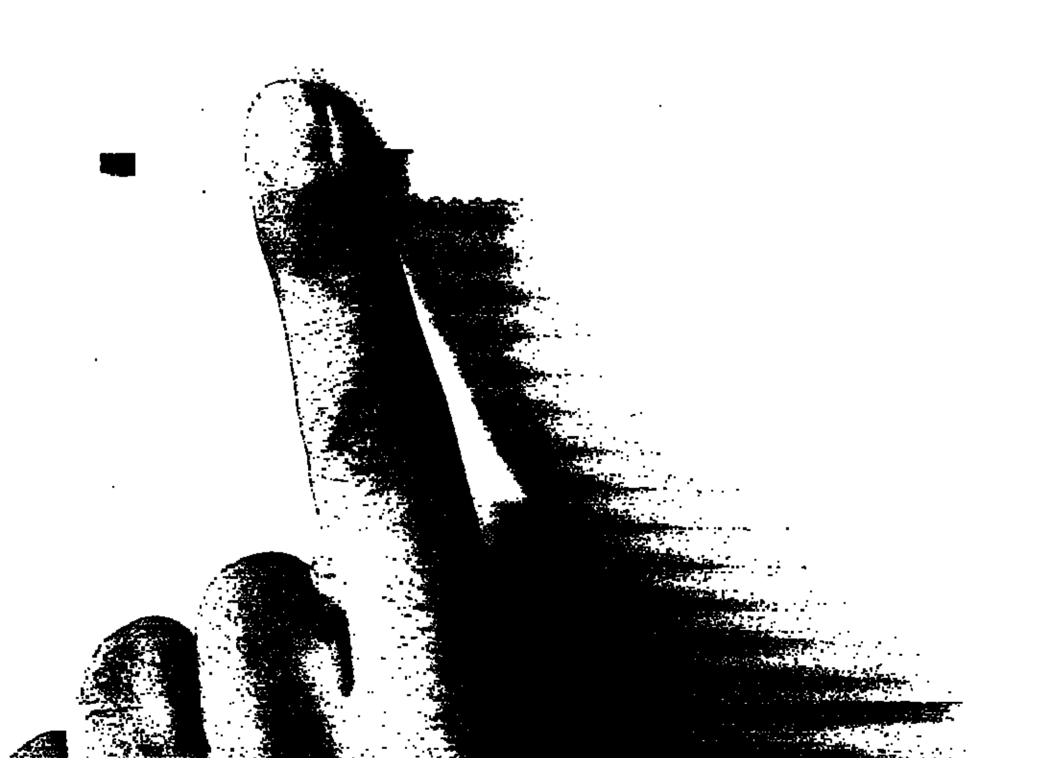
∴

Quelles sont donc, en fonction du rôle important dévolu aux fédérations sportives, les démarches à entreprendre pour une association ou un club sportif qui souhaite obtenir son agrément ? Avant toute déclaration à la préfecture, il est nécessaire de se procurer soit auprès de la direction départementale du temps libre, de la jeunesse et des sports, soit auprès de la fédération sportive concernée, les statuts types mis en conformité suivant les dispositions de l'arrêté du 19 juin 1967 qui comportent pour certains sports des variantes spécifiques. La publication au *Journal officiel* ayant été faite, il y aura lieu, dans un deuxième temps, de formuler une demande d'affiliation à la fédération qui comprend généralement outre les statuts en double exemplaire un questionnaire particulier et, suivant les cas, une demande d'homologation des installations sportives. La fédération délivrera un récépissé de déclaration et attribuera un numéro d'affiliation, mais l'affiliation ne deviendra effective qu'après le versement de la cotisation globale à l'un des organes de la fédération et l'acquisition d'un certain nombre de licences.

Ainsi les fédérations exercent, de par la loi et des dispositions réglementaires qui l'accompagnent, un monopole de fait pour la pratique d'un sport déterminé, mais en contrepartie, si toutes les formalités précédentes ont été respectées, elles ne peuvent refuser l'affiliation. Enfin l'agrément qui seul peut ouvrir la possibilité d'aide publique dans tous les domaines que nous avons déjà présentés, sans constituer un droit absolu, est accordé par le ministre chargé des sports, après avis du directeur départemental du temps libre, de la jeunesse et des sports.

* Conseils rédigés par Service associations, association loi 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris, téléphone : 380-34-09. Telex : SERVASS 650 344 F.





Voyage au bout du monde, à l'Est. Un numéro d'« Apostrophes » sur l'hégémonie soviétique (vendredi, A2). Un document en deux parties sur un peuple dispersé : les Arméniens (dimanche, A2). La Pologne : l'évocation des événements de Gdansk en 1980, par le cinéaste polonais Andrzej Wajda, avec *l'Homme de fer* (dimanche, TF1). Les luttes et intrigues de cour pendant la prise de pouvoir du tsar Ivan IV, dans la première partie d'*Ivan le Terrible*, de S.M. Eisenstein (vendredi, A2), ou encore « Les Ukrainiens pendant l'entre-deux-guerres » (cette semaine, sur France-Culture). A l'Est, quoi de nouveau ?

L'électronique réinvente la télévision

La vieille télévision flirte avec les images de synthèse et les jeux vidéo. On nous prépare un nouveau petit écran à grand renfort d'électronique.

ÇA ne dure que dix minutes et c'est diffusé un mercredi sur deux, vers 16 heures, dans le cadre des émissions pour enfants de TF 1. Autant de raisons, hélas !, pour que « Pixi folly » passe inaperçu. Et pourtant l'émission vaut largement le détour. D'abord pour l'originalité du dispositif technique : il y a bien longtemps que le vieux studio 3 de Cognacq-Jay, assoupi dans la routine des plateaux-débats, n'avait connu pareille audace. Imaginez un caisson surélevé en forme de ring et entouré de gradins. A l'intérieur : un téléviseur géant couché horizontalement et alimenté par un téléprojecteur dissimulé par le caisson. Trois caméras, dont une accrochée aux cintres du studio, et un système de miroirs vont permettre aux animateurs de plonger à travers l'écran géant. Miniaturisés par une régie de trucage, ils évoluent ensuite dans l'animation électronique des jeux vidéo, les labyrinthes numériques du C.C.E.T.T. (1) et les images de synthèse de la Sogitec (2).

Le tout est tourné en une seule journée. A l'énoncé du projet, les techniciens avaient d'abord jugé la mission impossible. Aujourd'hui, ils ont retrouvé l'enthousiasme du bon vieux temps, celui où l'on réinventait chaque soir la télévision. L'artisan de la victoire, c'est M. Jacques Perrache, un jeune réalisateur rompu aux techniques vidéo et qui a parfaitement assimilé les leçons de « *Tron* ». Le deuxième atout de « Pixi folly », c'est la volonté de sa productrice, Cécile Roger-Machard, de prendre au pied de la lettre l'univers des jeux vidéo. Il ne s'agit pas seulement de remplacer les petits Mickeys et le carton-pâte par l'imagerie électronique, mais d'utiliser les portes qu'elle ouvre sur l'imaginaire. Une fois traversé l'écran magique, les animateurs et les enfants de « Pixi folly » se retrouvent prisonniers de Donkey Kong, poursuivis par Pac Man ou défiant les lasers aux commandes d'un vaisseau spatial. Autant d'épreuves initiatiques qui dessinent, pour les héritiers d'Alice, le nouveau Pays des *Merveilles*.

« Pixi folly » n'est que la pointe visible de l'iceberg. Regardez bien les écrans publicitaires ; à coup d'images de synthèse, d'animation électronique, les spots subissent aussi la contagion des jeux vidéo. Après avoir superbement ignoré pendant des années tout ce qui se passait autour du petit écran, la télévision française, surprise par l'ampleur du phénomène, passe d'un coup à la contre-offensive. Lors du premier Marché international des jeux et de l'informatique domestique (MIJID), qui a eu lieu à Cannes début octobre, les trois chaînes ont tourné plus de sept heures trente d'émissions pour le journal télévisé, les émissions pour enfants et différents magazines.

En famille

Dès l'été dernier, Maurice Bruzeck, responsable des programmes de vacances de TF 1, donnait le signal. Il prenait même un certain risque en programmant une émission de jeux vidéo dans le sacro-saint créneau de 19 h 40, à un moment où le journal télévisé de la chaîne était au plus bas de son audience. Il est vrai que le reportage quotidien sur le Tour de France, programmé entre les deux émissions, se chargeait de drainer les téléspectateurs. « Superdéfi », conçu et tourné très rapidement par Média marketing international, fut un succès. Les enfants ont écrit nombreux pour participer au jeu, mais aussi pour remercier la télévision des adultes de prendre en compte, à une heure de grande écoute, l'univers des enfants. En associant devant les consoles de jeu parents et enfants d'une même famille, « *Superdéfi* » a réussi à rajeunir l'image de TF 1 sans perdre pour autant son caractère de chaîne familiale. Cette très bonne opération de marketing télévisuel a pris fin, hélas !, avec les programmes d'été. Mais un nouveau «Superdéfi» est à l'étude, combinant le micro-ordinateur et le jeu vidéo dans une sorte de « *La tête et les jambes* », version années 80.

Dans le cadre de ses «nouveaux lundis», TF 1 programme également « *Octet et quart de pouce* », un magazine mensuel de soixante-quinze minutes consacré entièrement à la micro-informatique et à la vidéo. Hésitant entre le cours de «basic» à domicile et le reportage plus classique, le ton de l'émission est encore maladroit, trop technologique, mais il est déjà plus pertinent que les grands envols délirants auxquels nous avaient habitués les émissions de Laurent Broomhead. Dans la foulée de cette petite révolution, Michel Chevalet (qui assure la météo dans le journal télévisé) expérimente depuis quelques jours un nouvel ordinateur qui visualise directement les informations transmises par les satellites d'observation. Et l'on murmure que le journal télévisé lui-même pourrait bientôt se commander des habits neufs avec une imagerie électronique renforcée.

Face au renouveau de TF 1, Antenne 2 semble avoir pris quelque retard sur le sujet. A une seule exception : les émissions pour enfants, encore une fois. A l'occasion du MIJID, Récré A 2 a fait entrer Dorothée, son animatrice-vedette, à l'intérieur d'Hector, un des rares micro-ordinateurs français, dont les possibilités de création graphique sont remarquables. Les téléspectateurs, invités à téléphoner à S.V.P., devaient affronter eux-mêmes les pièges diaboliques d'un jeu de labyrinthe.

C'est dans de tels dispositifs que se joue une part essentielle de la bataille. Si la télévision s'intéresse de près au jeu vidéo, c'est sans doute parce qu'images de synthèse et animation électronique participent d'un renouveau global de l'écriture et de la création. Mais c'est aussi parce que, en commercialisant des cassettes de jeu à partir de ses émissions, la télévision peut, comme le cinéma, tirer des profits substantiels de ces produits dérivés. Dans ce domaine, il y a tout à inventer et beaucoup de difficultés à vaincre. Les jeux vidéo ont sur la vieille télévision un avantage déterminant : ils sont, eux, réellement interactifs.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Centre commun d'études des télécommunications et de la télévision.

(2) La Sogitec est une société française spécialisée dans les images de synthèse en trois dimensions.

Les programmes régionaux de FR 3

Alsace : la fibre régionale

TOUS les jours à la même heure, les Alsaciens suivent depuis deux mois les démêlés conjugaux du couple infernal Dina Faust-Gaston Goetz ou bien les discussions très domestiques d'une sorte de famille Duraton alsacienne. « De Vaisselier », émission quotidienne diffusée en apéritif (juste avant 20 heures) et en alsacien, est l'émission locomotive, la trouvaille de FR 3 Alsace !. Germain Muller s'est vu confier la lourde tâche de faire la pige à Philippe Bouvard et de détourner les téléspectateurs des chaînes allemandes : il a abandonné son cabaret (le Cercle alsacien) pour écrire des sketches à un rythme effréné... (par amour du pays, il est très mal payé !). Sur le ton de la comédie de boulevard, cette sorte de psychanalyse de l'Alsace fait beaucoup rire, paraît-il, les Alsaciens.

Dans un espace géographique très sensible, où l'on peut capter huit à dix chaînes de télévision (dont trois allemandes, trois suisses, Télé-Luxembourg et les trois françaises), qui recevra bientôt les satellites, FR 3 Alsace a choisi délibérément le régional. Sur une moyenne de dix-huit heures de programmes hebdomadaires, une dizaine sont réalisées sur place. Le B.R.I. contribue de manière exceptionnelle à cet effort. Ici — miracle ! — il y a presque une osmose entre la production et les journalistes. Georges Traband, le premier Alsacien à occuper le poste de direction, très attaché à sa région ; Gérard Heinz, responsable des programmes depuis le 1er août et François Poulet-Mathys, rédacteur en chef du B.R.I., aiment visiblement travailler ensemble.

Depuis le 5 septembre, la nouvelle grille se distingue par une série d'initiatives. On retrouve, bien sûr, comme ailleurs le souci de donner à chaque jour une spécialité, mais l'important n'est pas là. On remarque, outre une très nette augmentation des émissions dialectales, le nombre d'émissions dites de contact direct. Le B.R.I. a tenté une expérience le mercredi. Il a proposé à un certain nombre d'organismes ou d'associations comme les consommateurs, l'A.N.P.E., de faire un travail en commun, en gardant le contrôle (forme et fond) des sujets choisis par les autres.

Le résultat est convaincant, c'est-à-dire écoutable. Gérard Heinz et François Poulet-Mathys songent à démarrer en janvier une formule similaire avec les universités (« Pour les faire sortir de leur splendide isolement »). Ils songent à une sorte de « API-U », qui ne serait pas un restau-U, mais une mise en commun, entre les régions, d'émissions liées aux recherches de toutes les universités de France. FR 3 Alsace, qui décroche deux samedis soir par mois depuis février 1983 (la station rediffuse le lendemain l'émission nationale qui a sauté), pense à de grands dossiers d'information le soir (premier prévu, le samedi 26 novembre : L'école libre) et à des « magazines rhénans » réalisés avec les télévisions allemande et suisse.

● **Uss'm landel.** Autre magazine en alsacien. On a placé dans cette série hebdomadaire d'anciennes émissions qui se retrouvent « réactivées », des séries sur les conteurs, ou « Petons une bonne tranche... ». Il s'agit de donner la parole aux Alsaciens afin de constituer une mémoire. On en a vu une, filmée en public au grand auditorium de la station, très « cabaret » (le vendredi à 18 h 15).

● **Courte paille.** Il n'y a pas d'équivalent ailleurs de ce magazine hebdomadaire qui fait le pont entre jeunes et anciens. Jean-Marie Koltes, Nicole Mouton et le clown Smol jouent au piano, les enfants s'amusent à « fabriquer » des journaux, posent des questions aux plus vieux ; c'est frais, un peu long (chaque mercredi à 17 h 30).

● **25 images/seconde.** Jean-François Dolisi, un journaliste de la « maison », fabrique des petits sujets dans le style du magazine « Moi, je », caustiques, enlevés, sophistiqués, comme on en voit peu dans les régions. A suivre attentivement (un samedi sur quatre, 19 h 35).

● **Rue des Fourmis.** On n'a pas vu ce minuscule magazine d'une minute (!) intégré dans le journal régional. Ambroise Perrin propose une chronique de la vie quotidienne, une minute pas plus, saisie sur le vif, dans la rue.

● **Le choc des idées.** Cette émission hebdomadaire qui dure près de deux heures (c'est beaucoup trop !) ouvre des débats en tout genre sur le rugby, la mort à travers les âges, la communauté juive, la presse marginale, en mêlant films et invités sur un plateau. C'est un journaliste (extérieur à la maison ou de la maison, suivant compétence) qui mène la ronde. Le 13 octobre, on a suivi un débat sur la forêt du Rhin, menacée par les pluies acides. Le film était surexposé, les invités rangés en rangs d'oignon derrière des tables, le débat, bien mené, restait intéressant (le jeudi, à 17 heures).

● **Visa.** On y trouve différents sujets, le cyclotourisme, la Tunisie, les vaccins... dont un documentaire sur la nouvelle manufacture de papiers peints de Rixheim, délicatement filmé par Jean-Charles Cabanis (lundi à 17 h 30).

● **S'Guiguele.** Conçus comme des petits tampons entre une émission et une autre, des clins d'œil. On y entend des gens répondre du tac au tac à un questionnaire à la Proust. Irrégulier, rigolo.

● **Foot 3.** On retransmet dans ce magazine des matches de foot filmés par le B.R.I., qui ne peut les diffuser en entier dans ses informations, ou d'anciens matches : il faut retrouver la date et le lieu...

CATHERINE HUMBLOT.

Les films de la semaine

* A VOIR
** GRAND FILM

par JACQUES SICLIER

LUNDI 31 OCTOBRE

LA BATAILLE DE LA PLANETE DES SINGES

Film américain de Jack Lee-Thompson (1973), avec R. McDowall, C. Akins, N. Trundy, S. Darnen, B. Williams.

TF1, 14 h (85 mn).

Cinquième et dernier épisode d'une série inspirée par le roman de Pierre Boulle. C'est la dégénérescence totale.

UN SINGE EN HIVER*

Film français de Henri Verneuil (1962), avec J. Gabin, J.-P. Belmondo, S. Flon, N. Roquevert, P. Frankeur (N.)

TF1, 20 h 35 (90 mn).

Il n'y a là ni chimpanzé ni gorille, mais une étonnante confrontation Belmondo-Gabin, fraternisant dans l'ivrognerie. L'adaptation du roman d'Antoine Blondin est faite à leur mesure.

VIVRE POUR VIVRE*

Film français de Claude Lelouch (1967), avec Y. Montand, A. Girardot, C. Bergen, I. Tunc, A. Ferjac, M. Parbot.

FR 3, 20 h 35 (85 mn).

Un homme et deux femmes en proie aux difficultés de l'amour. Lui est reporter de télévision, ça donne un ton moderne. Le mélo sentimental selon Lelouch, bien servi par la virtuosité technique et des acteurs populaires.

MARDI 1er NOVEMBRE

RANCHO BRAVO

Film américain d'Andrew V. McLaglen (1965), avec J. Stewart, M. O'Hara, B. Keith, J. Mills, D. Galloway.

TF1, 16 h 30 (95 mn).

Une histoire de taureau dans un western humoristique regardant du côté de chez John Ford. En vain : tout le monde semble s'être trompé de film.

AU BONHEUR DES DAMES*

Film français d'André Cayatte (1943), avec M. Simon, A. Préjean, B. Brunoy, S. Prim, J. Tissier, J. Faber. (N.)

A 2, 14 h 55 (95 mn).

Le roman de Zola — essor du capitalisme et des grands magasins sous le Second Empire — simplifié mais pas trahi. Michel Simon superbe en petit boutiquier ruiné.

ALAMO*

Film américain de John Wayne (1960), avec J. Wayne, R. Widmark, L. Harvey, R. Boone, F. Avalon, P. Wayne.

FR3, 20 h 50 (155 mn).

John Wayne, qui joue David Crockett, s'est lancé, avec succès, dans la réalisation d'une épopée à la gloire des défenseurs du Fort Alamo (Texas, 1836) contre les Mexicains.

L'HOMME DE MONTEREY*

Film américain de Mack V Wright (1933), avec J. Wayne, R. Hall, L. Alberni, F. Ford, N. Quartero. (N.)

FR3, 23 h 55 (55 mn).

John Wayne à vingt-cinq ans (et sans grande personnalité) dans un de ces westerns de série où il tournait, alors, sans désemparer. Une curiosité... à cause de lui.

JEUDI 3 NOVEMBRE

MAIGRET A PIGALLE

Film franco-italien de Marion Landi (1966), avec G. Cervi, L. Kedrova, R. Pellegrin, A. Adam, J. Greci, E. Cerusico.

A2, 14 h 55 (105 mn).

Maigret joué par Gino Cervi, le célèbre « Peppone » adversaire de « Don Camillo ». Simenon, où es-tu ?

QUI ETES-VOUS MONSIEUR SORGE ?*

Film français d'Yves Ciampi (1960), avec T. Holtzmann, H.O. Meissner, K. Kishi, J. Berthier. (N.)

FR 3, 20 h 35 (135 mn).

Reconstitution, en forme d'enquête sur le passé, de l'énigmatique personnalité d'un espion soviétique implanté au Japon comme journaliste nazi. Un solide dossier historique.

VENDREDI 4 NOVEMBRE

IVAN LE TERRIBLE (première partie) **

Film soviétique de S.M. Eisenstein (1943-1945), avec N. Tcherkassov, L. Tzelikovskaia, S. Birman, P. Kadotchnikov, M. Nazvanov, M. Jarov. (N.)

A 2, 23 h (95 mn).

La prise de pouvoir d'Ivan IV, tsar rassembleur des terres russes, sa lutte contre les intrigues de cour et les Tartares, son rôle de meneur du peuple. Splendide apogée de l'art cinématographique d'Eisenstein. Cette première partie, exaltant, en pleine guerre contre l'Allemagne hitlérienne, un « héros national », reçut le prix Staline.

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

L'HOMME DE FER**

Film polonais d'Andrzej Wajda (1981), avec J. Radziwilowics, K. Janda, M. Opania, I. Byrska, B. Linda, L. Walesa.

TF1, 20 h 35 (105 mn).

Histoire du fils de l'Homme de marbre, *à partir des grèves de Gdansk en 1980. Fiction romanesque avec plongées dans le passé, admirablement intégrée à l'événement contemporain. Hymne à la liberté, à l'espoir. Palme d'or Cannes 1981.*

LES HOMMES LE DIMANCHE*

Film allemand de Robert Siodmak (1929), avec B. Borchert, C. Ehlers, A. Schreyer, W. von Waltershausen. (N. muet.)

FR3, 22 h 30.

Distractions dominicales de gens du petit peuple de Berlin. Réalisme social, décors naturels, style de reportage. Le vide d'une existence factice. Un film important.

Variétés

Un grand dadais

IL est long, long comme un jour sans pain ou comme un mois de novembre pluvieux. Timide, réservé comme un élève des jésuites brusquement jeté dans le monde du music-hall. Une pointe de tristesse, d'angoisse dans le regard, vite effacée par une petite moustache espagnole et un sourire de cheval. Né au mois de novembre il y a vingt-trois ans, membre actif de Local à louer, un groupe nancéen de peintres graphistes musiciens ou cinéastes, il est le frère de l'illustre Charlélie Couture. Et un beau jour du mois de novembre, il décidait de s'appeler simplement : Tom Novembre.

Tom Novembre, qui c'est ? Un musicien ? Non, répond-il, un comédien avant tout, qui sait chanter, faire rire une salle entière avec quelques gestes de grand dadais.

Tel que nous le présentent Jean-Pierre Prévost et Catherine Maupas, c'est une sorte de bricoleur tous azimuts, la réincarnation de Boris Vian ou d'Alfred Jarry peut-être. En attendant de le voir bientôt sur une scène parisienne, ou d'écouter son dernier disque qui sort (en novembre), on le regarde ici par le trou de la serrure prendre son petit déjeuner, tapoter sur sa Remington ou se remuer à l'Olympia. Le portrait est court, vif, gai comme un mois de novembre... sous les tropiques.

M. G.

★ **LES ENFANTS DU ROCK : TOM NOVEMBRE, A 2, samedi 5 novembre, 22 h 40 (30 minutes).**

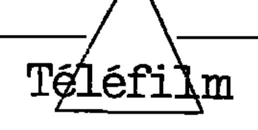
Cui, Cui

C'EST une clairière verdoyante peuplée de pinsons qui font cui-cui et d'une vingtaine de personnes autour d'une table copieuse ornée de fleurs fraîches, rassemblées pour goûter le frou-frou des alexandrins. Autour de Pierre Perret, une pléiade d'oiseaux tendres, parmi lesquels on reconnaît le naïf Yves Duteil, la rêveuse Isabelle Aubret ou Marc Ogeret. C'est mignon comme des petits lutins sortis du monde de Walt Disney, qui chantent Queneau, Laforgue, Musset ou Paul Fort.

Excepté un court instant à faire pâlir les muses (une interprétation ahurissante d'un poème de Verlaine), le spectacle que nous offrent Marianne Lecène et Jean-Marie Coldefy est gentillet, d'une coquetterie surannée, d'une naïveté désarmante.

M. G.

★ **L'AME DES POÈTES, TF 1, vendredi 4 novembre, 20 h 35 (60 minutes).**



Téléfilm

Hölderlin à Bordeaux

IL y a ceux qui trouvent plus confortable de dire qu'Hölderlin était fou : c'est plus simple. D'autres, comme Pierre Bertaux, en un ouvrage récent et convaincant, expliquent que sa fuite précipitée à Bordeaux en 1802 n'était pas due à une crise de démence, mais bien plutôt à un trop grand chagrin d'amour : le poète avait reçu de la bien aimée Suzette Gontard une lettre lui disant qu'elle allait mourir ; il valait mieux qu'il parte (*le Monde* du 25 mars). Il avait trente-deux ans. Son roman *Hypérion* ne rencontrait aucun succès dans son pays. Lui qui avait été l'ami inséparable de Hegel et de Schelling ne parvenait ni à imposer son projet de revue poétique ni à être accepté comme professeur à l'université.

Il s'en alla donc. Quitte à être encore précepteur dans quelque famille bourgeoise, il préférait s'éloigner. Ainsi se retrouva-t-il dans cette ville qui serait plus tard celle de François Mauriac : Bordeaux, la maritime, construite sur des sables mouvants, la respectable, respectueuse de l'argent et des rangs établis. Son séjour chez le consul de Hambourg dura trois mois. Nul ne sait trop bien ce qui se passa durant cette période. Ensuite on retrouverait Hölderlin chez le menuisier Zimmer, homme simple qui sut l'accueillir et s'occuper de lui de 1806 à 1843 – durant ces trente-sept années supplémentaires où l'exalté survécut, noircissant soigneusement, et sagement, des feuillets et des feuillets, que l'on ne lira jamais.

Et, lorsqu'il n'écrivait pas, il tapait sur son épinette, indifférent au dehors, donnant toutes les apparences fallacieuses d'un calme absolu. Hölderlin, comme Lenz, est trop mal connu en France, où seuls les gens de théâtre ont osé, avec plus ou moins de bonheur, s'emparer de son œuvre visionnaire. Montrer Hölderlin à la télévision, le transformer en héros de film ? Pourquoi pas ? Le réalisateur Bertrand Ferié, en choisissant l'épisode girondin, avait la latitude d'inventer, de supposer, d'imaginer...

Modeste et ambitieuse à la fois, sa reconstitution n'a pas les défauts du genre, tant il est vrai que la littérature, le plus souvent, s'arrange mal de la dramatisation. Il était « casse-gueule » – pas d'autre mot – de s'attaquer à Hölderlin. *L'Ange foudroyé* ne déçoit pas trop. Hölderlin est joué par Mathieu Carrière, au visage sans faille, et Maud Reyer est la maîtresse de maison, la mère des élèves, la femme douce, l'amante lucide aux bras accueillants. Tout est en nuances, rien de vulgaire. Juste quelques petites longueurs, très pardonnables.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ **L'ANGE FOUDROYÉ, A 2, mercredi 2 novembre, 20 h 35 (80 minutes).**

LUNDI – 31 OCTOBRE

TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Ces chers disparus.
14 h Film : la Bataille de la planète des singes, de Jack Lee Thompson.
15 h 25 Au-delà de l'histoire : les Inuits (redif.).
16 h 15 Nouveau lundi.
17 h 20 Croque-vacances.
18 h Feuilleton : le Provocateur.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal.
20 h 35 Film : Un singe en hiver, de Henri Verneuil.
22 h Dialogue pour un portrait : Michel Audiard.
Emission de D. Varenne.
Portrait d'un dialoguiste de films à la verve célinienne. Interview et extraits de « Elle boit pas », du « Bateau d'Emilie », d'« Archimède le Clochard », de « Mélodie en sous-sol »... avec la participation de Gérard Depardieu, André Pousse.
23 h 20 Journal.

A 2

12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : les Amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Timide et sans complexe.
15 h 45 Cette semaine sur A2.
16 h Reprise : Apostrophes.
La peur et la mort (dif. le 28 oct.).
17 h 10 La télévision des téléspectateurs.
17 h 40 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Arabella, opéra de Richard Strauss, livret de Hugo von Hofmannsthal. Avec l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Sir Georg Solti, et H. Kraemmer, M. Lilowa, G. Janowitz, E. Gruberova...
Créé en 1933 à Dresde, Arabella *est le dernier opéra de Richard Strauss. Le comte Waldner, ruiné, compte sur le mariage de sa fille Zdenka pour s'en sortir.*
23 h 5 Journal.

FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : l'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Film (cycle Yves Montand) : Vivre pour vivre, de Claude Lelouch.
22 h Journal.
22 h 30 Magazine : Thalassa.
De G. Pernoud.
Festival international du film de la voile à La Rochelle.
23 h Prélude à la nuit.
« Victoria quien ha vencido », « Si tanta gloria », « Hoy es dia de Placer », de Pascual (compositeur du XVII[e] siècle), par C. Petit, A.-M. Hellot, R. de Aliaga, E. Gioco, O. Galperin, S. Arriagada, C. Beyris.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Chips ; 21 h, *Un si joli village*, film de E. Périer ; 23 h, La joie de lire.
- T.M.C., 20 h 35, *Terreur dans le Shanghai Express*, film de Gene Martin ; 22 h 5, Vidéo-solo ; 22 h 35, Impact du plein Evangile.
- R.T.B., 20 h, Écran-témoin : *la Gifle*, film de C. Pinoteau, suivi d'un débat : A quoi rêvent les jeunes filles ?
- TELE 2, 20 h 5, Seniorama : S.O.S. animaux ; 20 h 35, Théâtre wallon ; 22 h 20, Indépendants à votre service (redif.).
- T.S.R., 20 h 10, Spécial cinéma ; 23 h 5, L'antenne est à vous : Exit, association pour le droit de mourir dans la dignité.

MARDI – 1 NOVEMBRE

TF 1

11 h Messe de la Toussaint, célébrée en l'église Saint-Ronan de Locronan (Finistère) ; préd. Père J.-P. Lintanf.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Série : François Gaillard ou la vie des autres.
14 h 45 Le forum du mardi.
16 h Série documentaire : Le paradis des chefs.
16 h 30 Film : Rancho Bravo, d'Andrew W. McLaglen.
18 h 5 Dessin animé.
18 h 10 Feuilleton : Le provocateur.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Accordéon-accordéons.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Variétés : Formule 1, Charles Aznavour.
21 h 40 Concert.
« Le Paradis et la Péri », de Schumann, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France sous la direction de W. Sawallisch (en simultané avec France-Musique).
23 h 15 Journal.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Film : Au bonheur des dames, d'André Cayatte.
16 h 30 Reprise : La chasse aux trésors. En Corse (diff. le 30 oct.).
17 h 30 Dessin animé.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Le pays du dragon.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : Tous les jours dimanche.
Téléfilm de P. Jallaud. Avec R. Jourdan, F. Meininger, A. Lenglet.
Marc Morneton, ancien courrier devenu rédacteur en chef d'un journal, est mis à la retraite anticipée à cinquante-sept ans. Commence pour lui la belle vie, la découverte du temps libre.
22 h Débat : La retraite, une nouvelle vie ou le commencement de la fin ?
Avec parmi les invités MM. A. Bergeron, président de l'UNEDIC, le docteur Caloni...
23 h 15 Journal.

FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 La dernière séance : Soirée John Wayne.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui. 20 h 20, Dessin animé : Bugs Bunny ; 23 h 25, Tex Avery ; 23 h 30, Les réclames de l'époque ; 23 h 40 Les attractions.
20 h 50 Premier film : Alamo, de John Wayne.
23 h 40 Journal.
23 h 55 Deuxième film : l'Homme de Monterey, de Mack V. Wright.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Feuilleton : « La fureur des anges » ; 21 h, A vous de choisir : *la Dernière Carte*, film de W. Grauman, ou : *On achève bien les chevaux*, film de S. Pollack ; 22 h 35, La joie de lire.
- T.M.C., 20 h 35, *Rio Verde*, film de A.V. McLaglen ; 22 h 15, Entre amis.
- R.T.B., 20 h 5, Série : « Les nouvelles brigades du tigre » ; 21 h, Vidéogram ; 21 h 45, Ecritures (l'actualité littéraire) ; 22 h 50, Shema Israël.
- TELE 2, 20 h 5, Nuances : l'homme dans la foule ; 21 h 35, *Images de mon passé*, film de J. Waletsky.
- T.S.R., 20 h 5, Feuilleton : « Dynastie » ; 21 h, A la recherche d'Ernest Ansermet ; 21 h 50, Pierre Braven... ou la trame d'une vie ; 22 h 30, Le futur dans tous ses états.

MERCREDI – 2 NOVEMBRE

TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
13 h 50 Vitamine.
(Lire notre article ci-contre.)
16 h 40 Jouer le jeu de la santé.
16 h 45 Magazine : Temps X.
17 h 40 Info-jeunes.
17 h 55 Jack spot.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 25 Journal.
20 h Football : (Coupe d'Europe) Laval-Austria de Vienne.
21 h 45 Documentaire : L'Argentine, la défaite des généraux, réal. A. Silvart.
(Lire notre article ci-contre.).
23 h 10 Journal.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Les amours romantiques.
13 h 50 Les carnets de l'aventure.
Raid Croix du Sud, de J.-D. Gaisseau.
14 h 25 Dessins animés
15 h Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Avec Def Leppard, Jackson Browne...
17 h 45 Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : L'Ange foudroyé, de B. Férié.
(Lire notre article ci-contre.)
21 h 55 Cinéma, cinémas. Magazine de M. Boujut.
Le cinéma des députés ; la lettre d'un cinéaste : Paul Vecchiali, réalisateur de Corps à cœur *; Carlo Rim, dessinateur, cinéaste ; interview de Liv. Ullmann, Jean-Pierre Mocky et Joan Fontaine...*
22 h 55 Journal.

FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Festival d'Aix-en-Provence 1983 : Hippolyte et Aricie, de Jean-Philippe Rameau.
Opéra en cinq actes, mise en scène, décors et costumes de P.-L. Pizzi, chorégraphie de C. Turocy, réalisé par P. Cavassilas.
21 h 55 Journal.
22 h 15 Hippolyte et Aricie (2[e] partie).

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : « La guérilla » ; 21 h, *Jeux interdits*, film de R. Clément.
- T.M.C., 20 h 35, Téléfilm : *Au cœur de l'orage* (1944-1946), de J.-P. Le Chanois ; 22 h 20, Chrono.
- R.T.B., 20 h, Jeu : Risquons tout ; 21 h, Série historique : « Les fils d'Abraham » ; 21 h 55, Feuilleton : « Sang et honneur », la jeunesse sous Hitler ; 23 h 5, Un autre regard.
- TELE 2, 20 h 5, Sports 2 : basket-ball, tennis, tiercé.
- T.S.R., 20 h 5, Studio 4 (variétés, avec Michel Sardou) ; 21 h 10, Téléscope ; 22 h, Regards ; 22 h 45, Football : Coupes d'Europe.

JEUDI – 3 NOVEMBRE

TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé.
18 h Série : le Provocateur.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 Heureux, avec Fernand Raynaud.
19 h 53 Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : la Dame aux milles et une vies, de M. Ressy, avec D. Darrieux, G. Petro, C. Lafond.
Une ancienne artiste mythomane et tyrannique, apprivoise le fils de sa concierge et lui communique l'amour du chant. Pierrot devient un grand artiste.
22 h 10 Au-delà de l'histoire.
Coproduction des télévisions francophones. Emission canadienne.
Les recherches préhistoriques sur la côte nord-ouest du Pacifique, les traditions culturelles des Amérindiens, des Tsimshians... Avec l'archéologue G. Mac Donald.
23 h 05 Journal.

A 2

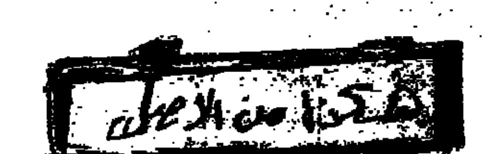
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Film : Maigret à Pigalle, de Marion Landi.
16 h 40 Un temps pour tout.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 35 Expression directe.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Martin Eden, réal. G. Battiato.
Les aventures de Martin Eden en Alaska à la recherche de l'or. Un personnage somptueux, l'un des plus beaux romans de Jack London.
21 h 35 Résistances, magazine de B. Langlois.
L'Argentine : le candidat des droits de l'homme ; l'Uruguay : analyse de la déclaration par G. Auer ; la condition de la femme musulmane ; autres sujets : le Brésil, les procès en U.R.S.S. Avec le pianiste Miguel Angel Estrella, le professeur Jean-Paul Mathieu et le Cuarteto Cedron.
22 h 50 Journal et spécial Coupe d'Europe de football.

FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Film : Qui êtes vous, Monsieur Sorge ?, film d'Yves Ciampi.
22 h 45 Journal.
22 h 40 Boîte aux lettres, magazine littéraire de J. Garcin.
Sur le thème : les écrivains venus d'ailleurs. Grand témoin : G. Rosset ; avec D. Lachtmet : portraits de A. Zitouri et Sony Labou Tansi. Une nouvelle rubrique photo : portrait d'écrivain.
0 h 10 Prélude à la nuit.
« Elégie » pour violoncelle et piano, de G. Fauré, par He Jun Wu, violoncelle, et M[me] Chow Ching Ling, piano.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : « La guérilla » ; 21 h, Feuilleton : « Dallas » ; 23 h, BONP (émission en langue anglaise).
- T.M.C., 20 h 35, *Bagarre au King Creole*, film de A.B. Wallis ; 22 h 20, Euro-sports.
- R.T.B., 20 h, Autant savoir : Terre, premier récupérateur de Wallonie ; 20 h 25, *Justice pour tous*, film de N. Jewison ; 22 h 20, Carrousel aux images.
- TELE 2, 20 h 5, Série : « Le meilleur des mondes » ; 21 h 15, Concert.
- T.S.R., 20 h 5, Temps présent ; 21 h 10, Téléfilm : *J'ai comme une petite musique dans la tête* (d'après A. Moravia) ; 22 h 20, *Où vas-tu, Johnny ?*, téléfilm de C. Koeppel.



TELEVISION

Documentaire

L'Argentine des généraux

COMMENT se fait-il que le plus beau pays du monde — *dixit* Andrés Silvart, — l'Argentine, qui possède de fabuleuses ressources minières, agricoles, industrielles, de très beaux paysages de pampa, comment se fait-il que ce pays soit devenu un mauvais rêve, un cauchemar ? C'est la question que pose directement « Argentine : la défaite des généraux ». La réponse avancée est essentiellement politique. *« Ces cinquante dernières années,* dit Jean-Andrés Silvart, *sont le fruit de la coexistence de deux blocs. D'une part, une minorité — les dictateurs — qui n'a pas de consensus, mais qui est capable de se maintenir en exerçant une pression sur la population. D'autre part, une majorité qui a des moyens d'action politique, mais qui n'a pas la force. »*

Partant de cette analyse classique des régimes totalitaires, le réalisateur tente l'impossible : résumer en moins d'une heure l'histoire contemporaine de son pays ; du péronisme (à peine évoqué) au dernier gouvernement du général Bignone, en passant par ses prédécesseurs, les généraux Videla, Viola, Galtieri, évoquant au passage la guerre des Malouines, les milliers de disparus dans les prisons... En contrepoint à cette valse d'images d'actualité, sans aucune continuité, ponctuées d'interviews d'anciens ministres et de syndicalistes, on traverse tambour battant les banlieues misérables de Buenos-Aires, ses bidonvilles, ses soupes populaires.

Le voyage argentin terminé, on respire, on transpire d'avoir assimilé tant d'informations en si peu de temps, avec le sentiment d'un survol.

M. G.

★ **ARGENTINE : LA DÉFAITE DES GÉNÉRAUX, TF 1, mercredi 2 novembre, 21 h 45 ou 22 h 15 (60 minutes).**

Magazine

La parole aux associations

LES *dispositions de la loi du 29 juillet 1982* concernant *« l'expression directe des associations et des familles de croyance et de pensée »* (qui prenaient la forme d'une séquence quotidienne d'un quart d'heure, sur FR 3, avant la *réforme) se concrétisent, depuis le 8 octobre, par* une émission hebdomadaire d'une heure un quart, centrée sur un même thème : « Liberté 3 ». Sous forme de « table ronde » ou de séquences particulières, des experts, des dirigeants d'associations *ou des porte-parole de courants de pensée* abordent librement des problèmes conjoncturels d'actualité ou des faits de société.

C'est ainsi que le sujet du samedi 5 novembre sera *Déchets et pollutions*, puis, le 12 *l'Anniversaire du 11 Novembre*. La programmation du samedi après-midi devrait augmenter le taux d'audience de *« Liberté 3 »*.

CLAUDE DURIEUX.

★ **LIBERTÉ 3, FR 3 chaque samedi, 16 h 15 (75 minutes).**

Art

Le pinceau qui raconte des histoires

INITIER les enfants de huit à douze ans aux secrets des arts picturaux. Comment s'y prendre ? Les trimbaler dans les musées ? Ils sont pressés d'en sortir. Leur offrir pinceaux et couleurs et les *laisser se défouler sur les murs ? Vous* conviendrez que l'expérience peut s'avérer hasardeuse, même dangereuse.

Elisabeth Couturier et Annabelle Gomez, dans une mini-série de six émissions intitulée « Peinture fraîche », ont choisi la rencontre directe, sans intermédiaire, entre l'artiste et les enfants. Six peintres *abstraits ou figuratifs — Anne-Marie Prieur*, Cueco, Erro, Dominique Gauthier, Ernest Pignon-Ernest ou Antoni Taule — ouvrent leur boîte à couleurs, déplient leur établi, font le voyage des formes, des volumes et des espaces en charmante compagnie. *Pas un mot, les petits chenapans semblent* captivés, oui. Le pinceau raconte des histoires, la lumière naît des contrastes, le bleu, le rouge ou le vert font palpiter les rétines. Et la dizaine d'enfants est à deux doigts de saisir les pinceaux et tubes *pour badigeonner les murs, le ciel... ou pour faire* simplement de la couleur, parce que *« les couleurs appartiennent à tout le monde »*, comme dit l'un d'entre eux.

MARC GIANNÉSINI.

★ **PEINTURE FRAICHE, TF 1, à partir du mercredi 2 novembre dans l'émission « Vitamines », 13 h 50 (13 minutes chacun).**

VENDREDI 4 NOVEMBRE

TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
14 h Vivre autrement (C.N.P.D.).
18 h Série : Le provocateur.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins cinq.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : L'âme des poètes.
Émission de J.-M. Coldefy et M. Lecène. Avec Yves Duteil, Isabelle Aubret, Rose Laurens, Daniel Gérard...
(Lire notre article ci-contre.)
21 h 40 Télédrame express : On n'a tué personne.
de J. Krier, avec H. Surger, F. Louis, P. Vial...
Une reconstitution de l'affaire Barbie.
22 h 30 Bravos.
Magazine de J. Artur et C. Garbisu.
« Le bonheur à Romorantin », de J.-C. Brisville ; « Le mariage », de G.B. Shaw ; « Les serpents de la pluie », de R.-O. Enquist ; le Grand Magic Circus raconte « l'Histoire du petit cochon qui voulait maigrir » ; etc.
23 h 15 Journal.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Timide et sans complexe.
15 h 45 Reprise : Lire c'est vivre.
« Le Rouge et le Noir » de Stendhal (dif. le 18 octobre).
16 h 40 Itinéraires.
Au Soudan.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Les Brigades du Tigre.
Les années folles : la fille de l'air.
1925 : la France reconnaît officiellement l'U.R.S.S., le gouvernement russe annonce son intention de lancer un grand raid aérien Moscou-Paris-Moscou. Olga et Natacha s'adonnent en toute liberté aux plaisirs du tourisme en Russie, mais le Guépéou les guette...
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : *A l'Est, quoi de nouveau ?* Sont invités : *Henri Alleg (Croissant vert et étoile rouge), Hélène Carrère d'Encausse (le Grand Frère), Gérard Chaliand (coauteur de : Atlas stratégique). Jean-Cristophe Victor (la Cité des murmures) et K.-S. Karol (Solik).*
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club (cycle Eisenstein) : Ivan le terrible, film de S.-M. Eisenstein (première partie).

FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : l'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 35 Vendredi : Carte blanche à Anne Gaillard.
Magazine d'information de A. Campana.
Rediffusion du reportage de Michel Follin et Anne Gaillard sur « Le corps de mon identité : être transsexuel ». Témoignages vivants, forts ; cette enquête, qui a obtenu le prix Italia le 1er octobre 1983, a le mérite de faire le point sur ce problème, en abordant tous les aspects : médicaux, juridiques, sociaux et surtout psychologiques.
21 h 35 Journal.
21 h 50 Bleu outre-mer.
Emission de Marie Coletti.
Guadeloupe : la course des corsaires. Tahiti : les bananiers ; La Réunion : « Dimitille ».
22 h 50 Prélude à la nuit.
« Rhapsodie in Blue » de Gershwin, par Jo Alfadi, pianiste, et l'orchestre philharmonique de Lorraine.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, Série : « Starsky et Hutch » ; 21 h, Feuilleton : « Dynastie » ; 22 h, La caméra de l'étrange ; 22 h 30, *Casanova 70*, film de M. Monicelli.
- **T.M.C.**, 20 h 35, *Staline-Trotsky* (le pouvoir à la révolution), de Y. Ciampi.
- **R.T.B.**, 20 h 5, Magazine de la justice : Au nom de la loi ; 21 h 5, Cinéma d'aujourd'hui : *Buffet froid*, film de B. Blier.
- **TELE 2**, 20 h 10, Billet de faveur : *les Vignes du Seigneur*, pièce de R. de Flers et F. de Croisset ; 22 h 20, L'Europe à table.
- **T.S.R.**, *20 h 05*, Tell quel ; 20 h 35, Jeu de l'oie savante ; 21 h 30, Magazine : Rock et belles oreilles ; 22 h 55, *la Répétition générale*, film de W. Schroeter

SAMEDI 5 NOVEMBRE



TF 1

9 h 30 Vision plus.
10 h Casaques et bottes de cuir.
Magazine du cheval.
10 h 30 La maison de TF 1.
12 h Bonjour, bon appétit.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 35 Amuse-gueule.
14 h 5 Série : Starsky et Hutch.
14 h 55 Le grand ring dingue.
15 h 35 C'est super.
16 h Dessins animés.
16 h 30 Histoires naturelles.
17 h Série : Pause-café.
17 h 55 Pépin câlin.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 30 Magazine Auto-moto.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Marions-les.
20 h Journal.
20 h 45 Série : Dallas.
Réal. I. J. Moore.
Bobby en situation difficile, Cliff ruiné, Lucy libérée par Pam et Bobby.
21 h 25 Droit de réponse : Votre corps m'intéresse.
Emission de M. Polac.
La gymnastique, les cures d'amaigrissement, une mode ou une nécessité ?
22 h 25 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Le cinéaste Maurice Pialat avec des extraits de « L'enfance nue, la maison des bois », « Loulou », « Nous ne vieillirons pas ensemble », « A nos amours ». Portrait du metteur en scène au travail, homme fragile, marginal à l'intérieur du cinéma français.
23 h 40 Journal.

A 2

10 h 15 ANTIOPE.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Platine 45.
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille.
14 h La course autour du monde.
14 h 55 Les jeux du stade.
17 h Récré A 2.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
« Cordée européenne », de L. Brandler ; « concerto d'Alaska », de B. Germain.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées, de M. Drucker.
Autour de Daniel Balavoine.
22 h 5 Magazine : les enfants du rock.
Spécial Z.Z. Top au Texas ; Tom Novembre (à 22 h 40).
(Lire notre article ci-contre.)
23 h 20 Journal.

FR 3

13 h 30 Horizon.
Le magazine des armées.
14 h Entrée libre.
Une émission du C.N.D.P.
14 h 5, Images d'histoire ; 14 h 20, Portrait de Desanti ; 14 h 40, Enfantines ; 14 h 50, La découverte ou l'ignorance ; 15 h 15, « Aurélien », de L. Aragon ; 15 h 35, La vache à œufs.
16 h 15 Liberté 3 : Déchets et pollution.
Avec le parti des « Verts », les Amis de la Terre, S.O.S. Environnement, l'Union Régionale : Vie nature et l'Association Région verte.
(Lire notre article ci-contre.)
17 h 30 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Série Agatha Christie : Fleur de magnolia.
Adap. W. Corlett.
Quatre personnages autour d'une affaire frauduleuse. Tout dépend de la mise en scène.
21 h 35 Série : Merci Bernard.
Réal. J.-M. Ribes.
Avec Topor, Claude Piéplu, Eva Darlan...
21 h 55 Journal (et à 23 h 15).
22 h 15 Magazine : Confrontations.
Réal. H. Chapier et M. Naudy.
Avec le docteur Claude Olievenstein, médecin chef de l'hôpital Marmottan, spécialiste de la toxicomanie.
22 h 30 Musiclub.
Musique sacrée de Duke Ellington (1re partie) avec T. Bennett, P. Hyman, J. Loussier, W. Sleep, H. Hall et les danseurs de Mac Henry Boatright.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, *le Temps d'une romance*, film de J. Wagner ; 21 h 30, Flash back ; 22 h, Ciné-club : *Peter Ibbetson*, film de H. Hathaway.
- **T.M.C.**, 20 h 35, *les Chaussons roruges*, film de M. Powell ; 22 h 50, Astro-contact.
- **R.T.B.**, 20 h, Jardin extraordinaire : le hibou ; 20 h 35, *Diabolo menthe*, film de D. Kurys ; 22 h 15, Cinéscope.
- **T.S.R.**, 20 h 10, Téléfilm : *les Vrais Riches*, de M. Bluwal (2e partie) ; 21 h 55, Série : « Benny Hill » ; 22 h 40, Sport.

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

TF 1

9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée en l'église Notre-Dame du Liban ; avec la communauté maronite de Paris. Préd. Père Michel Dubost.
12 h Téléfoot 1.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Joyeux Bazar.
13 h 55 Jeu : J'ai un secret.
14 h 30 Champions.
Sports et variétés.
17 h 30 Les animaux du monde.
Au plaisir des singes.
18 h Série : Alambic et Torpédo.
19 h Le magazine de la semaine : sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
20 h Journal.
20 h 35 Film : l'Homme de fer, d'Andrzej Wajda.
23 h 10 Sports dimanche.
23 h 40 Journal.

A 2

10 h Cheval 2-3.
Magazine du cheval.
10 h 30 Gym tonic
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 25 Série : Chips ; *15 h 15* : L'école des fans ; 16 h 25 : Thé dansant.
17 h : l'Ennemi de la mort.
18 h 05 Dimanche magazine.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : la chasse aux trésors. A Dingle, en Irlande.
21 h 40 Documentaire : Sans retour possible.
Les Arméniens, portrait d'un peuple dispersé, réal. J. Kebadian.
Une véritable enquête, un voyage construit sur le rythme des confidences recueillies, des souvenirs égrénés : de la communauté arménienne en France aux cérémonies religieuses et aux rites tels qu'ils sont restés de l'autre côté du rideau de fer.
22 h 35 Désirs des Arts. Magazine de C. Hudelot.
« Des masques et des dieux » : rétrospective de l'œuvre de James Ensor, au Musée des beaux-arts d'Anvers ; œuvres d'Anne et Patrick Poirier.
23 h 5 Journal.

FR 3

10 h 30 Mosaïque.
Au Musée d'Art moderne de Lisbonne.
17 h 30 Pour les jeunes.
18 h 45 L'écho des bananes.
Emission de rock de V. Lamy.
Spécial Nina Hagen.
19 h 40 R.F.O. hebdo.
20 h Fraggle Rock.
Un spectacle de marionnettes réalisé par Jim Henson, le créateur des illustres « Muppets », une comédie musicale colorée pour les enfants et les adultes...
20 h 35 A la recherche du temps présent.
Émission de P. Sabbagh et R. Clarke.
Les comportements, les langages des insectes avec le professeur Carayon, directeur du département des insectes au Muséum d'histoire naturelle.
21 h 30 Aspects du court métrage français :
Esmeralda, de C. Duytsche ; *Lapin, dessin, câlin...!*, de J. P. Biazotti ; *Clairs-obscurs*, de O. Guitton.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : (Cycle Allemagne 1928-1931) : Les hommes le dimanche, de Robert Siodmak.
23 h 45 Prélude à la nuit.
« Adagio », de J.S. Bach, par C. Katsaris, pianiste.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, *Pile ou face*, film de R. Enrico (avec P. Noiret, M. Serrault...) ; 22 h 5, Portrait d'artiste : Renato Guttuso, peintre italien ; 22 h 35, R.T.L.-Théâtre ; 23 h 5, La joie de lire.
- **R.T.B.**, *20 h 15*, Zygomaticorama ; 21 h 30, *Elle voit des nains partout*, film de Jean-Claude Sussfeld.
- **T.S.R.**, 20 h, Série : « La chambre des dames » ; 20 h 55, Portrait : Ernest Ansermet.

RADIO

FRANCE-CULTURE

LUNDI 31 OCTOBRE

7 h 2, **Matinales.**
8 h **Les chemins de la connaissance** : l'Orient le plus proche, voyageurs au Maghreb du siècle passé ; à 8 h 32, l'Ukraine, c'est-à-dire l'Europe.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7 **Les lundis de l'histoire** : Gobineau.
10 h 45, **Le texte et la marge** : « Rideau gris et habit vert », d'A. Roussin.
11 h 2, **Musique** : L'éloge de la folie, entretiens avec C. Ballif, G. Petit et M. Constant.
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Le royaume de la musique.**
14 h **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Eléonore à Dresde », de H. Nyssen.
14 h 47, **Les après-midi de France-Culture** ; à 15 h 20, Laboratoire ; à 16 h, L'art en France depuis 1945 ; à 17 h, Raison d'être.
17 h 32, **Instantané**, magazine musical.
18 h 30, **Feuilleton** : l'Hôtel Saint-Pol.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Présence des arts** : le peintre et son modèle (« la Loge », de Renoir).
20 h « **Les Vertiges** », de S. Ganzl (3e partie : le retour). Avec J. Gastaldi, A. Bertin, J. Benguigui...
21 h **L'autre scène, ou les vivants et les dieux** : droit, loi, liberté : la philosophie sociale de F.-A. Hayek.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Sans image.

MARDI 1 NOVEMBRE

7 h 2, **Matinales.**
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Voyageurs au Maghreb ; à 8 h 32, L'Ukraine, c'est-à-dire l'Europe.
9 h 7, **Foi et tradition.**
9 h 30, **Protestantisme.**
10 h, **Messe à Morlaix.**
11 h 2, **Musique** : Premier Festival Django Reinhardt, à Samois-sur-Seine (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « le Radeau de la Méduse », de F. Weyergans.
14 h 47, **Les après-midi de France-Culture** : à 15 h 20, Rubrique internationale ; à 16 h 25, Micromag ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, **Feuilleton** : L'hôtel Saint-Pol.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Sciences** : Temps et devenir : systèmes biologiques : la variabilité de l'environnement.
20 h, **Dialogues** : Déterminisme dans les sciences sociales et dans les sciences de la nature, avec R. Thom et R. Boudon.
21 h 15, **Festival Django Reinhardt.**
22 h 30 **Nuits magnétiques** : La permission de minuit.

MERCREDI 2 NOVEMBRE

7 h 2, **Matinales.**
8 h, **Les chemins de la connaissance** : voyageurs au Maghreb ; à 8 h 32, l'Ukraine.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques.**
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : « Les deux moitiés de l'amitié », avec S. Morgenstein.
11 h 2, **Musique française d'aujourd'hui** (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Maria Vandamme », de J. Duquesne.
14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs** : découvrir l'injustice, le mal, la souffrance... Crise capitale pour l'adolescence.
15 h 2, **Les après-midi de France-Culture** ; à 15 h 35, les cosmologies (la Mésopotamie) : à 16 h 10, Science hebdo ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, **Bonnes nouvelles, grands comédiens** : « La Poupée », « le Rite » et « Kaléidoscope », d'A. Wurmser, lus par Christian Alers.
19 h, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Perspectives scientifiques** : les différents aspects de l'évolution : l'Asie, avec le professeur J. Garanger.
20 h, **Musique française d'aujourd'hui** : économie et promotion (Malec, Gaussin).
22 h 30, **Nuits magnétiques** : futur antérieur... Djuna Barnes.

JEUDI 3 NOVEMBRE

7 h 2, **Matinales.**
8 h, **Les chemins de la connaissance** : voyageurs au Maghreb ; à 8 h 32, l'Ukraine ; à 8 h 50, l'oiseau de brume.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, **Les tests et la graphologie.**
11 h 2, **Musique** : orgues (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : *Supplique au roi de Norvège*, de J.-P. Dufreigne.
14 h 47, **Les après-midi de France-Culture** : à 15 h 20, Dossier : Les personnages féminins dans la littérature enfantine ; à 16 h, Les radios locales et l'information ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, **Bonnes nouvelles, grands comédiens** : *Une journée de travail*, de T. Capote, lue par J.-P. Cassel.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : adolescence et santé, avec le prof. V. Courtecuisse.
20 h, **Nouveau répertoire dramatique** : *le Jeu*, de Marguerite Liberaki, avec M. Lonsdale, F. Bergé, Y. Fabrice.
21 h 45, ***Profession : spectateur***, Guy Dumur.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : liaisons dangereuses.

VENDREDI 4 NOVEMBRE

7 h 2, **Matinales.**
8 h, **Les chemins de la connaissance** : voyageurs au Maghreb : à 8 h 32, l'Ukraine.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **La matinée des arts du spectacle.**
10 h 45, **Le texte et la marge** : « François Ier », avec A. Castelot.
11 h 2, **Musique** : pianistes et piano (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Des masques dans un bal », de J.-C. Andro.
14 h 47, **Les après-midi de France-Culture** : les inconnus de l'histoire.
18 h 30, **Bonnes nouvelles, grands comédiens** : « Le Bal », de H. Bianciotti, lu par Michel Bouquet.
19 h, **Actualités magazine.**
19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne.**
20 h, **La culture française au Japon.**
21 h 30, **Black and blue** : colin-maillard, voix d'hommes, voix de femmes.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : arrêts fréquents.

SAMEDI 5 NOVEMBRE

7 h 2, **Matinales.**
8 h, **Naître et renaître** : Le rêve de l'enfant merveilleux.
8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain.**
9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45, **Démarches avec...**
11 h 2, **Musique** : Portrait de Mauricio Kagel.
12 h 5, **Le pont des arts.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Les samedis de France-Culture** : Palerme peut-être, par F. Estebe.
16 h 20 **Recherches et pensées contemporaines** : dialogue d'un biologiste et d'un philosophe, avec J.-F. Malherbe et M. Morbange.
18 h, **Chronique de la langue parlée** : Mots couverts et maisons closes.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Communauté des radios publiques de langue française** : Portraits d'artistes : (Yves Rhaye, peintre et sculpteur).
20 h, **L'Enéide**, d'après Virgile.
21 h 55, **Ad lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi.**

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

7 h 9, **La fenêtre ouverte.**
7 h 15, **Horizon**, magazine religieux.
7 h 40, **Chasseurs de son.**
8 h, **Orthodoxie.**
8 h 30, **Protestantisme.**
9 h 10, **Ecoute Israël.**
9 h 40, **Divers aspects de la pensée contemporaine** : le Grand-Orient de France.
10 h, **Messe.**
11 h, **Musique** : Mauricio Kagel (et à 12 h 45 et 16 h 5).
12 h 5, **Allegro.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **La Comédie-Française** présente : « Conversations dans le Loir-et-Cher », et « Aegri somnia », de P. Claudel.
17 h 30, **L'histoire du pétrole.**
18 h 30, **Ma non troppo.**
19 h 10 ***Le cinéma des cinéastes.***
20 h **Albatros** : l'étrange Pierre Louys.
20 h 40, **Atelier de création radiophonique** : Cycle Mauricio Kagel : la trahison orale.

FRANCE-MUSIQUE

LUNDI 31 OCTOBRE

6 h 2, **Musique légère.**
6 h 30, **Musiques du matin.**
7 h 10, **Concert** : œuvres de Milhaud, Martinu.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **« D'une oreille l'autre »** : œuvres de Beethoven, Verdi, Schubert, Dvorak, Ravel, Prokofiev.
12 h **La table d'écoute.**
12 h 35 **Jazz** : « Tout Duke ».
13 h **Opérette.**
13 h 30, **Jeunes solistes** : œuvres de Janacek par D. d'Arco, violon, R. Cohen, piano.
14 h 4, **Musique légère.**
14 h 30, **Musiciens à l'œuvre** : Jane Bathori et ses contemporains : œuvres de Hahn, Chabrier, Gounod, Fauré, Dukas, Ravel.
17 h 5, **Repères contemporains** : S. Bussotti.
18 h **L'imprévu.**
19 h 5, **IVe Festival de jazz de Paris** : Le trio de P. Motian.
20 h **Jazz.**
20 h 30, **Concert** (en direct de la cathédrale de Turku) : « Cantio Sacra » de Scheidt, « Invocatio pro organo » d'Eklund, par le Petit Chœur de la radio finlandaise, dir. H. Andersen, sol. K. Jussila, orgue ; en direct de la cathédrale d'Uppsala : œuvres d'Albrici, Verdier, Dueben, Rautavaara, par l'Ensemble baroque de Drottningholm et le Chœur de la radio suédoise, dir. A. Œhrwall.
22 h 30, **Fréquence de nuit.**

MARDI 1 NOVEMBRE

6 h 2, **Musiques du matin** : Œuvres de Berwald, Rossini, Charpentier.
7 h 10, **Concert** : Brahms.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **« D'une oreille l'autre »** : Œuvres de Carissimi, Mozart, Boccherini, Weber, Hindemith, Poulenc, Haydn.
12 h, **Archives lyriques.**
12 h 35 **Jazz** : Tout Duke.
13 h, **Les nouvelles muses en dialogue.**
14 h 4, **Chasseurs de son stéréo.**
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **Musiciens à l'œuvre** *(voir lundi)* : œuvres de Debussy.
17 h 5, **Repères contemporains** : C. Ballif.
18 h, **L'imprévu.**
19 h 5, **IVe Festival de jazz de Paris** : M. Solal, J. Taylor, F. d'Andrea.
20 h, **Jazz.**
20 h 30, **Concert** (été de Carinthie 1983) : Œuvres de Schmelzer, Castello, Young, Muffat, Froberger, par le London Baroque.
21 h 40, **Concert** (en simultané avec TF 1) : « le Paradis et la Péri », oratorio de R. Schumann par l'Orchestre national de France et les Chœurs de Radio-France, dir. W. Sawallisch, chef des chœurs, J. Jouineau.
23 h 10, **Fréquence de nuit.**

MERCREDI 2 NOVEMBRE

6 h 2, **Pittoresques et légères.**
6 h 30, **Musiques du matin** : œuvres de Vaughan-Williams, Riccio, Saint-Saëns.
7 h 10, **Concert** : Bartok.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **« D'une oreille l'autre »** : œuvres de Schütz, Liszt, Bach, Mendelssohn, Honegger.
12 h, **Avis de recherche.**
12 h 35, **Jazz** : « Tout Duke ».
13 h, **Opérette-Magazine.**
13 h 30, **Jeunes solistes** : œuvres de Chopin, Albeniz, Messiaen, avec L. Jardon, piano.
14 h 4, **Microcosmos** : Rubriques habituelles.
17 h 5, **Histoire de la musique.**
18 h, **L'imprévu.**
19 h 5, **25e concours international de guitare.**
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (en simultané avec FR 3) : « Hippolyte et Aricie », opéra de Rameau, par le Monteverdi Choir et l'English Baroque Solists, dir. J.-E. Gardiner, sol. J. Norman, R. Yakar, J. Aler...
23 h 40, **Fréquence de nuit.**

JEUDI 3 NOVEMBRE

6 h 2, **Musiques du matin.**
7 h 10, **Concert** : Purcell, Bach.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **L'oreille en colimaçon.**
9 h 20, **« D'une oreille l'autre »** : œuvres de Marais, Liszt, Gluck, Chostakovitch, Albeniz, Glinka.
12 h, **Le royaume de la musique.**
12 h 35, **Jazz.**
13 h, **Concours international de guitare.**
13 h 30, **Poissons d'or.**
14 h 4, **Musique légère.**
14 h 30, **Musiciens à l'œuvre** : Satie, le Théâtre du Vieux-Colombier, le Groupe des Six...
17 h 5, **Repères contemporains** : O. Nemescu, Vieru, Brindus.
18 h, **L'imprévu.**
19 h 5, **IVe Festival de jazz de Paris.**
20 h, **Jazz.**
20 h 30, **Concert** : *Diffraction*, de Tessier, *Delizie contente*, de Druckman, *Vision*, d'Evangelista, *le Tribun*, de Kagel, par l'Ensemble de l'Itinéraire, le Groupe de musique de chambre expérimentale, dir. G. P. Taverna.
22 h 30, **Fréquence de nuit.**

VENDREDI 4 NOVEMBRE

6 h 2, **Musiques du matin.**
7 h 10, **Concert** : R. Schumann.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **« D'une oreille l'autre »** : œuvres de Rebel, Beethoven, Chopin, Schubert, Brahms, Mahler.
12 h, **Actualité lyrique.**
12 h 35, **Jazz s'il vous plaît.**
13 h, **Avis de recherche.**
13 h 30, **Jeunes solistes** : œuvres de Bach, Walther, Schiekhardt.
14 h 4, **Equivalences.**
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **Musiciens à l'œuvre** *(voir lundi)* : œuvres de Bonheur, Sauguet, Satie, Ravel, Schmitt.
17 h 5, **Repères contemporains** : L. Andriessen.
19 h 5, **IVe Festival de jazz de Paris** : les groupes de Gospel Songs, de Delois Barrett Campbell et les Barrett Sisters.
20 h, **Jazz.**
20 h 30, **Concert** : « Schubert-Phantasie » de Schnebel, « Concerto pour violoncelle et orchestre » de Schoenberg, « Symphonie nº 2 en ut majeur » de R. Schumann par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. G. Sinopoli.
22 h 15, **Fréquence de nuit.**

SAMEDI 5 NOVEMBRE

Journée avec les radios régionales et locales de Radio-France, à Lille.

6 h 2, **Samedi matin.**
8 h 5, **Radio Vaucluse** : autour du piano à La Roque-d'Anteron. Œuvres de Chopin, Schumann, Ravel.
10 h, **Radio Franche-Comté** : le Festival de musique à Besançon : Rameau.
11 h 5, **La tribune des critiques de disques.**
12 h 35, **Radio-Midi-Pyrénées** : œuvres de Déodat de Séverac, Chausson.
15 h, **Radio-Côte-d'Azur** : semaine de musique baroque de Monaco. Œuvres de Couperin, Dornel, Marais.
16 h 30, **Concert** (en direct du Palais des congrès, à Lille) : « Sonate nº 1 » de Schumann ; « Cinq Mélodies », de Prokofiev, « Sonate », de Franck ; « Sonatine », de Martinon, par A. Roussin, violon, et J. Koerner, piano.
18 h, **Les cinglés du music-hall.**
19 h 5, **Radio-Bourgogne** : Rameau à Dijon.
20 h 30, **Concert** (en direct de l'église Notre-Dame des Anges, à Tourcoing) : « Messe en si », de J.-S. Bach, par l'Orchestre de chambre d'Amsterdam et les chœurs Bachvereiging, dir. C. de Wolf.
22 h 30, **Radio-Centre-Tours** : musique de la Renaissance dans les châteaux de Touraine.
0 h 5, **Nuit du Kathakali.**

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

FRANCE-MUSIQUE A LILLE

0 h 5, **Nuit du Kathakali** : théâtre dansé du Kerala (Inde).
6 h 2, **Concert promenade** : œuvres de Schumann, Schubert, Damaré, Komzak, J. Strauss, Grieg.
8 h 5, **Cantate de Bach.**
9 h 5, **« D'une oreille l'autre ».**
10 h 15, **Concert** (donné le 29 octobre 1982, à Francfort) : œuvres de Beethoven et Wagner, par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort, dir. A. Ceccato.
12 h 5, **Magazine international.**
14 h 4, **Hors commerce** : Pergolèse ; à 16 h, Références : Scarlatti, Vivaldi, Sammartini, Albinoni.
17 h, **Comment l'entendez-vous ?** L'écoute musicale : œuvres de Berg, Gesualdo, Fano, Bach, Beethoven, Wagner, Varèse, Boulez, Mahler.
19 h 5, **Jazz vivant** : quartette Anthony Braxton.
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (donné à la salle Saint-Sauveur, le 17 juin 1982) : « la Chauve-Souris » (ouverture), de J. Strauss ; « Concerto pour la main gauche », de Ravel ; « « Symphonie nº 7 », de Beethoven, par l'Orchestre national de Lille, dir. J.-C. Casadesus, sol. G. Johannesen, piano.
22 h, **Concert** (en direct de Lille) : musique karnatique (Inde du Sud), par L. Subramaniam, violon.
0 h 5, **Les mots de Françoise Xenakis.**

Radio-France Internationale

● **Service mondial en français** : *informations* tous les quarts d'heure, de 5 heures à 9 heures, et à 20 h 15, 21 h 25, 22 heures, 23 heures, 1 heure, 2 heures.

Carrefour le dossier d'actualité quotidien (14 h 15) est consacré, le lundi 31 octobre, à la « Déclaration universelle des droits de l'homme », commentée par le président Robert, recteur de l'université Paris-II ; le mardi 1er novembre et le mercredi 2 novembre, à la nouvelle « mer d'empoigne » (le thon tropical, les accords de pêche, la protection des zones exclusives, le pétrole sous-marin, le nouveau code des transports maritimes, la bataille du vrac, les nodules, les transferts des technologies).

● **Parmi les magazines**, signalons le *Priorité santé* du jeudi 3 novembre, à 10 heures (rediffusion le samedi 5, à 18 heures) : le docteur Jean Marsac, de l'hôpital Cochin, et le docteur Pierre Duroux, de l'hôpital Antoine-Béclère, à Clamart, répondent en direct aux auditeurs sur l'asthme ; *Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontière*, chaque vendredi, à 10 heures ; *R.F.I. Hebdo*, l'actualité internationale de la semaine, le samedi, à 15 heures ; *Intertropiques*, le magazine du développement rural, le samedi, à 10 heures ; *Mémoires d'un continent*, un magazine sur l'histoire africaine, le samedi, à 16 heures.

● **Parmi les émissions en langues étrangères.** *En portugais* (17 heures, vers l'Afrique lusophone et le Portugal ; 23 heures et 24 heures, vers le Brésil et l'Amérique latine), le mercredi 2 novembre : entretien avec l'écrivain paraguayen Augusto Roa Bastos ; le samedi 5 novembre : interview de Leslie Kaplan, écrivain français (sur la faim dans le Nordeste brésilien). *En anglais* (5 h 15, 5 h 45 et 17 heures), le mardi 1er novembre : comment devenir propriétaire en France ; le centenaire de l'espéranto ; le mercredi 2 novembre : « Arts in France », Martial Solal et Archie Shepp.

A écouter

Maupassant au Japon

Les Japonais aiment Malraux, Braque, Debussy, Sartre, Maupassant et Pascal, ils n'aiment ni Corneille ni Voltaire ni Flaubert. Pourquoi ? Le voyage au Japon continue. Après avoir percé quelques secrets sur la place occupée par le Japon aujourd'hui et le rôle de la tradition, Olivier Germain-Thomas et Christine Berlamont interrogent cette semaine des professeurs, des spécialistes japonais sur la place de la culture française au Japon, une des cultures étrangères les plus vivantes dans ce pays, paraît-il.

★ **La culture française au Japon**, France-Culture, vendredi 4 novembre, 20 h-21 h 30.

Voyage en Orient

Un parcours affectif brûlant de l'histoire des relations entre Occident et Orient. Fantasmes, goût du dépaysement, exotisme, les peintres et les écrivains du XIXe siècle ont rapporté des souvenirs de voyages qui sont autant de témoignages de ce que peut être un heurt de cultures. Régis Labourdette a voulu approfondir les différences, l'opposition du caractère européen, la volonté française de briser un certain « immobilisme » musulman et la résistance patiente ou acharnée des autres, cerner les différences, montrer comment les souvenirs, marqués de ce profond conflit, mêlés d'émerveillement, « font partie des lignes avancées de la sensibilité européenne en milieu oriental ». Les regards se confrontent et se croisent, l'intérêt persiste, il est temps de tisser de nouveaux liens. Du *Maghreb* selon Théophile Gautier aux *Femmes d'Alger dans leur appartement* selon Delacroix, en passant par Fromentin, Maupassant, Loti, du regard du voyageur à celui de l'autochtone sur l'étranger, des juifs et musulmans, douze jours, douze thèmes, une multiplicité de témoignages et de réflexions.

★ **Les chemins de la connaissance : l'Orient le plus proche, voyageurs au Maghreb du siècle passé**, France-Culture, du lundi 31 octobre au vendredi 11 novembre, 8 h - 8 h 32.

En passant par l'Ukraine

Pour la première fois, des Ukrainiens de la diaspora française pensent à haute voix leur histoire sur une radio nationale. Professeurs, archiprêtre, orthodoxe, peintre, ingénieur, agriculteur. Une série de témoignages qui font remonter à 1917, la conquête de la souveraineté territoriale ukrainienne à la réinsertion forcée dans le camp soviétique, la famine de 33.

★ **Les chemins de la connaissance : l'Ukraine c'est-à-dire l'Europe**, France-Culture, du lundi 31 octobre au vendredi 11 novembre (sauf samedi et dimanche) 8 h 32-8 h 50.

Radios locales

Bilinguisme

Elle a enfin repris, cette petite radio bretonne, réellement associative et fidèle à son projet d'information et d'expression locale pour Rennes et sa région. Ouverte à toutes les passions, toutes les cultures, tous les arts, sa grille exprime sa vocation. Des magazines bilingues (turc, espagnol, berbère, portugais, breton, maghrébin) seront programmés les dimanches après-midi et les autres jours, de 19 h 30 à 20 heures. Quant aux soirées de Radio Vilaine, elles sont consacrées : le lundi, à la poésie et à l'opéra ; le mardi, à la bande dessinée ; le mercredi, à la musique noire d'Afrique et d'Amérique latine ; le jeudi, au blues et au cinéma ; le vendredi, à la musique classique ; le samedi, à la retransmission des concerts donnés dans la région, et le dimanche, « Tendresse », disent les animateurs, « *un point c'est tout* ».

Deux magazines quotidiens d'information (12 h-13 h et 18 h-19 h) et le magazine hebdo du samedi (11 h-12 h), présenteront, d'autre part, nouvelles et reportages sur la région.

★ **Radio Vilaine, 94,9 MHz à Rennes, tél. (99) 54-29-78.**

Au cœur de l'opéra contemporain

A l'occasion de la présentation au Théâtre des Bouffes-du-Nord de trois opéras contemporains, Franck Erikson, animateur de l'émission « Bidule en sol » sur Radio-Cité 96, consacrera un numéro spécial à l'opéra en 1983. Au programme, des extraits des œuvres présentées à Paris : *le Cadeau de l'empereur* de Giovanna Marini, *Journal intime* de Luc Ferrari, *Transsibérien* d'Antoine Duhamel, sur un texte de Blaise Cendrars ; et des interviews des compositeurs et des interprètes, ainsi que du metteur en scène de *Transsibérien* (le mardi 1er novembre, de 20 h à 21 h).

★ **Radio-Cité 96, 92,8 MHz, Paris.**

Entre le ciel et l'eau

Mascareignes : un groupe d'îles de l'océan Indien, composé de la Réunion, Maurice et Rodrigues. De quoi faire rêver. Une des plus jolies, la Réunion, est présentée par Radio Atlantic dans une série d'émissions qui en restituent les couleurs, les rythmes, les parfums, la poésie, le quotidien. Une fête à ne pas manquer.

★ **Radio Atlantic, 97 MHz, de 20 h 30 à 21 h 30, les dimanches d'octobre et de novembre.**

Stations nationales

EUROPE 1

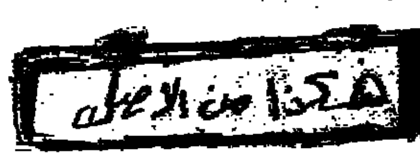
● **Pour rendre hommage à Pablo Casals** (c'est le dixième anniversaire de sa mort), Europe 1 bouscule les programmes de sa soirée. Le lundi 31 octobre, deux heures seront ainsi consacrées au grand violoncelliste, sans qu'aucun spot publicitaire — ils seront tous bloqués en début et en fin d'émission — vienne troubler le plaisir de la musique.

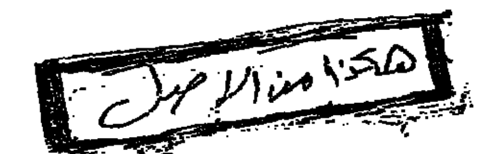
* **Lundi 31 octobre, de 20 h à 22 h 30.**

FRANCE-INTER

● **Une pièce par jour**, c'est ce que propose France-Inter, à partir du 31 octobre. Intitulés « Les mille et un jours », ces contes modernes constituent, au fil de la semaine, un véritable feuilleton en forme de puzzle : chaque pièce propose un scénario inédit de vingt-cinq minutes environ. Les diverses intrigues, bien qu'indépendantes les unes des autres, se recoupent, se rejoignent et s'ajustent, grâce au talent du magicien-metteur en scène Pierre Billard, pour composer un tableau de la vie française contemporaine. Imbroglio et suspense, rire et larmes, tous les genres sont admis, de la comédie à la tragédie, en passant par l'histoire criminelle, le drame psychologique ou même l'enquête policière. Un atelier aux portes ouvertes qui donne leur chance aux jeunes auteurs, et aussi aux jeunes comédiens.

* **Du lundi au vendredi, de 15 h à 16 h.**





COMMUNICATION

LE CENTRE DE COMMUNICATION DE L'OUEST

Une vitrine, un forum, une maison

LA vitrine est alléchante, et point n'est besoin d'un écriteau pour donner envie d'en demander plus à l'intérieur. Tout nouveau, tout beau, le Centre de communication de l'Ouest (C.C.O.) l'est *sans conteste* avec ses locaux fonctionnels, *ses décors design* et son matériel sophistiqué. Une réalisation qui a coûté un peu plus de 1 milliard de centimes.

Inauguré au début de l'année, installé sur 1 800 mètres carrés, au rez-de-chaussée et au premier étage de la tour de Bretagne, sœurette de la tour Montparnasse, qui dresse sa silhouette de verre et d'acier en plein cœur de Nantes, le C.C.O. se présente comme *« le premier de ce type en France et même en Europe »*. Il entend remplir, explique son directeur, M. Jean Amyot d'Inville, une *triple fonction* : être justement une *«vitrine»*, celle de l'économie régionale; constituer un forum, un lieu de rencontres entre «décideurs» à l'occasion d'expositions ou de conférences-débats, et devenir une véritable «maison des *médias*».

Dans le *hall* d'entrée trône le seul kiosque à journaux existant à Nantes, pourvu d'environ mille titres. Bientôt, un stand de la presse régionale (Pays de Loire et Bretagne) lui tiendra compagnie. Au rez-de-chaussée — ouvert au public, — où l'accueil est assuré par des hôtesses venues d'une vingtaine de villes, onze bureaux d'information donnent des renseignements pratiques. Ils sont loués par des organismes aussi divers que la Compagnie des agents de change, l'Automobile-Club de l'Ouest, la *Maison de la culture de la Loire-Atlantique*, le *comité régional* pour la santé ou T.D.F. (Télédiffusion de France).

Toujours au rez-de-chaussée, une exposition économique, répartie sur quatre-vingts «modules», permet aux entreprises régionales qui le souhaitent *de se présenter sous leur* meilleur jour. En outre, un *stand* télématique, agencé par les Télécommunications, propose de connaître *« les techniques les plus avancées en matière de transmission de la parole, de l'écrit et de l'image »*, de l'Eurosignal au Télétel. Et deux studios de radio sont mis à la disposition des stations nationales et locales.

Au premier étage est situé le « centre nerveux » que constitue la régie (enregistrement des *conférences-débats, et leur diffusion vidéo sur six écrans disséminés* dans le C.C.O.). Autour d'elle ont été aménagés une exposition permanente — trente « modules », notamment réservés aux organismes spécialisés dans la communication, — deux bureaux d'*information*, tenus par la région des Pays de Loire et l'Observatoire économique de l'Ouest, une vaste salle de conférence et deux salles de réunion et de projection.

Une structure d'accueil avant tout

Bien qu'encore mal connu des Nantais, le C.C.O., qui entame sa deuxième « saison » d'existence, a déjà reçu la visite de plus de quinze mille professionnels français et étrangers, venus de tous les horizons socio-économiques, culturels, politiques. Son rôle premier, précise M. Amyot d'Inville, est d'être non pas une agence de presse ou de relations publiques mais une « structure d'accueil », animée par une jeune équipe, réduite à *six permanents. Veut-on fixer un* rendez-vous d'affaires, *réunir son* personnel en dehors du cadre quotidien, projeter une cassette-vidéo à un client, donner une conférence de presse ? Le C.C.O. est là... Avec ses activités propres, comme l'organisation des *« Jeudis de la* communication » (une fois par mois), sur un thème précis — « La communication dans l'entreprise », le 6 octobre dernier, — comme la diffusion d'une lettre bimensuelle, *Direct*, ou la promotion des « *livres de l'Ouest* ».

Une *structure d'accueil* : c'est ainsi que le C.C.O. a *été conçu* par quatorze personnalités régionales, à partir d'une étude réalisée par un groupe de travail de cinquante personnes, composé, notamment, de représentants des collectivités locales, des administrations, d'organismes socio-culturels et de professionnels de la communication — journalistes, publicitaires, éditeurs, etc.

Quels investisseurs ? La création du C.C.O. a exactement *coûté 10,5 millions* de francs. Ont participé au *financement* : le département de la Loire-Atlantique (3 millions de francs), la région des Pays de Loire (2 millions de francs), des administrations centrales — P.T.T., E.D.F.-G.D.F., DATAR, — (2 *millions* de francs), les chambres consulaires et des banques (2 millions de francs), et les milieux de la communication — presse, publicité, vidéo (1 million de francs). Restait 0,5 million de francs, et les responsables de l'opération se sont naturellement *tournés vers la ville de Nantes, sollicitée, à l'origine, pour la* somme de 1 million de francs.

Mais M. Alain Chenard, député socialiste, maire de la cité jusqu'en mars dernier, réservait sa réponse. Peu désireux, semble-t-il, de cautionner ce projet, et, surtout, de se trouver en minorité *politique au sein du conseil d'administration du C.C.O.*, où siègent notamment MM. Olivier Guichard, ancien ministre R.P.R., président du conseil régional des Pays de Loire, et Charles-Henri de Cossé-Brissac, député U.D.F., président du conseil général de la Loire-Atlantique. L'élection de M. Michel Chauty, sénateur R.P.R., à la tête de la municipalité nantaise doit permettre au C.C.O. de boucler ses investissements.

Son budget de fonctionnement, lui, s'élève, pour 1983, à 2 *millions de francs, partagés* entre les frais de personnel (1 million), les charges immobilières (0,5 million) — le Centre est propriétaire des locaux de la tour de Bretagne — et les frais de gestion (0,5 million). Comme ses *recettes*, principalement constituées *par la location des bureaux* d'information, des « modules » ou des salles de réunion, n'atteindront, cette année, que 1,2 million de francs, le C.C.O. doit encore faire appel aux collectivités locales.

« Le conseil d'administration, déclare M. Amyot d'Inville, *m'a demandé d'être plus rentable.* » Aussi, les utilisateurs *seront-ils* davantage sollicités, notamment lorsque les derniers aménagements — journal électronique, vidéothèque, centre de documentation, stand de la presse régionale — seront achevés, lorsque l'*animation* du C.C.O. aura été également améliorée.

Ouverts à tout ce qui a trait à la communication sans ostracisme politique apparent — les hommes de gauche ont signé son « livre d'or », en regrettant qu'une telle réalisation n'existe pas à Paris, — le C.C.O. n'en a pas moins un label de droite. D'abord, parce que tout a obligatoirement en France une connotation *politique* ; *ensuite*, parce que, conceptuellement et financièrement, les origines du C.C.O. sont nettes ; enfin, parce que la plupart des journalistes de la région nantaise, qui se situent dans la mouvance de la gauche, boudent l'organisme de la tour de Bretagne.

L'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T.-S.N.J. de la presse locale a, par exemple, dénoncé comme *« non-représentatif de l'ensemble des journalistes des Pays de Loire »* un club de presse — un peu exangue aujourd'hui — qui s'est créé en affinité avec le C.C.O. Qu'adviendra-t-il, alors, de la « maison des médias », sincèrement voulue par M. Amyot *d'Inville* ? *Et*, pour tout dire, le C.C.O. *ne risque-t-il pas, dans un* avenir plus ou moins proche, de n'être qu'un superbe et fort coûteux jouet d'une artificielle « communication » ? Bref, une institution de plus ? ■

MICHEL CASTAING.

★ Centre de communication de l'Ouest, tour de Bretagne, place de Bretagne, 44047 Nantes Cedex. Tel. : (16-40) 20-23-23.

Le Poste parisien ou la coexistence pacifique

LE Poste parisien (101 MHz) est plus décidé que jamais à prouver que radio libre n'est pas *synonyme d'amateurisme*. A cet égard, le choix fait par Marie-Odile Amaury (la directrice de la station) du nouveau directeur de l'information est éloquent : Bernard Etienne, *ex-animateur* et présentateur d'émissions à Antenne 2, ex-chef des informations à R.T.L., n'est pas un débutant. Il veut faire du Poste parisien une radio régionale, à l'écoute des problèmes de la capitale et capable d'une *information* instantanée.

Bob Addrizza (le directeur des programmes), un vétéran de la radio (parolier de Francis Blanche pendant de nombreuses années), connaît pour sa part *toutes* les ressources des ondes. Ses objectifs ? *Un confort* d'écoute toujours amélioré, *une* animation de qualité avec notamment Marie Martine, créatrice de FIP *(« La plus belle voix de la radio »*, selon lui), un programme musical choisi (les nouveautés du disque, *mais* aussi des classiques, du jazz, folk, country, etc.) et une information variée.

Un projet ambitieux auquel travaillent les 25 journalistes de la station, sans compter les quelque 800 autres qui forment le contingent des partenaires de la Fréquence-Presse : Bayard-Presse *(la Croix)*, *l'Unité, l'Humanité, le Parisien libéré* avec *l'Équipe* et *le Matin de Paris*.

Créé le 25 avril 1932 à l'initiative du journal *le Petit Parisien*, le Poste parisien d'avant-guerre, auquel collaborèrent Mireille, Jean Nohain, Pierre Dac ou même Tristan Bernard, est devenu, depuis mai 1983, la radio locale de cinq groupes de presse, associés sur la même fréquence (Fréquence-Presse, 101 MHz) et responsables collectivement de son organisation et de son financement (budget mensuel : 400 000 F). Faut-il en conclure que le fonctionnement de la Fréquence-Presse *est tributaire* des exigences politiques de ses parrains ? Marie-Odile Amaury ne voit pas les choses de cette façon : pour elle, ce sont les quotidiens qui doivent se mettre au *service* de la station, l'information *bénéficiant ainsi de l'éclairage* de leurs différentes sensibilités. Témoin cette « Revue de presse anticipée », diffusée chaque soir entre 18 h 30 et 19 h 30, en direct des diverses salles de rédaction et livrant aux auditeurs les « *unes* » *du lendemain*.

Pas de foire d'empoigne, donc : les interventions de chacun sont régies par un calendrier précis (du lundi au vendredi, chaque quotidien s'exprime, selon les jours, dans le « billet d'humeur » de 7 h 10). Le reste du temps, outre l'éditorial de Noël Copin (8 h 10), et un journal des sports en direct de *l'Equipe* (8 h 30), *« on improvise, en fonction de l'actualité »* : la rédaction du Poste parisien se réserve le droit de soumettre les thèmes d'enquêtes ou de reportages au journaliste de son *choix*...

Aucun conflit jusqu'à présent, affirment les responsables de la station, qui ont même prévu une « table ronde » où se réuniront, une fois par semaine, des gens de sensibilités différentes.

Souci d'objectivité ? Provocation ? Un test, en tout cas, qui *dira si* le pari de la coexistence pacifique est gagné, *et si le Poste* parisien est bien une radio collective ou celle du groupe Amaury. ■

ISABELLE GIUGLARIS.

MEDIAS DU MONDE

MEXIQUE

Une agence pour l'Amérique latine

Il aura fallu sept ans de travail pour créer l'ALASEI (Agence latino-américaine de services spéciaux d'information), dont l'installation officielle s'est faite le lundi 10 octobre sous la présidence du ministre mexicain de l'intérieur, M. Manuel Bartlett. L'objectif est, selon l'un des promoteurs, le Péruvien German Carnero, de *« donner à l'Amérique latine et aux Caraïbes un instrument qui leur permette de faire part de leurs problèmes à partir de leurs propres informations, et non pas dans l'optique des agences internationales »*.

Le SELA (système économique latino-américain) avait, en 1981, créé un comité d'action *ad hoc* pour réunir un peu d'argent et ouvert les premières études préliminaires sérieuses. En 1982, l'UNESCO a donné sa bénédiction (et 100 000 dollars pour l'année), en conférant au projet une « priorité régionale » absolue.

Douze pays aux régimes politiques très différents participent activement à l'entreprise : Mexique, Venezuela, Nicaragua, Haïti, Cuba, Panama, Bolivie, République Dominicaine, Équateur, Costa-Rica, *Guyane et Grenade* (les *trois derniers cités* n'ont pas encore ratifié l'accord). Mais le service de presse devrait être diffusé (en anglais et en espagnol) dans toute la région à partir de la mi-1984 environ.

Les études préliminaires prévoient que l'ALASEI, dont le siège est à Mexico, aura besoin de 10 millions de dollars sur une période de cinq ans. Le service sera payant, mais, en tout cas au début, insuffisant pour faire vivre l'Agence. 3 millions de dollars seront fournis par les douze membres et 1 250 000 dollars par l'UNESCO. Pour *le reste, on espère la coopération* de certains pays développés, et notamment de l'Allemagne fédérale, de l'Italie, de l'Espagne, du Québec et de l'U.R.S.S.

Il ne s'agit pas, selon les créateurs, de *« lutter contre le flux d'informations existantes, mais de le compléter »*. De ce fait, les informations diffusées par l'ALASEI ne feront que peu de place à l'actualité brûlante, aux « news » ; au contraire, l'Agence s'efforcera d'expliquer les grandes tendances des mouvements sociaux, le contexte *dans lequel se produisent les événements* et *auxquels*, estime-t-on souvent dans le tiers-monde, *« les agences des pays développés ne s'intéressent que lorsque la catastrophe a eu lieu »*.

Dernière caractéristique : si l'accord est signé par les gouvernements des douze pays mentionnés, les informations diffusées (seize mille mots par jour au bout de deux ans, cinquante-cinq mille la cinquième année) seront rédigées aussi bien par les agences gouvernementales que par des entreprises privées de presse ou des journalistes indépendants. ■

FRANCIS PISANI.

ÉTATS-UNIS

« Flashdance » contre Jane Fonda

Paramount Home Video estime *que l'édition sur vidéocassette du* film *« Flashdance »* va atteindre des ventes de 200 000 exemplaires, battant ainsi le record détenu *par la cassette « Workout »* de Jane Fonda vendue à 180 000 exemplaires. Paramount Video espère réaliser avec *« Flashdance »* un chiffre d'affaires de plus de 8 millions de dollars. Ces chiffres records sont liés à une baisse de 50 % sur le prix de vente des vidéocassettes.

L'heure espagnole

La *plus grande chaîne de radio* espagnole sera américaine. C'est du moins ce qu'affirment les responsables de l'agence U.P.I. qui *viennent de signer avec* Continental Broadcasting pour fournir des programmes à toutes les radios desservant des communautés hispaniques, communautés qui connaissent aux Etats-Unis une croissance démographique importante. Le premier programme, *Nuestras Noticias*, fonctionne depuis le 18 octobre. Il s'agit d'un flash horaire d'informations collectées en Europe et en Amérique par les correspondants d'U.P.I. et de l'agence espagnole Efe.

FRANCE

Pub pour la vidéo

« Resublimer la vidéo » : c'est *ce que propose* le *magazine professionnel Video Club*, les agences de publicité Promesse et Vitamine et la société de relations publiques I.D.C. à l'*ensemble des partenaires* du marché pour contrer la récession due, en grande partie, à la série de mesures prises par les pouvoirs publics. Promovidéo, une association regroupant éditeurs, distributeurs, fabricants de matériels et *vidéo-clubs*, pourrait financer une vaste campagne de publicité dans la presse, à la radio et à la télévision à l'occasion des fêtes de fin d'année.

L'INA tous azimuts

Le marché international de la *vidéocommunication (Vidcom) qui* s'est tenu récemment à Cannes n'a pas été morose pour tout le monde. L'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) *en a profité pour annoncer une série* d'accords dans le domaine de l'édition vidéo. Le premier, signé avec Cinéthèque, concerne l'édition *de cassettes sur l'opéra*, le ballet, la musique classique *et* le théâtre à partir des archives de l'Institut. Mais il prévoit aussi des coproductions pour l'enregistrement *de représentations. Les* archives de l'INA serviront à alimenter les actualités d'époque utilisées dans la collection « La dernière séance » d'Eddy Mitchell éditée par *Cinéthèque. Enfin, l'INA et* Cinéthèque préparent une série de cassettes-cadeau, « Les actualités de l'année de votre naissance » *pour tous ceux qui sont nés entre* 1944 et 1964.

Autre accord avec TF 1 et Channel 80, filiale d'Hachette : la réalisation de l'édition 1983 de *l'Année choc*, une vidéocassette commercialisée par R.C.V. sur les événements marquants de l'année écoulée.

VIDEOCASSETTES SELECTION

Pour les collectivités

Le marché français de la vidéo est mal adapté à la demande des institutions. *Lorsqu'un établissement scolaire, un comité d'entreprise ou* une association ont besoin d'une cassette pour une projection publique, ils ne peuvent la *louer auprès d'un vidéo-club* classique, qui ne dispose que des droits pour les projections privées. C'est pourquoi le CEDFI, cinémathèque de prêt de *films d'entreprise, vient de créer* une vidéothèque de location avec droits pour projections publiques à usage non commercial.

Une centaine de titres sont *déjà disponibles*, tirés des catalogues de deux des plus importants éditeurs français : Cinéthèque et R.C.V. On y trouve des longs métrages, grands classiques ou *films récents, des dessins animés pour enfants*, mais aussi un grand nombre de documents culturels (littérature, histoire, *opéras, ballets, collection* « Témoins », etc.). *Les prix de* location de ces cassettes vont de 90 F à 220 F selon les titres, pour une durée de dix jours *comprenant les délais d'acheminement* postal. Ces cassettes sont disponibles en standard V.H.S., certaines en U-Matic 3/4 de pouce.

★ Vidéothèque de location du CEDFI : 15 *bis*, rue Raspail, 92300 Levallois-Perret (*tél.* 739-50-20).

Popeye et la grenouille

Popeye doit bien évidemment délivrer Olive, sa bien-aimée, en *évitant les pièges tendus par* Brutus. Quant à Frogger, la grenouille, elle doit traverser cinq rangées de circulation intense et *une rivière pleine de dangers* avant de regagner sa maison. Ces deux célèbres jeux d'arcade sont désormais disponibles sur *consoles domestiques*, édités par Parker. Autre grand classique : Q. Bert et sa pyramide colorée. Un jeu dont la simplicité *radicale est pimentée d'effets* sonores et visuels particulièrement savoureux.

La nouvelle collection de jeux Parker comporte également deux jeux de labyrinthes, l'un dans le tombeau de Toutankhamon, l'autre dans une atmosphère *de guérilla urbaine*. Ces jeux sont disponibles, selon les titres, sur console Atari, Philips, Mattel intellivision, C.B.S. colecovision et sur micro-ordinateur *Atari-400 et 800, Commodore* Vic-20.

★ *Popeye, Frogger, Q. Bert, Super-Cobra* et *Tutankham*. Edité par Parker Vidéo et distribué par *Miro Meccano*.

FILMS

Une chatte sur un toit brûlant, de Richard Brooks, avec Elisabeth Taylor et Paul Newman. Edité et distribué par R.C.V.

La Poursuite impitoyable, d'Arthur Penn, avec Marlon Brando, Jane Fonda et Robert Redford. Edité et distribué par G.C.R.

Les Voisins, de John Avildsen, avec John Belushi et Dan Aykroyd. *Edité et distribué par* G.C.R.

La Truite, de Joseph Losey, avec Isabelle Huppert et Jean-Pierre Cassel. Edité et distribué par G.C.R.

Furyo, de Nagashi Oshima, avec David Bowie. Edité et distribué par Cinéthèque.

Pour les enfants

David Copperfield, dessin animé *australien d'après Charles* Dickens. Edité et distribué par 3M.

Oliver Twist, dessin animé australien d'après Charles Dickens. *Edité et distribué par 3M*.

Tom et Jerry nº 2, huit dessins animés de la Metro Goldwyn Mayer. Edité et distribué par R.C.V.

Félix le chat, une série de dessins *animés en quatre cassettes* d'une heure. Edité et distribué par V.C.F.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

DISQUES

Classique

L'« Armide » de Lully

« Enfin s'en vint Lully, qui le premier en France... » Dans la foulée, si l'on peut dire, de l'actuel retour à Rameau, faut-il miser (en parodiant le poète) sur un éventuel retour au Florentin ? C'est en tout cas la question que soulève cette exhumation d'*Armide* par la Chapelle royale, sous la direction de Philippe Herreweghe.

De toute évidence, jugé sur cette œuvre, Lully est l'un des moments majeurs de la musique française (et tant pis pour les petitesses de l'homme et son égoïsme féroce dont souffrit, par exemple, le malheureux Charpentier).

Dans la création de la tragédie lyrique, c'est à lui que revient en définitive le premier rôle. Italien d'origine, il a su, en effet, transformer mieux que tout autre les formules du jeune opéra vénitien ou romain en un art spécifiquement français.

Sans atteindre à la même dimension dramatique, une partition comme *Armide* est plus qu'une étape sur la voie qui conduit aux conflits et aux sommets psychologiques des chefs-d'œuvre de Rameau. Les effets visuels du spectacle — avec son arsenal de machineries dont raffolait le dix-septième siècle — y régressent, face à la montée des sentiments et à l'humanité triomphante des personnages, à cette guerre amoureuse qui caractérise l'affrontement de l'héroïne et de son prisonnier, le chevalier Renaud.

Faisant suite à la version de concert présentée cet hiver à Paris, Philippe Herreweghe et ses camarades nous livrent là une approche scrupuleuse au fait de toutes les exigences musicologiques de l'ouvrage.

Reste pourtant, et cela par rapport au concert sur le vif, comme une curieuse impression de placidité. La justesse de style des chanteurs (parfaitement à l'aise dans la déclamation lullyste et la délicate ornementation de la ligne mélodique) ne semble pas en cause, non plus que la sensibilité de l'orchestre et des chœurs, avec cette plasticité des rythmes (tout en pleins et en déliés) caractéristique du travail d'Herreweghe, mais bien plutôt la direction de celui-ci, comme si son ardeur du premier soir s'était assoupie, et, du même coup, l'émotion qui, seule, peut allumer ici l'enthousiasme de l'auditeur.

Cela dit, il faut connaître cet album où la lettre est toujours sauve, sinon l'esprit, et qui est défendu par un plateau de solistes dominé par l'Armide de Rachel Yakar. Grâce à elle, ce rôle tragique revit dans la galerie des personnages inoubliables de l'opéra du dix-septième siècle, entre l'Ariane de Monteverdi et la Didon de Purcell. Et il nous prouve aussi que le classicisme n'est jamais, en définitive, que *« la corde la plus tendue du baroque »*. (3 disques Erato, STU 715302.)

ROGER TELLART.

Les suites de Bach par Yo-Yo Ma

« Dépouiller la nature humaine jusqu'à lui donner des profils divins, placer de la ferveur spirituelle dans les actions les plus à la portée de l'homme, donner des ailes d'éternité à la nature la plus éphémère, rendre humaines les choses divines et divines les choses humaines... » Personne n'a mieux exprimé en quelques mots l'art de Jean-Sébatien Bach que Pablo Casals, lui qui a médité pendant une douzaine d'années les *Suites pour violoncelle seul* avant de révéler au monde en 1909 ces chefs-d'œuvre enfouis depuis près de deux cents ans, ou tenus pour de simples exercices techniques.

Depuis, tous les violoncellistes ont joué ces *suites*, qui ont été admirablement enregistrées, par Casals lui-même, Pierre Fournier et Nikolaus Harnoncourt notamment. Voici que dans cette lignée s'inscrit une version très attachante, réalisée par Yo-Yo Ma, *« violoncelliste américain d'origine chinoise, né à Paris en 1955 »* : trois mondes semblaient destinés à s'entrechoquer en cet artiste de vingt-huit ans, et au contraire, on est frappé par l'étonnante maturité d'une interprétation qui assume tous les aspects de ces œuvres. Sans atteindre, certes, le sens métaphysique de Casals, qui semblait inscrire le poids de la condition humaine dans chaque note, Yo-Yo Ma explore toute la richesse expressive de ces phrases, fait briller les rythmes, éclaire les polyphonies avec un sens extrême du style et de la continuité de chaque page, une magnificence et une profondeur de sonorité qui évoquent la viole de gambe.

Tout ici n'est que musique, chaleur du dialogue avec Bach, qui, au gré des jours, de l'inspiration, de l'humeur, tisse ses pensées graves ou légères, sans peut-être y prendre garde et n'ayant en vue que l'étude et l'illustration du violoncelle... Merveilleux festins d'intimité entre le maître de Köthen, alors âgé de trente-cinq ans, et ce jeune homme de si grande étoffe, flambant d'enthousiasme, qui le comprend si bien. (3 disques CBS, D3-37867.)

JACQUES LONCHAMPT.

Les « nouveaux » Quatuors de Beethoven par les Juilliard

Le premier enregistrement des quatuors de Beethoven par le Quatuor Juilliard, qui date des années 1964-1970, est resté longtemps un des pôles de la discographie. Avec un altiste et un violoncelliste différents, voici une nouvelle intégrale, réalisée volontairement en public, qui témoigne de la même faveur. Mais, personnellement, je suis heurté par ce jeu assez agressif, ces mouvements presque toujours très rapides, cette sonorité qui refuse le charme, trop nette et verte, et une expression qui reste au premier degré du texte.

Il serait trop facile de dire qu'il s'agit d'une interprétation « américaine » (d'ailleurs le Quatuor Alban-Berg s'apparente souvent au style des Juilliard), mais on peut préférer plus de séduction viennoise, plus de générosité, la profondeur sonore, la couleur du Quatuor italien, la farouche grandeur du Quatuor Vegh, la nervosité sensible des Amadeus. A chacun de choisir selon son tempérament. (Première parution : les six *Quatuors*, op. 18, 3 disques C.B.S.)

J. L.

La Sonate de Liszt par Brendel

Le nouvel enregistrement de la *Sonate en si mineur* de Liszt par Alfred Brendel complète et enrichit notre amour de l'œuvre telle qu'elle nous apparaissait dans le disque fulgurant du jeune Horowitz. Le piano révèle la richesse d'une vie intérieuré gorgée de pensées et d'émotions. La sonorité délicate, aux mille couleurs angéliques ou diaboliques, nourrit l'imagination visionnaire qui semble découvrir perpétuellement le devenir de l'œuvre à travers les imbrications formelles de l'écriture que Brendel a excellemment dégagées dans une analyse reproduite dans la pochette.

Et la même magnificence pianistique, la même qualité d'âme étincellent dans les légendes de *Saint François d'Assise* et *Saint François de Paule*, expriment la mélancolie infinie et sans réponse des deux *Gondoles funèbres*. (Philips, 6514.147.)

J. L.

La nouvelle « Carmen » de Herbert von Karajan

Karajan n'a jamais caché le peu de satisfaction qu'il avait trouvée à son premier enregistrement de cette œuvre qui fascine chefs et interprètes. Donc il récidive. Composant sa version propre (en supprimant notamment les récitatifs de Guiraud), confiant à des acteurs de théâtre le soin de dire le texte parlé (ce qui ne le rend ni plus digeste ni plus naturel), il tire de « sa » Philharmonie de Berlin, pourtant habituée à d'autres répertoires, des miracles de rythme et de couleur, l'entraînant dans une dynamique souplement contrastée, alternant la violence sauvage et l'effusion poétique. Avec les chœurs de l'Opéra de Paris, remarquables de sûreté et de cohésion, cette direction est une réussite absolue.

A son accoutumée, le maestro a réuni ses « favoris » du moment : José Carreras, toujours un peu trop claironnant, l'émission toujours un peu trop ouverte, mais faisant de louables efforts pour chanter les phrases *pianissimo* et brider ses velléités d'effets faciles ; José Van Dam, l'un des rares artistes à rendre intéressant le personnage bien ordinaire d'Escamillo, grâce à une sobriété et une élégance auxquelles le rôle n'invite guère ; Katia Ricciarelli, toujours bien chantante, mais un peu égarée dans cet univers musical et totalement étrangère à notre langue.

Mais saluons surtout la Baltsa, qui affronte Carmen avec fougue et passion. Sans la moindre difficulté vocale dans cette tessiture ambiguë qui lui convient exactement, elle peut donner libre cours à son tempérament dramatique aussi impressionnant que communicatif (même si sa hâte la conduit à certaines approximations ou effets douteux). Envoûtantes couleurs du timbre, maîtrise assurée du rythme, séduction immédiate, composent une Carmen avec laquelle il faudra désormais compter.

Incarnation superbe emportée par une direction magistrale. (3 d. deutsche grammophon, 2741-025, Avec aussi Christine Barbaux, Jane Berbié, et les Schöneberger Süngerknaben.)

ALAIN ARNAUD.

Airs d'opéras français, par Barbara Hendricks

Le charme et encore le charme ! Charme du timbre, apparemment fragile, mais richement coloré avec d'infinies nuances; charme du style, de la ligne de chant délicate et suprêmement élégante, appuyée sur une exemplaire conduite de souffle; charme de la personnalité enfin, éminemment émouvante et donnant l'impression, privilège des grands artistes, de ne chanter que pour vous.

Peut-être le répertoire français n'est-il pas le domaine où ces dons trouvent leur meilleur emploi; sans doute manque-t-il ce quelque chose de propre à notre école nationale qui se joue dans l'articulation et le phrasé.

Mais qui résistera à cette séduction ? (Philips 410-446. Airs extraits de *Louise, Roméo et Juliette, les Pêcheurs de perles, Benvenuto Cellini, Manon, Thaïs, les Contes d'Hoffmann*, Orchestre philarmonique de Monte-Carlo, dir. Jeffrey Tate.)

A. A.

« Le Baiser », de Dvorak

Excellente idée de nous donner à découvrir cette œuvre de Dvorak, d'une popularité fidèle dans son pays mais quasi inconnue chez nous. L'argument est certes mince (la querelle entre deux fiancés aux caractères également fougueux). On est dans le genre de l'opéra-comique, sans plus. Mais y règne la musicalité de Dvorak, son romantisme impénitent, son amour communicatif du folklore national et cet humanisme qui réussit à rendre attachants les personnages les plus « légers ». De magnifiques duos, des arias d'une réelle beauté, et le tour est joué : la séduction ne vous lâche plus.

Une direction sans lourdeur, mais sans superficialité non plus, (Frantisek Vajnar avec les chœurs et l'Orchestre de l'Opéra Janacek de Brno), un plateau homogène et, bien sûr, parfaitement « chez lui » dans ce répertoire désignent cet enregistrement pour faire date. (3 d. Supraphon 1416-34. Solistes : Eva Depoltova, Léo Marian Vodicka, Vaclav Zitek, Libuse Marova, Eduard Haken.)

A. A.

Rock Variétés

Astor Piazzolla et Roberto Goyeneche

La dynamique et le lyrisme du tango lui ont donné l'universalité. Son langage, quand l'académisme est évité, épouse les mouvements de la vie.

En préface au concert du Théâtre de la musique à Paris le 11 novembre, où il sera à la même affiche que le Sexteto Mayor, Roberto Goyeneche publie chez R.C.A. un album en covedette avec Astor Piazzolla. Goyeneche est un des grands chanteurs argentins du tango, une voix grave, profonde, rocailleuse, qui interprète en demi-teintes, avec un lyrisme déchirant, quelques titres écrits par Piazzolla et Horacio Ferrer : *el Gordo triste, Balada para un loco, Chiquilín de Bach'in* et aussi *la Ultima Curda* de Troilo et Castillo, où seul le bandonéon de Piazzolla l'accompagne, et encore le fameux *Cambalache* de Discepolo (*« Notre vie traîne dans la misère et nous sommes tous dans la même boue »*).

Il y a bien longtemps qu'Astor Piazzolla n'avait pas enregistré des traditionnels comme *Cambalache*. Et il le fait d'une manière magistrale. Toute la première face, avec son quintette (Pablo Ziegler au piano, Oscar Lopez à la guitare, Hector Console à la contrebasse, Fernando Suarez Paz au violon), Piazzolla accompagne Roberto Goyeneche.

Sur la deuxième face, le poète du bandonéon prend à bout de bras le tango et joue deux nouvelles œuvres (*Tristezas de un doble a* et *la Muerte del angel*) avec une finesse presque animale, avec une manière étonnante de parler au plus secret de nous-mêmes. La musique est riche en harmonies et en rythmes, en couleurs, en images et en émotion.

Les deux faces de l'album ont été enregistrées au Théâtre Regina de Buenos-Aires en mai 1982. (33t R.C.A. PL.37782.)

LINDA RONSTADT « What's New »

What's New, tel est le titre du nouvel album de Linda Ronstadt, produit comme toujours par Peter Asher. La nouveauté, c'est le changement d'orientation apparent de la chanteuse, qui abandonne la country music pour la variété américaine, avec un grand orchestre dans la tradition de ceux accompagnant Frank Sinatra. En crooner féminine, Ronstadt se défend d'ailleurs très bien. Elle ne prend pas de risque, elle chante des classiques du genre : *I've Got A Crush On You, Someone To Watch Over*, des frères Gershwin, *What'll I do* d'Irwing Berlin, et même un titre de Bing Grosby : *Don't Stand A Ghost Of A Chance With You*. (33 t. Ellektra, dist. Kinney. Filipacchi Music. 96-02-60.)

CLAUDE FLÉOUTER.

CULTURE CLUB « Colours By Numbers »

Tels qu'ils sont partis, Culture Club, on les voit bien faire une carrière à la Police. Des tubes à la pelle, une image forte, un sens conjugué de la mélodie et du rythme instantanés, un trajet fulgurant : tout a commencé il y a un an à peine en Angleterre avec le premier album, *Kissing To Be Clever*. Tout de suite, Boy George, le chanteur dont le portrait monopolisait la pochette, s'imposait avec son look emprunté aux juifs hassidiques (il est catholique irlandais), ses yeux faits et sa personnalité androgyne. Mais surtout, il avait une voix exceptionnelle, noire, le timbre soyeux, les accents chatoyants et le feeling en pulsions.

La musique, hybride, procédait du même métissage : une mixture habilement dosée de rock, de rhythm'n blues, de reggae, de salsa, de musiques des îles, de mariachis. Un premier hit (*Do You Really Want To Hurt Me*) extrait de l'album a fait le tour du monde. Puis deux, puis trois. Un superbe video-clip a achevé de les installer en tête des hit-parades internationaux. Puis deux, puis trois.

Alors, si certains ont prétendu un peu vite que Culture Club n'était le groupe que d'un album, le second est ici pour les démentir. On commence fort, un tube pour introduire chaque face : *Church Of Poison Mind* (le précédent, sorti entre les deux albums sur le format 45 tours) sur la seconde, et *Karma Chameleon* (le nouveau) sur la première, qui donne d'emblée le ton et la couleur du Club Culture nouvelle cuvée en un mariage contre nature de mixage reggae, de pulsions rhythm'n blues et d'harmonica country (!).

Production au millimètre, son ciselé, refrain entêtant jusqu'au lavage de cerveau, le pont arrive juste au bon moment pour relancer le thème, c'est presque trop parfait pour être honnête. Les morceaux qui suivent sont de la même veine, autant de tubes potentiels, des mélodies en dentelle, des rythmes en syncope, des cuivres qui exultent, des pianos qui pavoisent. Il faut entendre Helen Terry, qui donne la réplique à Boy George, tout aussi blanche que lui, et dont la voix, incroyablement puissante, fait la nique aux plus grandes chanteuses de gospel.

Quand on sait que dans les bureaux de Virgin France (leur compagnie) on entasse des caisses remplies d'ours en peluche envoyés à Boy George par ses fans, on se dit qu'il y a de la culturemania sous cape, et quand on songe que l'existence du groupe remonte à un an seulement, on ne peut pas ne pas se rappeler ces quatre jeunes garçons qui, un beau jour, ont quitté Liverpool... (Virgin, V2285).

SISSY SPACEK « Hangin' Up My Heart »

On la connaissait actrice, Sissy Spacek (*Phantom of Paradise, Carrie, Trois Femmes, Heartbeat, Raggedy Man, Missing* et surtout *Nashville Lady* (où elle interprétait le rôle d'une chanteuse de country qui lui a valu l'oscar de la meilleure actrice en 1979), on la découvre chanteuse. C'est à la mode, ces derniers temps, dans un chassé-croisé inattendu, les chanteuses de country (Dolly Parton, Linda Ronstadt) font carrière dans le cinéma, et les acteurs (Robert Duvall se révèle un chanteur-compositeur de country émérite dans son film *Tender Mercies*) poussent la chansonnette.

Sissy Spacek possède un joli brin de voix. Elle est soutenue par des musiciens de studio (Reggie Young, David Briggs) pour qui le country-rock est une seconde nature. Ça ne sort pas des sentiers battus, c'est un peu mollasson, mais les amateurs du genre ne seront pas déçus. Quand même, on la préfère à l'écran, Sissy. (WEA, 790100-1.)

JOE JACKSON « Mike's Murder »

Il y a deux faces, n'y voyez là rien d'extraordinaire, l'une est chantée, l'autre musicale. La seconde commence comme la musique d'un James Bond (en y réfléchissant, la première aussi). En mieux. Une introduction pour tenir en haleine, percussions et clochettes façon latino, on retient son souffle, accords de piano aigus, puis dissonants en alternance, une basse qui glisse et qui amorce le thème, progressivement on entre dans le cœur du sujet, la batterie donne le départ, les percussions se déploient, le piano improvise et les cuivres entrent en action. Le héros est présenté, les images défilent.

Mike's Murder est la bande sonore du film de James Bridges. Une commande pour Joe Jackson qu'on a pris l'habitude de voir enregistrer des disques parenthèses, touchant un peu à tout avec le même bonheur. En l'occurrence, il n'est pas allé au cinéma, le cinéma est venu à lui. Ce disque est en ligne directe avec le précédent (*Night And Day*). On y retrouve les mêmes ambiances, les mêmes climats : l'inspiration latino-américaine, les percussions en action et les mélodies à fleur de peau.

Sur la face chantée, *Moonlight* (dont on entend le thème sur la face instrumentale) est une romance divine qui pourrait bien être le slow de l'année. *Cosmopolitan* démarre sur un train d'enfer et termine sur les chapeaux de roues. 1-2-3-Go (*This Town's A Fairground*) enchaîne dans le feu de l'action. On respire sur *Laundromat Monday* pour repartir de plus belle vers *Memphis*. On est émerveillé de voir à quel point le style de Joe Jackson convient à l'idée qu'on se fait de la musique de film. Sa rigueur, son dynamisme, ses attaques, ses répits, son sens de la progression, son pouvoir évocateur : sans avoir vu le film, on a déjà les images en tête. Souhaitons à James Bridges d'être à la hauteur. (C.B.S., AMLH 64931.)

ALAIN WAIS.



DENIS ROCHE

ENTRETIEN

René Thom philosophe des mathématiques

La « théorie des catastrophes », inventée par René Thom, conduit à une réflexion qui relie la mathématique à la philosophie, à la poésie, à la magie...

RENÉ THOM (médaille Fields en 1965) n'est pas seulement un mathématicien éminent. C'est aussi un philosophe qui s'interroge sur le rôle de la mathématique dans la connaissance et dans la vie des hommes. La « théorie des catastrophes », dont il est l'inventeur, et qui a pour objet d'expliquer et de prédire les phénomènes discontinus, a des applications aussi bien dans les sciences pures qu'en sociologie ou en linguistique.

∴

« Si l'on tente de comprendre et de résumer la base théorique de la théorie des catastrophes, on peut dire que vous aviez le choix entre la formule d'Héraclite : « Tout change constamment », et celle de Parménide : « Les choses ne changent apparemment pas. » Vous avez finalement choisi Parménide contre vos sentiments profonds...

– J'ai fait une erreur philosophique : au début, je me suis cru héraclitéen. Certes, Héraclite et Parménide s'étaient bien rendu compte que leur théorie poussée à bout était inacceptable, car la réalité est un mélange d'ordre et de désordre, de changement et de stabilité. Héraclite parvenait à expliquer la stabilité des choses en partant du postulat du mobilisme universel. Il y parvenait grâce à la notion de logos : dans une sorte de flot universel, il existe des structures stables, des sortes de tourbillons, et ces tourbillons sont les supports des objets permanents. C'est mon interprétation, qui est aussi celle de Heidegger.

– Et Parménide ?

– En dépit de sa thèse sur l'identité, il ne pouvait que se rendre compte aussi que les choses changeaient. Il prétend alors que le changement n'est qu'apparence. C'est la doxa. Pour moi, c'est tricher que d'en appeler à la doxa. Pourtant cette idée a été reprise dans la théorie de la relativité d'Einstein. Très schématiquement, l'idée est que le changement n'est pas dans les choses, il est simplement dans le changement de repère de l'observateur. Or l'observateur change constamment, ne serait-ce que parce qu'il vieillit. C'est une problématique très moderne. La physique fondamentale est fondée sur les règles qui permettent d'obtenir le consensus intersubjectif à partir des visions d'observateurs différents.

– Votre réflexion initiale était plus personnelle...

– En effet, au début, je suis arrivé à la théorie des catastrophes à la suite de mes travaux en mathématique.

» J'ai été un des pionniers de la topologie différentielle. Impressionné par les travaux de mathématiciens américains (dont Hasler, Whitney) qui avaient étudié les applications différenciables d'espaces euclidiens les uns dans les autres, je suis parvenu, en poursuivant ce genre d'idées, à la théorie des catastrophes. Pour la petite histoire, j'ai, dans un premier temps, réhabilité la « théorie des enveloppes », qui avait été éliminée de l'enseignement par les tenants des mathématiques dites modernes.

– La théorie des catastrophes est une théorie mathématique, mais pas une théorie de la mathématique. Est-ce que vous pouvez expliciter ?

– La plupart des théories de la mathématique ont une origine endogène, c'est-à-dire que c'est des besoins de la mathématique elle-même que naît la théorie correspondante. La théorie des catastrophes, de ce point de vue-là, n'est pas une théorie de la mathématique parce que c'est fondamentalement une méthodologie ; c'est un moyen en face de n'importe quel type de situation expérimentale, n'importe quelle phénoménologie, de l'interpréter, d'essayer d'en tirer des interprétations qui permettent de voir un peu plus loin que la phénoménologie proprement dite.

– Est-ce un modèle ?

– La théorie des catastrophes, dans la mesure où elle ne fournit qu'exceptionnellement des moyens de contrôle, des moyens de maîtrise, ne rentre pas tout à fait dans cette perspective.

– Pouvez-vous expliciter ce que vous dites quand vous prétendez que la théorie des catastrophes est un instrument conceptuel qui a permis d'établir une différence entre le statut descriptif et le statut explicatif ?

– C'est un problème immense que celui des rapports entre la description et l'explication, problème central en épistémologie. Quant à moi, je pense qu'il peut y avoir description sans explication.

– Il s'agit d'une théorie herméneutique, c'est-à-dire une théorie pour l'interprétation des phénomènes ?

– C'est cela. Et l'interprétation ne débouche sur la maîtrise ou sur une meilleure possibilité de contrôle qu'assez exceptionnellement.

– Est-ce qu'on peut dire que la catastrophe est le saut du continu au discontinu ?

– Oui, on peut le dire, sous sa forme la plus brutale. La théorie des catastrophes se propose, en effet, d'expliquer l'apparition d'accidents discontinus au sein de milieux continus, quand on voit apparaître des discontinuités là où il n'y en avait pas au départ. Il s'agit d'expliquer ce type de phénomène assez systématiquement.

– Donc, la théorie des catastrophes c'est...

– ... un moyen de rendre compte des discontinuités. Pour rendre compte des discontinuités, il y a deux manières : on peut essayer de raccrocher une discontinuité observée à une autre discontinuité qui la précède et qui la cause, c'est le mode de langage, disons, traditionnel. En langage usuel, quand on vous demande pourquoi quelque chose se passe, on cherche à mettre en évidence une cause, et la cause, en général, c'est quelque chose de discontinu.

» Prenons l'exemple du sujet grammatical. Le sujet grammatical d'une phrase, c'est l'actant qui cause le processus, qui en est la cause et qui le provoque. Evidemment, cette manière de raisonner est très profondément ancrée dans l'esprit, et il est très difficile d'y résister. La théorie des catastrophes offre une autre voie qui consiste à dire qu'un phénomène discontinu peut émerger en quelque sorte spontanément à partir d'un milieu continu. C'est un peu comme le changement de phase en physique : si vous prenez de l'eau à une température positive et que vous la refroidissez, à un certain moment vous verrez apparaître des grumeaux de glace. Or les grumeaux de glace apparaîtront au départ dans un milieu différent, l'eau liquide, au moins théoriquement.

De la poésie à la magie

– Pourquoi le mot « catastrophe » ? On dit que c'est une grande réussite de marketing d'avoir trouvé un mot si « attractif ».

– Je voulais simplement dire que j'ai remplacé la « discontinuité » par la « catastrophe » parce que je voulais suggérer l'idée d'une dynamique sous-jacente. Une discontinuité, cela ne suggère pas forcément l'idée d'une dynamique sous-jacente, tandis que le mot « catastrophe » suggère effectivement l'idée de dynamisme. La terminologie de la théorie des catastrophes n'est d'ailleurs pas de moi, c'est mon collègue Christopher Zeeman qui en est l'auteur.

– Et vous avez poursuivi dans cette voie ?

– Une fois que le mal est fait, il faut l'exploiter jusqu'au bout.

– Les termes que vous avez inventés pour décrire les divers types de catastrophes élémentaires : le pli, la fronce, la queue-d'aronde, le papillon, l'ombilic hyperbolique, l'ombilic elliptique, l'ombilic parabolique, ont une tonalité poétique...

– On dit souvent que rien ne se rapproche plus de la mathématique de haut niveau que la poésie.

– A quoi peut servir pratiquement votre théorie ?

– A prévoir, par exemple, la chute d'une falaise, le déferlement d'une vague ou, comme mon collègue Zeeman a tenté de le faire, les émeutes dans une prison ou les catastrophes économiques.

– Vos travaux ne tendent-ils pas à privilégier la géométrie au sein des mathématiques ?

– Mon rêve a été en effet de remplacer la thermodynamique par la géométrie.

– Vous estimez que la théorie des catastrophes permet de relier la science et la magie ?

– Effectivement.

– Pour comprendre cette assertion, il faut d'abord préciser l'utilisation des termes de saillance et de prégnance. Que signifient-ils pour vous ?

– Cela ne nous écarte pas de la théorie des catastrophes, parce que, je le rappelle, la théorie des catastrophes, c'est la théorie des discontinuités. Or, dès que nous apercevons une forme quelconque dans un milieu, c'est toujours une figure qui se détache sur un fond. J'ai appelé saillance ce caractère de forme qui apparaît sur un fond indifférencié.

– Et prégnance ?

– La prégnance correspond à des formes qui ont quelque chose de plus, c'est-à-dire pour lesquelles on donne une interprétation immédiate, une interprétation biologique immédiate entraînant des réactions d'attraction ou de fuite. Par exemple, pour un animal, les formes des prédateurs, des partenaires sexuels, sont typiquement des formes prégnantes, parce qu'elles ont une signification biologique immédiate.

– Pour en revenir au rapport entre la science et la magie...

– Dans la mesure où on peut considérer cette notion de prégnance comme une notion scientifique (ce que certains pourraient discuter), l'exemple type d'une prégnance, c'est précisément une régulation biologique telle que la prégnance alimentaire. Prenons l'exemple du chien de Pavlov. Chaque fois que le chien est affamé, on lui présente de la nourriture et, en même temps, on fait tinter une sonnette. Le timbre de la sonnette est une forme saillante qui par elle-même n'a aucune prégnance. Si on répète l'association de la sonnette avec la nourriture suffisamment de fois, alors le tintement de la sonnette s'imbibe de prégnance alimentaire, et le seul tintement de sonnette fait saliver le chien. C'est le fait que certaines prégnances ont la capacité d'investir certaines formes saillantes en modifiant leurs propriétés, parfois même sur le plan morphologique.

» L'exemple du chien de Pavlov est évidemment un cas où l'investissement d'une forme saillante par une forme prégnante est un phénomène purement subjectif, mais on peut réaliser des associations plus objectives. Je pense qu'il n'y a explication que si on peut se ramener à des schémas causatifs archétypes. Parmi ces schémas causatifs, il y a des schémas élémentaires qui parlent à l'esprit comme formant précisément des chaînes d'effets causatifs ; ce sont des figures fondamentales comme par exemple la collision (la collision entre deux atomes, entre deux particules, entre deux corps solides). Il y en a d'autres, mais le transfert d'une prégnance à partir d'un corps activé à un corps passif qui ne possède pas la prégnance, ce transfert, dû au contact, est un des grands schémas d'intelligibilité pour l'interprétation des phénomènes, et c'est là que nous trouvons précisément la magie.

JEAN MANDELBAUM.

(Lire la suite page XIV.)

René Thom

(Suite de la page XIII.)

» Sir J.G. Frazer, dans *le Rameau d'or*, a essayé de classifier les processus magiques, et il a trouvé très exactement la propagation par contact et la propagation par similarité, voulant dire par là que si un objet – par exemple un fétiche – est investi d'une puissance magique, alors on peut s'attendre que tous les objets qui sont en contact avec le fétiche vont acquérir un peu de cette puissance magique. De la même manière, tous les fétiches suffisamment semblables, en un certain sens, pourront avoir aussi la même vertu magique. Donc, ces deux modes de propagation des prégnances, propagation par contact et propagation par similarité, sont à la racine de la pensée magique. Elles sont aussi à la source de la pensée explicative, de tout mode explicatif de la pensée scientifique.

» S'il s'est produit un clivage qui a fait la distinction entre magie et science, ce clivage est issu de ce fait qu'à partir de la géométrie grecque on a pris conscience du fait que la géométrie de l'espace était quelque chose de fixe, qu'on ne pouvait pas modifier les distances par des actions magiques, et on a renoncé à la propagation par similarité considérée comme une action à distance, donc inadmissible, alors qu'on a gardé l'action par contact, qui elle est le type même de l'explication scientifique.

– Peut-on dire que la théorie des catastrophes comble les lacunes entre le langage naturel et le langage scientifique ?

– C'est son ambition, et je crois que de tout ce qu'a apporté la théorie des catastrophes ce sont les aspects linguistiques qui sont les plus intéressants jusqu'à présent.

– Vous estimez que le langage est un véritable miracle.

– Ces dernières années, la grammaire générative de Noam Chomsky prétendait qu'il y a des universaux du langage qu'on peut caractériser par le fait que la structure grammaticale d'une phrase est toujours un graphe, un arbre ramifiant qui est donc polarisé, qui part d'une origine abstraite et va vers des entités concrètes. Chomsky s'efforce d'expliquer l'origine de ces structures universelles, et pour lui l'origine est génétique, innée. Le phénomène absolument étonnant pour moi de l'évolution humaine, c'est que la capacité intellectuelle est fonction de l'acquisition du langage, qui est un phénomène culturel, à base biologique. Personnellement, je vois le phénomène de l'acquisition du langage comme l'exfoliation d'une prégnance.

» Chez les animaux, il y a très peu de prégnances (la prégnance alimentaire, la prégnance sexuelle, la peur), tandis que chez l'homme ces prégnances se sont multipliées, elles ont investi des mots, des concepts ; et de chaque concept, en quelque sorte, rayonne une prégnance qui lui est propre. En bref, chez l'homme, les prégnances animales se sont ramifiées de manière extraordinaire sur de multiples objets qui au départ étaient insignifiants biologiquement, et cette ramification a été contrôlée et compensée par une perte de propagation des prégnances. Les prégnances ne se propagent que d'une manière extrêmement contrôlée, c'est ce qu'on appelle l'acceptabilité sémantique. De manière précise : la prégnance d'un concept X peut se propager sur un autre concept Y si le génétif Y de X fait sens.

Seul le mathématicien a le droit d'être intelligent

– Vous parlez de la prétention déraisonnable des mathématiques à représenter la réalité.

– Je me réfère, en effet, à la formule du physicien Wigner. Il exprime ce qu'on peut appeler le miracle de la physique. La physique est la seule science, à mon avis, qui est quantitativement exacte (au moins partiellement), et j'estime que c'est un miracle qui ne se renouvellera pas dans les autres sciences.

– Pourquoi est-ce un miracle ?

– C'est un miracle qui est lié à la géométrie de l'espace-temps. C'est le fait que la physique construit des concepts d'une manière dérivée à partir de la géométrie de l'espace-temps et, par conséquent, c'est une espèce d'objet global. Tout cela sort de la géométrie de l'espace-temps avec en plus quelques petits postulats qu'on ramène à la présence d'un certain groupe de symétrie ou bien à la valeur de certaines constantes numériques, comme la constante de Planck.

– Vous dites aussi que la mathématique n'a pas le droit de dicter quoi que ce soit à la réalité.

– En effet, la mathématique est du domaine de l'abstraction, elle peut dicter des choses dans le domaine de l'abstrait mais ne doit avoir aucune prétention en elle-même à la réalité. C'est seulement dans la situation de la physique ou de la mécanique – où il y a des lois sous-jacentes – qu'on peut extraire des mathématiques des prédictions qui sont effectivement exactes. Mais c'est un miracle, je le répète.

– On vous a beaucoup reproché votre formule : « Seul le mathématicien a le droit d'être intelligent. » On a vu dans cette phrase une manifestation quasi paranoïaque d'impérialisme mathématique.

– Je voulais simplement dire ceci : quand on lit certains textes de sciences humaines (Lévi-Strauss, Max Weber ou Jacobson), on a immédiatement une impression d'extraordinaire intelligence. On a affaire à des esprits puissants, contrairement à ce qui se passe dans les sciences expérimentales, où, comme l'a dit Heidegger en 1928, *« la science ne pense pas »*. La plupart des savants, en effet, ne pensent pas, et la théorie à laquelle ils se raccrochent est, en général, une théorie extraordinairement rudimentaire reposant sur des effets causatifs de caractère immédiat. En sciences humaines, on peut être intelligent, tandis qu'en sciences exactes on peut difficilement l'être. En sciences humaines, on manipule des concepts, par exemple les concepts de pouvoir, de classe, de légitimité, qui sont extrêmement subtils et qui jouent un rôle fondamental dans notre interprétation des sociétés, en sociologie, en sociopolitique.

» Le malheur, c'est que ces concepts ne sont pas susceptibles d'une définition intrinsèque et, si on veut donner un statut scientifique à ce genre de considérations, il faut nécessairement dégager pour ces concepts une sorte de formalisation, c'est-à-dire les raccrocher à une morphologie reconnue comme telle par le consensus des scientifiques de la discipline correspondante. A mon avis, le stade numéro un de toute discipline, c'est le stade morphologique. On ne peut que constater que les sciences humaines n'ont pas atteint ce stade, dans une large mesure. On peut le vérifier lorsqu'on est contraint de traduire les concepts de sciences humaines d'une langue à une autre.

» C'est bien la difficulté d'une traduction qui fait que les considérations très intelligentes que l'on a en sciences humaines ne peuvent être réellement considérées comme scientifiques, car on ne peut que rarement atteindre au consensus. Alors, en face de cette situation, pourquoi le mathématicien a-t-il seul le droit d'être intelligent ? Parce qu'il n'y a de théorisation que mathématique. En sciences, la seule théorisation concevable est mathématique. Seule la formalisation mathématique extraite d'un traitement géométrique d'une morphologie est capable de préciser à la fois la formation des concepts et leur déduction.

La rigueur, c'est l'intendance

– Et tout le reste ?

– Le reste, ce sont des choses extrêmement intéressantes, mais leurs statuts scientifiques restent suspects. Il ne faut pas croire que seul le scientifique est intéressant – je suis loin de partager ce point de vue. Il y a des théories, comme la psychanalyse, pour lesquelles Popper a montré avec raison qu'elles étaient infalsifiables, donc, selon lui, non scientifiques. Même si on accepte ce point de vue, la psychanalyse est cependant infiniment plus intéressante que beaucoup de théories scientifiques exactes.

– Vous n'êtes pas un vrai mathématicien, en ce sens que vous débordez de la mathématique vers d'autres centres d'intérêts.

– Bien sûr, c'est peut-être un peu une fuite en avant, due au fait que pour moi la mathématique est devenue trop difficile.

– Vous aimez les paradoxes ?

– Mais non, la mathématique est réellement difficile. C'est la plus difficile de toutes les sciences. Personne ne peut le nier ; seule peut-être la physique théorique est plus difficile encore. La physique théorique pourrait être plus difficile, parce qu'elle exige en plus une perception de la réalité qui n'existe pas en mathématique.

– Quel est actuellement l'état des mathématiques modernes, et en particulier la place de la France dans le monde dans ce domaine ?

– Attention. Quand on dit mathématiques modernes, il faut bien préciser mathématiques récentes. Je pense que la place de la France est encore très, très honorable. Elle est certainement en troisième position après les États-Unis et l'Union soviétique.

– Vous avez écrit : « La rigueur suit toujours. » Que vouliez-vous dire ?

– Ce n'était que la paraphrase d'un mot très connu du général de Gaulle. J'ai voulu dire que la rigueur en mathématiques, c'est essentiellement une question d'intendance.

– Pourquoi ?

– Parce qu'en général, lorsqu'on a découvert quelque chose en mathématiques, on ne sait pas le démontrer correctement ; on n'a même pas mis le doigt sur les bonnes définitions.

– Comment faites-vous alors ?

– Comme il y a une nécessité, on résout le problème intuitivement.

– Vous vous opposez aux tenants de « l'ordre par le bruit » ?

– L'ordre par le bruit nous ramène un peu à toute cette tendance épistémologique moderne qui consiste à dire que toute la science va changer d'une manière considérable, qu'une *scienza nuova* apparaît dans laquelle on fera fi du déterminisme et dans laquelle on se bornera à des considérations statistiques. L'idée sous-jacente, les motivations profondes de cette tendance, sont extrêmement variables. Il y a des gens comme Edgar Morin qui voudraient, en quelque sorte, démystifier le pouvoir de la science, le prestige de la science dans la société contemporaine, et tout cela serait très heureux si on pouvait prendre la science en contradiction avec elle-même, de manière à pouvoir réintroduire en elle un peu de liberté humaine et un peu de responsabilité humaine dans les processus sociaux. C'est une motivation, bien sûr.

– Vous pensez que cela est erroné ?

– J'estime qu'il ne faut pas voir les choses de cette manière. Je pense qu'il y a la science et qu'il y a l'éthique, et ce n'est pas la même chose. La science a pour but la constitution d'un savoir en principe universel et irréversiblement acquis. Ça, c'est le but. D'autre part, il y a les problèmes d'éthique, qui sont de savoir ce que nous devons faire. La science peut parfois nous dire comment nous devons faire les choses; mais elle ne peut pas nous dire ce que nous devons faire.

– En d'autres termes, la science n'est pas normative ?

– La science n'a aucune prétention à la normativité. Elle ne doit pas en avoir. Il y a deux types de tenants de l'ordre par le bruit : les gens qui veulent un peu démystifier la science comme Edgar Morin, et ceux, comme von Forster, qui ont posé le problème de la morphogenèse biologique. Ils ont tenté d'expliquer l'émergence de l'ordre biologique à partir de situations en principe chaotiques par le biais d'une espèce de principe mystérieux de l'ordre par le bruit.

– Le bruit, c'est ce qui s'oppose au signal ?

– En effet, c'est ce qui est considéré comme insignifiant et perturbateur. Ces gens-là sont partis de l'idée que, au lieu de considérer ces perturbations comme insignifiantes, elles sont, en fait, le germe de la structure complète. En France, sur cette idée s'est greffée la tradition bachelardienne représentée par Michel Serres, laquelle estime que ce qui compte dans la science, ce sont les petits phénomènes aléatoires. A mon avis, c'est une attitude fondamentalement antiscientifique, mais on comprend qu'elle puisse avoir beaucoup d'attraits pour certains esprits.

– Croyez-vous en Dieu ?

– Je crois à une ontologie stratifiée, ce qui signifie que je crois qu'il y a plusieurs plans d'existence et que les relations entre ces divers plans d'existence sont difficiles à concevoir. C'est un problème métaphysique grave, c'est le problème de l'émergence, le problème de la procession des néoplatoniciens. Comment se fait-il qu'un plan de l'existence puisse se ramifier à partir d'un autre plan, en sortir par une sorte d'exfoliation ? Je ne le sais pas...

– Ce qui vous rend polythéiste ?

– En effet, je pense que la notion d'un Dieu unique est une notion trop synthétisante pour être acceptable. » ■

JEAN MANDELBAUM.

Mon Richard à moi

(Suite de la page XVI.)

Les formalités d'usage tiraient en longueur. Je n'avais d'yeux que pour Richard. Je l'ai trouvé grandi, le visage plus mûr. Tout son père. Jamais son père et moi n'avions disposé d'assez de temps l'un pour l'autre. Il s'était consacré à édifier le socialisme. Je revins au présent. Le procureur lisait l'acte d'accusation, vantait notre fervente jeunesse qui, en majorité, vénérait les acquis du socialisme, respectait le Mur, ce rempart... Suivit une liste de dates, quatorze en tout. *« Ces jours-là, en toute connaissance de cause, les prévenus reconnaissaient avoir franchi le Mur, et, fait accablant dans leur forfait, aucun d'eux n'avait dénoncé aux autorités l'existence de ce passage utilisable par les candidats à l'évasion. Ils ont ridiculisé nos lois devant la presse capitaliste, je requiers toute la rigueur de la loi. »* Quatorze aller et retour, vingt-huit fois exposés au danger. Ils auraient pu mourir, perdant leur sang dans le no man's land, entre les deux mondes, et je ne me doutais de rien...

Le juge appela le premier témoin, qui exposa avec affectation les éléments techniques de l'affaire. Son supérieur insista sur le fait que les passages illégaux sont rarement des cas individuels, des filières se forment, le goût des jeunes pour l'aventure est dangereusement exploité. Une considération trop superficielle de l'affaire en occulterait la gravité. Le visage de l'avocat rayonnait. *« C'est bien sur ce point précis que se porte toute votre attention, camarade ? – Certes ! – Avez-vous des preuves de tels contacts ?* Puis, levant son index dodu : *Vous avez bien découvert l'affaire en trouvant sur votre bureau l'article découpé dans un journal ouest-allemand, pièce à conviction de ce procès. Camarade juge, pourrions-nous en avoir lecture ? Pas d'objection ? »* J'entends encore la voix irritée du procureur lisant : *« Richard E. et Richard Z., tous deux fils de fonctionnaires SED* (2), *habitent à proximité de la frontière. Ils franchissaient le Mur pour visiter Berlin-Ouest. R.Z. affirme que pour eux ce fut enfantin. R.E. avoue qu'ils avaient peur au début ; à présent, c'est comme s'ils sautaient la haie du voisin. La vie à Berlin-Ouest leur plaît. Ils n'ont pas l'intention d'y rester. Leurs parents ignorent tout de leurs escapades. Ils n'auraient pas compris. »*

« Ils n'auraient pas compris », pensais-je. Ne lui ai-je pas tout expliqué, tout... *« Eh bien ! Richard »*, dit le juge. Tous deux se dressèrent. Le juge précisa : *« Richard Zunk »*. R.E. se rassit, soulagé. *« Tu savais bien qu'il était illégal de franchir le Mur. »* Richard baissa la tête. *« Raconte l'histoire à ta façon. –Nous voulions aller au cinéma. – Y êtes-vous allés ? – Oui. – Poursuis ! – La dernière fois, des policiers ouest-allemands nous ont vus. Ils voulaient savoir si nous venions de l'Est. Nous avons dit oui. Ils nous ont demandé si nous voulions rester. Nous avons dit non. Nous leur avons dit ce que nous voulions. – Ah ! oui, continue ! – Alors, ils ont ri. L'un d'eux connaissait un journaliste. A notre sortie du cinéma, il se trouvait là, nous a posé des questions, nous a payé du Coca et des saucisses. Nous n'avions guère confiance et n'avons pas dit grand-chose. »* Le juge jouait avec son stylo. *« Richard*, dit le procureur, *vous y étiez quatorze fois, quatorze fois au cinéma, toujours au même ?* Richard sursauta. *Oui. – Comment avez-vous payé vos billets d'entrée ? – Nous avons montré à la caissière notre argent. Elle a appelé le chef, qui a vérifié nos papiers et nous a admis gratuitement. – Cela vous plaisait ? »* Richard se taisait, méfiant. Il sentait le piège. Répondant « non » : les retours ne se justifiaient pas ; répondant « oui » : où était le remords ? Il se dressa et dit : *« Oui, ça nous a plu de sauter le Mur et de nous balader là-bas, c'était... si... différent. » « Mon Dieu, le petit se condamne lui-même ! »* Le juge prononça la sentence.

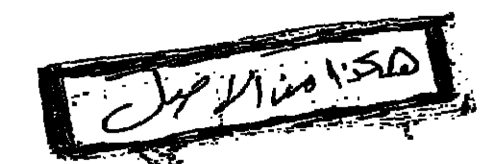
On fit sortir les prévenus. R.E. en tête, puis mon Richard à moi. Le juge descendit de l'estrade, vint vers nous, parla de notre responsabilité, du temps qui rendrait cette expérience positive... L'avocat s'approcha du procureur, ils se serrèrent la main. Le juge resta stupéfait.

Puis le rire bien connu et la voix enrouée de Me Kahn : *« A votre place, camarade procureur, j'aurais demandé une décoration pour les deux garçons. – Comment ça ? – Ils ont fait notoirement la preuve de leur absolue fidélité à notre République. »*

Le procureur rit jaune, fit demi-tour et partit. ■

Traduit de l'allemand par Myriam BOUVERIS

(2) SED : Sozialistische Einheitsparten (parti socialiste unifié).



CHRONIQUES

THEATRE

La commedia dell'arte : un art ou un métier ?

ORGANISER sur tout un mois un Festival international de commedia dell'arte, c'est une bonne initiative. Le programme de ce Festival que nous propose le Théâtre Romain-Rolland de Villejuif, avec le concours du conseil général du Val-de-Marne, est généreux. Un peu trop même : vingt-neuf troupes, en majorité italiennes (mais aussi françaises, espagnoles, et même une tchèque), des stars (Gassman, Fo) et des marionnettes, des spectacles en salle et du théâtre de rue, des films aussi (dont une précieuse anthologie Petrolini), des *conférences-spectacles*, des débats... Mais le moment est plutôt mal choisi : octobre, la rentrée théâtrale, les *débuts, toujours hésitants*, de l'année universitaire...

Et la programmation, qui s'étale entre Villejuif, Ivry, Vitry, Orly et Maisons-Alfort..., exige du spectateur une véritable virtuosité dans la pratique de la banlieue Sud ! Je crains donc que, à l'exception des exhibitions des stars, ce premier Festival n'ait guère rencontré *son public*, ni réalisé pleinement son ambition : faire le point sur la commedia dell'arte. Ce serait dommage, car celle-ci vaut bien qu'on l'interroge, au présent comme au passé.

Aujourd'hui, la commedia dell'arte est un mythe. Le mythe, à la fois, d'une certaine façon de faire du théâtre : un théâtre d'acteurs fondé sur l'improvisation, par opposition à un théâtre du texte et d'un pays : l'Italie, voire d'un peuple élu : les Italiens. Et ce mythe a nourri, nourrit encore, l'activité scénique moderne. C'est à lui qu'ont fait appel la plupart des grands réformateurs ou des révolutionnaires de la scène au vingtième siècle, de Craig à Meyerhold, de Copeau à Mnouchkine... D'abord contre le règne des belles-lettres, *puis contre la « doxa »* naturaliste. Maintenant, contre le metteur en scène abusif et pour l'acteur-roi.

Sans oublier l'image d'un théâtre délibérément populaire, de places et de rues, opposée à celle d'un théâtre de cour et de salles. *L'Arlequin serviteur de deux maîtres* du Piccolo Teatro en est, proprement, emblématique, et il a toutes les ambiguïtés d'un tel mythe. Car ce spectacle d'acteurs est l'œuvre de Giorgio Strehler, metteur en scène s'il en est ; ce témoignage d'un art d'improvisation est réglé comme la plus implacable des partitions scéniques, cette rêverie autour d'un personnage populaire est un luxueux exercice de virtuosité...

Il y a du leurre dans le mythe de la commedia dell'arte. Deux théâtrologues italiens, Ferdinando Taviani et Mirella Schino, viennent de nous le rappeler, avec éclat, dans un livre intitulé, précisément, *le Secret de la commedia dell'arte (1)*. Ce leurre commence avec la dénomination même. Nous parlons de « Comédie de l'art ». Un spécialiste français, Pierre-Louis Duchartre, insiste même : *« J'écris Art avec une lettre majuscule, car tout connaisseur, en fait d'arts théâtraux, sait que ce genre particulier d'improvisation sur scène exige du comédien qu'il double des dons de récitant d'un texte écrit par ceux que l'on croyait réservés aux seuls auteurs de comédies. Il doit être son propre auteur (2) »*.

Or le mot d'« arte », ici, ne signifie pas art, mais seulement métier. Les « comédiens de l'art » ne sont que des comédiens de métier, des professionnels, apparus vers le milieu du seizième siècle, à Padoue, par différence avec les amateurs, des nobles et des lettrés, qui, jusqu'alors, monopolisaient la récitation des textes dramatiques et, aussi, avec les bouffons des *foires. Du reste, le terme* même de « commedia dell'arte » n'est pas contemporain de cette naissance d'un théâtre professionnel : il date de 1742, soit deux siècles après, et il n'a été *utilisé* que rétrospectivement, au cours de la polémique dirigée contre Goldoni et sa réforme du théâtre italien, à un *moment où la commedia* dell'arte n'était plus que la caricature d'elle-même et où elle avait engendré un autre théâtre : celui de Goldoni, *précisément*.

Des acteurs-Protée

La recherche de Ferdinando Taviani et de Mirella Schino nous mène encore bien plus loin. Elle met en doute l'existence d'une pratique théâtrale italienne fondée exclusivement sur l'improvisation et le jeu des masques. Il n'y a jamais eu de coupure entre un théâtre du texte et un théâtre d'acteurs. Les « comédiens de métier » n'improvisaient pas à partir de rien ; au contraire, leur métier consistait à utiliser des textes déjà existants et à les combiner de manière différente, selon la représentation. Ils ne s'en tenaient pas là non plus. Ils exécutaient à la fois des comédies *« all'improviso »* et des pièces écrites, parfois des tragédies on ne peut plus littéraires.

Enfin, les plus grands d'entre eux, même le plus fameux des Arlequin, Dominique Biancolelli, ne se bornaient pas à interpréter un seul type de personnage, fixé par le masque : ils jouaient encore d'autres rôles, et ce que l'on louait le plus chez eux, c'était moins leur façon d'être le personnage masqué que leur faculté et leur virtuosité à passer d'un type à l'autre, le fait de paraître, comme La Fontaine l'a écrit d'Angelo Costantini, un *« rare et nouveau Protée (...) la Nature l'ayant pourvu des dons de la Métamorphose »*. Bref, *« le lien durable et indissoluble entre l'acteur professionnel* (l'attore dell'arte) *et son masque n'existe que dans la reconstruction moderne de la* commedia, *dans une vision historio-graphique de celle-ci qui trahit en fait la complexité de l'histoire du théâtre* (3) ».

Un produit d'exportation

En outre, c'est à Paris, bien plus qu'en Italie, que s'est opérée la spécialisation des troupes italiennes. Lorsque Luigi Riccoboni fut appelé par le régent pour y rétablir le Nouveau Théâtre italien (1715) — celui pour lequel Marivaux écrira la majeure partie de ses comédies, — il est, sans doute, un comédien de métier, mais il n'est en rien un spécialiste de ce que l'on nommera, plus tard, la « commedia dell'arte ». Aux canevas improvisés, il préfère les textes écrits, et aux comédies, les tragédies. Mais, une fois à Paris, avec sa troupe, il dut *« se limiter aux spectacles du métier, qui étaient les seuls à pouvoir être efficacement traduits »*.

Et Taviani d'en conclure : *« Pour les spectateurs italiens, ce genre passait pour ce qu'il était réellement, une technique, la routine d'une profession comique par ailleurs très riche. Pour les spectateurs étrangers, il apparaissait comme quelque chose de* différent, *d'exotique. Ce qui n'était qu'un expédient pour de minuscules corporations d'acteurs devint, aux yeux des spectateurs non italiens des troupes italiennes, la tradition théâtrale d'un pays étranger. Il en résulta aussi bien la gloire de la commedia dell'arte que la misère des troupes* (4) ».

Le mythe de la commedia dell'arte date, lui, du dix-neuvième siècle. On en trouve les premières traces dans des textes de Maurice Sand (issus des jeux de salon de George Sand et de ses familiers à Nogent) et dans les rêveries de E.T.A. Hoffmann autour des gravures de Callot. Et c'est au vingtième siècle, à Moscou (avec *la Princesse Turandot*, de Vakhtangov, en 1927) et à Paris, autour du Vieux-Colombier de Copeau, qu'il est devenu un moteur de notre vie théâtrale. Bien au-delà des réalités de la « comédie de métier » italienne du seizième au dix-septième siècle.

Le reconnaître, ce n'est pas minimiser le rôle, historique et actuel, de la commedia dell'arte. C'est, au contraire, le préciser. Et se donner la possibilité de le comprendre et de l'accroître. Non célébrer l'image mythique d'un pur théâtre d'acteurs et d'une prétendue italianité, mais l'articuler avec les autres pratiques théâtrales : celles du texte et de la mise en scène. Aussi bien trouve-t-on au programme de ce premier Festival international un auteur comme Ruzzante (1502-1542), qui précède l'époque de la « commedia », et Dario Fo, qui a toujours défini celle-ci comme un genre antipopulaire, un Pierre Byland, qui est un clown et un mime modernes beaucoup plus qu'un Arlequin (il fut, cependant, le Truffaldin de *l'Oiseau vert* selon Benno Besson, avec la Comédie de Genève) et un Mario Gonzalez, qui avait été, tout ensemble (là, Protée n'est pas loin), le Pantalon de Naples, le Marcel Pantalon, Roman Granada et un jeune homme on ne peut moins masqué dans *l'Age d'or* du Théâtre du Soleil... L'occasion était belle de confronter un mythe et des réalités. Et, au-delà de la nostalgie, de penser l'histoire et le présent. N'a-t-elle pas été à demi manquée? ■

BERNARD DORT.

(1) Taviani Ferdinando et Schino Mirella : *Il segreto della commedia dell'arte* — la memoria delle compagnie italiane del XVI, XVII e XVIII *secolo*, Centro per la sperimentazione e la ricerca teatrale di Pontedera, « Ogi, del teatro », 4, La Casa Usher, Firenze, 1982. Une traduction de l'ouvrage devrait paraître prochainement sous l'égide de *Bouffonneries* (11000 Cazilhac).

(2) *Cf.* « Une cure intensive de commedia dell'arte », par Paul-Louis Duchartre, dans le fastueux album-programme du Festival, p. 22.

(3) *Cf.* l'ouvrage de Taviani et Schino, déjà cité, p. 352.

(4) *Cf.* « Les voyages des Italiens » par Ferdinando Taviani (traduction de Valeria Tasca) ; dans *Chaillot*, journal du Théâtre national de Chaillot, nº 12, juin 1983, p. 3.

SCIENCES

Le renversement des pôles

BEAUCOUP de mots bien frappés de notre français moderne sont empruntés à la technologie des transports. Ainsi les images du voyage interrompu, du véhicule en panne, de l'instrument déréglé nous servent-elles à illustrer de désagréables situations de trouble. On dit que les gens *« déraillent »*, que *« l'Afrique ne décolle pas »*, que *« le président du conseil n'embraye plus »* ou que *« le patriotisme est déboussolé »* (ces deux derniers exemples empruntés au Robert citant *le Monde*...). La machine qui marche bien, le cadran fidèle, sont donc les références de la normalité. L'aiguille aimantée, en particulier, a toujours inspiré la plus ferme confiance, gardienne qu'elle est de ce nord qu'il ne faut point perdre. Christophe Colomb le premier, découvrant en plein Atlantique inconnu, entre le 13 et le 30 septembre 1492, la déclinaison magnétique, c'est-à-dire la différence entre le nord de l'étoile polaire et celui de la boussole, choisit délibérément, contre son équipage, l'instrument *« qui dit toujours la vérité »*.

Si, par la suite, on s'est rendu compte assez vite que le pôle magnétique était en fait quelque peu baladeur, qu'il se promenait avec fantaisie au cours du temps, comme en témoignent les savantes indications portées sur nos cartes géographiques, il a fallu attendre les années 60 de notre siècle pour que des doutes plus profonds sur sa stabilité définitive se fassent jour dans la communauté scientifique. Aujourd'hui, grâce aux mesures paléomagnétiques effectuées sur des séquences soigneusement repérées de sédiments déposés dans des eaux calmes ou sur des laves volcaniques dans lesquelles les matériaux magnétiques ont figé la direction du champ terrestre au refroidissement, on sait que des renversements des pôles magnétiques se produisent fréquemment, à l'échelle, bien sûr, des temps géologiques.

Le pôle nord (magnétique) devient le pôle sud et vice-versa. C'est arrivé sans doute des milliers de fois. Pour les cent derniers millions d'années, on trouve environ deux cents renversements de ce type de durées très inégales. Ils servent maintenant à dater avec précision la succession des époques géologiques. Des chercheurs français (1) viennent d'étudier la fréquence à laquelle ces événements se produisent. Ils trouvent que leur nombre a tendance à augmenter à mesure que le temps passe, mais pas d'une façon régulière : il y a des pointes de renversements plus fréquents qui dessinent une période de quinze millions d'années, période qui semble être la plus longue connue pour un phénomène géophysique. Un profond, lent et régulier battement de la vie de la Terre.

La transition du nord au sud ou du sud au nord a quelquefois pris quinze mille ans, au cours desquels le pôle se promène apparemment presque n'importe où sur la surface de la Terre. Un dépôt d'argile marine dans l'ouest de l'île de Crète a permis de suivre avec précision les évolutions du pôle géomagnétique virtuel nord au cours de deux renversements semblables, du sud au nord, éloignés dans le temps d'un million d'années. Le parcours du pôle virtuel est dans les deux cas presque identique : il zèbre l'Amérique de l'Atlantique Sud à la baie d'Hudson, via Rio-de-Janeiro et la Floride, avec ça et là une ou deux excursions californiennes. L'observation est importante, car elle peut contribuer à comprendre le mécanisme encore obscur qui, dans les profondeurs du globe, provoque le déboussolage de la planète.

Une gigantesque dynamo

On sait maintenant que la source du champ magnétique terrestre est à chercher dans les déplacements tirebouchonnés d'un milieu liquide conducteur de l'électricité à environ 3 000 kilomètres de profondeur, sous le manteau silicaté. Ce fluide renferme en son sein brûlant l'ultime noyau de fer et de nickel, dur et solide, de 1 000 km de rayon. Ce sont des courants de convection profondément dissymétriques dans cette boule molle, soupe dense d'électrons et d'atomes métalliques, qui entretiennent le champ. La théorie mathématique qui peut permettre, à partir d'un modèle de turbulence, de calculer la force et la polarité du champ est extrêmement complexe, et son application est limitée par le manque de données expérimentales. On soupçonne que de petits changements dans la vitesse, la position, l'ampleur des tourbillons produisent la variation séculaire des pôles. Périodiquement, ils se combinent pour renverser l'axe magnétique de cette gigantesque dynamo. La question est de savoir si une représentation convenable peut être obtenue du phénomène ; de plus, il faut aussi identifier les sources d'énergie responsables des mouvements internes dans cette masse ardente.

En tout cas, il apparaît que le champ magnétique et ses sauts brusques existent depuis que notre monde est monde, ou à peu près. C'est une chance, car la présence de cet aimant versatile sous nos pieds protège les molécules de nos têtes d'une destruction certaine sous les coups des énergiques particules du vent solaire. Au contraire, la lune, qui a perdu son champ magnétique à l'âge tendre de mille millions d'années, continuellement martelée par ces piques primitives d'énergie brute, s'est enveloppée de la triste poussière grise de ses roches pulvérisées.

La Terre a 4 600 millions d'années. Elle s'est formée très vite, peut-être en dix millions d'années, d'un nuage moléculaire placentaire qui flottait dans l'espace. Tout est probablement apparu simultanément, sous le paroxysme de la fusion créatrice des masses précipitées les unes sur les autres, dans le rut des rudes embrassades de l'attraction gravitationnelle. Dans la chaleur de ce désordre, les matériaux se sont différenciés entre cœur, manteau et atmosphère gazeuse. Tout de suite, l'agitation interne dans ce cœur tout neuf a dû engendrer le dipôle magnétique.

Eclatant d'ultraviolets (100 fois plus qu'aujourd'hui), le jeune soleil a irradié cette bouillie confuse, cet enchevêtrement turbulent d'atomes et de molécules simples, comme l'eau, l'oxyde de carbone et le gaz carbonique ; alors s'est formée une sorte de petite molécule espérance, une molécule un peu plus complexe que les autres, comprenant de l'oxygène, du carbone et de l'hydrogène : la molécule de formaldéhyde, notre bon vieux formol. Sous l'ombrelle protectrice du champ magnétique, c'était *notre* histoire qui commençait. ■

PAUL CARO.

(1) A. Mazaud, C. Laj, L. de Sèze, K.-L. Verosub. Nature *304*, p. 328 (28 juillet 1983), et J.-P. Valet, C. Laj et C. G. Langereis, idem, p. 330.

POESIE

Tchicaya U Tam'Si

Tchicaya U Tam'Si est né le 25 août 1931 au Congo. Poète, il a aussi écrit des pièces de théâtre, des romans, des nouvelles. Il a notamment publié *le Mauvais Sang, Feu de brousse, A triche-cœur, l'Arc musical, Épitomé* (Oswald), *la Veste d'intérieur, Notes de veille* (Nubia), *le Ventre, le Pain et la Cendre* (Présence africaine). Ici une respiration, une musique qui résonne, très loin. Ces vibrations ont la force de l'oralité.

CHRISTIAN DESCAMPS.

L'insomniaque

Première veille

Plus nulle part de plaines roses
Une tourmente aigrit les arbres
Le paysage contrefait une musique
qui fut ancienne et séminale
L'eau joue sa rébellion au cœur du désert
On solde piments et noix de cajou
pour quelques embruns qui ont plus de soufre que d'iode
Passe près du rivage un homme sans emblème
Va-t-il à la folie à tant gâcher le sel
Son âme en fut si riche si riche en sel
en pétales poèmes et chants d'amour...

La presse parle de bombe à neutrons
seuls les murs survivront
mourront les chairs du corps.

Je proteste ne veux de ce sommeil
Si la soif n'habita jamais la chair
ce fut cette nuit à courir d'étoile en astre
quérir raison de vivre au flanc de la femme
l'éternité du baiser donné les yeux ivres

Deuxième veille

Or plus nulle part de plaines vertes
Un jeté de pierres précieuses
un jeté d'étoiles toutes pour une fête
cette nuit ou une autre chaude
de la chaleur des pubis qui se donnent

Troisième veille

Il y a silence aux cratères des volcans
où niche une lune en délire
comme du temps de Rachel Jadis...

C'est une femme à qui on ôte le sexe
C'est le Liban sans Cèdre, le Pérou sans or
C'est le Sahel le Sahel continental et orbital
Pour dormir de ce sommeil de gisant
il y a le lit des eaux mortes par strangulation
et pillage aux quatre coins du monde.

A la quatrième veille
il n'y eut d'autre recours
que la lecture des Véda
puis le septième psaume

Passe près d'une source
une femme lys des pieds à la tête
Un cœur bat chamade fait surgir au poing
un paradisier qui la complimente
Elle est la musique
dont je ne sais plus quel air c'est
Une lumière au poing du veilleur la rend belle

« Madame ma nuit fut si lamentable
— Faites donc la grève du sommeil, monsieur
si le sort du monde tant vous empoisonne !

* Sauf mention contraire, tous les textes publiés dans cette rubrique sont inédits.

Le Monde

NOUVELLE

Mon Richard à moi

par STEFAN HEYM

PERSONNE n'habitera plus cette maison ; elle sera démolie, toute cette rue disparaîtra, la frontière pourtant ne touche que cette maison-là.

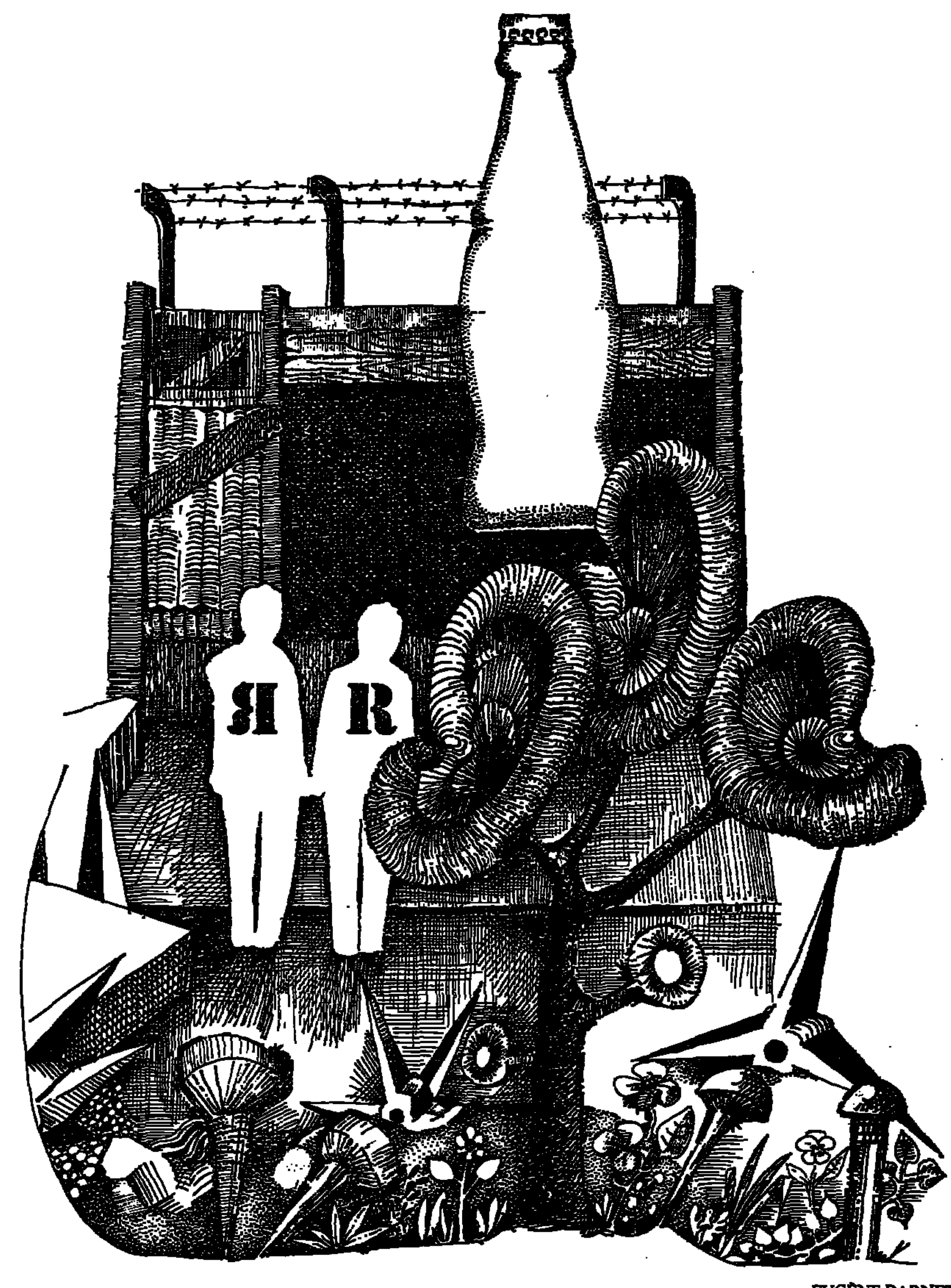
Richard a été envoyé dans un centre de rééducation. J'ai un droit de visite une fois par semaine. « *Tout va bien,* me dit-il, *les moniteurs sont contents.* » Jamais il n'a eu mauvais esprit. Un halo dur entoure maintenant sa bouche. Cela fait mal. C'est ma faute, je l'avoue ; je ne l'ai pas élevé comme il le fallait, moi, vieille militante, veuve de militant chargé de responsabilités. Il fallait cela pour habiter à même la frontière.

Aujourd'hui, il faut être vigilant. J'aurais dû m'apercevoir qu'il rentrait souvent tard, avec celui d'en dessous, Richard, Richard Edelweiss, qui a dix-huit mois de plus mais paraît plus jeune avec ses boucles blondes. Richard E. a directement été versé dans l'armée, son père a gardé son poste de directeur. Six semaines avant la découverte de l'affaire, M. E. en instance de divorce fut déchargé de toute responsabilité familiale. Il aurait fallu que j'insiste : mon Richard et Richard Edelweiss menaient « ensemble » une double vie.

Le juge me l'a dit, j'aurais dû contrôler sa présence aux séances de biologie, de russe, ses activités au F.D.J. (1). J'ai fait confiance à Richard.

J'ai eu un pressentiment à l'arrivée de cet homme jeune qui prit avec désinvolture une chaise et s'assit devant mon bureau.

« *Mme Zunk, ne craignez rien, votre fils ne rentrera pas à la maison. — Où est Richard ?* Le ton strident de ma voix m'effraya. — *Nous avons dû l'arrêter. Que lui est-il arrrivé ?* — Il croisa les jambes. — *Nous l'avons fait sortir de classe, il nous a suivis sagement. Je vous assure qu'il va bien, vu les circonstances. — Qu'a-t-il donc fait ?* Ignorant ma question, il demanda. — *Sauriez-vous me dire où vous étiez avant-hier entre 19 et 23 heures ? — Certainement. Lundi, nous avions réunion du D.F.D. mardi, réunion syndicale ; mercredi soir, l'association D.D.R.-U.R.S.S. projetait un film sur la récolte du coton en Ouzbékistan.* Il semblait ennuyé. — *Etes-vous passée chez vous avant votre soirée ? — Non, j'y suis allée directement. Avant le film, j'ai présidé un conseil d'administration. Je n'avais pas le temps de rentrer et, le matin, j'avais prévenu Richard. — Vous a-t-il parlé de ses projets pour la soirée ? — Il devait descendre chez Richard, le jeune d'en dessous... — Quelle heure était-il à votre retour ? — 11 heures passées. — Où était Richard ? — Dans sa chambre en train de se déshabiller. Il n'a rien volé ? — Vous a-t-il parlé de l'endroit où il avait passé la soirée ? — Chez Richard, je suppose, celui d'en-dessous, ils écoutent souvent des disques pendant des heures. A-t-il commis des actes de violence ? — Ce n'est pas de cette nature,* dit-il avec insistance, comme si le vol et la violence n'étaient que peccadilles. *Mettez votre manteau, Madame, ne touchez à rien ici.* » Je restais muette de stupeur. Il passa un coup de fil en couvrant sa voix. Aussitôt les camarades Otter, secrétaire du parti, et le docteur Wieland, directeur adjoint, arrivèrent essoufflés. « *J'ai à te faire savoir que tu es en congé. Tu toucheras ton salaire jusqu'à nouvel ordre.* » Otter me regarda, soucieux, muet, et hocha simplement la tête.



EUGÈNE DARNET

Une voiture attendait en bas. Un inconnu prit place à côté de moi, l'inspecteur à côté du chauffeur. De tout le trajet je ne vis que sa nuque et le col trempé de sueur de sa chemise. « *Il va bien, vu les circonstances* »... Vu les circonstances, comment Richard pouvait-il être bien ?

La voiture s'arrêta, nous étions à la maison. L'inspecteur me prit par le bras. J'entr'aperçus Mme Edelweiss devant sa porte, le visage blême. Les deux hommes me firent monter. La chambre de Richard et la mienne étaient pleines de monde. Tout semblait avoir été fouillé, puis soigneusement rangé. On filmait un homme de la stature de Richard, enjambant la fenêtre pour sauter sur le garage. En deçà du Mur, des soldats avec leurs chiens cherchaient des traces ; au-delà, on distinguait à travers le feuillage les policiers de l'Ouest et un soldat américain muni de jumelles. « *Mon Dieu, ils ont pris Richard passant à l'Ouest...* » L'inspecteur a dit : « *Arrêté en classe...* » Prise de bourdonnements, j'entendais mes sanglots, mes cris de désespoir. « *Calmez-vous.* » Ils m'allongèrent sur le canapé. Entre mes paupières mi-closes, je voyais évoluer des ombres, je percevais leurs voix. « *C'est clair, maintenant. — Depuis quand ? — On le saura.* »

Un homme légèrement voûté m'apporta du café. J'en bus une gorgée et dis que je souhaitais connaître la faute grave commise par Richard. « *Je ne puis rien vous dire tant que l'instruction est en cours. Nous ignorons qui d'autre est mêlé à cette affaire. Vous êtes une vieille militante, vous savez donc l'importance de ce mur érigé entre Berlin-Ouest et notre République.* » Je me dressai sur mon séant. — *Il a... Richard a tenté de franchir le Mur... —Tenté ! Quel doux pléonasme !* Puis brutalement : « *Quelles fréquentations avait votre fils hormis ce Richard Edelweiss ?* » Il m'interrogea longuement, de façon décousue. Deux fois je suis allée aux toilettes où j'ai vomi. J'en suis revenue le front baigné de sueur. Peu après, il s'arrêta, me précisant que je devais rester à leur disposition. Le premier inspecteur me laissa un numéro d'appel. Ensuite, je fus seule.

DANS la cuisine, je me forçai à manger, et, dans la chambre de Richard, je me mis à caresser son ourson tout râpé. Je descendis au jardin où fleurs et gazon avaient été piétinés. Madame E. descendit tout en larmes, se livra à des suppositions. Je ne pouvais rien, ni pour elle ni pour moi. Puis arriva le Polski-Fiat de M. E. Il en descendit, accompagné d'un homme replet au visage poupin. M. E. déversa sur son ex-femme un flot de reproches. Elle seule était responsable de tout, on lui avait bien confié la garde de leur fils. M'apercevant soudain, il se hâta d'ajouter : « *Non pas que je me désintéresse de lui, je connais mes devoirs. Voici donc Me Kahn, mon ami.* » L'avocat nous serra la main, se laissa choir sur un vieux fauteuil de jardin. « *J'ai déjà plaidé de tels cas. Les jeunes. Ah ! leur soif d'aventures, leur quête d'horizons nouveaux* », dit-il en riant, puis, sérieux : « *Malheureusement, nous ne pouvons rien entreprendre avant la fin de l'enquête sans connaître le chef d'accusation à l'encontre de... — Richard* », dirent en chœur les deux mères. « *Mme Zunk, mère de l'autre, celui dont l'influence pernicieuse sur notre fils... — C'est faux, mon Richard...* »

Me Kahn se mit à rire, cette hilarité m'agaçait. Pourtant, lorsqu'il me proposa d'assurer également la défense de mon Richard, j'acceptai, soulagée, tout en l'avertissant de la précarité de mes moyens. Haussant les épaules, il enchaîna : « *Nous aimerions entendre ce que ces dames savent de l'affaire.* » Mme E. en savait encore moins que moi. Contradictions, réponses confuses, les reproches de son ex-mari accroissaient son désarroi : « *Laissez-la donc !* », intervint l'avocat, et avec un clin d'œil vers moi : « *D'après vos dires, Mme Zunk, je présume que la police croit tenir une grosse affaire. On le comprend — ce garage, ce Mur — qui sait si Richard I et II n'auraient pas été mêlés à quelque sombre histoire. — C'est fou, mon Richard à moi...* » Croisant les mains sur son ventre : « *Croyez-moi, souvent les parents ignorent tout de leurs enfants.* »

Les semaines qui suivirent furent étranges. Alternance d'angoisses, d'abrutissement (impossible de lire, de me concentrer), la radio sans arrêt, Est, Ouest, indifféremment. Des somnifères pour dormir. Personne pour me soutenir. Le nombre de mes amis s'amenuisait. Par deux fois surgirent à l'improviste des inspecteurs. Toujours rien sur le sort de Richard, sur sa faute. Otter vint une fois, s'enquit de mes besoins, mais resta une demi-heure. La conversation fut pénible, il s'esquiva, marmonnant une excuse.

Le lendemain un coup de sonnette insistant. Les voilà encore. Ce fut Me Kahn, souriant : « *La voiture est en bas, nous allons voir votre fils.* »

Un parloir gris-vert. Richard assis en face de nous, pâle, avec un tic nerveux ; de côté, un surveillant feignant l'indifférence. Me Kahn reniflant... « *Content que tu sois venue, M'man. — Est-ce dur ? — On s'habitue... J'ai un compagnon de cellule. — Richard ? — Non. — Et la nourriture ? Suffisante ? — Pas comme à la maison.* » Je me prenais pour une idiote avec mes questions. « *Maman, je n'ai rien fait de grave.* » Le surveillant intervint : « *Interdiction de parler de l'affaire.* » « *Richard,* dis-je, *le camarade que voici est ton avocat. — Tout s'arrangera, tiens-t-en à la stricte vérité,* dit Me Kahn en souriant. *Je te cause tant d'ennuis, c'était une énorme bêtise, mais ce fut toujours si chouette ! — Quoi donc ?* » « *Si vous en parlez, le détenu regagnera sa cellule.* » Le détenu... pensai-je. « *Dors-tu assez, Richard ? — Maintenant, oui. Au début la lumière me gênait. L'ampoule est faible mais reste allumée. — Défense de parler des conditions de détention. — Je t'ai apporté de la tarte aux fraises, tu l'aimes bien n'est-ce pas ? Et des chaussettes, du linge, ils te le donneront, c'est promis. — Maman ! — Oui, Richard.* » Je le vis soudain tout petit, un gosse. « *Que voulais-tu me dire ?* » Il cacha son visage dans ses mains, il tremblait, puis le releva, souriant. « *Tu sais, j'ai appris à rouler les cigarettes, même d'une main.* » « *C'est terminé !* » Richard se leva, fit un pas vers moi, comme s'il cherchait à se réfugier dans mes bras, la table nous séparait. Peut-être me suis-je méprise sur son geste...L'avocat lui donna une tape dans le dos. « *Garde la tête haute, Richard.* » Il hocha la tête et sortit par la porte du fond.

Je me demande où ils prennent ces ampoules pour les couloirs du palais de justice, qui transforment avec leur mince filet de lumière les gens, devant les portes de chambres, en lémures.

L'écriteau à droite de la porte était à peine lisible : Affaire Edelweiss Richard et Zunk Richard. Chef d'accusation : infractions réitérées à la réglementation de sortie du territoire. Mme E. m'écrasait les doigts. « Sorties réitérées... » M. E. était absent, convoqué au conseil d'administration de son entreprise. Je reverrai mon Richard, cette pensée me réjouissait. Il nous regardera, je l'encouragerai. Mon inquiétude pourtant l'emportait sur ma joie. Les réactions du parti devant un tel délit, commis par un fils de militant, je les connaissais. Nous avons notre État, nous exigeons que nos lois, nos frontières soient respectées par les enfants des camarades. Si un jeune franchit la frontière à seize ans, où sera-t-il, que fera-t-il à vingt-cinq ans ? Quel exemple pour les autres,.. Un rire bien connu : « *Mesdames, l'attente s'achève.* » Toutes les ombres se tournèrent vers lui. A voix basse : « *Le juge est une femme raisonnable, j'ai conseillé aux garçons de manifester du regret...* »

La porte s'ouvrit. Mme E. me précéda, Me Kahn nous suivit. L'huissier barra le passage à deux vieilles vêtues de noir. Le procureur, jeune, avec une calvitie naissante, salua l'avocat puis deux hommes assis au premier rang de la petite salle. Je reconnus la nuque de l'un, le dos voûté de l'autre. Me Kahn prit place et feuilleta ses dossiers. Mon Richard entra (il me vit), se tourna vers Richard E. et le prit par la main. Ce geste anodin me préoccupa si fort que Mme E. dut me pousser du coude pour que je me lève à l'entrée du juge et de ses deux assesseurs. Cette femme avait mon allure, un chignon comme moi, son regard, comme le mien, exprimait cette retenue, lorsque flétrissent nos espérances. Elle me dévisagea, puis prit place.

(Lire la suite page XIV.)

(1) F.D.J. : Freie deutsche Jugend (Jeunesse allemande libre).

